Le Monde

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Psychanalyse et management

■ Emploi : 12 pages d'annonces classées

ACTIVE:LMQPAG:
busy

55e ANNÉE – No 16933 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MARDI 6 JUILLET 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Amnistie en Algérie

■ Grâce présidentielle pour des milliers d'islamistes

■ Une loi d'amnistie sera soumise à référendum

■ M. Chirac souhaite se rendre « le plus tôt possible » à Alger

■ Les dossiers d'Air France et des visas pèsent sur les relations bilatérales

Lire page 2
et notre éditorial page 16

Total lance un raid surprise sur Elf

● Les deux groupes pétroliers formeraient le quatrième groupe mondial ● Le PDG de TotalFina, Thierry Desmarest, annonce, dans un entretien au « Monde », la suppression de 4 000 postes, dont la moitié en France ● Philippe Jaffré, PDG d'Elf, juge « hostile » cette offensive

LE GROUPE PÉTROLIER franco-belge TotalFina a annoncé, lundi 5 juillet, le lancement d'un raid sur son rival Elf. TotalFina propose d'échanger quatre de ses actions contre trois titres Elf, ce qui valorise ce dernier à 42 milliards d'euros, soit 275,5 milliards de francs. L'objectif affiché par TotalFina est de *« créer un acteur pétrolier mondial »* qui se classerait au quatrième rang derrière l'américain Exxon Mobil, l'anglo-néerlandais Shell et l'anglo-américain BP-Amoco-Arco.

Dans un entretien au *Monde*, Thierry Desmarest, PDG de TotalFina, présente son offre comme *« non sollicitée »* mais veut *« lui donner un caractère amical »*. *« C'est une superbe opération industrielle. Nous voulons la réaliser en motivant l'ensemble des salariés »*, dit-il. Le PDG prévoit 4 000 suppressions d'emplois sur un total de 130 000 personnes, dans les trois ans, dont la moitié en France, sans licenciement, et 1,2 milliard d'euros par an d'économies. Le groupe Elf a jugé *« hostile »* l'offre publique d'échange de TotalFina. *« Cette volonté de prendre de force possession d'Elf et de lui imposer un projet qui n'est pas le sien ne semble pas constituer la meilleure voie pour les actionnaires d'Elf, comme pour tous ses collaborateurs »*, affirme-t-il. Le gouvernement, qui détient toujours un droit de veto depuis la privatisation d'Elf en 1994, devait se prononcer rapidement.

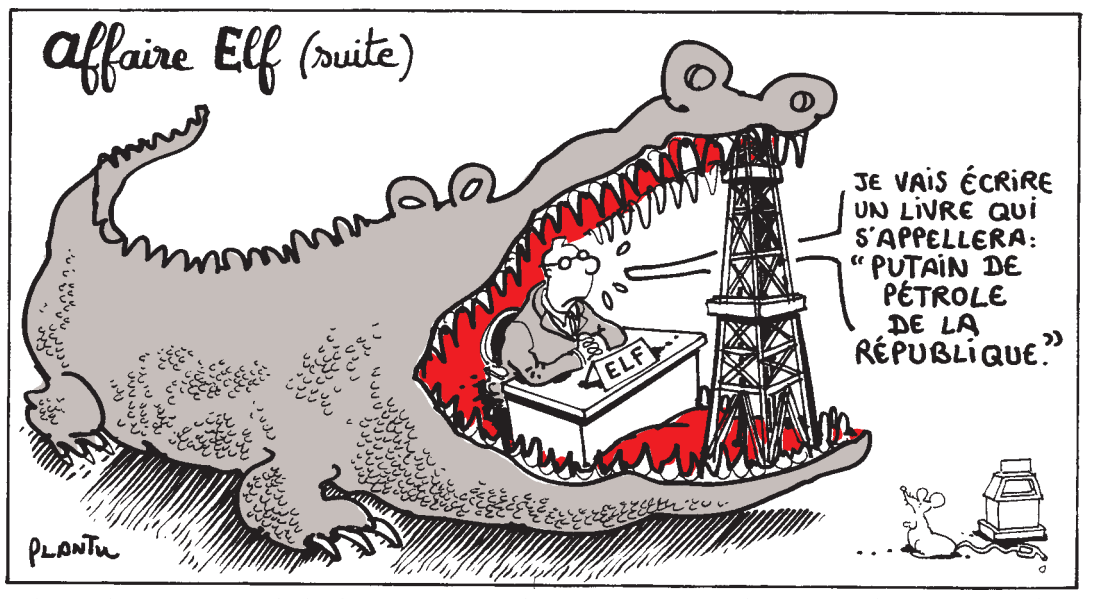

Lire pages 17 et 18

LES SÉRIES DE L'ÉTÉ

Retour à Cuba

1 - Le bel hier

Trente-huit ans après son premier voyage à La Havane, l'écrivain François Maspero est retourné sur cette île où, comme tant d'autres, il avait cru trouver une autre manière de vivre et d'espérer. Le blocus américain est toujours en place, le Lider Maximo aussi, qui avait promis de se retirer une fois sa tâche terminée. Impressions d'un revenant dans les ombres et mirages de la révolution illustrées par des photographies originales de Klaudij Sluban, sur fond de pauvreté, de répression politique et de prostitution, où chacun rêve de dollars pour survivre.

Le premier de six épisodes, p. 13

Cohabitation à distance

JACQUES CHIRAC à Bordeaux, Lionel Jospin à Lille : lundi 5 juin, les deux responsables de l'exécutif se sont déplacés en province. Au-delà de cette cohabitation à distance, l'un et l'autre poursuivent des objectifs très différents. Le président de la République, accompagné du maire de Bordeaux, Alain Juppé, et du président de l'UDF, François Bayrou, se penchera au chevet d'une opposition affaiblie. Quant au premier ministre, il entend réaffirmer, au côté de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, que la lutte contre le chômage *« est la première priorité »* de son gouvernement, grâce notamment aux emplois-jeunes et aux 35 heures.

Lire page 6

A Moscou-sur-Canicule, plages, vodka, noyades et incendies

MOSCOU
de notre correspondant

Moscou veut vivre dans l'eau. Depuis plusieurs jours, ses habitants ont pris d'assaut les plages de la Moskova, les innombrables étangs de la banlieue et les réservoirs d'eau de la ville pour fuir une canicule sans précédent. Depuis la fin du mois de mai, le thermomètre reste bloqué au-dessus de 30 degrés, frôlant parfois les 35.

Les spécialistes sont divisés. Pour certains, une telle vague de chaleur n'a jamais été observée depuis la création des services météorologiques, en 1874. Pour d'autres, seules deux années peuvent rivaliser : 1917 et 1953. Et ce rappel – l'année de la révolution d'octobre et celle de la mort de Staline – provoque une intense excitation chez les pronostiqueurs politiques, alors que la campagne électorale pour les législatives et la présidentielle est engagée.

Loin de la politique, les Moscovites passent soirées et week-ends au bord de l'eau. Sur la Moskova, dix-sept plages sont à portée de tramways ou d'autobus. Les services de la ville multiplient les mises en garde : sept de ces plages seulement peuvent être considérées comme propres. Ailleurs, maladies de peau, troubles intestinaux et champignons divers sont à craindre. A vingt minutes du centre-ville, Serebriani Bor est l'un des sites préférés : la Moskova se perd ici dans une forêt de pins maritimes et de bois de bouleaux. A l'époque soviétique, cette « zone de repos » était réservée à la nomenclature et aux diplomates étrangers. Aujourd'hui, dans une ambiance « congés payés », avec radios hurlantes, buvettes, barbecues et terrains de sport, des milliers de familles viennent chercher un peu de fraîcheur.

Rafik, trente-cinq ans, fait partie de la vingtaine de sauveteurs chargés de surveiller la zone. Trois jeunes se sont noyés la semaine dernière, un quatrième a dû être hospitalisé. *« Les jeunes savent mal nager, les parents ne surveillent pas les petits et puis il y a aussi la boisson »*, dit le maître nageur. Bière et vodka font partie du matériel de plage et, pour beaucoup, une abondante consommation est le prélude à toute baignade. Là aussi, les records sont battus : selon les services de la ville, cent cinquante personnes se sont noyées en juin, tandis que des milliers ont dû être hospitalisées pour insolation, attaques cardiaques et hydrocution. Pour la seule journée du jeudi 1er juillet, dix personnes ont péri dans les étangs de la ville, où aucune surveillance n'est mise en place. Autre source d'accidents : les scooters de mer, que les « nouveaux Russes » font slalomer entre les baigneurs.

Après l'eau, le feu. L'exceptionnelle sécheresse qui sévit depuis mai provoque des incendies dans les forêts environnant la capitale. Le ministère des situations d'urgence parle *« d'une situation critique »*, notant que 126 foyers avaient été décomptés en fin de semaine et que certaines zones de datchas étaient menacées. Des milliers d'hectares brûlent également autour de Saint-Pétersbourg, à Novgorod, dans l'Altaï et dans l'Extrême-Orient russe. *« Une catastrophe écologique menace »*, estime le service des forêts, qui aimerait bien disposer d'un peu d'argent pour reconstituer des moyens de lutte anti-incendie quasi inexistants.

François Bonnet

REUTERS

TOUR DE FRANCE

L'Américain

Un an après avoir été exclue du Tour de France, l'équipe Festina a repris la route. Le credo a changé. *« Il faut que les gars puissent vivre le vélo de façon normale »*, dit-on simplement. Quant à Richard Virenque, désormais membre de l'équipe italienne Polti, il semble ne plus susciter l'enthousiasme des foules, qui ont fait la connaissance d'un maillot jaune inédit *(photo ci-dessus)*, l'Américain Lance Armstrong (US Postal) revenu à la course trois ans après avoir été atteint d'un cancer. p. 22-23

Polémique urbaine

NATHAN STARKMAN

L'ATTRIBUTION du Grand Prix de l'urbanisme à Nathan Starkman, directeur de l'Atelier d'urbanisme de Paris et conseiller du maire, fait polémique. Pour l'opposition, ce prix est *« un affront à tous ceux qui subissent la politique d'urbanisme »* parisienne.

Lire page 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 706 - 7,50 F

REUSSIR APRES LE BAC

HEC-ESSEC-ESCP
Voie S : de 95% à 100% d'intégrés à HEC-ESSEC-ESCP
Voie E : de 70% à 80% d'intégrés à HEC-ESSEC-ESCP-EML.

MATH SUP MATH SPÉ
Plus de 90% d'admis à ENS-Mines-Ponts-Centrale-Supélec.

MÉDECINE PHARMACIE
De 35% à plus de 50% d'admis

SCIENCES PO
De 35 à 40% d'admis à l'IEP de Paris, plus de 70% d'admis aux IEP de Paris+Province+CUEP.

DROIT SCIENCES ÉCO
78% d'admissibles dès juin en Droit (Paris I, II et X)

Classes préparatoires annuelles "pilotes"
Stages de révision et perfectionnement
Stages de pré-rentrée
Encadrements annuels

IPESUP - PRÉPASUP
18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris
01 43 25 63 30 3615 IPESUP
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ (2,23 F/MN)

POINT DE VUE

Secteur bancaire : l'Etat a fait sa part

par Dominique Strauss-Kahn

UN Crédit lyonnais redressé, trois grandes banques encalminées dans une bataille boursière à l'issue incertaine.

Le contraste est frappant. Le secteur financier public, en plein désarroi en juin 1997, a été remis sur les rails. Des entreprises privées performantes ont choisi de confier leur destin au seul verdict des marchés.

Cela est le reflet d'une divergence dans la manière d'assumer et de conduire le changement.

En juin 1997, j'ai découvert avec effarement l'étendue du désastre du secteur financier public. La facture pour l'Etat – et donc pour le contribuable – représentait plus de 130 milliards de francs ! Plus surprenant : alors que la récession de 1993 était dissipée, la facture s'est fortement alourdie entre 1995 et 1997, passant, pour le seul Crédit lyonnais, de 50 à 100 milliards de francs.

Cette dérive n'est pas imputable aux prétendus méfaits de « l'économie administrée » que brocardent les chantres du libéralisme. Elle relève largement de choix faits à l'époque. Demander, par exemple, à la défaisance du Crédit lyonnais (le CDR) de tout liquider en cinq ans et multiplier les interventions politiques pour guider les choix de cession, c'était s'assurer d'une perte maximale.

Le gouvernement aurait pu n'être qu'un syndic de faillite. Remettre de l'ordre, solder les comptes auraient été les maîtres mots d'une vulgate purement comptable. Cela n'a pas été son choix : Lionel Jospin a placé l'intérêt national au cœur de la stratégie du gouvernement à l'égard du secteur public.

De cette exigence, j'ai tiré quatre objectifs.

Lire la suite page 16
et nos informations page 30

Dominique Strauss-Kahn *est ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.*

BISSON FRÈRES

LES FESTIVALS DE L'ÉTÉ

Mont Blanc

Bien avant que la cohorte des touristes n'envahisse les pentes neigeuses du mont Blanc pour se tirer le portrait, Auguste-Rosalie Bisson, dit « Bisson jeune », partait à l'assaut du toit de l'Europe pour le photographier à la tête d'une armée de porteurs lourdement chargés d'appareils de prise de vue, de plaques et de produits chimiques. La Bibliothèque nationale expose son travail, qui dépasse l'idée de paysage, pour devenir une chronique qui s'intitulerait « Sur le chemin du mont Blanc ». p. 26-27

International 2
France 6
Société 8
Carnet 10
Annonces classées 10
Régions 11
Horizons 13
Entreprises 17
Communication 19
Tableau de bord 19
Aujourd'hui 22
Abonnements 24
Météorologie-Jeux 25
Culture 26
Guide culturel 28
Radio-Télévision 29

LeMonde Job: WMQ0607--0002-0 WAS LMQ0607-2 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 11:01 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0259 Lcp:700 CMYK

AMNISTIE Quelque 5 000 islamistes non impliqués dans des crimes de sang devaient bénéficier, lundi 5 juillet, d'une grâce accordée par le président Bouteflika. ● CE PREMIER geste fort du nouveau chef de l'Etat algérien a été accompagné dimanche de la présentation, par le premier ministre Ismaïl Hamdani, d'un projet de loi d'amnistie destiné à permettre au processus de *« concorde civile »* de progresser. ● LA LEVÉE de l'état d'urgence, en vigueur depuis 1992, la libération d'Abassi Madani, le chef de l'ex-FIS, voire la création d'une commission d'enquête sur les « disparus », pourraient être annoncées. ● JACQUES CHIRAC souhaite se rendre *« aussi vite que possible »* à Alger. Les dossiers en suspens entre les deux pays – le rétablissement des relations aériennes et l'octroi de visas dans des conditions plus rapides – avancent difficilement *(lire aussi notre éditorial page 16).*

Abdelaziz Bouteflika libère des milliers d'islamistes en Algérie

Après huit années d'une guerre qui a fait 100 000 morts, une loi de « concorde civile » devrait à terme concerner 15 000 intégristes emprisonnés. Le président algérien pourrait aussi annoncer la levée de l'état d'urgence et l'élargissement d'Abassi Madani, chef historique de l'ex-FIS

BÉNÉFICIANT d'une grâce présidentielle, plusieurs milliers d'islamistes – 5 000 , selon des sources judiciaires – non impliqués dans des crimes de sang devaient être libérés, lundi 5 juillet, jour de la fête nationale. Par ce geste de clémence, qui fait suite à l'abandon de la lutte armée annoncé en juin par l'Armée islamique du salut (AIS), le bras armé de l'ex-Front islamique du salut (FIS), le président Bouteflika entend *« rétablir les liens entre les citoyens en éliminant les causes* [...] *de frustration »*, assure un communiqué de la présidence diffusé dimanche. Il vise aussi à affirmer la *« détermination personnelle* [du chef de l'Etat] *à conduire le processus de rétablissement de la concorde civile à son terme »*.

De son côté, le premier ministre, Ismaïl Hamdani, a présenté dimanche aux députés, comme prévu, un projet de loi d'amnistie. Destiné à rétablir la *« concorde civile »* le texte, dont l'examen débutera mardi à la Chambre, doit permettre à ses bénéficiaires de *« réintégrer leur foyer et de reprendre leur place dans la société »*. Son adoption ne fait guère de doute à l'Assemblée, dominée par les partis pro-gouvernementaux, mais le chef de l'Etat a indiqué que les Algériens seraient de toute façon amenés à s'exprimer sur le texte par voie de référendum.

Le projet de loi sur la *« concorde nationale »* pourrait bénéficier à quelque 15 000 personnes, mais à des degrés divers, selon leur implication dans les violences qui secouent l'Algérie depuis le début de la décennie. La première catégorie – la plus nombreuse – concerne les « seconds couteaux », c'est-à-dire tous ceux qui n'ont pas commis d'actes ayant entraîné *« mort, infirmité permanente, viol »*, ainsi que ceux qui n'ont pas utilisé des explosifs dans des lieux publics. Ceux-là seront amnistiés et les poursuites judiciaires à leur encontre annulées (d'où le geste d'anticipation du président Bouteflika lundi 5 juillet).

Dans la deuxième catégorie figurent les combattants qui ont fait partie d'organisations armées sans les avoir commandées. S'ils n'ont pas commis de massacres collectifs, d'attentats à l'explosif sur des lieux publics, ils seront soumis à une période probatoire de trois à dix ans au cours de laquelle les poursuites judiciaires seront gelées. En contrepartie, ils devront participer à *« la lutte antiterroriste »* pour le compte de l'Etat. Un article du projet de loi prévoit l'annulation de la mise sous contrôle en cas de déclaration mensongère. Dans le cas contraire, à la fin de la période probatoire, les *« terroristes »* repentis passeront en justice et leur peine sera allégée. Elle ne devrait pas excéder cinq ans de prison.

Les responsables des groupes armés et ceux qui les ont créés forment la dernière catégorie des personnes concernées par le projet de loi. Sous réserve qu'ils n'aient pas commis de massacres collectifs ou d'attentats à l'explosif, le texte prévoit de ramener leur peine à douze ans d'incarcération au maximum. En principe, ils encouraient la peine capitale ou la réclusion à perpétuité. Dans tous les cas, les *« repentis »* devront demander à bénéficier des mesures de clémence dans un délai de six mois après la promulgation de la loi.

Le chef de l'Etat, élu le 15 mai dernier dans des conditions discutables (ses cinq adversaires se sont retirés la veille du scrutin pour protester contre les fraudes), a promis d'*« autres mesures »* en faveur de la paix. Selon certains journaux, Abdelaziz Bouteflika pourrait annoncer lundi soir, dans un discours à la nation, la levée de l'état d'urgence, en vigueur depuis février 1992, la libération d'Abassi Madani, le chef historique de l'ex-FIS, voire la mise en place d'une commission sur les *« disparus »* (des milliers de personnes réputées pro-islamistes qui ont été enlevées hors de tout cadre légal par les forces de sécurité).

Jusqu'ici les mesures de réconciliation nationale ont été bien accueillies. C'est d'abord vrai de l'armée et des services de sécurité. La politique menée par le nouveau chef de l'Etat ne fait au demeurant qu'officialiser un dialogue que des militaires avaient déjà entamé avec les responsables de l'AIS. C'est vrai également des partis de l'opposition, même si le Front des forces socialistes (FFS), le parti de M. Aït-Ahmed, reproche au projet de loi de ne pas traiter *« le volet politique de la crise »*. En fait, les seules critiques acerbes viennent des partis *« éradicateurs »* (qui refusent toute concession aux islamistes). Ceux-ci, à l'image du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), voient dans le texte de loi *« la réhabilitation des terroristes »*. *« Comment peut-on mettre en liberté des personnes responsables des actes criminels* [et] *ceux qui les ont commis ? »*, s'interrogeait, il y a quelques jours, une éditorialiste du quotidien *El Watan*, réputé proche du RCD.

J.-P. T.

Le grand retour de Cheb Mami

Des dizaines de milliers de fans ont envahi, dimanche soir 4 juillet, l'esplanade du Sanctuaire des martyrs, dans le centre de la capitale, pour assister à un concert de Cheb Mami, le premier donné par le *« prince »* de la musique raï en Algérie depuis plus de dix ans. Une majorité de jeunes, hommes et femmes, vêtus à l'occidentale ou en tenue islamique, se sont retrouvés dans une ambiance électrique, reprenant souvent en chœur les tubes du chanteur, qui jouit d'une énorme popularité. Grâce à ce concert, la capitale algérienne a tenté de renouer avec les grands spectacles qui ont quasiment disparu avec la montée de l'intégrisme islamiste au début des années 90.

Cheb Mami, qui, par moments, agitait l'emblème national algérien, a souligné qu'il était venu chanter dans son pays pour contribuer à redonner espoir à ses compatriotes. – *(AFP.)*

Sur le marché d'Aligre, on scrute le retour à une « vie normale » au pays

LE DIMANCHE MATIN, le marché d'Aligre, dans le 12e arrondissement de Paris, a des airs de « congrès du monde ». Les cultures se côtoient : sikhs, juifs, musulmans et chrétiens s'y croisent. Les Algériens, eux, se regroupent autour des déballages de vêtements, dans les petits cafés et dans les boucheries qui débitent de la viande hallal – conforme aux prescriptions de l'islam. Les questions paraissent éveiller des réflexes de méfiance ou de réticence. *« En ce moment, l'Algérie est impeccable et il n'y a pas de questions à poser »*, décrète un débitant de boissons, qui s'excuse de ne pouvoir répondre, à cause de l'affluence.

Les Algériens rencontrés rue d'Aligre croient-ils que la politique de réconciliation, à l'ordre du jour à Alger, portera ses fruits ? *« Inch Allah !*, dit un homme d'une cinquantaine d'années, né en France. *Là-bas, c'est la peur. On ne peut pas se promener comme ici dans un marché sans avoir peur. Dans la rue, on a peur. Avec sa femme, on a peur. J'espère que Bouteflika pourra arrêter le massacre. » « On est tous avec lui »*, assure un homme rencontré à la terrasse d'un café, tandis que son voisin, estime qu'il faudra attendre quelques mois pour juger de l'action du nouveau régime. En dépit du légitimisme ambiant, les notions nouvelles, comme l'« entente civique », la mise sur le même plan des « éradicateurs » et des intégristes islamistes, ne recueillent pour l'heure que des commentaires évasifs.

« LA VIE SOCIALE A REPRIS »

L'impression qui se dégage néanmoins est celle d'une diminution de la tension perçue en Algérie. *« Avant, on ne pouvait pas sortir la nuit. Aujourd'hui, on peut dormir dehors ! »*, s'exclame un natif de Sétif. Un autre passant, de Kabylie, qui estime que sa région a été relativement épargnée par le climat de terreur qui prévaut depuis 1992, constate, lui aussi, que, désormais, dans le reste de l'Algérie, les mariages peuvent à nouveau se prolonger tard dans la nuit.

Rue Myrha, dans le quartier de la Goutte-d'Or à Paris (18e), la pluie détrempe les affiches électorales vert et rouge aux couleurs du drapeau algérien. Ce sont les placards du concurrent malheureux d'Abdelaziz Bouteflika aux dernières élections présidentielles, Ahmed Taleb-Ibrahimi, jadis artisan de l'« arabisation » du pays, soutenu par les islamistes. Cette rue, où se trouve la mosquée de l'imam Sahraoui, l'un des fondateurs du Front islamiste du salut (FIS), assassiné au début de la vague d'attentats à Paris de l'été 1995, est parsemée de librairies religieuses, qui proposent des ouvrages de théologie musulmane à côté des livres de Roger Garaudy ou de biographies du sultan nationaliste puis mystique Abd El Kader.

« Depuis les élections, il y a eu une nette amélioration en matière de sécurité, dit un Algérien qui fait des aller et retour entre Tlemcen – dans l'ouest du pays – et la France. *Les gens veillent tard aux mariages, ils peuvent s'habiller comme ils l'entendent, la vie sociale a repris et tout le monde recommence à se déplacer pour aller au bord de la mer. J'y suis allé moi-même pour la première fois depuis sept ans. Avant, on ne pouvait pas circuler après 17 heures. Je pense qu'on va vers la fin de l'état d'exception. »* Tout en précisant que sa femme, médecin, n'a jamais porté le hidjab (voile islamique), il n'hésite pas à évoquer les abus de la politique « éradicatrice » : *« Beaucoup de gens se sont retrouvés en prison sans trop qu'on sache pourquoi et il y a des intégristes qui s'y sont retrouvés simplement parce qu'ils portaient la barbe ! Maintenant c'est fini. »*

« L'entente civique a des chances de réussir, confirme un jeune homme, dont le père, un harki, n'est pas retourné en Algérie depuis 1962, mais dont la mère faisait jusqu'en 1992 de fréquents voyages. *La question est de savoir si Abedelaziz Bouteflika saura s'émanciper des militaires qui tirent les ficelles dans l'ombre. Mais l'impression de mes amis qui vont souvent là-bas, c'est que la vie y est de plus en plus "normale". Ainsi, des membres de notre famille, qui ne nous appelaient plus depuis longtemps, se sont remis à téléphoner : c'est révélateur. »* Que voterait-il, s'il le pouvait, au prochain référendum portant sur le projet de loi d'« entente civique » ? *« Je voterais "oui" en principe. »*

Nicolas Weill

Les dossiers d'Air France et de l'octroi des visas pèsent sur les relations avec Paris

LES RELATIONS franco-algériennes ont rarement été paisibles depuis 1962, l'année de l'indépendance de l'Algérie. Le seront-elles davantage après l'arrivée à la présidence algérienne d'un diplomate ? Au lendemain de l'élection d'Abdelaziz Bouteflika, à l'issue d'une campagne électorale controversée, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, avait parlé de la *« préoccupation »* de la France. C'est peu dire que le nouveau président avait peu apprécié le commentaire. Depuis, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a fait le déplacement de l'autre côté de la Méditerranée. Et, comme par miracle, les relations sont devenues on ne peut plus cordiales entre Alger et Paris, à telle enseigne que le président Jacques Chirac souhaite se rendre en Algérie *« aussi vite que possible » (lire ci-dessous).*

Il reste que les deux dossiers qui empoisonnent les relations entre les deux capitales sont toujours pendants, et aucun ne paraît en voie de résolution immédiate. Ainsi, les vols d'Air France en direction de l'Algérie (interrompus à la suite du détournement d'un Airbus à Noël 1994) ne sont pas prêts de reprendre : *« Ce n'est pas à l'ordre du jour »*, confirme une porte-parole de la compagnie. *« Au préalable, les questions de sécurité doivent être réglées »*, précise-t-elle.

Une mission d'experts, qui ne se limitera pas à des représentants d'Air France, va se rendre à Alger cet été *« pour évaluer les mesures prises* [à l'aéroport, dans le domaine de la sécurité] *et celles qui restent à prendre »*, confirme-t-on au siège. La prudence des propos donne à penser que ce n'est pas avant l'an 2000 – dans le meilleur des cas – que des avions français reprendront le chemin de la capitale algérienne. D'ici là, Air Algérie va continuer à bénéficier d'un quasi-monopole. *« Nous souhaitons reprendre les liaisons. Le trafic annuel est de 2 millions de passagers*, nuance-t-on au siège de la compagnie. *Mais la décision est du ressort du gouvernement et des autorités aéroportuaires »*. Pour l'Algérie, l'enjeu est d'importance : nombre de compagnies européennes attendent qu'Air France retrouve le chemin d'Alger pour faire de même. D'ici là, le trafic aérien avec le Vieux Continent est condamné à stagner.

10 % DE LA DEMANDE

L'autre dossier concerne l'octroi des visas. En décidant, après un attentat qui avait coûté la vie, le 3 août 1994, à cinq fonctionnaires français à Alger, la fermeture des consulats et le transfert de la fonction de délivrance des visas en France, Paris avait rendu encore plus difficile l'obtention de titres de séjour ou de tourisme, déjà ralentie par la crainte diffuse des « risques migratoires » et par le contexte d'une politique restrictive en matière d'immigration. L'unique moyen d'en obtenir depuis l'Algérie consistait, depuis octobre 1994, à adresser une demande écrite à un service spécialisé, le Bureau des visas Algérie (BVA) installé à Nantes. En 1994, le taux de délivrance ne correspondait plus qu'à 10 % de la demande réelle. L'étiage était atteint en 1996, avec 47 000 visas délivrés seulement (la baisse étant régulière depuis 1990). Entre 1987 et 1989 ce chiffre oscillait entre 500 000 et 800 000 visas.

Cinq ans après, même si le nombre est remonté, passant de 57 000 en 1997 à 85 000 en 1998 sous le gouvernement de Lionel Jospin, les conditions sont demeurées, en gros, identiques. Certes, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, lors de sa récente visite à Alger, a parlé de le porter à 200 000, tandis qu'Hubert Védrine évoquait le chiffre de 150 000 visas pour 1999. Selon le ministère des affaires étrangères, ce dernier chiffre correspondrait à la capacité actuelle d'absorption du système de traitement. Celui de 150 000 traduirait une sorte de quota, bien que le mot ne soit pas prononcé.

L'augmentation de cette capacité dépend de la réouverture des consulats sur place. Une mission technique du ministère des affaires étrangères part ce week-end étudier le problème d'Oran et d'Annaba, dont les locaux semblent intéresser l'administration algérienne, et dont il convient d'assurer la sécurité.

« TRAITEMENT SUR MESURE »

Aucune décision politique de réouverture n'est en vue. Seules quelques améliorations ont été apportées en attendant. Depuis mai 1999, il est devenu possible d'adresser les demandes à une boîte postale ouverte au consulat d'Alger afin d'éviter aux demandeurs qui habitent en province le déplacement et la file d'attente. L'utilisation de la télécopie a été généralisée afin d'accélérer le traitement desdites demandes, ainsi que le recours, depuis le début de l'année, à la valise diplomatique pour les acheminer à Nantes, afin d'éviter des pertes ou destructions du courrier par les services postaux algériens (*Le Monde* du 6 décembre 1994). La politique du ministère des affaires étrangères vise un *« traitement sur mesure »* des demandes, afin de favoriser les éléments de la société algérienne censés être *« les plus attachés à la France »* (intellectuels, hommes d'affaires, artistes).

J.-P. T. et N. W.

Jacques Chirac bientôt à Alger ?

JACQUES CHIRAC souhaite se rendre en Algérie. *« J'aurai, je l'espère, le plaisir d'aller en Algérie, et ce sera pour moi une grande joie. Les circonstances ne s'y sont pas encore prêtées. Je souhaite qu'elles s'y prêtent aussi vite que possible »*, a déclaré le président français, samedi 3 juillet, à l'issue d'un entretien avec son homologue égyptien Hosni Moubarak.

Ce faisant, le chef de l'Etat répond favorablement à une invitation *« solennelle et officielle »* lancée par Abdelaziz Bouteflika, la semaine passée, en marge du sommet économique de Crans-Montana, en Suisse, auquel il participait. Le président algérien s'était étonné du fait qu'Alger était la seule capitale arabe à n'avoir pas reçu la visite de son homologue français. Survolant la France de retour de Suisse, Abdelaziz Bouteflika avait en quelque sorte renouvelé son invitation, se disant *« disponible »* pour développer des *« relations privilégiées »* avec l'ancienne puissance coloniale.

Après les propos aigres-doux échangés entre Alger et Paris au lendemain de l'élection de M. Bouteflika à la présidence, le changement de ton entre les deux capitales a surpris. Celui-ci n'est sans doute pas étranger à la visite récente en Algérie de Jean-Pierre Chevènement, qui était d'ailleurs porteur d'un message verbal de Jacques Chirac. Qualifiant lundi, dans une interview au *Parisien*, le président Bouteflika d'homme *« plein de vivacité et conscient d'avoir une mission à remplir »*, le ministre français de l'intérieur estime que ce dernier a entrepris *« une œuvre de réconciliation nationale, mais sur des bases claires, dont on ne peut que souhaiter le succès pour sortir définitivement l'Algérie de cette période douloureuse »*.

L'intérêt de la France, poursuit-il, est de *« voir s'affirmer une grande nation moderne, prospère, démocratique, au sud de la Méditerranée. La France et l'Algérie ont tout intérêt à s'appuyer l'une sur l'autre »*, ajoute le ministre.

TROIS QUESTIONS À...

ABDELHAMID MEHRI

1 Ancien secrétaire général – réformateur – du FLN, l'ex-parti unique, comment réagissez-vous à la *« réconciliation nationale »* du président Bouteflika ?

L'orientation qu'elle marque est intéressante, parce qu'elle s'inscrit apparemment dans une démarche globale, qui vise le règlement politique de la crise algérienne. Cette démarche doit, à mon avis, recevoir l'appui de toutes les forces qui, depuis des années, militent en faveur de cette solution politique. La loi d'amnistie, comme toutes les lois, est destinée à régler des problèmes juridiques et techniques. En elle-même, elle est donc insuffisante pour donner tout l'élan nécessaire au processus de réconciliation nationale. Il faut qu'elle soit suivie d'autres initiatives.

2 Quelle devrait être la prochaine étape ?

Lorsqu'on parle de réconciliation nationale, ce ne doit pas être un acte d'autorité, mais un effort de dialogue avec l'ensemble des forces politiques, y compris celles qui se sont opposées à une solution politique, pour sortir le pays d'une grande crise qui, sinon, risque de le déstabiliser pour longtemps. La prochaine étape pourrait être la rencontre de toutes ces forces avec le président Bouteflika. Chacun apporterait sa contribution à la solution et serait invité à prendre ses responsabilités quant à la mise en pratique des solutions adoptées. La démarche que je préconise pourrait prendre la forme d'une conférence nationale, ou d'un congrès national. L'important, c'est de donner à la réconciliation un contenu politique à la fois clair et opérant.

3 Croyez-vous à une recomposition du paysage politique ?

L'élection présidentielle a montré que plusieurs partis formels ne bénéficient pas d'une base sociale, alors que des candidats indépendants, sans parti, arrivent à avoir une base électorale assez large. Cela laisse entrevoir une vaste recomposition du champ politique. Les grands partis traditionnels ne sont pas condamnés à disparaître, à condition qu'ils procèdent à une profonde mutation. Le FLN doit donner l'exemple, cesser d'être une courroie de transmission et un modèle dont on a fabriqué un clône *[allusion au RND, le « parti du président »]* pour meubler la facade politique.

Propos recueillis par Jean-Pierre Tuquoi

LeMonde Job: WMQ0607--0003-0 WAS LMQ0607-3 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 10:18 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0260 Lcp:700 CMYK

Sartaj Aziz, ministre des affaires étrangères du Pakistan

« L'escalade au Cachemire est le résultat d'une réaction militaire indienne disproportionnée »

Sartaj Aziz, chef de la diplomatie pakistanaise, était à Paris, vendredi 2 juillet, pour expliquer la position de son gouvernement à propos de l'escalade militaire en cours avec l'armée indienne dans le territoire disputé du Cachemire, que revendiquent New Delhi et Islamabad. Il a rencontré son homologue français Hubert Védrine et le conseiller diplomatique de Jacques Chirac, Jean-Bernard Levitte.

« Dans l'affaire de l'escalade militaire en cours au Cachemire, le Pakistan semble aujourd'hui diplomatiquement isolé. Votre pays ne fait-il pas figure d'agresseur ?

– Je ne pense pas que cela soit vrai. Premièrement, il y a le problème du Cachemire et, deuxièmement, la situation militaire à Kargil, au Cachemire. Il faut rappeler qu'aucun pays n'a jamais reconnu l'appartenance du Cachemire à l'Inde. Une majorité des pays a condamné la brutale répression par les Indiens des "combattants de la liberté" dans la partie du Cachemire occupée par New Delhi. Les Indiens ont déployé 600 000 soldats dans cette petite région. Ils ont tué 60 000 personnes dans les dix dernières années. Un nombre équivalent de personnes sont sans doute en prison. Personne ne peut prendre prétexte de l'escalade militaire en cours pour justifier les violations perpétuées par l'Inde au Cachemire. C'est la raison pour laquelle j'ai indiqué à mon collègue Hubert Védrine de réserver son jugement sur cette question. Jusqu'à ce que les faits soient connus. Que l'on ne prenne pas ce que disent les Indiens pour argent comptant !

– Les Indiens ont tout de même des raisons de répondre militairement, s'il est vrai qu'il y a 700 combattants séparatistes musulmans, et parmi eux des talibans, des extrémistes, qui ont franchi, depuis le Pakistan, la "ligne de contrôle" séparant les deux Cachemires et ont creusé des bunkers d'où ils attaquent les soldats indiens...

– Les "combattants de la liberté" au Cachemire, auxquels nous apportons un soutien diplomatique et moral, se battent depuis dix ans. Combien d'entre eux, cette fois, ont-ils franchi la "ligne de contrôle" ? Nous n'avons pas les moyens de le savoir parce que

SARTAJ AZIZ

cela se passe du côté indien. Et quand bien même nous serions au courant du passage de ces combattants sur le territoire indien, nous estimons que c'est leur droit d'aller où ils veulent dans un Cachemire occupé par l'Inde. Et même s'il y a bien 700 combattants de l'autre côté de la frontière, pensez-vous que cela justifie, du côté indien, la mobilisation de 30 000 hommes de troupes, celle de 80 avions de chasse et le déploiement de centaines de pièces d'artillerie ? Il est clair que d'autres raisons expliquent cette mobilisation militaire indienne.

– Cette escalade serait donc, selon vous, de la faute des Indiens ?

– L'escalade, la tension actuelle sont le résultat d'une réaction militaire disproportionnée de la part de l'Inde. Et cela quelle que soit la nature des incidents sur le terrain.

– Mais ce sont ces combattants infiltrés qui sont la cause du problème...

– Quel problème ? Celui de la violation de la "ligne de contrôle" est un vieux et permanent problème, qui ne justifie pas une guerre entre nos deux pays. L'Inde a, en fait, un motif très clair : écraser le mouvement cachemiri.

– L'Inde affirme que des troupes pakistanaises encadrent ces combattants retranchés sur les hauteurs. Est-ce vrai ?

– Notre armée s'est déployée sur les hauteurs, mais de notre côté de la ligne de contrôle. Nos soldats n'ont pas franchi cette ligne. Quand je suis allé à New Delhi, le mois dernier, pour discuter avec les autorités indiennes, j'ai dit : "Vous affirmez qu'il y a eu violation de la frontière. Discutons-en : de quelle violation s'agit-il, où a-t-elle eu lieu, par qui, comment ?" Les Indiens ont répondu : "Libérez le terrain d'abord." J'ai dit : "Libérer le terrain à partir d'où ? Qui doit partir, comment et jusqu'à quel endroit ?" J'ai suggeré exactement ce que le G 8 a proposé : un cessez-le-feu et la reprise du dialogue. Il y a un problème sur un territoire très petit. Si, au moindre incident, l'Inde mobilise ses troupes, non seulement au Cachemire mais ailleurs, le long de la frontière internationale entre nos deux pays, avec déploiement de la marine et de l'aviation, cela doit être condamné. Toute escalade entre deux puissances nucléaires n'est pas souhaitable. Nous n'avons pas mobilisé notre armée, comme l'Inde. Et parce que nous sommes puissance nucléaire, nous avons montré plus de sens de responsabilité que l'Inde.

– Précisément : comment expliquez-vous que, après la récente visite du premier ministre indien au Pakistan et la reprise du dialogue, une telle escalade ait eu lieu ? L'un de vos ministres vient d'affirmer que le Pakistan serait prêt à utiliser l'arme nucléaire si besoin était...

– La fragilité des relations indo-pakistanaises devait être compensée par la "déclaration de Lahore", qui a fait suite à la visite du premier ministre indien. Mais, trois mois plus tard, il y a cet incident au Cachemire. Et au lieu de se conformer à l'esprit de dialogue, l'Inde se lance dans une escalade militaire. Quel intérêt aurions-nous, pour notre part, à nous lancer dans une aventure militaire hasardeuse qui va à l'encontre du dialogue que nous essayons de promouvoir ?

– Pour essayer de détourner l'attention de vos problèmes intérieurs, qui sont nombreux...

– Non. Nous disposons d'une confortable majorité des deux tiers au Parlement. Notre gouvernement est stable. Les Indiens, eux, ont en revanche des problèmes politiques liés aux prochaines élections. L'Inde veut montrer que, lorsqu'il s'agit du Cachemire, il y a menace de la part de groupes fondamentalistes afin de jouer sur la sensibilité de l'Occident sur cette question. La situation militaire en cours autour de Kargil n'est que la partie émergée de l'iceberg. L'iceberg, c'est le Cachemire. »

Propos recueillis par Bruno Philip

Bill Clinton annonce « des mesures concrètes »

LE PRÉSIDENT américain Bill Clinton et le premier ministre pakistanais Nawaz Sharif ont annoncé, dimanche 4 juillet à Washington, dans un communiqué commun, que *« des mesures concrètes allaient être prises pour rétablir la ligne de contrôle »* séparant les parties pakistanaise et indienne du Cachemire. M. Clinton *« a appelé à une fin immédiate des hostilités dès que ces mesures auront été prises »*.

Les deux hommes *« estiment que les combats qui se déroulent actuellement dans la région de Kargil, au Cachemire, sont dangereux et contiennent les germes d'un conflit de plus grande envergure »*, selon le même communiqué. La Maison Blanche avait tenu à préciser au début de la rencontre que M. Clinton ne jouait pas un rôle de médiateur dans le conflit. *« Le but de la rencontre est d'examiner la situation au Cachemire et de voir si nous pouvons faire quelque chose pour que la tension diminue là-bas »*, avait affirmé un porte-parole de la Maison Blanche, Jake Siewert.

L'Inde a rejeté une nouvelle offre de discussions sur le conflit du Cachemire faite samedi par le Pakistan, a indiqué, dimanche, un porte-parole du ministère des affaires étrangères à New Delhi. Il a ajouté que M. Clinton avait invité, la veille, le premier ministre indien, Atal Behari Vajpayee, à venir également à Washington pour des discussions, mais que M. Vajpayee avait décliné l'invitation.

Sur le terrain des affrontements, les troupes indiennes ont repris partiellement, dimanche, le contrôle des hauteurs stratégiques de Tiger Hills, au Cachemire, après de très violents combats qui les ont opposées aux guérilleros islamistes appuyés par le Pakistan.

La reconquête partielle des collines de Tiger Hills a été possible à la suite d'un déluge de feu déversé par l'artillerie indienne sur les maquis montagneux où s'étaient retranchés les guérilleros islamistes venus, selon New Delhi, du Pakistan. – *(AFP.)*

Le mutisme d'Ehoud Barak à propos du processus de paix inquiète les Palestiniens

GAZA
de notre envoyé spécial

Exercice quasi obligatoire depuis maintenant plusieurs semaines, aucun des nombreux commentateurs de la presse écrite ou audiovisuelle israélienne n'a manqué de se poser publiquement cette lancinante question : que compte faire Ehoud Barak une fois que sera formé son gouvernement qui devrait être investi le 7 juillet ? Tout entier occupé à bâtir sa coalition gouvernementale, le nouveau premier ministre en a dit le moins possible, ne révélant presque rien de ses plans à ses nombreux interlocuteurs. La majorité de ces derniers n'a d'ailleurs pas semblé s'en formaliser, leurs discussions avec le chef du futur gouvernement ayant rapidement abandonné le terrain des convictions politiques et des programmes pour aborder celui des postes à pourvoir, objets de marchandages fort crus, comme toujours.

Les Palestiniens ne sont pas les derniers à se poser des questions. Ayant, estiment-ils, contribué à la victoire d'Ehoud Barak, ils pensent avoir droit à des égards qu'ils n'ont pas obtenus. *« Il doit comprendre qu'il lui faut renvoyer l'ascenseur »*, assure tel haut responsable palestinien en détaillant la facture : la mise hors d'état de nuire, par la répression ou la persuasion, de ceux qui auraient pu être tentés de commettre des attentats durant la campage électorale, et la décision de Yasser Arafat, malgré ses engagements antérieurs, de ne pas proclamer unilatéralement l'Etat palestinien le 4 mai 1999. Autant d'initiatives palestiniennes qui ont indirectement contribué à la défaite de Benyamin Nétanyahou en lui interdisant de jouer sur la peur des électeurs.

CONTACT ÉTABLI

Ces bonnes manières n'ont apparemment pas ému Ehoud Barak. Jusqu'à la fin de la semaine dernière ce dernier n'avait pas estimé nécessaire de joindre Yasser Arafat pour lui faire part de ses plans. Vendredi, enfin, le contact a été établi. M. Barak a assuré, au téléphone, au chef de l'Autorité palestinienne qu'il considérait que le règlement du conflit israélo-palestinien était une priorité, apaisant à peine les inquiétudes des Palestiniens qui redoutent qu'Israël s'engage d'abord dans un règlement préalable des dossiers libanais ou syrien. Car, sur le fond, M. Barak n'a guère été prolixe, s'abstenant toujours de préciser s'il comptait appliquer les accords de Wye Plantation (signés en octobre 1998 mais rapidement suspendus par la partie israélienne) comme le demandent les Palestiniens et comme l'en pressent Américains et Européens,

Discrètement, l'Autorité palestinienne reconnaît être satisfaite que M. Barak, après bien des tractations, ait finalement écarté de la nouvelle majorité parlementaire le Likoud, le parti de Benyamin Nétanyahou. Mais elle s'alarme de la tonalité des messages sur le dossier, particulièrement sensible pour les Palestiniens, des implantations israéliennes en Cisjordanie occupée. Le programme gouvernemental, publié le mois dernier, prévoit ainsi que le gouvernement assurera la sécurité des colons et leur fournira les *« services nécessaires à leur quotidien et à leur développement »* jusqu'au règlement définitif. Il assure également que les habitants des colonies ne bénéficieront plus des privilèges, notamment fiscaux, que leur avaient garantis l'administration précédente pour encourager leur installation. Ces dispositions apparemment contradictoires n'ont pas éclairé les Palestiniens qui ont aussi constaté avec amertume qu'Ehoud Barak n'avait pas réagi à la décision du gouvernement sortant d'étendre, à la sortie de Jérusalem, au détriment de terres palestiniennes, le territoire de la colonie de Maalé Adoumim.

MESSAGE ALARMISTE

Aux yeux des Palestiniens, la seule bonne nouvelle de ces dernières semaines est la volonté répétée des Américains et des Européens de voir reprendre au plus tôt le processus de paix. Ils croient aussi avoir décelé que ces derniers, conséquence inattendue de leur bonne coopération durant la guerre du Kosovo, sont désormais disposés à travailler ensemble sur le dossier israélo-palestinien, ce qui devrait accroître la pression sur M. Barak et pourrait favoriser l'organisation d'une négociation globale où seraient abordés de front les dossiers palestinien, libanais et syrien.

Mais cette perspective demeure incertaine alors que la direction palestinienne a besoin de réponses bien concrètes. *« Nous ne pourrons pas attendre indéfiniment*, assure un proche de Yasser Arafat. *Si dans une semaine quelque chose de fort n'est pas annoncé, les nôtres risquent de perdre patience. »* Abou Mazen, souvent donné comme le successeur probable de Yasser Arafat, a transmis le même message alarmiste à Michel Delebarre, maire de Dunkerque, venu à Gaza inaugurer, la semaine dernière, une bibliothèque municipale construite avec l'aide de sa commune et celle de la région Nord.

Sans doute s'agit-il là, pour une large part, d'une menace de circonstance, la population palestinienne, notamment celle de Gaza, étant pour le moment plus désenchantée que revendicatrice. Après trois années de blocage d'un processus de paix qui avait suscité les espoirs les plus fous, les Palestiniens ont appris à discipliner leurs enthousiasmes comme leurs révoltes. Mais la direction palestinienne qui, depuis des années, assure ses compatriotes que la voie suivie est la seule et la moins mauvaise possible, se demande en combien de temps elle perdra tout crédit si aucun résultat n'est rapidement enregistré.

Georges Marion

Percée libérale au Koweït

KOWEÏT. Les élections législatives anticipées au Koweït, samedi 3 juillet, ont été marquées par une percée de l'opposition libérale qui a quadruplé le nombre de ses sièges (16 sur un total de 50). L'opposition islamiste sunnite a obtenu 14 sièges, deux de moins que dans la précédente assemblée, et les islamistes chiites, 6. Le vote a été interprété comme une sanction pour le gouvernement, critiqué pour sa mauvaise gestion, mais il reflète également une déception vis-à-vis du courant islamiste. Les ténors de l'opposition libérale ont été élus, notamment Abdallah al-Nibari, connu pour sa lutte contre la corruption et qui avait été victime d'un attentat en 1997. La percée libérale devrait permettre la confirmation d'un décret émis par le pouvoir en faveur du vote et de l'éligibilité des femmes. – *(AFP.)*

L'Afrique australe va se doter d'une zone de libre-échange

DURBAN. Les négociations sur la création d'une zone de libre-échange dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) sont *« bien sur les rails »* et ses premières dispositions devraient entrer en vigueur début 2 000, a annoncé Alec Erwin, ministre sud-africain du commerce et de l'industrie. La SADC, marché potentiel de 190 millions d'habitants représentant un PIB de plus de 150 millards de dollars (environ autant d'euros), comprend l'Angola, la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), les Seychelles, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, la Namibie, le Botswana, le Zimbabwe, la Zambie, le Lesotho, le Malawi, le Swaziland, le Mozambique et l'Ile Maurice. Le sommet économique de la SADC, réuni à Durban, samedi 3 et dimanche 4 juillet, a aussi exhorté les grandes entreprises régionales à planifier et à s'investir contre le SIDA. La maladie affecte déjà 10 % de la main d'œuvre de la région. Selon une étude de l'université du Natal, les grandes compagnies installées en Afrique du Sud perdent déjà chaque année 3 % de leur main-d'œuvre à cause du SIDA, une main-d'œuvre qui devrait voir son espérance de vie réduite de 60 ans à 40 ans d'ici l'an 2008. – *(AFP.)*

Un officier mauritanien mis en examen en France pour « tortures »

UN CAPITAINE des forces armées mauritaniennes, Ely Ould Dha, a été mis en examen, la semaine dernière, pour *« crime de tortures »* par un juge d'instruction de Montpellier et écroué. Le militaire a été interpellé alors qu'il effectuait un stage à l'Ecole d'application d'infanterie de l'armée française à Montpellier. Les policiers sont intervenus sur plainte de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et de la Ligue des droits de l'homme (LDH). Les deux associations accusent le capitaine d'avoir fait subir, en 1990 et 1991, dans une prison proche de Nouakchott, des tortures à deux Mauritaniens, aujourd'hui réfugiés politiques à Paris. Tous deux ont été interrogés par le juge. Dans un communiqué commun publié samedi 3 juillet, la FIDH et la LDH se *« félicitent que les autorités judiciaires françaises aient pleinement rempli leur rôle et que les poursuites aient été engagées »*.

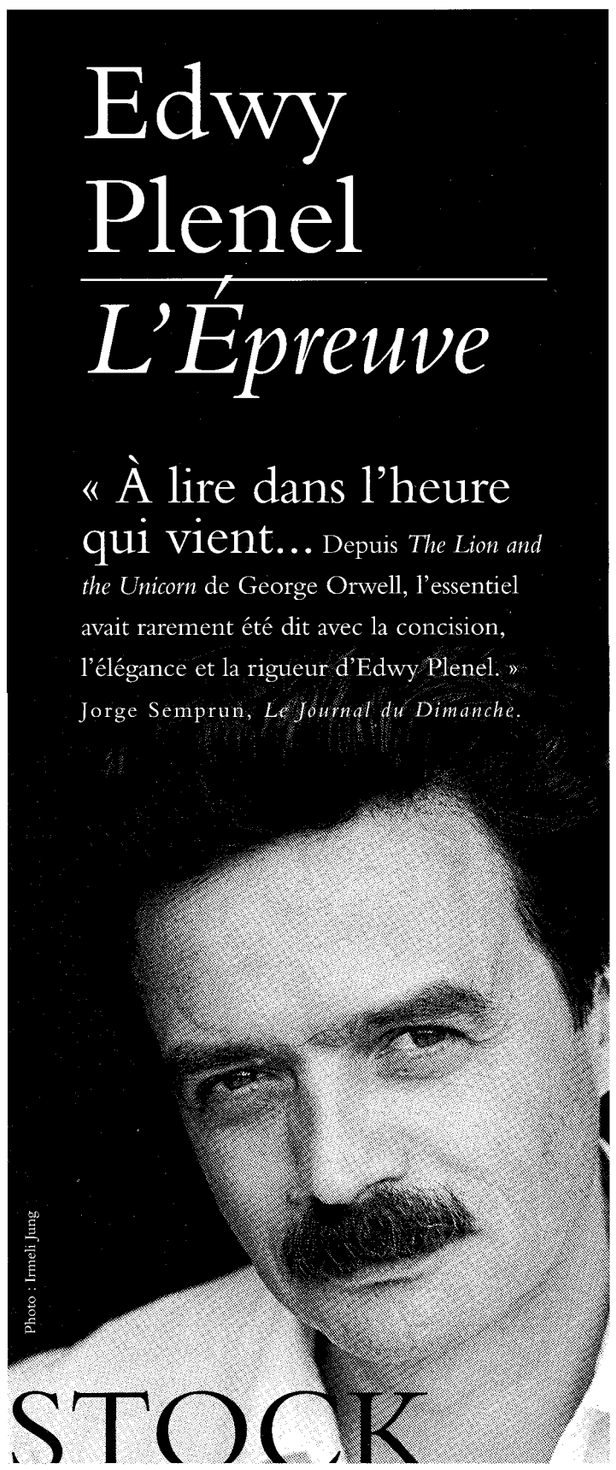

LeMonde Job: WMQ0607--0004-0 WAS LMQ0607-4 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 10:53 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0261 Lcp:700 CMYK

L'opposition en Serbie s'enlise dans des querelles personnelles

Les explosions sporadiques de mécontentement se multiplient pourtant dans un pays sinistré et menacé par l'inflation et le chômage. Après s'être réfugié pendant plusieurs semaines au Monténégro, le chef du Parti démocratique de Serbie, Zoran Djindjic, est rentré à Belgrade dimanche

L'un des chefs de l'opposition serbe, Zoran Djindjic, qui est poursuivi en justice pour insoumission, est rentré, dimanche 4 juillet, à Belgrade après une absence de près de deux mois. Le président du Parti démocratique (DS) – et ancien maire de Belgrade – n'a pas été inquiété par la police à son arrivée à l'aéroport de la capitale yougoslave en provenance du Monténégro. Il a déclaré à la presse que *« l'opposition démocratique s'est fixé deux objectifs : la démission du président yougoslave Slobodan Milosevic et la mise en place d'un gouvernement de transition, qui préparera des élections ».* Les nombreux rivaux de Zoran Djindjic n'ont cependant pas manqué de lui reprocher sa longue absence, aussi mal vécue par ses troupes. Et cela dans un contexte difficile, alors que Slobodan Milosevic multiplie les « ouvertures » pour diviser ses opposants, et que des explosions sporadiques de mécontentement se multiplient dans une Serbie sinistrée, guettée par l'inflation, la recrudescence du chômage et la menace d'un hiver sans chauffage.

BELGRADE
correspondance

Son retour ne fut guère plus glorieux que son départ, à l'image d'une opposition faible, divisée et aux objectifs parfois brumeux. Zoran Djindjic, chef du Parti démocratique de Serbie (PDS) qui se pose en chef de file de l'opposition libérale, s'était réfugié au Monténégro huit semaines après le début des frappes de l'OTAN, par crainte des hommes de main du régime qui venaient de tuer un journaliste de l'opposition. Les nombreux rivaux de M. Djindjic au sein de son propre camp n'ont pas manqué de lui reprocher cette « fuite ». Son absence lors de la manifestation de Cacak, le 29 juin, fut particulièrement mal vécue par ses troupes : c'était le premier meeting en Serbie, après la levée de l'état de guerre, organisé par l'Alliance pour le changement (SZP), une coalition dont le PDS fait partie. L'avocat de M. Djindjic révéla alors qu'il était sous le coup de deux inculpations le rendant passible de vingt ans de prison, dont une devant le tribunal militaire pour non-réponse à un ordre de mobilisation. Le retour de M. Djindjic à Belgrade, dimanche 4 juillet, fut donc entouré de précautions : la presse fut prévenue quelques heures plus tôt et une centaine de ses partisans se rendirent à l'aéroport, ouvert depuis une semaine pour une liaison quotidienne avec le Monténégro, la petite république pro-occidentale de la nouvelle Fédération yougoslave. *« La police devait m'arrêter ici, mais votre présence nombreuse l'a sans doute dissuadée »,* a déclaré M. Djindjic en sortant de l'aérogare sous les vivats. Il n'a pu rentrer plus tôt, a-t-il précisé, car il n'y avait pas de places sur les premiers vols et qu'il ne voulait pas risquer, en prenant la route, une arrestation sans témoins.

Une heure plus tard, dans l'hôtel particulier où siège le PDS, M. Djindjic tenait pourtant un autre discours : *« Milosevic aurait plus à perdre que moi s'il me faisait arrêter maintenant »,* a-t-il dit, en promettant de se rendre de lui-même au tribunal militaire pour s'expliquer. Quand à son départ de Serbie, il fut motivé non par la peur d'une arrestation, mais par le

désir d'être utile au pays. M. Djindjic estime avoir réussi : la solution négociée qui fut finalement retenue, a-t-il affirmé, est celle pour laquelle il avait plaidé avec son ami, le président monténégrin Milo Djukanovic, auprès des membres de l'OTAN. Car, a-t-il ajouté, cette guerre fut *« celle des extrémistes de tous bords : ceux de Serbie, du Kosovo et de l'Occident ».*

Par cette vision de l'histoire, M. Djindjic reste en phase avec le gros de l'opposition démocratique serbe où pratiquement personne ne se risque, comme le fit pourtant un universitaire à Cacak, à singulariser la responsabilité de Belgrade dans les derniers conflits des Balkans. De plus, le chef du PDS n'a pas exclu une collaboration avec le nationaliste Vuk Draskovic, son allié du temps des manifestations qui firent vaciller le pouvoir en 1996-1997, avant que leur brouille ne laisse à nouveau le champ libre à Slobodan Milosevic. La condition que pose le PDS est que M. Draskovic *« rallie l'opposition et réclame avec elle la démission de Milosevic ».* Or, si le très opportuniste Vuk Draskovic, qui fit partie du gouvernement fédéral d'octobre 1998 à avril, vient de refuser d'y reprendre place, il n'est pas certain qu'il persiste dans ce refus. Car M. Milosevic, qui multiplie les « ouvertures » pour diviser ses opposants, vient d'accéder à une demande de M. Draskovic : il a tendu, samedi, une perche au président du Monténégro, dont les velléités d'indépendance ont été ouvertement condamnées la veille par le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solona.

SÉRIE DE MANIFESTATIONS

Ces tractations se déroulent alors que les explosions sporadiques de mécontentement se multiplient dans une Serbie sinistrée, guettée par l'inflation et un hiver sans chauffage, où le taux de chômage atteint 30 %. Les réfugiés du Kosovo grondent et des réservistes, de retour de cette province, ont encore bloqué, samedi, une route dans le sud du pays, réclamant leurs payes de trois mois de guerre.

L'opposition démocratique parviendra-t-elle à canaliser ces mouvements pour précipiter ici une « révolution de velours », comme en Europe de l'Est il y a dix ans ? L'Alliance pour le changement s'y emploie, en préparant une série de manifestations qui devrait culminer vers le 1er septembre à Belgrade. Mais les petits partis, souvent dynamiques, qui la composent se plaignent d'un handicap, celui que représenteraient leurs deux « poids lourds » : *« L'un, Vuk Draskovic, ne sait toujours pas s'il est avec l'Alliance ou avec Milosevic ; l'autre, Zoran Djindjic, s'est compromis par son absence durant la guerre »,* déplore Zarko Korac, membre d'une nouvelle Union des partis démocratiques. La population, de son côté, descendra-t-elle dans la rue à l'appel de ceux-là mêmes qui, par leurs brouilles, ont déjà fait capoter un mouvement de masse ?

Sonia Petrovic

570 200 réfugiés sont rentrés au Kosovo

570 200 réfugiés ont regagné le Kosovo depuis la fin des bombardements de l'OTAN, et 186 200 se trouvent toujours dans les pays limitrophes, a indiqué, dimanche 4 juillet à Genève, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Le HCR recensait, samedi, 117 400 réfugiés en Albanie, 26 800 en Macédoine, 24 600 au Monténégro et 17 400 en Bosnie-Herzégovine. Avant le début de l'intervention de l'OTAN, le 24 mars, 124 000 Kosovars avaient fui vers d'autres pays d'Europe. On ne sait pas combien parmi eux sont rentrés au Kosovo. En outre, 91 057 réfugiés du Kosovo ont été évacués par avion de Macédoine vers 29 pays depuis le 5 avril. Par ailleurs, le HCR chiffre à au moins 71 800 le nombre de Serbes ayant quitté le Kosovo, dont 21 800 vers le Monténégro et environ 50 000 vers le reste de la Serbie. – *(AFP.)*

La Russie et l'OTAN recommencent leurs négociations

MOSCOU
de notre correspondant

Dans un climat de forte méfiance, la Russie et l'OTAN ont recommencé une série de négociations sur les conditions de participation des soldats russes à la KFOR. Une délégation du Shape, le haut commandement militaire de l'OTAN en Europe, est arrivée en urgence à Moscou, dimanche 4 juillet, tandis que les autorités russes faisaient connaître leur mécontentement. L'envoi de leur contingent au Kosovo est bloqué depuis samedi, après le refus de la Roumanie, de la Hongrie et de la Bulgarie d'accorder à Moscou un couloir aérien, à la demande de responsables américains et de l'OTAN.

Les télévisions russes ont montré les avions militaires cloués sur la base aérienne d'Ivanovo, au sud-est de Moscou. Cent vingt parachutistes et 30 tonnes de matériel devaient être envoyés à Pristina, dimanche, pour venir en renfort aux 400 soldats présents sur l'aéroport de Slatina depuis le 12 juin. Samedi, le *New York Times* révélait la décision de l'OTAN de bloquer ce déploiement, des désaccords subsistant sur la localisation des troupes russes et leur intégration dans la chaîne de commandement de la KFOR. *« Le point de vue russe était : envoyons les troupes sur place pendant que nous travaillons aux arrangements ; notre point de vue était : fixons les détails avant de les voir déployer davantage de troupes »,* a expliqué un responsable de l'administration américaine.

Le ministère russe de la défense a vivement réagi, parlant de *« provocation de la part des Etats-Unis ».* Des responsables militaires ont déclaré à l'agence Interfax que les motifs avancés par l'OTAN étaient *« absolument infondés ». « Tous les détails de la localisation des soldats russes ont été arrêtés lors de l'accord intervenu à Helsinki,* ont-ils assuré. *Et ces données ont été reconfirmées cette semaine, lors d'une visite à Bruxelles* [d'une délégation militaire russe]. »

ALLIANCE ATLANTIQUE MÉFIANTE

Au-delà de ces « détails techniques », les responsables de l'OTAN estiment que les militaires russes tentent de revoir les termes de l'accord signé à Helsinki. Le général Wesley Clark, commandant en chef de l'OTAN, a expliqué que les Russes refusaient de prendre en charge des territoires où sont présents des membres de l'Armée de libération du Kosovo. Des officiels américains, cités par le *Washington Post,* estiment que les Russes *« veulent maintenant plus et tentent de se créer un quasi-secteur ».* L'accord d'Helsinki prévoit au contraire que les 3 600 soldats russes seront déployés dans les secteurs contrôlés par les Français, les Allemands et les Américains, et sur l'aéroport de Slatina, en secteur britannique.

Le 25 juin, le général Ivachov, responsable des opérations internationales au ministère de la défense, avait interprété de manière souple l'accord d'Helsinki. *« La position de la Russie ne sera pas statique, cela nous donnera la possibilité d'étendre notre zone de responsabilité et de changer la géographie de nos zones »,* expliquait-il. Le général ajoutait qu'il n'excluait pas que les troupes russes s'installent pour partie dans le secteur italien : *« Selon les circonstances, une zone géographique peut changer »,* assurait-il.

Après l'arrivée surprise de soldats russes sur l'aéroport de Pristina, opération décidée par l'état-major à Moscou avec la collaboration du régime de Belgrade, les responsables de l'OTAN demeurent méfiants. Le quotidien russe *Moskovski Komsomolets,* citant des sources au ministère de la défense, a ainsi expliqué, vendredi, que la prise de l'aéroport n'était que la première étape d'un plan qui aurait permis, par pont aérien, de déployer rapidement 4 000 hommes et de créer *de facto* un secteur russe le long de la frontière serbe. Le quotidien ajoute que de hauts responsables militaires sont aujourd'hui fort mécontents de voir les unités russes éparpillées dans différents secteurs contrôlés par l'OTAN.

François Bonnet

Les limites de la participation française à « Force alliée »

LA NON-PARTICIPATION de la France à l'Organisation militaire intégrée de l'Alliance atlantique ne l'aura pas empêchée de tenir plus que son rang dans le dispositif *« Force alliée »* déployé au-dessus des Balkans et de s'insérer sans difficultés dans une coalition *ad hoc.* Mais pour autant, la guerre aérienne, menée pour la libération du Kosovo, a mis en lumière certaines limitations, voire des déficiences dans les capacités de la France en matière d'équipement de ses forces armées.

Tel est le diagnostic que portent, après onze semaines de bombardements de l'OTAN en ex-Yougoslavie, deux parlementaires, Xavier de Villepin, sénateur (Union centriste) représentant les Français de l'étranger, et Jean-Michel Boucheron, député (PS) d'Ille-et-Vilaine, dans deux analyses d'une soixantaine de pages chacune, qu'ils ont rendues publiques, lundi 5 juillet, au nom de la commission de la défense et des affaires étrangères du Sénat et de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

MODERNISATION INSUFFISANTE

Sur le plan des opérations, la France, constate le sénateur, s'est insérée sans difficultés dans le dispositif de l'OTAN en se faisant l'avocat de *« la primauté du politique »* vis-à-vis de la hiérarchie militaire, en matière de règles d'engagement de la force. Pour la première fois, ajoute le député, une coalition militaire est intervenue à l'intérieur d'un pays au nom de principes humanitaires et c'est *« une révolution politique »* au sein de l'OTAN face à *« une vieille ONU »* qui n'a pas su anticiper sur la mutation imposée par la gestion de crises.

Les deux parlementaires, s'ils notent la position propre à la France qui aura apporté la deuxième contribution aérienne loin derrière les Etats-Unis mais devant celle des autres Européens, n'en considèrent pas moins qu'il reste encore beaucoup à faire pour édifier une défense commune du Vieux Continent à partir, estime M. de Villepin, d'*« outils décisionnels efficaces et de moyens militaires crédibles »,* suffisants en tout cas pour agir avec l'OTAN ou hors de l'organisation atlantique.

La singularité de la position française en Europe – quelque 11 % des missions lui ont été attribuées par l'OTAN, contre 5,3 % à l'Italie, 4,8 % au Royaume-Uni et 2,1 % à l'Allemagne – a fait néanmoins apparaître *« des insuffisances dans la modernisation »* des équipements militaires de la France qui, selon M. Boucheron, peuvent être mises au passif d'une hiérarchisation discutable dans les priorités de défense ou d'une succession d'abattements budgétaires, mal venus, depuis des années.

C'est le cas, en particulier, de l'absence, dans la panoplie française, de capacités anti-radar efficaces, d'armements précis tirés à distance de sécurité et par tous les temps, de stocks de munitions suffisants (il a fallu acheter des bombes MK 82 de 250 kilogrammes aux Etats-Unis en cours de campagne), d'avions de ravitaillement en vol en nombre satisfaisant ou de moyens de renseignement à la hauteur, même si la France a été la seule des puissances européennes à aligner une gamme complète (satellites, avions-espions, hélicoptères et engins automatiques) pour l'observation, la surveillance et pour la reconnaissance du théâtre des opérations.

Sur un autre plan, celui de la gestion des effectifs engagés, la suite de *« Force alliée »,* c'est-à-dire le déploiement en cours d'une force internationale de sécurité (KFOR), a démontré que la professionnalisation des armées, engagée en 1997 jusqu'en 2002, aura été un bon choix mais que, en 1999, au milieu du gué, cet objectif comporte bien des écueils.

« A mi-parcours de sa professionnalisation, l'armée de terre est dans une situation délicate », écrit M. de Villepin. Il lui a été demandé de pouvoir « projeter », sans grand préavis, hors de la métropole, entre 17 000 et 20 000 professionnels aujourd'hui et 25 000 en 2002. D'ores et déjà, constate le sénateur, *« l'armée de terre, avec 21 000 soldats de métier hors métropole* [8 000 au Kosovo, 3 000 en Bosnie, 1 000 en Albanie et 9 000 dans les DOM-TOM et en Afrique]*, a dépassé la limite de ses capacités de projection au stade actuel de sa professionnalisation ».* Ce qui signifie que tout engagement supplémentaire posera des problèmes de relève, nécessitera de réaménager le dispositif permanent outre-mer et aura *« des effets préjudiciables »* sur l'entraînement des forces.

Il reste à régler les dépenses occasionnées par l'action de la France depuis la mise en place, en décembre 1998, de la force d'extraction, censée protéger les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et dont elle a eu la responsabilité, et le 10 juin, date de l'arrêt des raids de l'OTAN sur l'ex-Yougoslavie.

LE MONTANT DE L'ADDITION

Il s'agit de ce que les experts appellent des *« surcoûts »,* une évaluation par rapport aux coûts entraînés par l'activité régulière des forces si elles étaient demeurées en France. L'addition se monte, selon M. Boucheron, à 1,011 milliard de francs (soit 496 millions pour l'armée de l'air, 348 pour la marine et 167 millions pour l'armée de terre) et à 63 millions de francs pour l'assistance humanitaire des armées françaises auprès des familles de réfugiés kosovars en Albanie et en Macédoine.

Ces dépenses seront nettement plus lourdes fin 1999 quand il faudra comptabiliser celles de la brigade française au sein de la KFOR. Elles devraient dépasser les 2,5 milliards de francs. On sera probablement loin des surcoûts de la guerre du Golfe, en 1990-1991, qui ont été estimés à 6,6 milliards de francs pour une efficacité moindre sur le terrain.

Jacques Isnard

Cinq drones français ont disparu au Kosovo

Sur les treize engins de reconnaissance (drones) engagés par la France, cinq ont été perdus ou abattus en vol : deux CL-289 Piver, voués au renseignement dans la profondeur du territoire adverse, et trois Crécerelle, à usage plus tactique, à proximité de la ligne des contacts. Selon le sénateur (Union centriste) Xavier de Villepin, les drones sont fragiles et vulnérables, en raison de leur navigation à basse altitude, qui peut en faire des cibles à la portée d'une simple mitrailleuse au sol, ou en raison de la nature du terrain qu'ils survolent et qui exige une programmation très précise. Le coût d'un drone évolue entre 5 et 15 millions de francs (entre 762 000 € et 2,28 millions d'euros), en fonction de ses caractéristiques. Selon des informations de source française, l'OTAN aurait perdu au total vingt et un drones dans les mêmes circonstances.

LE MONDE diplomatique
JUILLET 1999

RECONSTRUIRE LES BALKANS

Le protectorat, instrument de domination
par **Andreja Zivcovic**
Européaniser l'« autre Europe »
par **Marie-Janine Calic**
Seuls, les Etats-Unis...
par **Antoine Sanguinetti**
La Bosnie, otage du conflit
par **Thomas Hofnung**

■ **GUYANE :** La justice en question, par **Jean Lévy.**
■ **ROYAUME-UNI :** Autogestion dans une mine du pays de Galles, par **Brigitte Pätzold.** – Blackpool, temple du tourisme populaire, par **Natacha Henry.**
■ **CAMEROUN :** La crise qui tue, par **Gilles Séraphin.** – La descente aux enfers des intellectuels, par **Thierry Michalon.**
■ **HISTOIRE :** Les armes biologiques de la guerre de Corée, par **Stephen Endicott** et **Edward Hagerman.**
■ **BIODIVERSITÉ :** L'écosystème menacé par la technoéconomie, par **Jean-Paul Maréchal.**
■ **RELIGIONS :** La foi baha'ie, un humanisme contre les fanatismes, par **William S. Hatcher.**
■ **SCIENCE-FICTION :** Les mondes perdus de l'anticipation française, par **Serge Lehman.** – Quand « La Guerre des étoiles » devient réalité, par **Norman Spinrad.**

En vente chez votre marchand de journaux - 24 F - 3,66 €

LeMonde Job: WMQ0607--0005-0 WAS LMQ0607-5 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 11:25 S.: 111,06-Cmp.:05,14, Base : LMQPAG 09Fap:100 N°:0415 Lcp:700 CMYK

La parade des orangistes de Portadown n'a pas fait couler le sang en Irlande du Nord

Tony Blair appelle à saisir une « opportunité historique »

Moins de 200 protestants se tenaient aux abords de l'église catholique de Drumcree, lundi 5 juillet, au lendemain d'une manifestation au cours de laquelle plus de 15 000 personnes ont défilé dans le calme sous la bannière de l'ordre d'Orange. Les violences intercommunautaires redoutées n'ont pas eu lieu, dimanche, le cortège de la loge protestante s'étant dispersé à l'appel de ses responsables de Portadown.

PORTADOWN
de notre envoyé spécial

L'affichette placardée face au célèbre temple protestant de Drumcree ne laisse aucun doute sur l'état d'esprit du lieu : *« Opposez-vous à vos curés pervers, pas à nos parades ! »*, lance-t-elle aux « papistes » qui passeraient là. Midi tapante, dimanche 4 juillet, sur le site le plus emblématique de l'affrontement perpétuel entre catholiques et protestants en Irlande du Nord : ce matin, dans le *Sunday Times,* Tony Blair a appelé les fidèles de l'Ancien Testament à ne pas laisser filer *« l'opportunité historique »* – qui a émergé la semaine dernière de soixante-dix heures d'intenses négociations – de mettre un terme définitif à trente années de violences. Le premier ministre britannique souligne combien l'*« engagement sans précédent »* du Sinn Fein républicain d'obtenir rapidement le désarmement complet de sa branche armée (l'IRA), à condition qu'on laisse ses élus entrer au gouvernement local, vaut la peine d'être testé.

TERGIVERSATIONS

« Au pire, insiste M. Blair, *si les républicains ne tenaient pas leur promesse, nous reviendrions automatiquement à la situation présente puisque le gouvernement autonome serait dissous. »* Qu'avez-vous donc à perdre sinon l'interminable bataille de propagande qui sévit depuis des siècles entre les deux communautés ?, interroge le premier ministre.

Une seule chose est sûre : tandis que David Trimble, le chef des unionistes, hésite et tergiverse – il a jusqu'au 15 juillet pour se décider –, ce n'est pas de Portadown que viendra le feu vert espéré. Ici, entre l'immense majorité protestante et la minorité catholique, c'est la haine. Une haine confuse, difficilement explicable et totalement irrationnelle comme souvent, mais d'autant plus solide. Autre affichette placardée, celle-ci, sur la haute muraille d'acier plantée au bas de la rue par les forces de l'ordre pour séparer les deux communautés : *« Nous ne nous rendrons jamais à l'Antéchrist de Rome. »* Le tout sur une photo de l'intéressé, autrement dit Jean Paul II, chef universel des « papistes » de la planète.

Etrange cérémonie que celle de cette communauté protestante, très chrétienne, majoritaire à 60 % dans la province, et qui se sent néanmoins *« persécutée et menacée »* par une minorité elle-même traitée, durant des siècles, comme une tribu de second ordre. Etranges personnages que ces marcheurs en chapeau melon, costume sombre, parapluie et étole orange de rigueur, qui paraissent figés dans un autre âge, un autre combat, et à qui chacun reconnaît cependant, à titre individuel, une grande décence, une vraie bonne foi et une profonde croyance en un monde meilleur. Les voilà donc qui défilent pour la 192e fois depuis 1807 entre le gros bourg de Portadown et le faubourg de Drumcree, ces « orangistes » si décriés ! Ils sont quelques milliers et dans ce lieu champêtre, ensoleillé par intermittence, l'atmosphère qu'ils répandent aujourd'hui est plutôt bon enfant. *« Pas de violence ! »*, tel est le mot d'ordre qui sera respecté.

« NOS DROITS ANCESTRAUX »

Familles endimanchées, enfants rieurs, sandwiches, boîtes de bière, tambourins, accordéons : n'était l'impressionnant déploiement de 1 700 soldats et policiers en armes qui campent là-bas sur la colline, de l'autre côté de la tranchée inondée et des kilomètres de barbelés préalablement déroulés sur la verdure, on se demanderait où est le problème. Réponse : sur les deux kilomètres de champs qui séparent Portadown de Drumcree s'élève, depuis quelques années, un petit quartier catholique situé de part et d'autre de la Garvaghy Road. Et pour la seconde fois en deux siècles, cette année comme en 1998, les fidèles du temple se sont vu interdire par les autorités, et à la demande des résidants du lieu, d'y parader. Trop d'incidents violents s'y sont produits. En 1998, par représailles contre l'interdiction de manifester, une maison catholique avait été incendiée dans une localité voisine : trois enfants avaient trouvé la mort. Le choc avait été immense. Mais les « orangistes » du cru ne veulent pas en démordre : *« Nous interdire de passer, c'est une nouvelle atteinte à nos droits ancestraux ! »*, s'indignent-ils.

Qui sont ces gens ? Tout le monde et personne, une espèce de confrérie culturelle et sociale réservée aux réformés très croyants, qui regrouperait autour de 100 000 fidèles répartis en 140 loges à travers toute l'île d'Irlande. Ni ange ni démon, la tribu « orangiste » se caractérise par une identité protestante si puissante que ses membres tiennent toujours à marcher et marcher encore chaque année au son des tambours pour célébrer la victoire d'un certain Guillaume d'Orange sur les « papistes » locaux. C'était à la fin du XVIIe siècle. A l'orée du troisième millénaire, qu'on se le dise, la tolérance religieuse n'est pas encore tout à fait à l'ordre du jour en Irlande du Nord...

Patrice Claude

Un nouveau ministre à l'Ulster pourrait être nommé

Tony Blair pourrait prochainement remanier son gouvernement pour changer son ministre à l'Irlande du Nord, Mo Mowlam. Celle-ci a confirmé, dimanche 4 juin sur la chaîne Sky News, que le premier ministre britannique avait évoqué avec elle son éventuel transfert à un autre poste lors des pourparlers de Belfast. Très impliquée dans le processus de paix, Mme Mowlam est extrêmement populaire en Grande-Bretagne. Mais le camp protestant de David Trimble l'a vivement critiquée ces dernières semaines, faisant savoir à M. Blair que son maintien ne favorisait pas le déblocage des négociations. Les deux parties ont jusqu'au 15 juillet pour dire s'ils acceptent le compromis proposé par Londres de manière à permettre la formation d'un gouvernement d'union de la province. Selon plusieurs journaux, M. Blair souhaiterait donner à Mme Mowlam le portefeuille de la santé, dont le titulaire, Frank Dobson, représenterait le Labour aux élections pour la mairie de Londres en 2000. – *(AFP.)*

Un mort et vingt-quatre blessés dans un attentat à la bombe en Turquie

ISTANBUL. Une personne a été tuée et 24 autres blessées, dont cinq grièvement, dans l'explosion d'une bombe déposée dans une poubelle d'un parc, dimanche soir 4 juillet, à Istanbul, a rapporté la chaîne de télévision NTV. L'explosion a eu lieu dans un quartier d'Avcilar, dans la partie européenne de la ville. Aucune revendication n'a été faite. Cet attentat survient cinq jours après la condamnation à la peine capitale du chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste), Abdullah Öcalan. Celui-ci, selon le quotidien populaire *Sabah*, a ordonné à ses militants armés de ne pas mener d'actes de violence qui pourraient inciter les autorités turques à exécuter la peine capitale prononcée contre lui : *« Adoptez une approche pacifique sinon ce serait mauvais pour moi »*, aurait dit M. Öcalan. L'appel du chef rebelle kurde a été transmis aux dirigeants du PKK par l'intermédiaire des personnes qui lui avaient rendu visite, plusieurs jours avant l'annonce du verdict, dans la prison de l'île d'Imrali. M. Öcalan estime que la peine de mort prononcée contre lui ne sera pas exécutée, arguant que *« si la Turquie avait souhaité le tuer, elle l'aurait déjà fait »*. – *(AFP.)*

Suicide de l'auteur présumé d'une série de crimes racistes aux Etats-Unis

SALEM (Illinois). Un militant d'une organisation raciste, Benjamin Daniel Smith, s'est donné la mort lors de son arrestation, dans la nuit du dimanche 4 au lundi 5 juillet. La police l'avait identifié comme l'auteur d'une série d'agressions racistes commises dans l'Illinois et l'Indiana pendant le week-end de la fête nationale des Etats-Unis. Après avoir tué l'ancien entraîneur noir de l'équipe universitaire de basket-ball de Chicago, il avait ouvert le feu sur un groupe de juifs orthodoxes, blessant six d'entre eux. Il avait également tiré sur un couple d'origine asiatique ainsi que sur les fidèles d'une église coréenne, dont l'un a été tué. Benjamin Daniel Smith, vingt et un ans, était connu des organisations antiracistes de Chicago comme membre de l'Eglise mondiale du créateur, une secte basée à Bloomington (Indiana) qui diffusait des textes racistes et antisémites. – *(AFP, AP.)*

Vent de révolte en Allemagne contre Martin Bangemann

BERLIN. L'Allemagne, dont les milieux politiques avaient été à la pointe du combat au début de l'année pour dénoncer les comportements jugés indélicats de plusieurs commissaires européens parmi lesquels Edith Cresson, est rattrapée par l'affaire de son commissaire Martin Bangemann (*Le Monde* du 2 juillet). Recruté par le groupe espagnol Telefonica contre toute règle de déontologie, celui-ci a été mis en *« congé de fonction »* par la Commission. Il est l'objet, outre-Rhin, de violentes critiques. Le FDP (Parti libéral-démocrate), dont il a été président de 1984 à 1988, envisage son exclusion. Le ministre de la défense Rudolf Scharping, président du Parti des socialistes européens, ainsi que la présidente des Verts, Antje Radcke, ont jugé qu'il fallait supprimer à M. Bangemann sa pension de commissaire. – *(AFP.)*

(Publicité)

COLLECTIF DES ORGANISATIONS POUR LA LIBERATION DES 13 OTAGES JUIFS IRANIENS

- CONSISTOIRE CENTRAL DE FRANCE
- FEDERATION SEFARADE MONDIALE
- CONSISTOIRE ISRAELITE DE PARIS
- MOUVEMENT SIONA
- ASI France

IRAN : 13 JUIFS INNOCENTS RISQUENT D'ETRE PENDUS. *IL FAUT LES SAUVER*

Treize juifs iraniens exerçant dans leur communauté des fonctions très modestes : petits employés, rabbin, gardien de cimetière, parmi eux un jeune homme de 16 ans, ont été arrêtés et accusés d'espionnage, ce qui a été démenti de la manière la plus catégorique par les autorités israéliennes.

Alors que les droits de l'Homme ont fêté leur cinquantenaire,

Nous, citoyens français, ne pouvons accepter en silence le drame d'hommes vivant en Iran, menacés de mort, pour le seul crime d'être juifs.

An nom des valeurs de la République et des Droits de l'Homme, nous lançons un appel à Monsieur le Président de la République, à Monsieur le Premier Ministre, à nos hommes politiques, à tous ceux, épris de justice et de liberté, pour qu'ils interviennent auprès des autorités iraniennes, afin que ces innocents soient libérés immédiatement.

Nous mettons en garde le gouvernement iranien contre tout simulacre de procès qui porterait atteinte à l'intégrité physique des ces malheureux.

L'indifférence a déjà sacrifié six millions de juifs.

Plus jamais ça !

LIBERTE IMMEDIATE POUR

- FARZAD KASHI
- FARAMARZ KASHI DANI
- TEFILIN DANI
- TEFILIN OMID
- YAKOV ASHER ZAD
- LEVI-HAIM FARHAD
- RAMIN NEMATI
- DAVID BALAZADE
- NEJAT BEROOTHIM
- SHAHROKH PAKNAHAD
- RAMIN FARZAN
- NASSER LEVY HAIM
- FARAD SELE

17-19 rue Saint-Georges - 75009 PARIS - Tél. : 01.40.82.26.33

LeMonde Job: WMQ0607--0006-0 WAS LMQ0607-6 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 11:00 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0263 Lcp:700 CMYK

COHABITATION Le président de la République et le premier ministre effectuaient en province, lundi 5 juillet, leur premier déplacement public depuis les élections européennes du 13 juin, à quelques jours du traditionnel rendez-vous du 14 juillet. Lionel Jospin a choisi de se rendre à Lille, la ville de Pierre Mauroy et de Martine Aubry, pour réaffirmer que la lutte contre le chômage est la *« première priorité »* de son gouvernement. ● JACQUES CHIRAC, pour sa part, se déplaçait à Bordeaux. Aux côtés d'Alain Juppé, maire de la ville, et de François Bayrou, élu d'Aquitaine et président de l'UDF, le président de la République devait tenter de redonner des motifs d'espoir à une opposition affaiblie par le scrutin du 13 juin. ● ALAIN JUPPÉ a exprimé le souhait, lundi, que la procédure judiciaire dans laquelle il est mis en examen aboutisse avant les élections municipales de 2001.

M. Chirac et M. Jospin vont chercher un second souffle en province

Le premier ministre se rendait à Lille, lundi 5 juillet, pour promouvoir la politique de l'emploi de son gouvernement. Parallèlement, le président de la République se déplaçait à Bordeaux, avec le souci de rassembler une droite déchirée après les élections européennes

LA COÏNCIDENCE peut faire sourire : ce même lundi 5 juillet, Jacques Chirac et Lionel Jospin se retrouvent en province – l'un à Bordeaux, l'autre à Lille –, pour leur première sortie publique hexagonale depuis l'élection européenne du 13 juin. Mais le résultat de ce scrutin, précisément, qui place le président de la République et le premier ministre dans des situations politiques très différentes, donne à chacun de ces déplacements sa tonalité singulière. En allant à la rencontre d'Alain Juppé, maire de Bordeaux, M. Chirac montre d'abord son souci de participer à la reconstruction d'une opposition délabrée (*lire ci-dessous).* En choisissant Lille, ville de l'ancien premier ministre Pierre Mauroy, mais aussi de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, également première adjointe de la cité, M. Jospin, plutôt conforté par les urnes du 13 juin, souhaite, lui, anticiper sur la rentrée de septembre.

La signature, ce lundi, dans la capitale du Nord, de la convention créant le deux cent millième emploi-jeune sert de justification au déplacement du premier ministre. Ce programme-phare du gouvernement, lancé dès l'automne 1997, prévoit la création de 350 000 emplois dans le secteur public pendant les cinq ans de la législature. Les deux tiers des 200 000 postes déjà créés l'ont été dans l'éducation nationale et la police. Les emplois de l'environnement, où l'on se qualifie d'*« ambassadeurs du tri »* ou *« agent d'entretien des berges »*, ceux du tourisme, ou du secteur social, complètent le tableau. Pour le tiers restant, plus de quarante mille associations, établissements publics et collectivités locales se sont mobilisés.

Ouverts aux moins de 26 ans et financés à hauteur de 80 % du SMIC par l'Etat, soit 93 843 francs par an, ces emplois souffrent d'une double critique. Beaucoup de ceux qui en bénéficient jugent eux-mêmes que la formation qu'ils reçoivent est insuffisante. D'où la montée de l'incertitude quant à l'issue de leur contrat, censé durer cinq ans. *« Pour la majorité de ces jeunes,* note une étude des services de l'emploi, réalisée au mois de juin, *la pérennisation* [de ces postes] *est un objectif, même si cette question est encore prématurée. »* Sans attendre, pourtant, de nombreux responsables, sur le terrain, évoquent déjà les difficultés liées à cette échéance. *« Quel est l'élu local qui pourra dire, dans cinq ans, à un jeune qui a rempli sa mission : c'est fini ? »*, s'est, par exemple, exclamé Paolo Toeschi, maire socialiste d'Arles, lors de la réunion, dans sa ville, le 26 juin, de mille emplois-jeunes.

BON DE SORTIE

Voilà le genre de sentiment négatif auquel veut répondre par avance M. Jospin, qui devait saluer, dans la métropole lilloise, *« la qualité des projets, l'exigence dans l'identification des besoins, la définition des qualifications nécessaires, l'accompagnement des jeunes »*. Une manière, pour le premier ministre, de dire sa confiance dans le dispositif.

Le souci de défendre la seconde loi sur les trente-cinq heures constitue l'autre motivation du déplacement de M. Jospin. L'économie générale de l'avant-projet de loi (*Le Monde* du 26 juin) a suscité de nombreuses critiques de la part des chefs d'entreprise, mais aussi des alliés de la gauche « plurielle », qui ont regretté, eux, la « période d'adaptation » d'un an durant laquelle les heures supplémentaires seront faiblement taxées. Prise dans cet étau, Mme Aubry a souhaité recevoir l'appui du premier ministre dans sa démarche. Tâche dont s'acquitte, ce lundi, M. Jospin. Se félicitant des *« huit mille accords »* déjà signés, qui *« créent ou sauvegardent près de quatre-vingt-six mille emplois »*, celui-ci a jugé que les négociations découlant de la première loi *« définissent un équilibre satisfaisant entre les besoins de l'entreprise, ceux des salariés et la création d'emplois »*. D'où *« une seconde loi* (...) *qui encouragera le développement de la négociation à une échelle beaucoup plus large encore »*. Des propos qui réconforteront sans doute la ministre de l'emploi et de la solidarité, qui s'estime, du fait même de son engagement dans cette réforme, victime d'une campagne de dénigrement. M. Jospin avait prévu d'y faire un écho indirect, se disant *« fier d'avoir à mes côtés, dans le gouvernement,* [Mme Aubry], *dont je veux saluer le courage, l'énergie, la force de conviction »*.

Plus accessoirement, ce voyage nordiste consacre la ministre comme candidate à la mairie de Lille, en juin 2001 *(lire ci-dessous).* En officialisant une situation déjà connue, M. Jospin trace aussi les contours de l'équipe gouvernementale qui l'accompagnera dans la seconde partie de sa longue cohabitation. Contraint de gérer les ambitions municipales de plusieurs de ses ministres, il sera dans l'obligation d'en accepter certaines et d'en refuser d'autres. En ce début juillet, Mme Aubry vient, elle, de recevoir ce qui ressemble fort à un bon de sortie gouvernemental.

Jean-Michel Aphatie et Isabelle Mandraud

Témoignage sur les années trotskistes du premier ministre

POUR la deuxième fois en un mois, un ancien militant de l'Organisation communiste internationaliste (OCI, trotskiste, devenue aujourd'hui le Parti des travailleurs) affirme que Lionel Jospin était membre de cette organisation au début des années 70, au moment où il a adhéré au Parti socialiste. Le 8 juin, dans *Libération*, Jacques Kirsner – qui fut, dans les années 70, le principal collaborateur de Pierre Boussel-Lambert, leader de l'OCI – expliquait que, *« avec Lionel Jospin, nous avons durant de très longues années milité, partagé les mêmes convictions, révolutionnaires, socialistes et démocratiques »* (*Le Monde* du 9 juin).

Le Journal du dimanche (du 4 juillet) apporte, à son tour, le témoignage précis de Patrick Dierich, réitéré lors d'un entretien, dimanche soir, au journal de France 2. Ingénieur de recherche à l'Observatoire de Meudon, militant de l'OCI depuis 1968 et jusqu'en 1987, M. Dierich est catégorique : *« J'ai rencontré Lionel Jospin au cours de l'année 1971, vraisemblablement vers l'automne, sur une période qui a été assez courte. Je venais d'être embauché dans la fonction publique, à l'Observatoire de Paris, j'ai donc été affecté à la cellule des "clandestins", où j'ai rencontré Lionel Jospin, plutôt le "camarade Michel". Il était, lui, à ce moment-là, le responsable d'une structure, le "rayon", qui était au-dessus des cellules. Il était responsable d'une quinzaine de militants. On se voyait deux fois par semaine. »* Il ajoute : *« La certitude que j'ai, c'est qu'il a été à l'OCI avec moi, qu'il a payé ses cotisations, 10 % de son salaire net, comme tout le monde. Et il l'a fait en ma présence. »*

Interrogé sur les déclarations de M. Jospin selon lesquelles il y a toujours eu confusion entre lui et son frère Olivier, effectivement militant puis responsable de l'OCI jusqu'à la fin des années 80, M. Dierich est formel : *« Il n'y a aucune confusion possible car ils ne se ressemblent pas du tout. »* Quant au point de savoir pendant combien de temps M. Jospin serait resté membre de l'OCI après avoir adhéré au PS (fin 1971), il admet devoir se contenter de *« conjectures »* : *« Lionel Jospin a changé peu à peu d'opinion. Le rapprochement avec la social-démocratie était un courant qui existait dans l'OCI. Vraisemblablement fin 1979 ou au début des années 80, il a pensé qu'il valait mieux rejoindre le PS. »*

Première sortie du chef de l'Etat après l'échec des européennes

LA COHABITATION devait offrir, lundi 5 juillet, un étrange chassé-croisé d'images. Pendant que Lionel Jospin accompagne, à Lille, sa ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, Jacques Chirac s'affiche, à Bordeaux, avec son ancien premier ministre, Alain Juppé. Tandem contre tandem ? Pas tout à fait. A l'occasion du traditionnel déjeuner républicain offert à la préfecture en l'honneur du chef de l'Etat, M. Chirac retrouvera également François Bayrou, le président de l'UDF, convié par l'Elysée en sa qualité de parlementaire de la région Aquitaine.

Pendant que M. Jospin défendra le bilan de son dispositif emplois-jeunes, M. Chirac visitera le studio d'enregistrement de la Rock School Barbey et participera à une table ronde sur l'*« insertion par le développement personnel »*. Dans la soirée, le programme officiel de la présidence de la République précise que le chef de l'Etat partagera son dîner avec les Girondins de Bordeaux, en présence de *« jeunes sportifs des associations de quartier »*. Jeunes contre jeunes. Image contre image. La cohabitation, a dit Philippe Séguin, le 27 juin, sur TF 1, *« c'est un mot compliqué qu'on donne à une campagne présidentielle qui commence avec cinq ans d'avance »*.

Envisagé de longue date par l'Elysée, ce déplacement en Gironde prend un relief particulier, à trois semaines d'un scrutin européen qui a violemment secoué le RPR et qui n'épargne pas le chef de l'Etat. Les sondages réalisés depuis témoignent tous d'une baisse sensible de sa popularité (de 5 points en moyenne pour les six instituts de sondage), tandis que les bonnes opinions en faveur du premier ministre devancent, de nouveau, celles dont bénéficie M. Chirac, selon la Sofres, BVA, Ipsos et Louis-Harris.

Le président de la République, qui était pressé par de nombreux dirigeants de la droite de s'exprimer, s'est refusé jusqu'à maintenant à tout commentaire sur les leçons du 13 juin. Il reste que le choix de Bordeaux lui permet de renouveler publiquement son amitié à M. Juppé dans une période sensible pour lui. L'ancien premier ministre, qui a claqué la porte du conseil politique du mouvement gaulliste, mercredi 16 juin, en dénonçant le *« climat de suspicion et de rivalité »* qui régnerait dans les rangs du RPR, vient par ailleurs de voir validée par la Cour de cassation la procédure judiciaire engagée contre lui dans l'affaire des emplois fictifs de la Ville de Paris.

Pour M. Chirac, ce voyage de deux jours est aussi l'occasion de se montrer serein dans l'exercice d'une fonction présidentielle – décrié par plusieurs responsables de la droite, M. Séguin en tête – qui le montrera non seulement aux côtés des jeunes rockers, mais aussi des enfants malades du CHU de Bordeaux ou des chercheurs du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), avant de participer à un *« déjeuner populaire »* festif, à Saint-Emilion. En attendant le rendez-vous traditionnellement offensif de la cohabitation, le 14 juillet.

Pascale Robert-Diard

Intégrez une MSTCF
Concours par QCM
jeudi 2 septembre 1999
IGEFI
École IGEFI
Sophie Behar
01 44 40 02 57

Alain Juppé veut réussir à Bordeaux pour oublier Paris

BORDEAUX
de notre correspondante

En fin d'après-midi, vendredi 2 juillet à Bordeaux, s'ouvrait le premier Grand Prix de pétanque de la ville. Alain Juppé, le maire RPR, était venu saluer les compétiteurs. On l'a même vu, détendu, jouer avec Gilles Savary, son adversaire socialiste au conseil municipal. Deux semaines plus tôt, il s'était fait introniser dans la Confrérie de la morue et avait mangé sur les quais avec les Bordelais (*Le Monde* du 22 juin). Le soir de la Fête de la musique, il s'était promené dans les rues de Bordeaux, avec sa femme et sa fille, Charline.

Depuis deux ans – l'échec de la dissolution et son départ contraint de l'hôtel Matignon et de la présidence du RPR –, M. Juppé a donc pris ses marques. Les Bordelais rencontrent leur maire un peu partout dans la ville. Il est toujours aussi *« timide, minutieux et persévérant »*, comme il s'est, un jour, qualifié lui-même. Ses adversaires politiques rajoutent *« autoritaire »*, *« démagogique »*, ou encore *« gestionnaire mais pas visionnaire »*.

« Bordeaux est une terre d'asile pour ministre déchu, assène M. Savary, chef de file de l'opposition socialiste à la mairie, récemment élu député européen. *Son dessein est de retourner aux affaires nationales mais, en attendant, il s'occupe de sa ville comme on cultive son jardin, de telle manière que personne ne vienne lui disputer sa citadelle. Il est revenu avec ostentation et fait une politique très populiste en prévision des prochaines municipales. »* Il est vrai qu'en juin 1995 M. Juppé, alors premier ministre, n'avait été élu que de justesse, avec 50,28 % des suffrages, malgré le soutien de Jacques Chaban-Delmas, l'appui des milieux économiques bordelais et le désir de changement des habitants.

Bien décidé à faire ses preuves, l'ancien premier ministre a donc relancé bon nombre de dossiers laissés en suspens : l'aménagement des deux rives, le tramway, le Palais des congrès, l'installation d'un complexe cinématographique. Prenant conscience de la valeur touristique de la ville, il a lancé le « plan lumière » pour les monuments, le ravalement des façades, l'embellissement des places, l'amélioration de la propreté, la rénovation des écoles.

GESTION « PAILLETTES »

A quoi s'ajoute l'installation sur la rive droite, encore en friche, de la plus grande zone franche urbaine de France : un multiplexe de 17 salles y sera inauguré en août, au risque de déséquilibrer les autres cinémas du centre-ville et de l'agglomération. Le maire a également fait le choix d'installer à Bordeaux-Lac un casino dont la concession revient au groupe hôtelier Accor, qui possède plus de 4 000 chambres sur le site. Enfin, la mairie organise de grandes fêtes populaires, ouvre les musées au public et organise, depuis neuf mois, un « dimanche sans voitures ». *« Bordeaux est en train de rattraper le retard des deux derniers mandats de Chaban, mais cette politique a un côté très paillettes, sans vision à long terme »,* dénonce Pierre Hurmic, opposant Vert à la mairie et conseiller régional, avant d'ajouter : *« Alain Juppé gère bien sa ville mais on est en droit de demander mieux qu'une gestion conservatrice. »*

Reste sa mise en examen dans l'affaire des emplois fictifs à la Mairie de Paris et l'éventuelle inéligibilité qui pourrait en résulter. Le sujet reste tabou à Bordeaux, sauf pour le maire. Tout en notant qu'il n'est *« pas maître du calendrier »*, M. Juppé a ainsi souhaité, lundi 5 juillet sur Europe 1, *« que les choses aillent vite »* et que la procédure dans laquelle il est mis en cause soit achevée avant les municipales de 2001. D'ici là, il entend bien consolider son fief.

Claudia Courtois

Martine Aubry, la dauphine, concourt en favorite pour la mairie de Lille

LILLE
de notre correspondante

Si la visite du premier ministre à Lille marque le soutien de Lionel Jospin à Martine Aubry, en sa qualité de ministre de l'emploi et de la solidarité, elle apparaît aussi comme un appui à la première adjointe de Lille, candidate déclarée à la succession de Pierre Mauroy. Le maire (PS) de Lille, à la tête de la ville depuis 1973, ayant laissé entendre qu'il céderait sa place pour ne plus se consacrer qu'à la commmunauté urbaine – qu'il préside depuis dix ans –, sa dauphine semble en position de favorite à deux ans des échéances municipales.

En 1995, l'arrivée de Mme Aubry dans la métropole nordiste n'avait pourtant pas provoqué l'enthousiasme général. A droite, on criait haut et fort au parachutage. Lors des élections législatives de 1997, où elle fut élue aisément, son principal opposant, Jacques Donnay, alors président (RPR) du conseil général du Nord, en avait fait son thème de campagne.

RANCŒURS INTESTINES

Au sein du PS, certains prétendants locaux à la succession de M. Mauroy n'avaient pas apprécié cette arrivée, comme Bernard Roman, député (PS) du Nord : son amendement à la loi Chevènement visant à l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel – une réforme finalement écartée, notamment au Sénat, par M. Mauroy – a ainsi pu être interprétée comme un geste d'hostilité au tandem Mauroy-Aubry. Mais du côté de la mairie de Lille, on assure qu'*« il n'en est rien, que ces rancœurs sont depuis longtemps complètement digérées »*. Officiellement, donc, la candidature de Mme Aubry fait l'unanimité dans les rangs socialistes.

Petit à petit, elle a réussi à s'ancrer dans le paysage lillois, même si son emploi du temps a été sérieusement bouleversé par ses fonctions gouvernementales : l'adjointe ne séjourne plus en moyenne que deux jours par semaine à Lille. Il n'empêche. Mme Aubry a acquis la réputation de ne pas négliger ses affaires lilloises. A chaque conférence de presse tenue à Lille, elle rappelle son attachement à la ville : *« Ce que je fais ici alimente ma réflexion nationale* (...) *; les difficultés et les attentes des Lillois rejoignent celles des Français. J'accorde donc une attention toute particulière à ce que les Lillois me disent* (...). *C'est à Lille que je peux mesurer le chemin parcouru, les avancées et surtout le chemin qu'il reste à faire. »*

A deux ans des échéances municipales, et dans un contexte où la droite nordiste, empêtrée dans ses divisions, aura, semble t-il, quelques difficultés à lui opposer un véritable rival, la prétendante à la mairie a donc plus d'une raison de se montrer confiante, même si elle ne dispose pas du capital de sympathie dont bénéficie M. Mauroy. Mais la donne électorale devrait être mofidiée en sa faveur avec la fusion engagée entre Lille et la commune voisine de Lomme. Très fortement ancrée à gauche, cette commune de 26 000 habitants pourrait favoriser la réélection d'un candidat socialiste à la mairie de Lille. La loi Chevènement a intégré un amendement facilitant les démarches de fusion. Dans les couloirs, les députés et les sénateurs l'appelaient l'*« amendement Aubry »*.

Nadia Lemaire

LeMonde Job: WMQ0607--0007-0 WAS LMQ0607-7 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 10:40 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0264 Lcp:700 CMYK

Le directeur de la CNAM présente son plan d'économie

Gilles Johanet devait soumettre aux administrateurs de la Caisse nationale d'assurance-maladie, lundi 5 juillet, un document comportant trente-cinq mesures. Ce dispositif sera ensuite transmis à Martine Aubry

Après trois mois de concertation, le plan d'économie de la Caisse nationale d'assurance-maladie, dessiné par son directeur général, Gilles Johanet, devait être remis, lundi 5 juillet, aux administrateurs de la caisse et être soumis à son conseil d'administration une semaine plus tard, le 12 juillet. Dans ses grandes lignes, le projet n'a pas été modifié : il vise à générer, à terme, 62 milliards de francs d'économies. Mais, au fil de la négociation entre les gestionnaires patronaux et syndicaux, le nombre des mesures s'est étoffé de vingt-deux à trente-cinq et certaines d'entre elles ont été amendées. Le dispositif sera, ultérieurement, transmis à la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, qui devra faire savoir si elle l'intègre, en tout ou en partie, dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour l'an 2000

LE PLAN 1999-2002 de l'assurance-maladie est enfin prêt. Après trois mois de concertation, il devait être remis, lundi 5 juillet, aux administrateurs de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), puis présenté au conseil d'administration le 12 juillet. La dernière mouture de ce document, sur lequel travaille depuis le début de l'année son directeur, Gilles Johanet, contient non plus vingt-deux mais trente-cinq mesures, regroupées en quatre grands chapitres : « Mesurer l'offre de soins », « Adapter l'offre de soins », « Définir le juste prix » et « Responsabiliser les acteurs ». L'ensemble doit permettre, à terme, d'économiser 62 milliards de francs (9,45 milliards d'euros), en année pleine, tout en améliorant la qualité du service médical rendu.

De toutes les branches de la « Sécu », l'assurance-maladie reste, en effet, la seule déficitaire : plus de 12 milliards de francs (1,83 milliard d'euros) prévus pour 1999 (*Le Monde* du 1er juin), contrariant ainsi la promesse du gouvernement de parvenir à l'équilibre. Agacée, la ministre de tutelle, Martine Aubry, avait pressé la CNAM de lui présenter ses propositions *« dans les délais »*, en juin...

Lundi, avec un petit peu de retard sur le calendrier, la CNAM devait faire le point, devant ses cadres, sur les trois mois de concertation engagée, notamment, avec les syndicats de médecins. Comme à l'accoutumée, le dialogue avec la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), la principale organisation des praticiens libéraux, a tourné court. La CSMF, jugeant *« inacceptables »* les solutions proposées, a préféré multiplier les contacts avec l'assureur privé AXA *(lire ci-dessous)*. Pour faire contrepoids, la CNAM devait présenter les résultats d'un sondage sur le système de soins vu par les assurés sociaux...

Les principales mesures proposées par M. Johanet sont connues – certification et conventionnement sélectif des médecins, responsabilisation des assurés, réforme du médicament et plan de restruturation des hôpitaux –, mais certaines d'entre elles ont été modifiées. Ainsi, la mise en œuvre d'un contrôle des connaissances des praticiens tous les sept ans (la certification) ne dépendrait plus de la CNAM mais *« des sociétés savantes »* ; un geste envers des professionnels très hérissés par cette mesure.

« RUSTINES »

Le principe du « médecin-référent » (le patient s'engage à consulter en priorité son généraliste et bénéficie en échange de la prise en charge du tiers-payant) serait étendu à d'autres catégories, comme les chirurgiens-dentistes. Sur les 37 000 spécialistes que compte cette profession, la CNAM souhaite, à terme, en trouver 15 000 à 20 000 pour entrer dans le système. Selon M. Johanet, il en coûterait quelque 5 milliards de francs à l'assurance-maladie mais cela permettrait d'agir sur *« un créneau en retard »*. Figurent également dans le plan des modalités nouvelles de remboursement pour l'optique, les soins palliatifs, ainsi que pour les TIPS (tarifs intermini stériels de prestations sanitaires), appareillage et prothèse.

Au sujet du médicament, poste où les économies ont été chiffrées à 8,5 milliards de francs, les remboursements se feraient sur la base d'un tarif de référence, par classe, tandis que les génériques se développeraient. Mais parallèlement, pour échapper à ce qu'il considère être des *« rustines »*, le président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), Bernard Mesuré, milite auprès de Matignon et du ministère de la solidarité pour un plan alternatif. *« Le problème n'est pas de baisser les prix, qui sont au niveau de ceux du Portugal »*, proteste M. Mesuré, qui estime à 60 milliards de francs les besoins de financements supplémentaires, en France, dans les dix prochaines années, pour faire face au progrès dans les maladies graves. Le SNIP propose de faire la chasse au gaspillage sur les antibiotiques, en améliorant les pratiques médicales. Il suggère également de revoir le conditionnement des médicaments pour coller au plus près des besoins des malades.

Le plan de la CNAM traite enfin des hôpitaux, en posant, ici aussi, le principe d'une évaluation confiée aux agences régionales d'hospitalisation (ARH). Mme Aubry ayant, à de multiples reprises, montré son irritation sur le sujet, la CNAM se limite à la médecine obstétrique et à la chirurgie. Le long et le moyen séjour, la psychiatrie ne sont pas abordés. Dans le souci de gommer l'aspect comptable et afin de mieux souligner l'aspect qualitatif des mesures envisagées, les économies générées dans ce secteur, 32 milliards de francs à terme, sont renvoyées en annexe.

L'ensemble du plan devrait faire l'objet d'un vote global lors de son prochain conseil d'administration, malgré l'opposition de plusieurs syndicats qui auraient souhaité un vote séparé sur les grands chapitres du document. Ensuite, il dépendra de Mme Aubry d'intégrer ces mesures dans le budget de l'an 2000 de la Sécurité sociale. Ou de les renvoyer à ses auteurs.

Isabelle Mandraud

Des médecins pactisent avec Axa pour moins dépendre de la « Sécu »

LE SYSTÈME DE SOINS vit, depuis quelques mois, des mutations encore modestes et imperceptibles pour les malades, mais lourdes de conséquences pour l'avenir. Projets et initiatives se bousculent, sur fond de déficit chronique (12,8 milliards de francs prévus en 1999), de malaise endémique des professionnels de santé et de concurrence feutrée entre la Sécurité sociale et les assureurs privés. Alors que la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) met la dernière main à son plan stratégique, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) a lancé une grosse pierre dans le jardin de la « Sécu » en annonçant l'expérimentation, avec Axa Assurances, à partir de septembre, d'un système qui dispensera le malade de payer ses consultations (*Le Monde* du 25 juin).

Après le rejet d'un projet de réseau de soins par le gouvernement, en 1997, le groupe de Claude Bébéar repasse à l'offensive. Il a mis au point un système de paiement différé des frais de santé, en collaboration avec la CSMF et le Syndicat des médecins libéraux (SML). Moyennant une cotisation annuelle de 180 francs par famille et l'ouverture d'un compte chez Axa Banque, les trois millions d'assurés santé du groupe n'auront plus à avancer le prix de la visite chez le médecin.

En fin de consultation, le praticien transmet à un serveur vocal le montant de sa consultation et le patient confirme la transaction, qui est, selon les promoteurs du projet *« sécurisée et confidentielle »*. Le malade adresse ses feuilles de soins à la « Sécu » et à sa mutuelle, qui versent leurs remboursements sur ce compte chez Axa. Le compte bancaire habituel du médecin est régulièrement crédité par Axa Banque. Le compte courant habituel du patient, lui, n'est débité le mois suivant que de la somme restant à sa charge après remboursement de la « Sécu » et de la mutuelle. Pour le médecin, l'abonnement sera de 240 francs par an – gratuit pendant deux ans pour ceux qui adhèrent pendant la période d'expérimentation –, et l'assureur prélèvera sur chaque acte une commission représentant 0,9 % des honoraires.

Le système sera lancé à Paris en septembre et ouvert à l'ensemble des patients des professionnels de santé, adhérents ou non d'Axa Santé. Il sera étendu à Marseille en novembre, puis généralisé dans le courant de l'année 2000. Avec ce nouveau service, Axa souhaite prendre des parts sur le marché de la complémentaire maladie. L'assureur, qui ne s'embarrasse pas de considérations idéologiques, veut développer une offre de services à ces clients. A plus long terme, Axa entend prouver qu'une compagnie privée peut être plus performante que la « Sécu » pour gérer le risque maladie. *« L'objectif des assureurs est d'offrir à leurs assurés l'accès à de meilleurs soins à des tarifs plus compétitifs »*, résume-t-on à la Fédération française des sociétés d'assurances.

INITIATIVES PRIVÉES

L'annonce de ce projet intervient au moment où la CNAM relance, avec le syndicat de généralistes MG-France, la formule du « médecin référent » comportant, elle aussi, un système de dispenses d'avance de frais. En passant un accord avec Axa, la CSMF et le SML signifient leur rejet de cet abonnement volontaire chez un omnipraticien, mais aussi leur refus du plan stratégique élaboré par le directeur de la CNAM, Gilles Johanet. Les syndicats médicaux pensent pouvoir échapper ainsi au contrôle des caisses sur leur activité.

Depuis quelques mois, les AGF, la CNP ou Axa développent des centres téléphoniques où des opérateurs entourés de professionnels de santé donnent des conseils (prévention, hygiène de vie, etc.) et orientent les assurés vers certains praticiens. Ils vont jusqu'à éplucher leurs devis (optique, dentisterie, prothèses), notamment pour les soins les plus coûteux. Les AGF estiment que ce système permet parfois de réduire la facture du malade d'environ 20 %, une proportion non négligeable de ces devis étant surévalués. Demain, ce sont les tarifs des médecins et des cliniques qu'ils examineront à la loupe, prélude à une négociation serrée sur les tarifs entre les compagnies d'assurances et les professionnels de santé.

En attendant, les innovations des compagnies privées n'ont pas échappé au directeur de la CNAM, qui sait que dans « assurance-maladie » il y a « assurance ». M. Johanet souhaite que les cent vingt-neuf caisses primaires mettent en place un service destiné à informer les assurés sur les prestations et les services de la « Sécu », leurs droits et leurs devoirs. Ce service téléphonique pourrait les aider à s'orienter dans un système de santé où l'offre est pléthorique. Et, peut-être, à devenir des « consommateurs » de soins plus avisés.

Jean-Michel Bezat

Bernard Kouchner quitte le secrétariat d'Etat à la santé, son équipe reste

NOMMÉ, vendredi 2 juillet, haut représentant de l'ONU pour le Kosovo, Bernard Kouchner demeure encore secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, et ce jusqu'au conseil des ministres qui officialisera son départ du gouvernement Jospin. Le premier ministre ayant fait savoir qu'il n'entendait pas, à court terme, procéder à son remplacement, l'équipe qu'avait constituée M. Kouchner restera en place sous l'autorité de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.

Durant les deux années où il aura occupé les fonctions de secrétaire d'Etat à la santé, puis, à compter de novembre 1998, à l'action sociale, M. Kouchner aura réussi, en dépit de la tutelle étroite et parfois étouffante exercée par Mme Aubry, à poursuivre et à compléter une vigoureuse action personnelle au service de la santé publique. Il aura ainsi pu amplifier une dynamique mise en œuvre au début des années 90 et qui s'était traduite, notamment, par la création d'agences spécialisées dans différents domaines, épidémiologiques, médicamenteux et thérapeutiques. Ces agences, dont la création était devenue indispensable compte tenu, notamment, du sous-équipement majeur des services du ministère de la santé, avaient récemment été restructurées au sein d'un nouveau dispositif créé par la loi Huriet de sécurité sanitaire. Le secrétaire d'Etat à la santé avait pu obtenir de placer plusieurs de ses proches aux postes essentiels de la nouvelle structure ainsi créée.

M. Kouchner aura également réussi, ces derniers mois, à faire un succès des improbables états généraux de la santé voulus par Lionel Jospin, ainsi, *in extremis,* qu'à jeter les bases d'une réforme des études médicales – une réforme, pourtant, dont le ministre de l'éducation nationale craint qu'elle ne se révèle une entreprise à haut risque politique. Au-delà de ces dossiers, celui que l'on présentait comme quelque peu isolé au sein du gouvernement aura su jouer de son charisme médiatique et de sa connaissance des principales questions sanitaires pour remporter un combat souvent tenu pour sans espoir : réunir, au sein d'un dispositif commun, la lutte contre l'ensemble des dépendances et des toxicomanies, que les produits en cause soient illicites ou non.

Auteur de formules imagées dont les définitions précises restent encore à trouver – l'*« ingérence sanitaire »* ou la *« démocratie sanitaire »*, par exemple –, le secrétaire d'Etat à la santé avait perçu, mieux que beaucoup de responsables politiques ou professionnels, la nécessité d'une harmonisation européenne des dispositifs d'une veille sanitaire étendue au champ de l'agroalimentaire. Tirant à titre personnel les leçons du drame du sang contaminé, il montrait aussi, ces derniers temps, une fâcheuse propension à transformer le *« principe de précaution »* en méthode de gouvernement dès lors que la responsabilité du politique aurait pu, ultérieurement, se trouver engagée. Ce fut notamment le cas avec sa décision de suspendre les campagnes de vaccination contre l'hépatite B en milieu scolaire. C'est aussi à ce titre que M. Kouchner, très pessimiste quant à l'avenir du métier de médecin, aura marqué son passage dans le paysage sanitaire de notre époque.

Jean-Yves Nau

MASTERS ESG
15 formations de 3ème cycle en alternance Ecole/Entreprise, pour titulaires Bac+4 et cadres
- Finances et Marchés des Capitaux
- Audit et Contrôle de Gestion
- Gestion des Ressources Humaines
- Assurances et Gestion des Patrimoines
- Fiscalité, Droit et Management
- Gestion des Entreprises
- Marketing et Publicité
- Commerce International
- Tourisme et Hôtellerie
- Management des Nlles Technologies
European MBA
American MBA
Middle-East MBA
Latin American MBA
Master of International Finance
Ecole Supérieure de Gestion
Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé
Reconnu par l'Etat
25 rue Saint-Ambroise - 75011 Paris
Tél. : 01 53 36 44 00
Fax : 01 43 55 73 74
web : www.esg.fr

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
Préparation SCIENCES PO.
- Session intensive d'été
(du 21 juillet au 25 août)
- Sessions :
- annuelle (octobre/juin)
- semestrielle
Taux de réussite confirmé
Tél. : 01 42 24 10 72

REUSSIR MEDECINE-PHARMA.
• Stage de pré-rentrée
• Encadrement scientifique annuel
Des taux de succès de 2 à 3 fois supérieurs à la moyenne des autres candidats.
IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
3615 IPESUP
Enseignement supérieur privé (2,23 F/min)

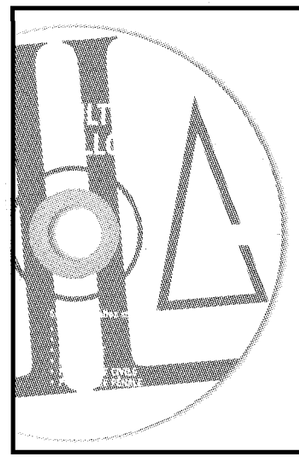
6 Codes en 15 grammes
Civil, Procédure civile
Pénal, Procédure pénale
Commerce, Travail,
http://www.dalloz.fr

François Bayrou se dit partisan d'une « fédération » de l'opposition

FRANÇOIS BAYROU a proposé, dimanche 4 juillet, au « Club de la Presse d'Europe 1 », la création d'une *« fédération »* des partis de l'opposition. Selon lui, l'UDF a une *« responsabilité particulière »* dans la mesure où elle est *« le pôle de stabilité et de développement de l'opposition »*.

Le président de l'UDF a jugé, d'autre part, que Jacques Chirac *« n'a pas à être »* le chef de l'opposition et que ceux qui le poussent dans ce sens lui font *« faire des erreurs »*. Il a révélé qu'au cours d'une conversation téléphonique le chef de l'Etat lui a dit être favorable à ce que *« toutes les mesures »* de la Charte sur les langues régionales ou minoritaires souscrites par la France soient *« reprises dans une loi »*. M. Bayrou a enfin estimé que, sur certains sujets comme les retraites, la majorité et l'opposition *« devraient travailler ensemble »*.

DÉPÊCHES

■ **PARIS : Laurent Dominati, secrétaire général de Démocratie libérale, a estimé**, dimanche 4 juillet, au « Forum RMC-*Le Figaro* », que *« l'ère du chiraquisme s'achève »* à Paris. Souhaitant *« une nouvelle donne à Paris »* aux élections municipales de 2001, il a estimé qu'elles ne pouvaient avoir lieu *« avec Jean Tiberi »*, ajoutant : *« Il faut quelqu'un qui n'ait pas été partie prenante des différents conflits passés au sein du RPR. »*

■ **Jacques Toubon (RPR), maire du 13e arrondissement de Paris, a assuré**, dimanche 4 juillet, au « Forum Radio J », que Jean Tiberi doit être considéré comme un simple *« candidat à la candidature »* pour les municipales de 2001 à Paris. Si *« la situation de la majorité municipale n'est pas bonne*, a-t-il déclaré, *la défaite est loin d'être inscrite dans les résultats électoraux »*.

Deux élections cantonales

ISÈRE
Canton de Saint-Marcellin (second tour).
I., 14 129 ; V., 5 481 ; A., 61,21 % ; E., 5 223.
Robert Pinet, s., UDF, 2 987 (57,19 %)... *RÉÉLU*
Michel Villard, div. d., 2 236 (42,81 %).

[Robert Pinet (UDF), dont l'élection de mars 1998 avait été invalidée, sort vainqueur du duel qui l'opposait à Michel Villard (divers droite). Par rapport à 1998, où il n'avait devancé M. Villard que de 10 voix, M. Pinet, qui a bénéficié du soutien appuyé du président du conseil général de l'Isère, Bernard Saugey (DL), creuse l'écart avec son adversaire, qu'il devance de 751 voix.

27 juin 1999 : I, 14 129 ; V., 5 857 ; A., 58,55 % ; E., 5 682 ; Robert Pinet, UDF, 2 641 (46,48 %) ; Michel Villard, div. d., 1 851 (32,58 %) ; William Meyer, div. g., 1 190 (20,94 %).

22 mars 1998 : I, 14 034 ; V., 7 701 ; A., 45,13 % ; E., 7 398 ; Robert Pinet, UDF-FD, m., 2 632 (35,58 %) ; Michel Villard, div. d., 2 622 (35,44 %) ; William Meyer, div. g., m., 2 144 (28,98 %).]

VAR
Canton de Crau (second tour).
I., 22 936 ; V., 8 776 ; A., 61,74 % ; E., 8 346.
Marc Giraud, RPR, m. de Carqueiranne, 5 107 (61,19 %)... *ÉLU*
René Benedetto, PS, m. de La Londe-les-Maures, 3 239 (38,81 %).

[Cette cantonale, provoquée par le décès de Philippe de Canson (RPR), tourne à l'avantage de Marc Giraud (RPR), soutenu par l'UDF et DL. Avec une progression de 2 020 voix, il a bénéficié du report d'une grande partie des électeurs de Gérard Simon (divers droite), qui, au premier tour, était soutenu par le RPF de Charles Pasqua et par le Mouvement national de Bruno Mégret. M. Simon s'était désisté à son profit. Le FN avait appelé à l'abstention.

27 juin 1999 : I, 22 936 ; V., 9 451 ; A., 58,79 % ; E., 9 217 ; Marc Giraud, RPR, 3 187 (34,58 %) ; René Benedetto, PS, 2 652 (28,77 %) ; Gérard Simon, div. d., 2 536 (27,51 %) ; Marcel Vicente, FN, 842 (9,14 %).

27 mars 1994 : I, 19 972 ; V., 10 544 ; A., 47,21 % ; E., 8 705 ; Philippe de Canson, RPR, 5 621 (64,57 %) ; Marcel Vicente, FN, 3 084 (35,43 %).]

LeMonde Job: WMQ0607--0008-0 WAS LMQ0607-8 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 10:48 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0265 Lcp:700 CMYK

UNIVERSITÉS Un rapport d'évaluation sur le fonctionnement des programmes de coopération entre les universités francophones devait être remis, lundi 5 juillet, à Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie. ● DES ACCUSATIONS mettent en cause l'*« hypercentralisation »* de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), l'opacité de sa gestion et la *« personnalisation à outrance »* de son fonctionnement. ● LA PERSONNALITÉ de Michel Guillou, directeur général de l'AUF, proche du RPR, est au centre de cette polémique. ● M.ALLÈGRE, oppose à cette politique contestée une stratégie nouvelle destinée à augmenter le nombre d'étudiants étrangers en France et à exporter le savoir-faire universitaire français. ● M. BLAMONT, chargé de cette politique par M. Allègre revendique son rôle de *« commerçant chez les pédagogues »*.

Soupçons sur la coopération universitaire francophone

Un rapport remis, lundi, à Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de la francophonie, épingle la gestion de l'Agence chargée des actions universitaires. Le ministre de l'éducation nationale est engagé dans une épreuve de force avec cette organisation dirigée par un proche du RPR

***« FONCTIONNEMENT** aberrant d'un système hypercentralisé »*, *« personnalisation à outrance »*, *« dispersion des actions »*, *« absence de transparence dans l'utilisation des fonds publics »*. Murmurées dans certains cercles gouvernementaux et les milieux universitaires, les accusations se multiplient à l'encontre de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), une organisation *« multilatérale »*, de statut international, chargée de la coopération en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Issue de la transformation, en 1998, de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (Aupelf), créée en 1961 à Montréal (Canada) et de l'UREF (Université des réseaux d'expression française), cette agence gère un budget de 250 millions de francs et emploie quatre cents salariés répartis dans le monde entier.

SOUPÇONS ET POLÉMIQUES

Un rapport d'évaluation remis, lundi 5 juillet, par un comité d'experts internationaux au secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, Boutros Boutros-Ghali, doit apporter des réponses déterminantes sur la nature et le fonctionnement de cette institution. Officiellement, cette mission était conçue pour redéfinir la politique de coopération universitaire en prévision du sommet des chefs d'Etat francophones prévu à Moncton (Canada) au début du mois de septembre. Dans cette perspective, les dix experts, pour la plupart des universitaires de six pays, ont été chargés de formuler une analyse critique sur la prolifération d'une cinquantaine de programmes mis en œuvre depuis bientôt une dizaine d'années.

La procédure a toutefois été perturbée par les soupçons et les polémiques suscitées par la personnalité du directeur général de l'AUF, le recteur Michel Guillou (*lire ci-dessous*). Dans un document transmis à la commission, trois anciens salariés, licenciés par l'AUF, avaient dénoncé le train de vie du directeur et de son proche entourage au cours de multiples voyages et déplacements. Ce dernier a déposé une plainte en diffamation qui devrait être examinée par la justice le 2 septembre.

Déjà exprimées antérieurement à demi-mot, les critiques se sont amplifiées ces deux dernières années. Dès son arrivée en 1997, Claude Allègre a établi un rapport de forces avec cette agence que son statut international de droit canadien et dont le siège est à Montréal, exonère de tout contrôle financier. Sa première décision a été d'interrompre les financements du ministère de l'éducation nationale à l'AUF, soit près de 45 millions de francs (6,86 millions d'euros) en trois ans. Peu après, c'était au tour de la Conférence des présidents d'université (CPU) de suspendre le règlement des cotisations annuelles des établissements.

PROXIMITÉ SUPPOSÉE

En apparence, le conflit ne serait que de nature institutionnelle. Lors de l'assemblée générale de l'Aupelf à Beyrouth, en avril 1998, les responsables de la CPU n'ont guère apprécié d'être mis en minorité lors de l'élection d'un de leurs représentants à la suite d'une *« manœuvre »* de M. Guillou. Ils n'ont pas, non plus, admis qu'à la faveur d'une modification des statuts, le directeur général, en poste depuis plus de dix ans, se maintienne et renforce ses pouvoirs.

Les soupçons qui planent sur l'AUF n'ont, en réalité, jamais été levés depuis la création, en 1961, de l'Aupelf. Réseau de solidarité du Nord (France, Canada, Belgique) vers les jeunes universités naissantes issues de la décolonisation, cette alliance, encouragée par le général de Gaulle, a pâti de sa proximité supposée avec les réseaux de Jacques Foccart, alors conseiller du président de la République pour les affaires africaines.

En 1986, l'arrivée de Michel Guillou marque un tournant. Conseiller de Michel Aurillac, ministre de la coopération du gouvernement Chirac entre 1986 et 1988, M. Guillou développe la vision d'une francophonie *« globale »* incluant la défense de l'enseignement du français élargie à l'ensemble des continents, en Amérique, en Asie, en Océanie puis, plus tard, aux anciens pays de l'Est (Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Moldavie...). Cette idée est reprise, en 1989, par les chefs d'Etat qui lui déléguent la gestion de l'ensemble des programmes de recherche et d'enseignement supérieur au sein de l'UREF. Jusqu'à sa transformation en Agence universitaire de la francophonie, l'Aupelf-UREF a survécu à toutes les alternances politiques. Son rôle a même été renforcé sous la présidence de François Mitterrand au début des années 90.

Des projets, Michel Guillou n'en manque pas. Progressivement, l'Aupelf-UREF implante des bureaux dans chaque continent et des agences *« régionales »* dans une vingtaine de pays. Alimenté à 85 % par la France, son budget connaît une forte croissance. Elle distribue des aides et des subventions dans les universités du Nord et du Sud, accorde des bourses de mobilité à de jeunes chercheurs, finance des instituts de formation, implante des filières linguistiques et des classes bilingues, dans des lycées au Vietnam, en Moldavie, au Liban ou au Vanuatu. Parallèlement, elle édite une quantité considérable d'ouvrages et de revues en français, et s'est lancée dans un projet d'université virtuelle.

« EFFICIENCE RÉELLE »

Au vu de multiples documents internes qui, tous, font état d'un *« haut degré de satisfaction »*, cette réalité-là ne serait pas contestable. Une *« auto-évaluation »* – en trois volumes – balaie d'un revers tous les reproches. *« Sur le terrain, on constate un impact très fort et une efficience réelle »*, note ce rapport, qui relève *« du provincialisme dans les critiques faites à l'Aupelf, de ce dénigrement sans risque et délicieux qu'exprime si bien Flaubert, une malveillance indiscutable sur un fonds de jalousie et d'intérêt masqué »*.

Par crainte de *« mesures de rétorsion »* sans doute, les reproches des *« bénéficiaires »*, responsables d'établissements totalements démunis qui ne peuvent compter que sur l'aide de l'Aupelf, restent voilés. Certains n'hésitent pourtant pas à mettre en cause une *« vision dépassée »* de la francophonie et de l'aide aux pays tiers. Président de l'université de Saint-Louis (Sénégal), Lamine N'Diaye évoque ainsi les *« vieux réflexes »* de la colonisation et de l'assistance technique des pays du Nord. Revendiquant un *« partenariat d'égal à égal »*, il dénonce les *« ingérences souterraines »* et les pressions exercées auprès des chefs d'Etat. *« Qu'on nous laisse la possibilité de dire ce qui est bon pour nous, de créer des centres là où nous l'avons décidé et non pour récompenser de bons amis »*, précise-t-il.

Cette critique est au cœur de la remise en cause de l'AUF. Tant au ministère des affaires étrangères qu'à l'éducation nationale, on souhaite mettre en place de nouvelles règles de coopération sur la base de relations *« bilatérales »* plus équilibrées. Face à ces attaques, les dirigeants de l'AUF affectent une certaine sérénité. Son président, Arthur Bodson, ancien recteur de l'université de Liège, refuse d'entrer dans un débat *« franco-français »*. Mais il admet qu'*« un plus grand équilibre entre les bailleurs de fonds* [la France et les autres pays] *rendrait le dialogue plus égalitaire »*.

Quel que soit le résultat de l'évaluation, l'AUF devrait s'attendre à un réexamen de ses missions et de son fonctionnement. Pour Michel Guillou, ce pourrait être la fin programmée d'une ambition démesurée.

Michel Delberghe

Claude Allègre veut exporter le « savoir-faire » éducatif français

CE N'EST sûrement pas un hasard. La suspension des versements du ministère de l'éducation nationale à l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) coïncide avec la mise en œuvre d'une nouvelle politique de relations internationales dans l'enseignement supérieur. Dès son arrivée en 1997, Claude Allègre avait manifesté sa préoccupation face à la baisse inquiétante du nombre d'étudiants étrangers dans les universités et les grandes écoles. En l'espace de cinq ans, leur nombre a chuté de 139 500 en 1993 à 121 600 en 1997. Des chiffres qui incluent les résidents étrangers en France.

La politique de restriction des visas a indéniablement exclu la France des circuits de la mobilité pour laquelle les Américains qui accueillent 500 000 étudiants et jeunes chercheurs, les Anglais (200 000), les Australiens (180 000) et les Allemands (150 000) sont les leaders. C'est à la conquête de ce nouveau *« marché mondial »*, évalué à 130 milliards de francs, que Claude Allègre et, avec lui, Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, veulent mobiliser les universitaires en renversant la tendance passée qui donnait la priorité aux étudiants du Maghreb ou d'Afrique.

Fer de lance de cette politique, l'agence Edufrance, un groupement d'intérêt public auquel ont adhéré soixante-dix universités et grandes écoles, a été investi de deux missions. Par une politique de présence dans les Salons, ses représentants, une équipe d'une dizaine de personnes dotée d'un budget de 10 millions de francs, sont chargés de démarcher les meilleurs étudiants des pays dits *« émergents »* fortement *« exportateurs de jeunes et futures élites »*, comme l'Inde, le Mexique, l'Argentine, le Venezuela ou le Canada.

DÉMARCHE « COMMERCIALE »

Lors de sa dernière réunion, vendredi 2 juillet, le conseil d'administration d'Edufrance a également décidé de prospecter, aux Etats-unis, les *« community college »* spécialisés dans les filières technologiques et la formation permanente. Au total, l'objectif est de parvenir, d'ici quatre ans, à attirer 300 000 étudiants, *« futurs ambassadeurs »* de la France dans leur pays d'origine.

Le pari est loin d'être gagné. La culture des universités françaises ne les a pas prédisposées à engager une démarche *« commerciale »*, tant pour élaborer des formations spécifiques de six mois à un an, que pour offrir, comme le propose Edufrance, un *« produit »* incluant le voyage, l'accueil et la délivrance des visas, l'hébergement... Seules soixante-quinze inscriptions ont été enregistrées aux premières universités d'été facturées entre 1 500 et 2 000 dollars. Sur les cinq établissements d'accueil retenus, quatre, à l'exception de l'université de Pau, relèvent du secteur privé (instituts catholiques d'Angers et Paris, Institut Vatelle de Nîmes, chambre de commerce de Paris). Une manière pour eux d'obtenir des financements auxquels la loi ne leur donne pas accès.

DISCRIMINATION POTENTIELLE

Certains responsables s'inquiètent également des risques de discrimination potentielle entre des étudiants étrangers, bénéficiant d'un accueil privilégié correspondant aux tarifs proposés, et le lot commun imposé à leurs homologues français. Les efforts financiers du « plan d'aménagement des universités du troisième millénaire » de Claude Allègre, devraient dissiper ce doute.

Edufrance envisage également *« d'exporter »* le modèle français sous forme *« d'ingénierie éducative »*. Le premier contrat porte sur la création, en 2001, d'une université privée française en Egypte. Ce projet d'un montant de 142 millions de francs est soutenu par le gouvernement égyptien et de nombreux *« partenaires »* locaux, parmi lesquels l'Association des anciens des écoles des Frères et l'Association des anciens élèves de l'école des jésuites.

M. De.

PROFIL

LE « CHEF D'ENTREPRISE » DE LA FRANCOPHONIE

Face aux attaques qui l'affectent depuis plusieurs mois, Michel Guillou, soixante et un ans, directeur général de l'Agence universitaire de la francophonie, se retranche dans l'ombre des chefs d'Etat de l'espace francophone. Selon lui, ce sont eux qui, lors des rencontres officielles et des sommets, lui ont donné carte blanche pour *« gérer en développeur et en chef d'entreprise »* la défense de la francophonie dans les universités et les laboratoires du monde entier. Une croisade qu'il mène depuis plus d'une dizaine d'années.

Ingénieur et professeur en sciences physiques, cet ancien président de l'université de Créteil (Val-de-Marne) qui présida la conférence des présidents d'université, a côtoyé le pouvoir du côté du RPR dont il fut délégué national à la coopération. Conseiller de Michel Aurillac au ministère de la coopération entre 1986 et 1988, il fut aussi un des dirigeants du Club 89, l'association animée par Jacques Toubon, cet autre spécialiste des affaires africaines lors de son passage dans la sphère élyséenne.

Dans la mouvance de ces réseaux influents, Michel Guillou traite directement avec les ministres et les chefs d'Etat d'Afrique, du Liban ou d'ailleurs. Voyageur impénitent, il vole de sommets en conférences distribuant aides et subventions, bien souvent par-dessus les réseaux diplomatiques. Son combat pour *« une francophonie volontaire »* n'a pas de frontières. Malgré son ancrage à droite, il se rapproche de cercles nettement marqués à gauche, convaincus comme lui de la nécessité de résister à l'*« impérialisme culturel »* américain et de ne pas renoncer face aux effets dévastateurs de la *« mondialisation »*. Il trouve une écoute attentive auprès de Bernard Cassen, directeur général du *Monde diplomatique*, par ailleurs professeur à l'université Paris-VIII (Saint-Denis) pour élargir son réseau d'influence auprès des dirigeants socialistes. Dans le *Monde de l'éducation*, Jean-Michel Djian, alors directeur et professeur associé lui aussi à Paris-VIII, lui ouvre un espace pour promouvoir les activités de l'Agence.

Michel Guillou croit pouvoir résister face à Claude Allègre, qui, lui, a choisi d'autres voies pour valoriser l'influence de la France dans le monde. Mais la personnalité du directeur de l'AUF est trop controversée pour faire l'objet d'une querelle de cohabitation entre Matignon et l'Elysée. Entre les mains du secrétaire général de la francophonie, Boutros Boutros-Ghali, son sort devrait être scellé prochainement, lors d'un sommet de chefs d'Etat, en septembre, au Canada.

M. De.

PROFIL

UN « COMMERÇANT CHEZ LES PÉDAGOGUES »

La nomination de François Blamont à la direction générale d'Edufrance, la nouvelle agence, créée en novembre 1998, par les ministres des affaires étrangères et de l'éducation nationale, n'est pas passée inaperçue. Selon *Le Canard Enchaîné* du 3 février, puis *Libération,* le 20 avril, elle aurait même suscité un accrochage, en conseil des ministres, avec Christian Sautter, ministre du budget, particulièrement réticent. Quant à l'intéressé, il se retranche derrière le feu vert donné par les services du premier ministre.

François Blamont, autodidacte de cinquante-quatre ans, n'a pas laissé que de bons souvenirs dans la haute administration. En 1996, un audit de l'Inspection des finances dresse un bilan sévère de son activité à la tête de Sopha Développement, une société d'ingénierie médicale qui, avec des crédits publics, installe des équipements clés en main dans le Tiers-Monde. Parmi divers reproches, l'analyse des contrats révèle le versement de *« commissions »*, *via* l'Office général de l'Air, à des membres influents de l'armée pakistanaise. A la suite de cette enquête, l'entreprise est contrainte au dépôt de bilan.

Relevant *« qu'aucune malversation ni aucune procédure judiciaire n'a été retenue contre lui »*, François Blamont entretient quelque rancœur à l'égard de l'administration. La chute de son entreprise principale, Sopha médical, alors parmi les leaders mondiaux de l'imagerie, est consécutive à des désaccords avec le CEA-Industrie devenu son actionnaire principal.

Reconverti en directeur du développement de la chaîne de télévision, *la Cinquième*, il est entré en contact avec le cabinet de Claude Allègre lors d'une négociation sur la libération des droits télévisuels à l'école. Parmi quatre candidats, il aurait ensuite été retenu pour jeter les bases d'Edufrance. M. Blamont ne renie pas ses origines politiques, ni ses relations *« amicales »* avec des responsables socialistes, parmi lesquels Hubert Védrine. *« Plutôt représentant de la gauche-caviar des dîners en ville »*, comme il se définit avec ironie, il affirme n'avoir pas usé de ses amitiés pour obtenir le *« job »* d'Edufrance.

Visiblement, ce poste le passionne. *« Commerçant chez les pédagogues »*, selon son expression, il y voit une façon de*« réconcilier l'université et l'entreprise »*, ainsi qu'il l'a écrit dans *Les aventures d'un entrepreneur* (éditions Jean Picollec), un récit autobiographique écrit en 1996. Reparti à la conquête du monde, il n'hésitera pas à bousculer un milieu réputé conservateur, quitte à mettre en concurrence les universités et les grandes écoles, les établissements publics et privés. Edufrance lui offre l'occasion d'une revanche.

M. De

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS

Au sommaire du numéro de juillet/août

Kosovo

Retour sur un conflit où, pour la première fois, l'OTAN est intervenue militairement contre un pays européen au nom des droits de l'homme

Les conflits dans le monde

Proche-Orient, Afghanistan, Afrique, Inde et Pakistan..., un tour d'horizon des conflits dans le monde

Chez votre marchand de journaux 12 F - 1,83 €

Plus : LES CLÉS DE L'INFO

4 pages pour décoder l'actualité

Esprit dynamique, entrepreneur dans l'âme et sensible aux mutations de notre époque, vous voulez réfléchir, anticiper, créer en reliant l'intelligence stratégique et les nouvelles formes d'organisation économique et sociales.

Unique en Europe

DETASE - Etudes transdisciplinaires Arts-Sciences-Entreprise
Animé par un réseau international de 135 personnalités leaders dans les domaines économiques, scientifiques, artistiques.

Enseignement compatible avec activité. Admission multicritères : Bac + 4/5 ou expérience prof.

Réunions d'information
Mardi 6 Juillet 1999
à 18h30 à DAUPHINE
ou Lettre + CV à DETASE
place du Mal de Lattre de Tassigny 75775 Paris Cedex 16
Tél. et Fax : 01.44.05.45.23

UNIVERSITE PARIS DAUPHINE

LeMonde Job: WMQ0607--0009-0 WAS LMQ0607-9 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 10:59 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0266 Lcp:700 CMYK

Le Conseil économique et social critique la politique de l'Etat sur les toxicomanies

Face à l'absence de coordination des initiatives, il propose la création d'une agence nationale

Le Conseil économique et social devait rendre public, lundi 5 juillet, un rapport sur *« les toxicomanes dans la cité »*. Estimant que la coordination entre la politique de l'Etat et les initiatives locales est insuffisante, le Conseil plaide en faveur de la création d'une agence nationale qui deviendrait le pôle de référence et d'aide à la décision politique. Il prône également une décentralisation de ces politiques.

DANS UN RAPPORT rendu public lundi 5 juillet, le Conseil économique et social (CES) souligne la nécessité de *« repenser l'articulation entre l'Etat et les collectivités locales et territoriales en matière de lutte contre la toxicomanie, afin de susciter et soutenir des actions innovantes au plus près des réalités.* » Intitulé « Les toxicomanes dans la cité », ce document présenté au nom de la section du cadre de vie par Sylvie Wieviorka constate que *« les toxicomanes sont dans la cité, et sans doute pour longtemps encore »*, et que *« l'Etat ne joue pas, en matière de lutte contre la toxicomanie, le rôle d'initiateur et de coordonnateur des politiques publiques que l'on est en droit d'attendre »*.

Le Conseil économique et social a choisi de ne pas aborder la question de la loi de 1970, qui a créé une filière de soins spécialisée, gratuite et anonyme, pour les toxicomanes et inventé l'« injonction thérapeutique », qui permet au procureur de renoncer aux poursuites si l'usager accepte de se soigner. Il prend en compte les approches récentes, qui privilégient le type de comportement de l'usager et la dangerosité plutôt que le caratère licite ou non des substances, ainsi que la modification de la consommation – tendance à la diminution de l'héroïnomanie, montée importante des nouvelles drogues de synthèse, polytoxicomanies, développement d'une économie souterraine.

Les freins à l'action de l'Etat, qui détient une compétence exclusive en matière de lutte contre la toxicomanie, sont nombreux. La population des toxicomanes demeure mal connue et hétérogène alors qu'elle est en pleine mutation, les politiques publiques s'adaptent difficilement aux réalités nouvelles – leur *« 'application concerne aujourd'hui près de vingt ministères »* –, l'existence d'une filière de soins spécialisée est *« devenue un obstacle à leur traitement et à leur insertion dans le cadre du droit commun »* et les initiatives des collectivités territoriales manquent de soutien et de coordination.

Le Conseil économique et social plaide pour une meilleure connaissance et un meilleur suivi des toxicomanies, ce qui suppose des enquêtes épidémiologiques et des études, et pour l'élaboration d'*« une politique nationale plus lisible et mieux coordonnée »*. Le rapport propose de modifier les statuts, la mission et le fonctionnement de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT), qui pourrait devenir une agence et un pôle de référence et d'aide à la décision politique. Cette structure s'appuierait sur des relais locaux. Cette modification accompagnerait la promotion de l'« injonction thérapeutique », aujourd'hui peu utilisée.

RESPECTER LA CONFIDENTIALITÉ

Troisième axe proposé : *« susciter et animer une meilleure prise en compte locale des problèmes liés aux toxicomanies. »* L'articulation avec la politique de la ville au niveau des quartiers et de la commune pourrait s'appuyer sur les conseils communaux de prévention de la délinquance et les contrats locaux de sécurité. Sylvie Wieviorka suggère, au niveau départemental, la création d'une mission de lutte contre la toxicomanie par contrat entre l'Etat et le conseil général et l'intégration, au niveau régional, de cette action dans les contrats de plan Etat-Région.

Le quatrième objectif évoqué est la correction des inégalités régionales, en particulier dans les départements d'outre-mer. La dernière proposition vise à *« préparer le passage du système des soins spécialisés pour toxicomanes vers le système de droit commun »*, ce d'autant que la mise en place de la couverture maladie universelle devrait permettre la prise en charge des toxicomanes en situation de précarité. Mais renoncer à l'anonymat ne veut pas dire ne plus respecter la confidentialité. Le rapport propose donc qu'un document sur ce point soit rédigé par la MILDT, en partenariat avec la chancellerie, les ordres et les syndicats professionnels et les associations.

Paul Benkimoun

DÉPÊCHES

■ **INCENDIES : plusieurs centaines d'hectares ont été détruits par le feu,** dimanche 4 juillet, dans le sud de la France. Environ 200 hectares de cultures de blé et de lavande ont été ravagés sur le plateau de Valensole (Alpes-de-Haute-Provence) lors d'un incendie qui s'est vraisemblablement déclaré dans une décharge. Le sinistre était circonscrit, lundi matin, mais pas éteint. Deux autres incendies ont détruit 150 hectares de maquis près d'Ajaccio (Corse-du-Sud). Dans le Gard, enfin, deux feux de forêt ont chacun anéanti 80 hectares sur les communes de Chusclan et de Collias, où trois pompiers ont été légèrement blessés.

■ **PRISON : une mission d'expertise va se rendre à Rémire-Montjoly (Guyane) pour évaluer les dégâts causés par la mutinerie** qui a éclaté, samedi 3 juillet, au matin au centre pénitentiaire. La rébellion, survenue à la suite d'une tentative d'évasion au cours de laquelle deux détenus ont été tués, a duré plus de quatre heures avant d'être maîtrisée par environ 120 gendarmes. *« Les dégâts sont très importants. Une centaine de cellules sont inutilisables »,* estime Martin Parkouda, directeur du centre pénitentiaire.

■ **ABANDON : un bébé a été découvert dans un couffin, dimanche 4 juillet au matin,** cinq heures après sa naissance, par des passants au bord d'une route de campagne, près du village de Saint-Germain-sur-l'Arbresle (Rhône). *« Ma maman est trop jeune pour s'occuper de moi. J'ai faim. Le mieux c'est qu'on me conduise à l'hôpital »*, expliquait un mot manuscrit affirmant que la petite fille, née à 4 heures, s'appelait Elise. L'enfant, dont le cordon ombilical avait été coupé, a été transporté à l'hôpital de Tarare.

■ **SANS-ABRI : une personne est morte et deux autres ont été gravement intoxiquées,** dimanche 4 juillet, dans l'incendie de la maison qu'elles squattaient, à Niort (Deux-Sèvres). Une expertise devrait déterminer les causes du sinistre.

■ **ACCIDENT : deux animateurs de colonie de vacances sont morts électrocutés,** samedi 3 juillet, sur une rive du lac de Pareloup, près de Millau (Aveyron). Le directeur du centre, qui accueillait un groupe de l'Aerospatiale, et un moniteur hissaient le mât d'un bateau lorsque celui-ci a touché un câble à haute tension.

■ **ENVIRONNEMENT : une soixantaine de personnes ont occupé, samedi 3 juillet, la station expérimentale de la société RAGT,** spécialisée dans les semences et les aliments pour le bétail, près de Rodez (Aveyron). Réunies à l'appel de la Confédération paysanne, elles ont dénoncé les organismes génétiquement modifiés (OGM) et ont arraché quelques plants de maïs transgénique avant de quitter les lieux.

Les risques de pollution des calanques de Marseille sont écartés

MARSEILLE
de notre correspondant

Tout risque de pollution du littoral des Bouches-du-Rhône et des calanques de Marseille par une nappe d'hydrocarbure était définitivement écarté, lundi matin 5 juillet. Le sous-préfet d'Istres, Jean-Michel Fromion, qui était de permanence ce week-end pour l'ensemble du département, assurait dimanche soir, au terme d'opérations qui ont mobilisé environ 250 personnes : *« Tout est réglé et les quelques rares traces de pollution qui subsistent seront nettoyées au cours des deux jours à venir. »* Les barrages flottants d'une longueur totale d'un kilomètre placés par précaution à l'entrée des criques de Figuerolles, Port Miou, Sormiou et Envau ont été levés dans la nuit de dimanche à lundi.

Cette alerte à la pollution a fait plus de peur que de mal, mais la colère est grande chez les élus et les professionnels du tourisme qui, selon le sous-préfet, *« se sont sentis agressés par cette pollution le jour de l'arrivée des touristes et alors que de grands efforts avaient été faits pour rendre les plages agréables. On peut donc parler d'attentat touristique »*.

Pour les autorités, cette pollution pourrait être la conséquence du dégazage des cuves d'un bateau. Dans le cadre de l'enquête menée par les douanes, des prélèvements effectués sur la nappe sont actuellement comparés au produit contenu dans les cuves des bateaux en escale à Marseille et à Fos-sur-Mer.

Vendredi matin 2 juillet, un avion des douanes avait repéré à dix kilomètres au large du cap Sicié (Var) une nappe d'hydrocarbure d'environ quatre kilomètres de long sur quatre cents mètres de large. Aussitôt le préfet maritime de Toulon avait mobilisé le remorqueur *Le Mérou,* un bâtiment au service de la Marine nationale équipé pour la lutte contre ce type de pollution. En fin de journée, la totalité de la nappe avait été traitée à l'aide de produits dispersants et avait coulé. Seules quelques petites plaques résiduelles, poussées par un faible courant d'ouest-sud-ouest, ont touché samedi certains points du rivage.

MISE EN ŒUVRE D'UN « PLAN BIEN RODÉ »

De nombreux moyens ont été requis pour mettre en place de fortes mesures de précaution. En mer, les avions des douanes et l'hélicoptère Dauphin de la marine nationale ont assuré la surveillance, tandis qu'à terre les marins-pompiers de Marseille, les sapeurs-pompiers et les services municipaux des communes côtières sous la menace, les spécialistes du Port autonome de Marseille et les services maritimes mettaient en œuvre un *« plan bien rodé »*. Aucune plage n'a été affectée par cette pollution, mais uniquement des pointes rocheuses.

Dimanche matin, alors que des moyens aériens vérifiaient l'absence de la moindre plaque d'hydrocarbure, une réunion, tenue à la préfecture des Bouches-du-Rhône en présence des élus, a permis d'harmoniser les ultimes travaux de nettoyage à engager pour effacer les toutes dernières traces de cette pollution.

Luc Leroux

Cinq cents associations dénoncent le « beurisme » de la politique d'intégration

Elles veulent constituer un mouvement national

NICE
de notre correspondant

Ils en ont assez d'être appelés « beurs ». Ils préfèrent que l'on dise Arabes et Africains de France. Ils ne veulent plus entendre parler d'intégration. Ils préfèrent le mot enracinement. Une trentaine de responsables d'associations travaillant sur le terrain ont participé, samedi 3 juillet, à Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes), à une réunion du comité d'organisation national du Mouvement syndical associatif (MSA). Le MSA, qui dénonce l'attitude passive du monde politique et des pouvoirs publics, affirme regrouper cinq cents associations de terrain qui se disent méprisées par les élus locaux et les représentants départementaux de l'État.

L'idée de se constituer en syndicat a surgi il y a trois ans. Une association de Dunkerque, Génération 2000, et une autre, à Lyon, venaient d'être expulsées de leur local. La précarité du milieu associatif et la difficulté d'obtenir des aides pour financer des projets dans les quartiers sont à l'origine de leur démarche. *« Beaucoup de moyens sont dépensés pour l'intégration avec peu de résultats,* expliquent Karim Mansouri, responsable de Génération 2000 à Dunkerque, et Saïd Messadi, responsable de Médiation dans les Alpes-Maritimes. *Il y a beaucoup de clientélisme dans l'attribution de l'argent de l'intégration. Nous voulons être des relais entre notre milieu et les politiques, alors que l'on nous demande d'abord de faire allégeance à l'élu local. Les acteurs associatifs essaient de construire des liens entre les populations et on les ignore. On se fait casser par les institutionnels locaux et on se fait voler nos idées par les structures paramunicipales. »*

Pour MSA, la politique d'intégration de ces dernières années se résume à du « beurisme ». *« Les politiques ont voulu faire leur beurre sur notre dos, rechercher des voies pour les élections, mais les mentalités n'ont pas évolué,* affirme Karim Mansouri. *Le beurisme, ça conduit à nous considérer toujours comme des immigrés. »*

L'absence de reconnaissance de leur travail sur le terrain empêche, selon MSA, les associations de jouer leur rôle d'accompagnement. *« Les gens sont nés ici, ils sont français à part entière, mais leur nom, leur origine ne leur donnent pas l'accès à la citoyenneté, que ce soit lorsqu'ils cherchent un travail ou un logement,* ajoute Faustin Aissi, de Villeneuve-d'Ascq, vice-président des associations africaines de France. *C'est notre rôle de les aider. Mais nous devons créer notre propre réseau de compétences en nous constituant en un mouvement syndical national. »*

> « Les politiques ont voulu faire leur beurre sur notre dos, rechercher des voies pour les élections, mais les mentalités n'ont pas évolué »

Le discours se veut détaché de toute considération politique. *« Si un type vote pour le Front national, on ne lui en veut pas car il est une victime,* explique M. Mansouri. *Nous voulons démontrer que la résurgence du racisme a une origine historique : le colonialisme. Cela reste un blocage important dans le processus d'intégration. »*

De nombreux membres de MSA sont issus de SOS-Racisme et de France Plus, mais ils refusent d'alimenter la moindre polémique avec SOS-Racisme. *« Chacun son rôle,* affirme M. Mansouri. *Eux, ils sont sur le créneau étroit de la discrimination raciale. »* Le mouvement accomplit un tour de France des associations avec l'objectif de parvenir à organiser un congrès national. Pour l'instant, le MSA est implanté dans le Nord - Pas-de-Calais, l'Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que dans les départements de Seine-Saint-Denis et dans des villes comme Paris, Lyon et Le Mans.

Jean-Pierre Laborde

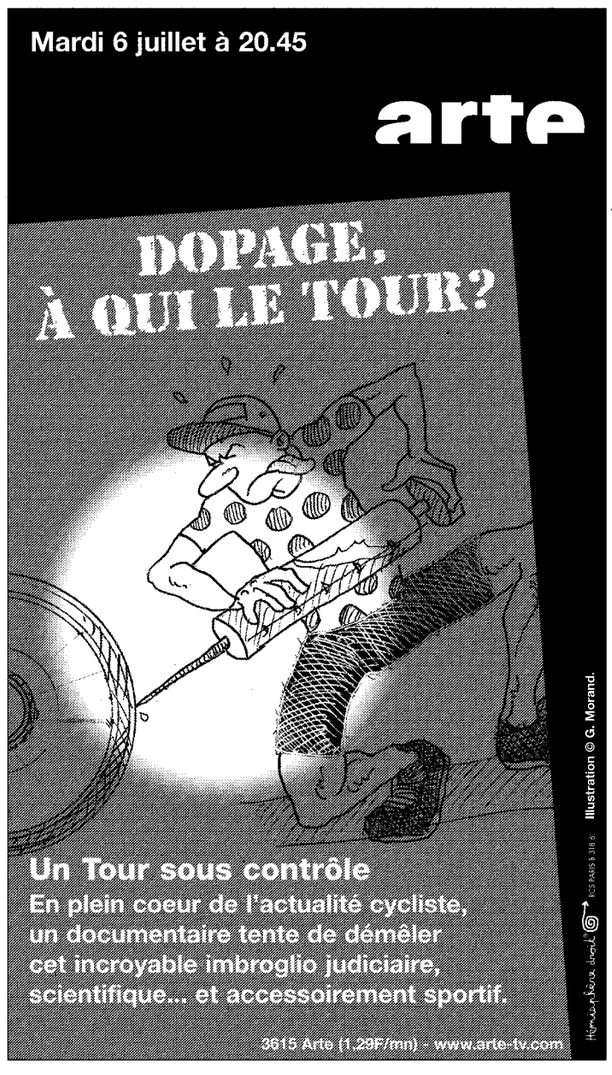

LeMonde Job: WMQ0607--0010-0 WAS LMQ0607-10 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 10:39 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0267 Lcp:700 CMYK

DISPARITIONS

Mario Puzo

Le père du « Parrain »

LA DISPARITION de Mario Puzo, qui a succombé vendredi 2 juin, à soixante-dix-huit ans, à une défaillance cardiaque *(Le Monde* daté dimanche 4-lundi 5 juillet), n'est pas une catastrophe pour la littérature. L'œuvre de ce fils d'un immigré italien, élevé avec ses six frères et sœurs dans le quartier des gangs italiens de Manhattan, est solidement calée sur le rayon des best-sellers, là où chacun sait que l'invention stylistique, la création d'une « voix », ne sont guère considérés comme critères prioritaires. Si Mario Puzo laisse une trace, c'est grâce à ses tableaux de famille de la Mafia, une page de l'histoire des Etats-Unis dont Hollywood s'est voluptueusement fait l'écho.

Situé en Allemagne, le premier roman de Mario Puzo, *The Dark Arena* (1955), évoquait les séquelles psychologiques de la guerre sur les combattants de 1945. Déjà s'y profilait le thème favori de cet écrivain subjugué par Dostoïevski : comment l'idéalisme américain s'est abîmé dans le péché. Puzo racontera l'enfance d'un immigré à New York dans les années 20 et 30 dans *The Fortunate Pilgrim* (1965). Deux ouvrages partiellement autobiographiques. Il s'est toujours défendu d'être un expert en Mafia, et le succès de la trilogie du *Parrain* n'était dû, tonnait-il, qu'à la qualité de sa documentation (lecture intensive des rapports des commissions du Sénat sur le crime organisé) et à son imagination.

RICHESSE ET TRACAS

Mario Puzo se fit une spécialité des romans sur la Mafia avec *The Godfather (Le Parrain),* mais aussi *The Sicilian* en 1984 et *The Last Don* en 1996. Mais outre les soupçons, qu'il jugeait odieux, de connivences avec ces lignées d'escrocs qu'il dépeignait si bien, le prodigieux succès de la saga Corleone lui attira à la fois richesse et tracas. Scénariste (*Superman*, *Cotton Club*), il lui fallut aller devant les tribunaux pour récupérer le pourcentage qui lui était dû sur l'adaptation de *Tremblement de terre* (par Mark Robson, 1974). Il confiait volontiers que s'il avait réellement été mafioso, il aurait *« massacré la moitié de Hollywood »*, en particulier Michael Cimino, coupable d'avoir totalement dénaturé l'un de ses livres préférés, *Le Sicilien* (Laffont, 1985). Dans *Le Dernier Parrain* (Lattès, 1996), il fustigeait ce monde du cinéma sans scrupules, dont les membres ne sont pas plus *« bidons »* que les écrivains ou les hommes d'affaires.

La cote de sa trilogie du *Parrain* (Laffont, 1970) provient surtout de sa transposition à l'écran. La Paramount, qui dut, sur pression de la Ligue de défense des Italo-Américains remplacer dans les dialogues du film les mots *« Mafia »* et *« Cosa Nostra »* par « syndicat » et « organisation », avait proposé la réalisation à Arthur Penn, Peter Yates et Costa-Gavras. C'est, on le sait, Francis Coppola qui remporta la mise, non sans avoir dans un premier temps considéré l'affaire comme un pensum, un moyen de se refaire une santé financière après l'échec de ses films précédents. Mario Puzo a raconté dans *The Godfather Papers and Other Confessions* (1972) sa version du *« making of »* du film, interprété avec maestria par Marlon Brando.

Selon lui, Coppola fut choisi parce qu'il *« était un gamin de trente ans venant de signer deux échecs financiers et qu'ainsi il pouvait être contrôlé. J'avais suggéré que nous travaillions ensemble. Francis me regarda dans les yeux et refusa. »* Puzo félicite Coppola, qui n'est pas à l'origine du choix de Brando, d'avoir engagé Al Pacino, seul à ses yeux digne du personnage qu'il interprète. Avant de comparer l'opportunisme de Coppola (signer le film pour de pures raisons commerciales) au sien : *« Ce qui m'a déprimé, c'est qu'il avait été assez malin pour faire ça à l'âge de trente-deux ans, alors que moi il m'avait fallu quarante-cinq ans pour comprendre que je devais écrire* Le Parrain *afin de pouvoir écrire les autres livres que je voulais écrire. »*

Jean-Luc Douin

■ **DENNIS BROWN,** chanteur de reggae jamaïquain, est mort jeudi 1er juillet à Kingston. Il était âgé de quarante-deux ans. Né le 1er février 1957 dans la capitale jamaïquaine, Dennis Brown fut l'un des artistes les plus populaires dans l'île, en incarnant une figure romantique d'un reggae qu'il agrémentait volontiers d'arrangements pop. Il était l'un des chanteurs préférés de Bob Marley.

Dennis Brown débute dès l'âge de neuf ans en se produisant dans des clubs pour touristes. Parrainé par le producteur Bryon Lee, il obtient une série de succès locaux à la fin des années 60 et au début des années 70, *No Man is an Island*, *Baby Don't Do It*, *Things in Life*, ou *Money in Pocket*. En 1979, une nouvelle version de cette dernière chanson lui permet d'entrer dans les classements britanniques. Après une tournée en Europe, il signe avec le label A & M et tente de conquérir le marché américain en enregistrant, en 1983, avec le groupe funky K. C. and the Sunshine Band. Mais il revient bientôt à ses origines, en collaborant notamment avec son compatriote Gregory Isaacs. Le dernier album de Dennis Brown, *Tribulation*, publié cette année, avait été bien accueilli par les amateurs de reggae.

■ **MARIE-CHARLOTTE SANDBERG**, romancière et poétesse française, est morte mardi 27 juin. Née le 16 février 1905 à Angers (Maine-et-Loire), elle est notamment l'auteur, sous le pseudonyme de Jean Durtal, de *Rue de la sagesse* ; *Saïd Akl, un grand poète libanais* ; *Le Trottoir des veuves* et *Les Coulisses de la politique* (parus aux Nouvelles Editions latines). Veuve de Serge Sandberg, fondateur des concerts Pasdeloup et cinéaste, elle fut journaliste spécialisée en politique étrangère accréditée auprès de la Chambre des députés et du ministère des affaires étrangères (de 1932 à 1940 et de 1952 à 1958). De 1936 à 1940, elle dirigea la revue *Les Temps modernes*. En 1964, elle devint membre du comité de la Société des gens de lettres avant d'en être la vice-présidente, de 1969 à 1971. Elle fut également sociétaire puis vice-présidente des Poètes français, membre du Pen-Club, fondatrice et présidente de l'Union franco-italienne culturelle et économique.

■ **SYLVIA SYDNEY**, actrice américaine, est morte jeudi 1er juillet à New York à l'âge de quatre-vingt-huit ans, d'un cancer de la gorge. De son vrai nom Sophia Kosow, Sylvia Sydney, née en août 1910 à New York d'immigrants juifs venus de Russie, avait été engagée à la Paramount en 1931. Elle devint vite l'une des stars des années 30, dans des films signés Ruben Mamoulian, King Vidor ou encore Fritz Lang dont elle tint le rôle féminin principal de ses trois premiers films, *Fury, You Only Live Once* et *You and Me*. Sylvia Sydney a tourné dans plus de quarante films et joué dans une centaine de comédies musicales ou de pièces classiques.

■ **MARIE HERMÈS**, comédienne et metteur en scène, est morte mardi 29 juin à l'âge de cinquante-huit ans, des suites d'un cancer. Après des études au Conservatoire national d'art dramatique de Paris, elle commence sa carrière avec *L'Annonce faite à Marie* de Paul Claudel. En 1967, elle joue *La Cantatrice chauve,* de Ionesco, au Théâtre de la Huchette. Dans les années 70, elle tourne *La Voie lactée,* de Luis Bunuel, et *Il n'y a pas de fumée sans feu,* d'André Cayatte. A la même époque, elle crée des séminaires d'expression orale et d'initiation au théâtre à l'Ecole centrale de Paris. Marie Hermès retrouve le Théâtre de la Huchette en 1980, reprend *La Cantatrice chauve,* et joue dans des spectacles de Nicolas Bataille, Jacques Legré et Marcel Cuvelier. En 1990, elle enseigne à l'Institut international de la marionnette de Charleville puis se tourne vers la mise en scène. Son dernier spectacle, *La Jeune Fille Violaine,* de Claudel, fut joué cet hiver à la Huchette. *Cantate à trois voix,* ultime mise en scène de Marie Hermès, sera présenté dans le cadre des journées claudéliennes de Brangues qui se déroulent du 16 au 18 juillet.

Vere Cornwall Bird

L'ancien patriarche d'Antigua-et-Barbuda

DERNIER survivant des pères de l'indépendance caraïbe, l'ancien premier ministre des petites îles d'Antigua et de Barbuda, Vere Cornwall Bird, est mort lundi 28 juin à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Cet artisan de l'intégration régionale s'était converti au fil des ans en un autocrate corrompu dont les liaisons dangereuses avec les cartels de la drogue colombiens et les trafiquants d'armes avaient attiré l'attention sur ces deux petites îles qui ne comptent que 65 000 habitants. D'origine très modeste, Vere Bird a fondé une dynastie qui contrôle toujours le destin d'Antigua-et-Barbuda, dont son fils Lester est premier ministre.

Après des études primaires et un passage dans l'Armée du salut, Vere Bird se fait un nom dans le syndicalisme à partir des années 40. En 1951, il organise une longue grève des coupeurs de canne à sucre exploités sans pitié par quelques grands propriétaires britanniques et pour la plupart absentéistes.

Le tamarinier sous lequel il défie le plus célèbre d'entre eux, Alexander Moody-Stuart, appartient au patrimoine historique d'Antigua. Passant du syndicalisme à la politique, il fonde le Parti travailliste d'Antigua, qui remportera toutes les élections à l'exception d'une brève parenthèse de 1971 à 1976. En 1981, il conduit les deux petites îles à l'indépendance après trois siècles de domination britannique. Vere Bird transforme l'ancienne colonie sucrière en un paradis touristique où affluent les riches visiteurs américains et développe l'enseignement public et gratuit.

Le patriarche, qui s'est épris d'une très jeune reine de beauté, Cutie Francis, délègue le pouvoir à deux de ses fils, Vere Junior et Lester, tandis que les scandales se multiplient : exportations illégales d'armement vers l'Afrique du Sud alors soumise à un embargo international, asile accordé à l'escroc américain Robert Vesco, scandale impliquant une société française pour le financement de l'aéroport international, vente d'armes israéliennes aux barons colombiens de la cocaïne.

La famille Bird, à la tête d'une impressionnante fortune, a converti Antigua-et-Barbuda en une plaque tournante de négoces louches sous le regard de plus en plus inquiet de Washington qui a longtemps préféré fermer les yeux.

Jean-Michel Caroit

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 28 et mardi 29 juin sont publiés :

● **Epargne :** une loi relative à l'épargne et à la sécurité financière.

● **Territoire :** une loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire.

● **Prestations sociales :** un décret relatif au montant des plafonds de l'allocation de rentrée scolaire et de l'allocation de garde d'enfant à domicile pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 ;

un décret relatif aux conditions d'attribution de certaines prestations familiales et modifiant le code de la Sécurité sociale ;

un décret relatif aux ressources prises en considération pour l'attribution de certaines prestations familiales et modifiant le code de la Sécurité sociale ;

un décret relatif à certaines conditions d'attribution de l'allocation de logement social aux étudiants et modifiant le code de la Sécurité sociale ;

un décret relatif à certaines conditions d'attribution de l'allocation de logement familiale aux étudiants et modifiant le code de la Sécurité sociale ;

un décret relatif à la revalorisation des allocations de logement et modifiant le code de la Sécurité sociale.

● **Crédit lyonnais :** un arrêté fixant les modalités du transfert au secteur privé de la société Crédit lyonnais.

● **Logement :** un décret modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif à l'aide personnalisée au logement.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Les familles Bonneau, Morin, Déjean, Ottone

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Georgette BONNEAU,
dite **BARBARA,**

survenu à Paris, le 2 juillet 1999, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Le service religieux sera célébré le mercredi 7 juillet, à 14 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-Vous, Paris-12e.

Ses proches remercient, pour son dévouement, toute l'équipe de la communauté des Diaconesses de Reuilly, 18, rue du Sergent-Bauchat, Paris-12e, à laquelle vous pouvez adresser vos dons.

Cet avis tient lieu de faire-part.

89, rue de Picpus,
75012 Paris.

– Jean, Monique et Nicole Dixsaut,
ses enfants,
Eric et Nathalie,
Fabrice, Claire, Laurent, Nadia, Sabrina,
ses petits-enfants,
Juliette et Maud,
ses arrière-petits-enfants,
Elise Rougerie,
sa sœur,
Jacques et Laurence Rougerie,
ses neveu et nièce,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louise DIXSAUT,
née **SCHAFFNER,**

survenu le 2 juillet 1999, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Bassuet (Marne), dans l'intimité familiale.

68, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**

– Evelyne Gelin,
son épouse,
Hugo et Sarah,
ses enfants,
Danièle Delorme et Daniel Gelin,
sa mère et son père,
Et tous ceux qui l'ont aimé,
ont la douleur de faire part du décès de

Xavier GELIN,

survenu le 2 juillet 1999.

Zazi avait cinquante-trois ans...

L'inhumation aura lieu le mercredi 7 juillet, au cimetière du Montparnasse, Paris-14e.

On se réunira, à 16 h 30, à la porte principale du cimetière (3, boulevard Edgar-Quinet).

Des dons peuvent être adressés à la Ligue contre le cancer.

Evelyne Gelin,
14, rue de Marignan,
75008 Paris.
Productions de la Gueville,
16, rue de Marignan,
75008 Paris.
Hugo Films,
24, rue Beaubourg,
75003 Paris.

– Yves Renoux, Lorca Elsa,
ses enfants,
Les familles Graule, Renoux, Armangau, Verdier,
ont l'immense tristesse d'annoncer la perte brutale de

Jane RENOUX,
née **GRAULE.**

Tous ses proches, amis et camarades se rassembleront le mardi 6 juillet 1999, à 16 heures, au cimetière Saint-Martin de Perpignan.

– Le décès brutal de

Jane RENOUX,

le 1er juillet 1999, laisse désemparés
Ses amis de Montreuil (Seine-Saint-Denis),
De la cité de l'Espoir, de Parlons-En,
Et du milieu associatif de la prévention de la toxicomanie.

« Il faut continuer d'être un cœur de vivant guetté par le danger. »
J. Supervielle.

– Mme Danièle Smadja-Naret,
son épouse,
M. et Mme Gérard Smadja,
son fils et sa belle-fille,
Claire et Guillemette Smadja,
ses petites-filles,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Victor SMADJA,

survenu le 27 juin 1999, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Paulette MERCIER

a parcouru ce siècle avec appétits et convictions, toujours jeune dans ses enthousiasmes et sa curiosité.

N'oublions pas sa lutte pour le droit de vote des femmes aux côtés de Maria Verone ; sa résistance : *« Nous parlions, vous agissiez »*, lui écrit Jean Oberlé ; son arrestation par la Gestapo le 20 mars 1942 ; son action de déléguée aux femmes à l'OCM ; sa participation au premier comité directeur de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance. Et tant d'autres choses encore....

Vive la vie !

Mardi 6 juillet 1999, au crématorium du Père-Lachaise, à 15 heures.

– Colette et Etienne Caen,
Marion Baumier,
Gilles et Cathy Hervier,
ses enfants,
Ses douze petits-enfants,
Ses vingt et un arrière-petits-enfants,
Françoise Dessart,
Michèle Chauvin,
Sofia, Ewa et Taous,
ont la douleur de faire part du décès, le 3 juillet 1999, de

Mme Paul HERVIER-HAMBERGER,
née **Hélène BERNHEIM.**

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

77, avenue Foch,
75016 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 5 juillet,

Maurice-Charles PUEL

nous quittait.

Un espace entre deux lignes, un moment, un clin d'œil pour partager son souvenir.

Diplômes

Diplôme Universitaire d'Etudes sur le Judaïsme

(Paris-I - Panthéon-Sorbonne - UFR d'histoire)
Réunion d'information
le mardi 6 juillet 1999,
à 16 heures,
au 39, rue Broca, 75005 Paris.
Tél. : 01-42-17-10-48.

Stages

Gestion de votre stress avant les vacances.
Initiation par la sophrologie.
Agir sur ses fatigues corporelles et mentales.
Samedi 17 et dimanche 18 juillet
Hôtel Nikko, Paris-15e.
Tél. : 05-56-26-13-46
06-81-38-55-98

Formations

Université Blaise-Pascal - ISIMA-UFR sciences Clermont-Ferrand
Formation initiale.
Formation permanente ou continue.
Ouverture d'un DESS en « systèmes d'information et d'aide à la décision ».
Un diplôme national ouvert aux titulaires d'une maîtrise scientifique ou d'un diplôme d'ingénieur ou d'une expérience d'au moins quatre ans de technicien supérieur dans une entreprise.
Contact : Martine CLOSSET.
04-73-40-50-00.

Débats

– Institut Michel-Villey pour la culture juridique et la philosophie du droit, jeudi 8 juillet 1999, de 15 heures à 19 heures : débat sur l'unicité de la Shoah, autour du livre de M. Besançon, *Le Malheur du siècle. Sur le communisme, le nazisme et l'unicité de la Shoah.* Avec M. Besançon, membre de l'Institut, les professeurs Rials, Leben, Raynaud et Denquin. Université Paris-II (Panthéon-Assas), Centre Panthéon, 12, place du Panthéon, salle des conseils.
Renseignements au 01-44-41-59-14.

A G E N D A

MOBILIER

Sup. sal. R. Bobois avec tble basse exc. ét. 35 000 F + tble TV assort. 2 000 F Electr. mble cuis., chbre enf. TBE 5 000 F. 01-69-80-67-17 HR.

VACANCES

Sup. 2 P., Provence, v. panor. s/mer ds blle villa-Lrge, terr., jard., entr. privat., park. plge priv. 2 min, calme, 4 P., 3 500 F/sem. juil. à oct. 00-44-17-15-86-46-99

Nice 10 min. de la mer à pied loue 2 P., meublées, climat. 4 couchages, park., sem. 2 800 F, quinzaine 4 300 F Tél. : 04-93-86-10-00 HB

Le C.L.E.J. club laïque de l'enfance juive propose quelques places de colonie pour enfants de 8 à 15 ans du 13 au 26 août Tél. : 01-43-73-80-35

Gorges du Tarn 3 au 17 juillet libre suite désist. RARE, 8 à 10 P., **Gde maison caussenarde** toute en voûtes de pierre avec gde **PISCINE.** 05-65-61-22-00

Saint-Jean-de-Luz, vue sur mer, mois ou sem. juillet, appt 2 pièces, plein centre Px : 4 000 F/semaine tél. (jour) : 01-30-21-18-92

Causses du Quercy Maison + Piscine 4 × 9 idéale pour couple + 2 enfts 3 400 F/sem. du 9 au 23 juillet Tél. : 05-65-40-50-58

Etranger

TUNISIE : à louer juillet/août HAMMAMET, près centre cult. très b. villa meubl. st. mauresque, 400 m² hab., **R.D.C.,** 4 ch. sal., s. à mang., 2 s. d'eau, cuis. patio **1er étage** 3 chbres, s. de bns, 1 s. d'eau. Jardin 7 000 m² Tél. : 00-21-61-79-44-54 ou Paris 01-43-26-40-66

F2, Varsovie 1 000 F/semaine négociable selon durée de locat. à louer du 1er juil. au 30 sept. Tél. : 00-44-780-182-11-51

Jolie maison, Londres zone 2, 10 min. Liverpool Street ; 3 chbs, piano, jard. À louer du 15 au 30 août 10 000 FF Tél. : 00-44-181-806-39-41

ESPAGNE-ROSES à 40 km Frontière, location appart. F2-F3 à partir de 2 100 FF/ 2 500 FF/sem. T. : 00-349-72-25-70-17 Fax : 0034972257017-RIBAS.

A votre service
DU BEAU VETEMENT A LA SIMPLE RETOUCHE
LEGRAND
Tailleur s/mesure
Depuis 1894
Très grand choix de tissus et de prix
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

LATREILLE
SPÉCIALISTE DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
soldes d'été
QUALITÉS IRRÉPROCHABLES
PRIX EXCEPTIONNELS
62, rue St André-des-Arts, 6e
Tél : 01.43.29.44.10

LeMonde Job: WMQ0607--0011-0 WAS LMQ0607-11 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 09:27 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0268 Lcp:700 CMYK

Paris : polémiques sur le Grand Prix de l'urbanisme

Cette distinction nationale a été attribuée à Nathan Starkman, directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme et conseiller de Jean Tiberi. Ses détracteurs lui reprochent les choix faits ces dernières années. L'intéressé se justifie dans nos colonnes et souligne que les décisions appartiennent aux élus

IL AURA fallu attendre cinq mois pour que le Grand Prix de l'urbanisme soit enfin remis à Nathan Starkman, directeur de l'atelier parisien d'urbanisme (APUR). Décerné le 12 février par un jury international réuni à la demande de Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement, ce Grand Prix – attribué conjointement à Philippe Panerai – a suscité une polémique d'une réelle ampleur et provoqué ainsi un certain embarras au ministère de l'équipement. Si M. Besson a tenu à soutenir ce choix en soulignant *« l'indépendance »* et la qualité du jury, une première cérémonie officielle avait été annulée avant qu'une nouvelle date ne soit fixée, mercredi 7 juillet, sur le toit de l'Arche, dans le quartier de la Défense à Paris.

Ce prix a provoqué de très vives réactions de la part de ceux qui s'opposent depuis plusieurs années à la politique municipale dans ce domaine. Cette distinction récompense en effet le travail de celui qui est également conseiller du maire (RPR) de Paris sur les dossiers d'aménagement. Ce choix est jugé *« relativement malvenu »* par Patrick Bloche, député (PS) de Paris. Il estime que l'urbanisme de ces dernières années dans la capitale n'est pas *« un modèle du genre »*, puisqu'il a provoqué *« deux millions de mètres carrés de bureaux vides, un fort déséquilibre est-ouest* (...), *un plan d'occupation des sols mal réglé et surdensitaire, ou encore la faillite des ZAC, trop énormes pour être efficaces »*.

Pour Martine Billard, conseillère de Paris et porte-parole nationale des Verts, *« attribuer ce prix à M. Starkman est un véritable affront à tous ceux qui ont subi et subissent encore les conséquences de la politique de l'APUR »*. Celle-ci, selon Mme Billard, a signifié *« la destruction de quartiers entiers, la tentative d'en détruire d'autres (Bas-Belleville), une politique pharaonique d'urbanisme sur dalle qui montre chaque jour un peu plus sa faillite (ZAC-Paris Rive gauche). »* Six associations de quartier ont qualifié cette désignation de *« véritable provocation »*. Elles rappellent à cette occasion un arrêt de la cour d'appel de Paris, en novembre 1995, qui avait jugé *« sans cause réelle ni sérieuse »* le licenciement en 1993 par M. Starkman d'Eric Galmot, alors urbaniste à l'APUR et militant d'une association de quartier, Onze de pique, aujourd'hui chargé de l'urbanisme auprès de Georges Sarre, maire (MDC) du 11e arrondissement. Ces associations ont demandé *« l'annulation de la décision du jury* (...) *et l'attribution du grand prix de l'urbanisme aux associations de quartier* [qui] *ont mis fin aux ZAC et font vivre le débat sur l'avenir de la capitale. »*

« PROMOUVOIR L'ESPACE PUBLIC »

A la veille de la remise de son prix, M. Starkman, centralien de cinquante-deux ans, rappelle que, *« contrairement aux précédents lauréats »*, il n'est pas *« un architecte-concepteur, mais simplement le responsable d'une équipe de spécialistes. »* Il comprend mal le procès qui lui est fait puisque *« l'action de l'APUR s'inscrit dans une histoire fondée sur la contestation de l'urbanisme tel qu'il a été pratiqué dans la fin des années 70 »* avec les destructions de quartiers entiers et l'apparition des barres et des tours jusque dans le centre de la capitale : *« Il y a un paysage urbain spécifique à Paris. Il fallait le défendre en s'appuyant sur une tradition qui consiste à promouvoir l'espace public. »* C'est ainsi que les projets de l'APUR seraient revenus à *« la forme de la rue »*, en abandonnant la création de grands espaces (esplanades ou dalles) sur lesquels étaient posés les bâtiments à la fin des années 60. M. Starkman rappelle que c'est grâce à l'APUR que le premier plan d'occupation des sols de la Ville de Paris, établi en 1977, a permis de contrôler la hauteur des nouveaux immeubles.

Il reconnaît cependant que la concertation locale n'a vraiment été intégrée dans l'élaboration des projets que depuis 1995. En parlant d'*« urbanisme à visage humain »*, peu de temps après son installation dans le fauteuil occupé pendant dix-huit ans par Jacques Chirac, M. Tiberi avait alors affiché son intention d'éviter d'imposer en force les réaménagements.

Quant aux critiques sur la place laissée à la voiture, une priorité qui date, certes, d'une période antérieure à la création de l'APUR, mais qui n'a pas vraiment été remise en cause depuis une vingtaine d'années, M. Starkman estime que *« la maîtrise de la circulation automobile dans Paris a été inscrite dans le POS de 1977 »*, et que les projets de la mairie dans son Plan-Seine passent par une réduction drastique de la circulation sur les berges et sur la place de la Concorde.

Il justifie également les choix de l'APUR pour la ZAC Paris-Rive gauche : *« On dénonce à tort un urbanisme sur dalle ; il ne s'agit en fait que d'un ouvrage destiné à couvrir les voies et à relier ainsi le 13e arrondissement à la Seine. En revanche, on oublie de dire que cette ZAC témoigne d'une réelle volonté de rééquilibrer la ville à l'Est, et que l'opération s'appuie sur un véritable réseau de transports. »*

Face au reproche fait à l'APUR d'avoir été ces dernières années le *« bras armé »* d'une politique urbanistique désastreuse, M. Starkman répond : *« Nous avons nos propres convictions en matière d'urbanisme. Mais nos projets sont établis à la suite d'une discussion avec les élus, auxquels il revient au bout du compte de décider. »* Le directeur de l'APUR ne veut pas porter la responsabilité des erreurs commises dans certains nouveaux quartiers, en particulier à l'est de Paris. *« Ce n'est pas l'Atelier qui décidait du nombre des écoles et des logements, ainsi que de la surface de bureaux, mais c'est vrai que nous n'avons pas toujours su prévoir les évolutions économiques et les mouvements de société qui ont fait évoluer la capitale. »*

Christophe de Chenay

Le dialogue au point mort dans la capitale

LE GRAND PRIX d'urbanisme a été attribué à deux personnalités. Philippe Panerai, architecte et théoricien, coauteur notamment en 1978 de *Formes urbaines, de l'îlot à la barre* (Dunod, réédité par Parenthèses éd. en 1998), s'est attaché à analyser les mécanismes qui définissent l'échelle et la forme des villes. Nathan Starkman est le troisième directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), créé en 1967, successeur de Pierre-Yves Ligen, qui peinera à sortir des schémas pompidoliens, et de Nicolas Politis, qui cherchera des repères plus lisibles pour les Parisiens.

ANALYSE

Une profonde frustration : les citoyens de Paris, et des autres villes, sont privés de débat urbain

Le prix attribué à M. Starkman a la vertu paradoxale de réunir contre lui les tenants d'un urbanisme débridé et ceux qui réclament au contraire un gel de la forme urbaine, les architectes démiurges et les partisans de la tradition la plus étroite. Cette étonnante Sainte-Alliance serait-elle un hommage involontaire à la rigueur d'un homme que rien ne saurait détourner du droit chemin qu'il emprunte ? Ou reflète-t-elle une juste colère ?

Mille et une propositions de l'APUR ont de quoi irriter, à juste titre, professionnels et associations, des péripéties de la ZAC Paris Rive gauche aux projets d'aménagement, heureusement écartés, du Bas-Belleville. Mais, sans son existence, mille et un projets se seraient trouvés dans les seules mains d'hommes politiques souvent inexpérimentés sur le plan urbain, facilement convaincus par les raisonnements de promoteurs sans états d'âme, quand ce n'est par la dernière lubie architecturale à la mode. L'APUR a le privilège d'exister et Nathan Starkman, capitaine discret d'une équipe de plusieurs dizaines de personnes, ne mérite ni excès d'honneur ni indignité.

L'irritation suscitée par son prix n'en est pas moins le signe d'une profonde frustration. Les habitants de Paris, comme ceux des autres grandes villes, sont toujours privés de forum où le débat urbain pourrait se tenir ; un lieu où le citoyen s'informerait, se formerait, discuterait du devenir de son quartier, de sa ville. Ces seuls débats sont, pour le moment, réservés au champ clos de l'Hôtel de Ville, rendus d'ailleurs incompréhensibles par le climat politique actuel de la Mairie de Paris. L'opinion des citoyens et de leurs associations n'est finalement prise en compte que si leur mauvaise humeur constitue une menace pour la majorité municipale. Le dialogue est au point mort.

Sans doute l'APUR permet-il aux décideurs de s'appuyer sur des études techniques qui leur évitent les plus grosses bévues. Mais la structure technocratique de l'Atelier, cuirassé de mépris à l'égard des non-professionnels, ne permet pas de compenser l'absence de démocratie ni de rattraper les dérapages les plus flagrants. L'APUR multiplie les études auxquelles le public n'aura jamais véritablement accès, et apparaît sourd, de ce fait, aux propositions des citoyens considérés comme de perpétuels mineurs. Si le Grand Prix d'urbanisme est venu récompenser l'indéniable savoir-faire de l'APUR et de son directeur, l'accueil houleux réservé au lauréat doit moins être interprété comme la dénonciation systématique des travaux de l'Atelier que comme une remise en cause plus générale des pratiques urbaines de la capitale, et du caractère réglementairement autarcique dans lequel se complaît l'APUR.

Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux

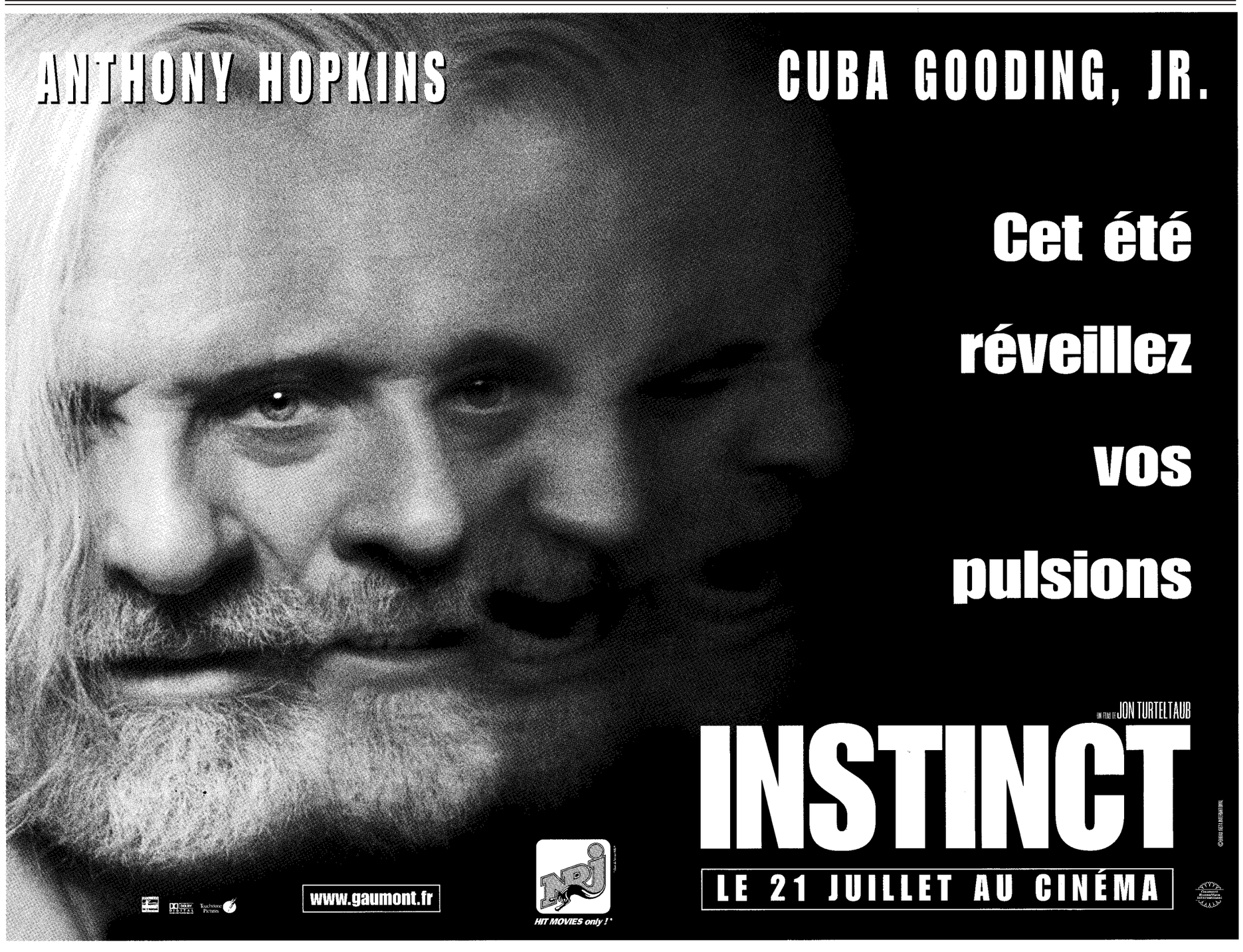

LeMonde Job: WMQ0607--0013-0 WAS LMQ0607-13 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 11:21 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0270 Lcp:700 CMYK

HORIZONS

REPORTAGE

RETOUR 1 A CUBA

Le temps s'est-il figé ici, tandis que passe, comme venue d'un autre temps, d'un autre monde, notre troupe de touristes ? Car c'est cela, ma première impression de voyageur débarquant le sac léger et la tête lourde de souvenirs : deux mondes parallèles.

Le bel hier et les ombres d'aujourd'hui

Il y a trente-huit ans, François Maspero avait cru trouver à Cuba une autre manière de vivre. Le blocus est toujours en place, Castro aussi

QUOI, proteste derrière nous un senior, *il n'y a pas de champagne sur Air France ?* » Pas une place inoccupée. Français, Italiens, Néerlandais... l'Union européenne profonde. Classe d'âge dominante, cinquantaine. Des groupes. Destination majoritaire : les plages de Varadero, forfait de quinze jours, avec visite d'une fabrique de tabac, deux journées à La Havane, excursion au monument de Che Guevara à Santa Clara. Cuba compte accueillir cette année un million cinq cent mille touristes. Y a-t-il un Cubain dans l'avion ? On n'y parle pas espagnol.

Arrivée à la nuit tombée. On survole la capitale. Guère de lumières. Çà et là les lueurs de ce qui, vu d'en haut, semble être les petits feux en plein air. Etrange.

Notre billet inclut deux jours dans un hôtel de La Havane. Un bus à air conditionné nous charge. Traversée d'une banlieue obscure. Pour nous l'air est moite, pour les Cubains il est frais. Les Cubains, on en distingue des groupes sur les trottoirs devant les maisons basses. Presque pas de circulation automobile, des vélos sans lumières. Cette ville fantomatique me fait penser à Bucarest au temps de la chute de Ceausescu. A l'avant du bus, une femme nous harangue : *« Je suis votre guide. »* Son propos est exclusivement pratique. Elle traite du système monétaire : nous paierons tout en dollars. Du peso dit national (20 pesos pour 1 dollar), il n'est pas question. Comment fait un touriste pour acheter le journal ? Mais qui vient à Cuba pour lire la presse ? Notre *« guide »* insiste sur les vols possibles : nous devons faire une photocopie de notre passeport, utiliser (supplément) le coffre-fort qui se trouve dans chaque chambre d'hôtel, acheter des cartes téléphoniques spéciales, etc. Elle nous prévient d'une forte présence policière dans les rues, *« pour vous protéger... Et aussi pour d'autres raisons ».*

Juillet 1961 : date de mon premier voyage à La Havane. Il n'y avait pas de champagne sur Paris-La Havane. Il n'y avait pas de Paris-La Havane. Un quadrimoteur Britania, déjà archaïque, partait le vendredi de Prague. Il faisait une escale à Shannon ou à Terre-Neuve, ou parfois, quand les vents étaient contraires, les deux à la suite. Parfois aussi, toujours question de vent, il passait par les Açores. Ces escales pouvaient se prolonger des heures, voire des jours, selon l'état des moteurs : il fallait attendre les pièces de rechange. Les passagers de la Cie Cubana restaient parqués. Ils regardaient à travers les vitres les bûcherons canadiens ou les soldats de Salazar. En transit pour une île soumise au blocus décrété par les Etats-Unis, isolés comme des porteurs de maladie.

CES passagers étaient jeunes et ils venaient de loin : il n'y avait pas de communications entre l'île et le continent américain, aussi rencontrait-on des Chiliens, des Vénézuéliens, qui avaient fait le détour par l'Europe. Mon voisin de siège était un chanteur noir de Lima dont la voix s'étranglait d'émotion quand il prononçait le nom de Fidel. Ils arrivaient exténués, après avoir voyagé avec des chargements étranges comme, par exemple, à l'avant de l'avion, des caisses pour l'insémination artificielle des vaches zébus cubaines. Et, déjà, la Révolution commençait avec ces caisses : dans dix ans, disait fièrement l'équipage, Cuba, qui n'avait jamais produit une goutte de lait, en aurait suffisamment pour toute sa population (et comme il existe toujours, à Cuba, une prolifération tropicale de double sens, lait, *leche*, avait aussi une signification plus virile...). L'équipage y croyait. Les passagers y croyaient.

Plus tard, débarqués dans l'île, ils rencontraient, dans les rues, dans les villages, un peuple qui y croyait. Le lait, un fait bien trivial, presque anodin, et certes pas le plus marquant dans ce pays où, à l'arrivée, on ne vous mettait pas en garde contre les voleurs mais où on vous souhaitait la bienvenue sur le *« premier territoire libre d'Amérique »*. C'était il y a trente-huit ans. Il y avait ce mot, répété partout : l'espoir. Aujourd'hui, une chose n'a pas changé : le blocus est toujours là. Je suis revenu voir le reste.

Lors de ce premier voyage, je rencontrais des Cubains qui étaient nés esclaves – l'abolition de l'esclavage datant de 1880, il fallait qu'ils aient plus de quatre-vingts ans – et, en plus grand nombre, dont les parents avaient été esclaves. Aujourd'hui, il faut que je m'en souvienne, la majorité des Cubains que je rencontrerai soit n'étaient pas nés lors de mon premier séjour, soit étaient des enfants : ils n'ont pas connu la République et la dictature de Batista, ni assisté, ni participé à la victoire de la révolution castriste, c'est presque aussi mythique pour eux que l'abolition de l'esclavage pour la génération précédente. J'ai été témoin, moi étranger, de choses qu'ils ne connaissent que par ouï-dire. Chez nous, c'était le tout début de la Ve République. Depuis, on a marché sur la lune, les empires coloniaux ont vécu, l'Union soviétique a disparu.

Pourtant les slogans que je lis dès l'aéroport sont les mêmes qu'il y a trente-huit ans : le peuple est avec Fidel, le peuple ne se rendra jamais, la liberté ne se négocie pas. *« Commandant en chef, ordonne ! »* Le temps s'est-il figé ici, tandis que passe, comme venue d'un autre temps, d'un autre monde, notre troupe de touristes ? Car c'est cela, ma première impression de voyageur débarquant le sac léger et la tête lourde de souvenirs : deux mondes parallèles. Mais, justement, qu'a-t-on vendu aux touristes, avec le soleil ? Du passé, de l'archaïsme : l'histoire de Cuba, c'est le débarquement de Christophe Colomb il y a quatre siècles et celui de Fidel Castro il y a quarante ans. A photographier : les beautés de la colonie espagnole et les souvenirs des exploits des *barbudos*. Badges de Che Guevara en prime. Dépaysement et rétro garantis.

Et ce soir, sur la place de la cathédrale joliment éclairée, dans un restaurant où l'on déguste *daiquiris*, *mojitos* et poisson grillé, l'orchestre nous joue *La Guantanamera* et *Comandante Che Guevara*. La fumée de cigares s'élève légère : euphorie. Qu'importe ce qui existe au-delà de cet îlot de lumière : les rues et les maisons obscures, les immeubles écroulés, leurs ruines envahies d'ordures, les derniers banlieusards agglutinés par centaines aux stations des bus qui ne viennent pas. Il nous suffira, pour rentrer, de prendre un taxi (spécial pour clients à dollars) : nous respirerons le souffle de la mer Caraïbe sur le front de mer du Malecon et nous passerons ainsi, comme par un tunnel, des lumières du restaurant à celles de l'hôtel. Demain, si nous voulons continuer le circuit tout tracé, après le petit déjeuner, café et lait en abondance – le voilà, le lait des vaches de la Révolution –, un car avec air conditionné nous mènera vers d'autres sites pittoresques, un autre hôtel, d'autres *Guantanamera*, d'autres *Comandante Che Guevara* et sa *querida presencia* sirupeusement chantée. Il n'y a qu'à se laisser vivre.

Nostalgie inutile, mais comment la chasser ? Dans les années 60, on ne venait pas à La Havane pour chercher la douceur de vivre, mais attiré par l'idée, que peut-être, dans cette révolution toute neuve, on trouverait, pour l'humanité, une autre manière de vivre. Il paraît, aujourd'hui, que c'était un mirage et que nous aurions dû le savoir. Mais doit-on accuser le voyageur assoiffé de croire au mirage ? Or on y croyait.

Les Cubains eux-mêmes, d'abord. Et pas forcément des exaltés. José Lezama Lima, poète surréaliste et catholique : *« Le 26 juillet* [1953, date de la première insurrection castriste] *a rompu avec les maléfices infernaux, il a apporté une joie... »* (Ce qu'il advint par la suite de la joie de Lezama Lima, c'est une autre affaire, mais enfin, il a bien écrit ça, dans les années 60.)

En 1961, quiconque se promenait était arrêté à chaque pas : le premier venu lui faisait part de sa joie de voir un étranger immédiatement supposé solidaire, et de sa foi dans l'avenir. Il était souvent vêtu d'une chemise bleue et porteur d'un pistolet ou d'un fusil : on avait distribué des armes au peuple, la milice comptait des centaines de milliers d'hommes et de femmes – et si un gouvernement distribuait des armes au peuple, c'était bien qu'il avait sa confiance, non ? Comment savoir que ces armes, le peuple devrait bientôt les restituer ? *« Là*, écrivit Julio Cortazar, *j'ai découvert tout un peuple qui a recouvré la dignité, un peuple qui avait été humilié à travers son histoire... Subitement, à tous les échelons, depuis les dirigeants que je n'ai pratiquement pas vus jusqu'au niveau du paysan, du responsable de l'alphabétisation, du petit employé, du coupeur de canne à sucre, tous assumaient leur personnalité, découvraient qu'ils étaient des individus ayant chacun une fonction à remplir. »*

En 1961, c'était bien le peuple en armes qui avait fait échec en deux jours au débarquement de la baie des Cochons financé et soutenu par les Etats-Unis. Depuis moins de trois ans, que de pas de géant ! En 1959, une équipe de jeunes gens – leur chef avait trente-deux ans – était descendue de la sierra et avait balayé une dictature corrompue et honnie. Les révolutionnaires faisaient leur le programme jamais appliqué des insurgés de la guerre d'indépendance, du visionnaire José Marti tué au combat en 1895, rompant avec la dépendance qui avait lié Cuba aux Etats-Unis pendant plus d'un demi-siècle.

RÉFORME agraire – fini le travail des paysans sans terres sur les latifundia –, réforme urbaine, nationalisation des monopoles – les raffineries de pétrole, l'électricité, les mines de cuivre et de nickel exclusivement aux mains des intérêts étrangers –, campagne d'alphabétisation des campagnes... Tout cela avait valeur de programme et d'exemple pour le continent américain où sévissaient d'autres oppressions : la dernière tentative de réforme agraire, timorée, remontait à 1953, au Guatemala et n'avait pas duré longtemps, défaite par une colonne de chars recrutée par les Etats-Unis. Mon premier voyage à Cuba je l'ai fait avec quelques Français et beaucoup de Latino-Américains : un instituteur bolivien comparaît avec son pays et nous faisait partager chaque soir sa flamme.

Une jeune Française, Ania Francos, écrivit à l'époque un livre enthousiaste, *La Fête cubaine*. Mais c'était une fête grave : trop de périls menaçaient la jeune révolution. Ce qui comptait, c'était ce cri que Fidel Castro avait lancé dans sa Première déclaration de La Havane : *« Cette grande humanité a dit assez, et s'est mise en marche. »* Pourquoi ce cri faisait-il si peur ? Dans notre pays, l'un des premiers films sur la révolution, *Cuba si !* de Chris Marker, fut interdit par la censure. Notre France en était, en Algérie, à sa septième année d'une guerre qui semblait sans issue. On y respirait une odeur d'agonie. Notre *« génération algérienne »* étouffait. Quinze ans nous séparaient des idéaux de la Résistance. Il y avait eu la guerre française d'Indochine, la guerre américaine du Vietnam commençait, les nouvelles indépendances donnaient lieu à des luttes d'intérêts féroces entre les deux camps de la guerre froide, l'assassinat de Lumumba au Congo ex-belge en était un exemple. C'était là ce qu'exprimait Vercors dans l'éditorial du premier numéro de la revue *Partisans* – que je venais de créer et pour laquelle, justement je venais à Cuba –, en se disant *« attaché à la démocratie, à la justice, à l'égalité des individus et à celle des races humaines, à la libération de tous les hommes de toutes les formes d'oppression et d'aliénation, en un mot : à la révolution socialiste »*. Vaste programme qui, aujourd'hui, soulève l'ironie.

Dans un monde où s'affrontaient des blocs figés, ne pouvait-il y avoir place pour un espoir ? Peu habitués à l'exercice salutaire du pessimisme historique, nous avons cru ce Fidel Castro qui parlait si bien de l'avenir : n'avait-il pas solennellement déclaré le 8 janvier 1959, en entrant dans La Havane : *« Dès que j'aurai terminé ma tâche ici, je me retirerai pour m'adonner à d'autres occupations »* ?

> Justement, qu'a-t-on vendu aux touristes, avec le soleil ? Du passé, de l'archaïsme : l'histoire de Cuba, c'est le débarquement de Christophe Colomb il y a quatre siècles et celui de Fidel Castro il y a quarante ans

Ce soir, en sortant du restaurant, nous ne prendrons pas de taxi. Nous rentrerons à pied par les rues noires. Notre *« guide »* avait raison : tous les cent mètres un policier muni d'un talkie-walkie nous suit des yeux. Je raconte le passé qui me revient si fort à mon compagnon de voyage, Klaudij Sluban, qui, lui, n'était pas né en 1961, qui vient ici pour la première fois et qui, comme moi, trouve que cela ressemble à Bucarest à l'époque de la chute de Ceausescu. Et je dis à mon compagnon qu'en espagnol espérer se dit *esperar*, mais qu'*esperar* signifie aussi attendre. Saurons-nous au moins, par ce voyage, ce qu'attend aujourd'hui le peuple cubain ?

François Maspero
Photo : Klavdij Sluban

PROCHAIN ARTICLE :
Un piéton à La Havane

LeMonde Job: WMQ0607--0016-0 WAS LMQ0607-16 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 10:24 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0272 Lcp:700 CMYK

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Internet : **http ://www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Promesses algériennes

A Alger, on dit *« la Rahma »*, le pardon. Le nouveau président algérien, Abdelaziz Bouteflika, annonce une politique d'apaisement. Après sept ans de l'impitoyable guerre que se livrèrent l'armée et les islamistes, sept ans d'horreurs, d'attentats et de tueries qui firent près de cent mille morts, M. Bouteflika promet la réconciliation. Son gouvernement a présenté, dimanche 4 juillet, à l'Assemblée nationale une généreuse et large loi d'amnistie, dite de *« concorde nationale »*, à l'intention des islamistes. De 5 000 à 15 000 hommes pourraient en bénéficier, parmi lesquels l'un des chefs historiques du mouvement islamiste (l'ex-FIS, Front islamique du salut), Abassi Madani. Il s'agit à la fois de libérer des prisonniers et d'accorder la clémence à des militants prêts à déposer les armes.

Il faut s'en féliciter. L'Algérie est une société profondément traumatisée, à l'identité en miettes. M. Bouteflika entreprend ce que nombre de responsables de l'opposition au régime réclamaient depuis des années : un début de raccommodage, les premiers gestes pour panser les plaies, la reconnaissance de l'adversaire. La conférence des oppositions algériennes réunie à Rome à l'initiative de la communauté de Sant'Egidio avait en vain proposé une telle approche en janvier 1995. Entre-temps, la « guerre civile algérienne » a fait des dizaines de milliers de morts.

Sans doute l'Etat se juge-t-il aujourd'hui assez fort, et sûr de ne plus avoir à combattre qu'un terrorisme résiduel de la part des Groupes islamiques armés (les GIA), pour esquisser ainsi une politique de la main tendue. Mais Abdelaziz Bouteflika a vraisemblablement d'autres raisons en tête. Il doit renforcer sa légitimité, dans son propre camp comme à l'égard des opposants, démocrates et islamistes, au régime hérité de la guerre d'indépendance. Candidat soutenu par l'armée, véritable détentrice du pouvoir à Alger, M. Bouteflika entend s'émanciper quelque peu de cette tutelle en faisant approuver par référendum sa loi de *« concorde nationale »*. Elu, le 15 avril dernier, au terme d'une campagne marquée de tant de fraudes que ses cinq adversaires se retirèrent, M. Bouteflika cherche, par le même référendum, à élargir son assise politique.

Tout cela est de bonne stratégie, et devrait aider à redorer le blason international d'une Algérie qui accueille la semaine prochaine un sommet de l'Organisation de l'unité africaine. Mais une loi d'amnistie, si généreuse soit-elle, ne suffira pas, seule, à changer ce qui est largement au cœur du mal algérien : cette prépondérance de l'armée, de la Sécurité militaire, des services de police – et de basse police politique – dans l'Etat. Une société civile diverse, talentueuse, jeune, ambitieuse étouffe sous le joug de cet appareil répressif, de ce qui reste de ce parti-Etat unique qui depuis trop longtemps exerce une sorte de monopole pesant et devenu stérile sur l'activité publique, économique et sociale de l'Algérie. Il faut très vite un volet politique à ce volet judiciaire de début de mandat. Sauf à ce que cette loi de *« concorde nationale »* soit un beau geste sans lendemain.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Plages de sable en péril

L'HISTOIRE des Pays-Bas (flamands et hollandais) est l'histoire d'une lutte perpétuelle contre la mer. Les Hollandais ont agrandi leur territoire de la façon la plus pacifique en asséchant un golfe : le Zuiderzee. En Belgique, du côté de Knokke-Le Zoute, on doit depuis quelques mois reconquérir patiemment sur la mer une quantité énorme de sable que la marée descendante emporte. Or, on le sait, ce qui fait la gloire et la richesse du littoral belge c'est cet estran immense, cette admirable plage de sable fin qui s'étend, sans solution de continuité, de la frontière hollandaise à la France, depuis Le Zoute jusqu'à La Panne.

Déjà les travaux pour la construction du môle de Zeebrugge, les travaux qu'il fallut faire dans le chenal de ce port après qu'en 1914-1918 les Anglais y eurent coulé des bateaux pour le rendre inutilisable aux sous-marins allemands, ont modifié quelque peu l'influence des marées. D'autre part une grande tempête qui se produisit en mars dernier eut des effets d'érosion absolument désastreux. On estime qu'en des endroits comme Le Zoute ou Ostende la couche de sable a reculé de 2,50 mètres. Les substructions de certaines installations faites en bordure de la digue par les sociétés balnéaires ont même été mises à nu. Inutile de dire qu'un réel danger pourrait en résulter.

Actuellement donc, en ces endroits, on s'efforce à marée basse de récupérer du sable. On voit des bulldozers aller jusqu'aux flots et remonter avec une certaine quantité de sable, que l'on consolide avec des fascines, et qui ne sera pas nécessairement emporté par la marée descendante.

Louis Pierard
(6 juillet 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : **3615 code LEMONDE**
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC**
ou **08-36-29-04-56**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-08-78-30**
Index et microfilms du *Monde :* **01-42-17-29-33**

Le Monde sur CompuServe : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http ://www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Le Kosovo, « question nationale » en Albanie

L'ALBANIE s'intéresse de très près au Kosovo. Au point que les médias locaux, pour la plupart, qualifient de *« question nationale »* la situation de la région – qu'il s'agisse de la guerre, des hostilités ancrées de plus longue date entre les communautés serbe et albanaise, ou de l'avenir du statut du Kosovo. La solidarité spontanée face aux massacres et aux déportations des Kosovars a renforcé le sentiment de l'unité nationale entre les Albanais d'Albanie et les albanophones du Kosovo, lesquels constituaient avant la guerre au moins 90 % de la population de la province yougoslave.

Dans les Balkans, où la répartition des communautés ethniques ne correspond pas toujours à la géographie des frontières et où les concepts de peuple et de nation ont tendance à se brouiller, les limites sont parfois confuses entre le sentiment national et le grand-nationalisme. La dérive de cette confusion a donné la politique de la « Grande Serbie ».

Chez les peuples voisins, le fantasme sommeille. La notion de « Grande Albanie » – l'expression n'est pas employée à Tirana – n'est aujourd'hui soutenue que par des partis minoritaires extrémistes. Mais le fait de considérer comme « question nationale » celle qui concerne une région située hors de ses frontières, peuplée presque exclusivement d'Albanais mais toujours rattachée à ce qui reste de la Yougoslavie, de même que le sort des minorités albanophones de Macédoine, du Monténégro et du nord de la Grèce, est un signe que les intentions ne sont pas toujours claires. Comme n'est pas claire la distinction, dans ce qui compose la nation, entre la communauté politique et une communauté ethnique (et religieuse) dispersée au-delà du territoire national.

Quand des Kosovars en exil manifestent à Paris pour l'intervention de l'OTAN en brandissant un slogan comme *« Tant que l'Albanie sera morcelée, il n'y aura pas d'Europe »*, ou quand d'autres, à Tirana, crient *« Vive l'Albanie ethnique »* (*« Rrofte Shqiperia etnike »*), ils semblent considérer que l'unité politique doit se plier aux règles de l'unité ethnique. Quand on voit la carte de la « Grande Albanie » orner les murs de l'université de Tirana, l'unité ethnique a visiblement dépassé le stade de la simple prise en considération. Et quand on demande à une jeune femme kosovare, Fatmira Kamberi, si elle s'estimait « yougoslave » avant l'arrivée de Milosevic au pouvoir et la suppression de l'autonomie du Kosovo, elle répond : *« Quand, à l'étranger, on me demandait ma nationalité, je disais que j'étais albanaise de Yougoslavie. Maintenant, je peux être albanaise du Kosovo. »*

POUR L'UNITÉ DU PEUPLE

Le rêve obscur ou inavoué d'un rattachement du Kosovo à l'Albanie n'apparaît pas dans le discours politique officiel des principaux partis albanais. Chacun laisse entendre qu'il ne s'agit que d'un épouvantail de propagande agité par les Serbes. Plus discrètement, mais de façon quasi unanime, en revanche, point la revendication de l'unité du peuple réparti entre l'Albanie et le Kosovo – l'identification religieuse, qui renforce le lien de ces deux populations majoritairement musulmanes, n'est pas mise en avant.

Le premier ministre Pandeli Majko, représentant de la majorité socialiste, a ainsi déclaré devant les attachés militaires, le 12 juin : *« Je bénis les chenilles des chars de l'OTAN qui viennent de faire enfin sauter les chaînes de l'esclavage de la moitié du peuple albanais. »* Quelques jours auparavant, le président de la République, Rexhep Mejdani, était allé plus loin. Son « message à la nation » s'adressait non au peuple de l'Albanie mais à *« la population pan-albanaise »* (*« mbare »*), en lui appropriant le Kosovo : *« Je sens qu'un jour nouveau est en train de naître pour l'ensemble du peuple albanais et pour notre Kosovo martyr.* (...) *En chassant les Kosovars, Milosevic ne pouvait pas imaginer qu'il faisait s'effondrer les frontières douloureuses entre l'Albanie et le Kosovo, frontières qui s'effondrent à jamais. »* D'un même élan, le président exaltait les soldats de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), *« combattants de la liberté, jeunes martyrs et héros du Kosovo et de tout le peuple albanais »*.

L'affaire du Kosovo, « question nationale », est devenue un des thèmes de la lutte politique intérieure en Albanie. La majorité gouvernementale (Parti socialiste) et une partie de la droite, poussée par le Parti républicain, ont pris fait et cause pour le gouvernement provisoire du Kosovo et reconnaissent l'autorité de Hashim Thaçi, le « premier ministre » kosovar. Son rival, le « président » Ibrahim Rugova, chef du mouvement pacifiste (LDK), est, lui, soutenu par Sali Berisha, ancien président de la République d'Albanie et actuellement leader de l'opposition de droite (Parti démocratique). Depuis la victoire du Parti socialiste (juillet 1997), Ibrahim Rugova refuse de mettre les pieds en Albanie.

Toutes les formations politiques s'entendent, en revanche, pour se montrer favorables à l'autodétermination des Kosovars, passée la période transitoire du protectorat de l'OTAN. *« Il n'existe pas de parti anti-albanais en Albanie »*, s'amuse le président de l'Assemblée nationale, Skander Gjinusei. A nouveau, l'intention est confuse. De l'autodétermination à l'indépendance, il n'y a qu'un pas. Reste à savoir comment évolueront les relations de méfiance réciproque entre les Albanais et les « cousins riches » du Kosovo, mieux instruits et plus rodés à l'économie de marché.

Un tropisme contradictoire vient modérer, sinon annuler, celui de la « Grande Albanie » : c'est l'intégration dans l'Union européenne, qui apparaît aujourd'hui comme la préoccupation majeure des principaux responsables politiques albanais. Or ceux-ci n'ignorent pas le peu de crédit dont jouit le nationalisme en Europe. Le désir éventuel d'une « Grande Albanie » est écarté d'abord pour cette raison. A droite comme à gauche, on estime que *« dans l'Europe où l'Albanie espère entrer, les frontières tendront à s'effacer et la division des Etats sur des bases ethniques n'aura plus lieu d'être »*.

RÉVEIL DOULOUREUX

L'Albanie est encore loin du seuil de stabilité politique et économique requis, non seulement pour envisager l'éventualité d'annexer le Kosovo, mais aussi pour intégrer l'Europe. Son rôle joué pendant la guerre, sa mise au service de l'OTAN comme sa générosité spontanée à accueillir les réfugiés lui ont donné l'espoir d'exister enfin sur la scène occidentale. Dans la foulée, des responsables politiques ont tendance à croire que l'heure est venue pour le pays, en guise de récompense, d'une aide durable de la communauté internationale. Rien ne dit que celle-ci nourrisse la même intention.

Le réveil, en Albanie, risque d'être douloureux. Au lieu d'ouvrir davantage les frontières avec le Kosovo, par où passaient entre autres les trafics d'armes et de stupéfiants, l'OTAN pourrait se montrer au contraire plus vigilante. Quant à l'Albanie, elle risque de se trouver brutalement remisée dans le coin des seconds rôles.

Marion Van Renterghem

Secteur bancaire : l'Etat a fait sa part

Suite de la première page

D'abord, défendre les intérêts de l'Etat et du contribuable. Tout franc économisé sur ces sinistres est un franc gagné pour l'éducation ou la lutte contre l'exclusion. C'est pour cela que j'ai décidé une réforme du CDR : les interférences politiques sont bannies, la justice est saisie, les dirigeants sont indépendants. En deux ans, la perte totale engendrée par l'ensemble du secteur financier a été ramenée de 130 à environ 50 milliards de francs. C'est encore beaucoup trop mais cela montre qu'il était possible et nécessaire d'agir.

Ensuite, faire le pari de la transparence et du dialogue. Les privatisations arrangées dans le secret des antichambres ministérielles ne sont plus de saison. Pour la première fois, la transparence a été de mise, les syndicats ont été associés à tous les stades des cessions. Modernisation économique et modernisation sociale vont ainsi de pair.

Le troisième choix a été de renforcer notre secteur financier. Il fallait en assurer le sauvetage : le Crédit lyonnais, le GAN, le CIC, la Marseillaise de crédit et le Crédit foncier étaient tous menacés d'une mise en liquidation à la suite de décisions de la Commission européenne.

Il fallait aussi en assurer le développement. Je suis heureux que les cessions faites depuis 1997 aient conforté l'ancrage national de notre secteur financier et renforcé nos entreprises, quel que soit leur statut, public ou privé, mutualiste ou non.

Cela marque un changement par rapport aux privatisations précédentes. Laissées pour compte sur le marché, les entreprises concernées ont perdu leur indépendance (l'UAP ou les AGF notamment) ou se trouvent engagées dans des batailles boursières incertaines (BNP, Paribas, Société générale).

A l'inverse, depuis deux ans, six entreprises ont retrouvé une perspective : le CIC, le GAN, la Marseillaise de crédit, la CNP, les Caisses d'épargne et le Crédit lyonnais dont la cession s'achève par un très grand succès populaire. 3,4 millions d'actionnaires lui ont fait confiance. Avec le prochain adossement du Crédit foncier, ce sont les sept levées d'une restructuration profonde de notre système financier.

Enfin, il fallait empêcher d'autres sinistres. Plus jamais cela : l'argent des contribuables ne doit servir qu'à l'intérêt général et pas à renflouer les errements passés des entreprises concurrentielles. Il en va de la confiance entre les Français et leurs dirigeants politiques. Plus jamais cela, cela veut dire renforcer les moyens de contrôle, développer le contrôle des conglomérats, créer des fonds de garantie, proposer une meilleure régulation européenne et internationale ou donner à la justice les moyens de son indépendance. C'est fait, grâce notamment à la loi du 25 juin 1999 sur l'épargne et la sécurité financière votée avec un large soutien de l'Assemblée.

Il y a plusieurs mois, j'ai proposé aux partenaires sociaux du système bancaire un « contrat de mutation ». Il s'agissait de rechercher ensemble les meilleures solutions pour réformer le secteur. Depuis deux ans, l'Etat a fait sa part du contrat.

Manifestement, ce contrat de mutation ne répond pas encore à la pratique du secteur bancaire. Celui-ci reste trop marqué par de vieilles ritournelles. Traditionnellement, tous les maux sont imputés au Livret A ou aux banques mutualistes. Plus récemment, l'Etat a été critiqué pour ne pas avoir « réservé » le CIC ou le Crédit lyonnais à telle ou telle banque. C'est oublier que c'est le gouvernement précédent qui a interrompu la première cession du CIC alors que la BNP était en tête. C'est totalement méconnaître les principes de cession imposés par Bruxelles. Le respect du droit est une des conditions majeures du bon fonctionnement de l'Etat.

Aujourd'hui, dans l'Europe de l'euro, il est temps de dépasser ces vieilles polémiques franco-françaises.

Je crois à la nécessité de banques françaises fortes pour une économie française forte. Je crois aussi à un Etat actif et impartial. C'est au nom de cette double conviction que le secteur financier a été réformé et que nous pouvons tourner une page de l'histoire mouvementée du Crédit lyonnais.

C'est au nom des mêmes convictions que j'ai soutenu la démarche du gouverneur de la Banque de France dans la bataille qui oppose la BNP, Paribas et la Société générale. Dans le secteur public, nous avons montré que, par le dialogue, des solutions conformes à l'intérêt de tous pouvaient émerger. Les dirigeants des banques concernées n'y sont pas parvenus. Ils ont fait leur choix. C'est leur responsabilité. Les pouvoirs publics n'avaient pas le pouvoir d'imposer une solution. Ils avaient le devoir de proposer une négociation.

Leur responsabilité ne s'arrête pas là. Dans tous les pays, à commencer par les plus libéraux, les autorités bancaires veillent à ce que les batailles boursières ne dégénèrent pas en surenchères ruineuses, ni en situations confuses pour les entreprises et leurs salariés. C'est le rôle du comité des établissements de crédit dans les prochaines semaines.

Ceci montre l'importance qu'acquière la localisation. Il est essentiel de maintenir en France les centres de décision de nos entreprises. Mobiliser l'épargne nationale au profit de groupes français puissants, cela doit être notre réponse positive face à la mondialisation.

C'est ce qu'ont fait les établissements mutualistes en activant leurs réserves dormantes pour renforcer le secteur financier. C'est aussi le sens des mesures prises par le gouvernement depuis deux ans en faveur de l'investissement en actions. Je poursuivrai cet effort : c'est une question d'intérêt national.

Dominique Strauss-Kahn

Mobiliser l'épargne nationale au profit de groupes français puissants, cela doit être notre réponse positive face à la mondialisation

AU COURRIER DU « MONDE »

SANCTIONS SPORTIVES

Au moment où environ trois mille Albanais sont, dans le meilleur des cas, toujours détenus en Serbie – puisque personne n'a jugé utile d'inclure leur libération dans l'accord avec Milosevic –, on laisse l'ex-Yougoslavie participer à l'Euro de basket-ball 1999. (...)

On peut imaginer ce que ressentent les rescapés de l'épuration ethnique à la découverte de ce scandale. Cela est d'autant plus consternant au vu du succès des sanctions sportives prises contre l'Afrique du Sud, dont on a beaucoup dit qu'elles furent déterminantes dans la levée de l'apartheid, en raison de leur fort impact populaire et symbolique ; et, en plus, leur coût fut minime.

Jean-Marie Gabus
Genève

MUSIQUE EN FÊTE

Depuis dix-huit ans, on nous rebat les oreilles avec cette Fête de la musique que nous devons, paraît-il, à M. Jack Lang. Que M. Lang ait trouvé un nouvel intitulé à cette manifestation, c'est possible. Mais en remontant plus avant, force est de reconnaître qu'il a seulement récolté les fruits d'initiateurs plus discrets mais non moins enthousiastes.

Au tout début des années 70, Alain Durel, alors à Radio-France – il dirige aujourd'hui l'Opéra de Lyon –, eut la lumineuse idée de créer, dans la ville d'Aix-en-Provence, une sorte de festival de musique parallèle, convivial, populaire et gratuit. Un contrepoint aux représentations données dans la cour très fermée de l'archevêché. Le succès dépassa toutes les espérances.

Aussi, avec son ami Louis Dandrel – alors directeur de France-Musique – poursuivit-il son effort en faveur des musiciens amateurs en créant quelques années plus tard « Le jour J de la musique », une fête nationale de la musique, relayée par les ondes françaises. (...)

C'est ce « jour J de la musique » qui est devenu – avec l'inévitable jeu de mots – « Fête (faites) de la musique ». Poursuivons donc, célébrons la musique, jouons-la mais, de grâce, rendons justice à ceux qui, il y a plus de vingt-cinq ans, firent descendre la musique du Parnasse jusque dans la rue, le temps d'un jour.

Pierre Guillot
Bourg-en-Bresse (Ain)

LeMonde Job: WMQ0607--0017-0 WAS LMQ0607-17 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 10:56 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0273 Lcp:700 CMYK

PÉTROLE Un raid surprise a été lancé, lundi 5 juillet, sur Elf par TotalFina. Cette offre publique d'échange, valorisée à 42 milliards d'euros, permettrait de créer un géant français du pétrole, occupant la quatrième position mondiale. ● CETTE OPÉRATION non sollicitée par Elf a été préparée dans le plus grand secret, en une quinzaine de jours. *« Nous voulons lui donner un caractère amical »,* a déclaré au *Monde* le PDG de TotalFina, Thierry Desmarest. ● ELF a réagi à l'offensive de son rival en la qualifiant d'*« hostile ».* Le groupe, que dirige Philippe Jaffré, réunira prochainement son conseil d'administration pour définir sa position. ● CE PROJET de fusion aura des répercussions sociales limitées par rapport aux grands rapprochements entre anglo-saxons. Il prévoit la suppression de 4 000 emplois, dont la moitié en France, sur un total de 130 000. *(Lire aussi page 18.)*

TotalFina lance un raid surprise sur Elf

Le groupe dirigé par Thierry Desmarest a présenté, lundi 5 juillet, une offre publique d'échange de 42 milliards d'euros sur son rival français. Cette opération, qui donnerait naissance au quatrième pétrolier mondial, devait recevoir, le même jour, l'aval des pouvoirs publics

L'OPÉRATION préparée sous le nom de code « Concordia » est lancée. A la surprise générale, TotalFina a déposé lundi 5 juillet une offre publique d'échange (OPE) sur les actions Elf, pour créer le quatrième pétrolier mondial en associant le numéro cinq et le numéro sept du palmarès. Une opération valorisée à plus de 42 milliards d'euros. Dans les esprits depuis des mois, en gestation depuis une quinzaine de jours, approuvée par les administrateurs de TotalFina dimanche soir 4 juillet, cette fusion provoque la stupeur par la rapidité de son déclenchement.

Jusqu'au bout, le secret a été totalement préservé par la cinquantaine de personnes impliquées dans ce dossier. Aucune fuite, beaucoup de frayeurs sur d'éventuelles rumeurs : malgré les nuits blanches, consigne était donnée de montrer que, comme les autres groupes, le pétrolier français se coulait doucement dans la torpeur estivale. Comme si de rien n'était, Thierry Desmarest, le PDG de TotalFina, a tenu à honorer ses engagements en accompagnant, jeudi 1er et vendredi 2 juillet, le premier ministre à Moscou. Une occasion d'informer plus précisément Lionel Jospin et Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie, du déroulé de l'opération, dont ils avaient approuvé quelques jours auparavant les grandes lignes.

« Non sollicitée mais amicale », la formulation est pour le moins paradoxale quand il s'agit d'un raid lancé par surprise. Pas question d'avertir longtemps à l'avance la première personne concernée, le président d'Elf, Philippe Jaffré. Lui qui a régulièrement récusé ce projet a été prévenu lundi, quelques minutes seulement avant l'annonce officielle. Voilà pour le caractère non sollicité. *« Nous ne faisons qu'appliquer les nouvelles méthodes parisiennes »,* affirmait-on au siège de TotalFina en se référant à l'offensive de la BNP sur la Société générale et Paribas.

« GOLDEN SHARE » DE L'ÉTAT

A l'inverse, tout sera fait pour la rendre amicale et attractive pour les salariés d'Elf. A la différence des grandes fusions anglo-saxonnes, telle celle du britannique BP sur l'américain Amoco, pas question pour Total d'imposer sa culture, ses critères et ses équipes. Amicale, aussi, pour que les pouvoirs publics l'autorisent, Elf étant dotée lors de la privatisation d'une *golden share,* action qui permet à l'Etat de bloquer une tentative de prise de contrôle. L'accord devait être donné dans la journée de lundi.

Ce n'est pas un hasard si cette opération intervient au moment où Total réussit l'acquisition du belge Petrofina, tandis que Elf échoue dans sa tentative de rachat du norvégien Saga. *« Philippe Jaffré joue gros : s'il réussit en Norvège, il sera définitivement reconnu à la tête d'Elf. S'il perd, il sera fragilisé »*, prédisait un banquier, début juin. Cette opération, qui aurait permis à Elf de doubler sa présence en mer du Nord, a été contrée par les Norvégiens eux-mêmes, qui ne souhaitaient pas voir passer leurs ressources pétrolières et gazières sous contrôle étranger. Cet échec s'ajoute à une série de revers : alliance mort-née avec le russe Yukos, projet de rapprochement avec Petrofina, qui préférera Total.

Le PDG d'Elf ne parvient pas à se départir de son image de financier, depuis son parachutage à la tête d'Elf voici six ans. Le 4 août 1993, Philippe Jaffré quittait la direction du Crédit agricole pour se voir confier par Edouard Balladur, alors premier ministre, la mission de privatiser le groupe pétrolier et d'y faire le ménage. Mission était confiée à cet inspecteur des finances de stopper la dérive tant financière qu'industrielle provoquée par son prédécesseur, Loïk Le Floch-Prigent. Mais les « affaires » démoraliseront les salariés d'Elf, qui avaient cru déceler chez leur précédent patron un véritable capitaine d'industrie. Une désillusion d'autant plus forte que pour remettre à flot le groupe, Philippe Jaffré impose une sévère cure d'austérité. Une fois toutes les branches d'activités redevenues compétitives, M. Jaffré décide début 1999 de restructurer le cœur du groupe, l'exploration-production ; mais sa méthode cassante provoque un conflit social d'une ampleur jamais connue dans le groupe. Depuis maintenant près de trois mois, les salariés d'Elf exploration-production sont en grève et occupent les locaux informatiques à Pau et à Paris pour lutter contre un plan de 1 320 suppressions d'emplois.

Affaibli en interne, mais soutenu par son conseil d'administration et ses actionnaires, Philippe Jaffré supporte très mal de s'être fait ravir la première place de pétrolier français par son rival de toujours, Total, grâce à l'acquisition de Petrofina, fin 1998. Les marches d'approche en vue d'une alliance avaient d'autant moins de chance d'aboutir que chacun des deux PDG reconnaît que, dans un groupe fusionné, il ne peut y avoir qu'un seul capitaine, ce poste revenant d'office au patron de la société la plus importante.

Aux deux sièges, situés à quelques centaines de mètres l'un de l'autre à la Défense, à Paris, les rumeurs de fusion sont subitement réapparues au début de l'année. Chez Elf, on accuse le concurrent de laisser colporter les bruits, chez Total, on feint de ne pas comprendre. En mai, lors des assemblées générales, les questions fusent : *« Il n'y a pas actuellement de discussions entre les deux groupes »,* affirmait Thierry Desmarest, occupé à terminer l'opération Petrofina. *« Je ne vois pas l'intérêt, pour Elf-Aquitaine ni pour ses actionnaires, d'une telle fusion*, répondait Philippe Jaffré. *L'entreprise a la taille critique nécessaire pour poursuivre sa route en toute indépendance. »*

Pourtant, les cadres dirigeants reconnaissent la pertinence du projet, même s'ils redoutent ses conséquences sur l'emploi. Les complémentarités sont nombreuses dans la chimie, le raffinage et surtout dans l'exploration-production. Créé par les pouvoir publics, Total est puissant au Moyen-Orient, tandis qu'Elf avait pour mission de s'implanter en Afrique. En mer du Nord, l'un est présent dans les eaux britanniques, l'autre dans les eaux norvégiennes. Total est parvenu à se diversifier en Asie du Sud-Est et en Amérique du Sud, Elf n'a toujours pas réussi à trouver un troisième pôle ; mais grâce à son expérience au large de l'Angola, il devient l'un des leaders dans la technologie des forages en eaux profondes.

D. G.

Les modalités

● **Offre publique d'échange. –** 4 actions TotalFina pour 3 actions Elf, sur la base du cours de clôture de TotalFina vendredi 2 juillet (168 euros). La prime pour les actionnaires d'Elf est d'environ 20 %.

● **Coût.** L'offre valorise Elf à 42 milliards d'euros.

● **Procédure.** – L'offre est recevable dans les cinq jours par le Conseil des marchés financiers et sera soumise au visa de la Commission des opérations de Bourse en France et de la SEC aux Etats-Unis.

– Elle débutera après accord des autorités réglementaires françaises, vraisemblablement à la mi-septembre, et s'achèvera trente-cinq jours après, en octobre.

– Elle sera étudiée par les autorités américaines et européennes chargées de la concurrence.

Thierry Desmarest, PDG de TotalFina

« Notre offre est non sollicitée, mais nous voulons lui donner un caractère amical »

« Vous annoncez le lancement d'une fusion avec Elf pour créer le quatrième pétrolier mondial, alors que vous achevez à peine celle avec Petrofina. Pourquoi cette accélération contraire à vos déclarations ?

– Nous assistons à une recomposition de l'industrie pétrolière d'une ampleur jamais vue jusqu'à présent, initiée par la chute des cours du pétrole et la mondialisation des capitaux. En moins d'un an, près des deux tiers des grandes compagnies internationales ont été partie prenante dans ces opérations. L'acquisition de Petrofina nous a permis de régler nos problèmes de taille critique dans chacun de nos métiers.

» Cependant, dans le même temps, des super-poids lourds se sont formés avec les rapprochements Exxon-Mobil, BP-Amoco-Arco, qui ont rejoint Shell en haut du classement. A peine constitué, le nouveau groupe TotalFina était encore quatre à cinq fois plus petit que chacun des membres de ce trio. Nous sommes dans une industrie où beaucoup de cartes ont été jouées et où il n'existe plus tellement de combinaisons possibles. Il faut donc savoir saisir les occasions.

» Même si la recherche de la taille n'est pas un but en soi, et même si nous avions apparemment suffisamment d'atouts pour nous développer, nous ne pouvions laisser passer l'occasion de nous rapprocher d'Elf, compte tenu des exceptionnelles complémentarités de nos deux groupes. Une telle opportunité ne se serait pas présentée une seconde fois.

– Qu'est-ce qui vous a poussé à passer à l'action ?

– L'intérêt industriel et financier

THIERRY DESMAREST

du rapprochement, mais aussi une évolution des mentalités. Je pense que les esprits sont désormais mûrs. Tout le monde a pris conscience de la nouvelle dimension de la compétition. Des groupes comme TotalFina ou comme Elf, même s'ils ont bien progressé ces dernières années, ont désormais un écart de taille avec les trois super-poids lourds, qui leur posera un jour problème. Il vaut donc mieux anticiper que de se retrouver acculé.

– Quelle sera la taille du nouvel ensemble ?

– Ce rapprochement nous permet de nous hisser au quatrième rang mondial entre le trio de tête et le peloton des autres grands pétroliers internationaux. Nous serons seuls dans notre catégorie, pesant le double des poids moyens et la moitié de chacun des trois géants. Nous représenterons 12 % du marché européen de la distribution à égalité avec Shell, BP ou Exxon. Ce rapprochement s'inscrit dans une forte logique industrielle et accroîtra significativement notre compétitivité. Nous assurons ainsi la pérennité du nouvel ensemble.

– Ne profitez-vous pas des échecs successifs d'Elf dans ses tentatives de développement ?

– Je ne le crois pas. La logique de cette opération serait apparue de plus en plus fortement au fil des mois et aurait créé un climat spéculatif qui aurait pu en compliquer la mise en œuvre. Nous préférons prendre de court les observateurs. Je suis conscient de l'effet de surprise : les esprits avaient bien intégré le principe d'un tel rapprochement, mais pas l'idée de son déclenchement rapide.

– Ce projet de rachat n'est-il pas un échec pour le président d'Elf, Philippe Jaffré ?

– Je ne veux pas personnaliser le débat. Lorsqu'on m'interrogeait sur l'idée de ce rapprochement, je signalais qu'il n'était pas d'actualité, car j'étais au milieu de l'opération Total Petrofina. Je précisais cependant que cette éventualité méritait considération. J'ai constaté malheureusement que, du côté d'Elf, au plus haut niveau, les réactions aux idées de rapprochement étaient négatives. Cela m'a obligé à opter pour une démarche non sollicitée.

– Avez-vous proposé une alliance à Philippe Jaffré ?

– Lors de mes rencontres avec mon homologue d'Elf, j'ai essayé de le sensibliser à l'intérêt de cette opération. Vous avez pu constater comme moi que cela a été jusqu'à présent sans succès.

– Comment qualifiez-vous votre offre ?

– Elle est non sollicitée, mais nous voulons lui donner un caractère amical. Nous voulons bâtir ce nouvel ensemble en nous appuyant sur les compétences des deux groupes. J'ai beaucoup de respect pour les équipes d'Elf et nous tenons à mettre en place une structure commune où les responsabilités seront réparties de manière équilibrée à tous les niveaux. C'est une superbe opération industrielle. Nous voulons la réaliser en motivant l'ensemble des salariés. Dans ce rapprochement, pour le personnel d'Elf et de Total, il n'y aura pas un gagnant et un perdant, mais deux gagnants.

– N'y aura-t-il pas inévitablement des doublons ?

– Comme dans tout rapprochement, nous procéderons à des réorganisations. Les synergies sont estimées à 1,2 milliard d'euros par an à horizon de trois ans. Elles proviennent pour les deux tiers d'améliorations opérationnelles et pour un tiers de suppressions de postes. Nous pensons réduire les effectifs de 4 000 personnes sur les 130 000 du nouveau groupe, soit 3 % des effectifs. La moitié des suppressions concernera la France dans toutes les branches. Nous mènerons cette réorganisation avec la même politique sociale que dans le passé. Elle sera étalée sur trois ans, et un flux d'embauches sera maintenu. L'opération de rapprochement ne doit conduire à aucun licenciement.

– Elf est protégé de tout rachat hostile par une *golden share*, propriété de l'Etat. Que va-t-il se passer ?

– Il est évident que, pour une opération de cette importance, j'ai prévenu à l'avance les pouvoirs publics. Mes interlocuteurs sont très sensibles à l'intérêt industriel de l'opération. Il leur revient désormais de se prononcer sur la *golden share*. Je suis optimiste.

– Dans cette fusion, quelle culture l'emportera sur l'autre ?

– Il est infiniment plus facile de marier les cultures d'Elf et de TotalFina que celles d'un groupe français et d'un américain. Nos équipes sortent des mêmes écoles, travaillent déjà ensemble sur de nombreux projets et les relations personnelles sont le plus souvent très bonnes. Les stratégies sont devenues très voisines. Après la croissance à tout prix du début des années 90, Elf est revenu à une politique beaucoup plus proche de celle que nous menons. Le groupe a obtenu de bons résultats en termes financiers, mais il doit maintenant confirmer sa capacité à retrouver le chemin de la croissance industrielle. Je suis sûr qu'ensemble nous y arriverons.

> « Nous pensons réduire les effectifs de 4 000 personnes sur les 130 000 du nouveau groupe »

– Quels seront les atouts du nouveau groupe ?

– Nous aurons un positionnement mondial remarquable dans l'exploration-production. A part les Etats-Unis où nous sommes modestes, dans toutes les autres zones stratégiques nous figurerons parmi les quatre premiers du palmarès en termes de production. En Afrique, nous serons numéro un, deuxième au Moyen-Orient, quatrième en Europe, en Asie du Sud-Est et en Amérique du Sud. Dans la chimie, nous doublerons notre taille en passant à 100 milliards de francs de chiffre d'affaires.

– Fermerez-vous des raffineries, et votre poids dans la distribution en France ne sera-t-il pas critiqué par Bruxelles ?

– Dans le raffinage, je n'envisage pas de fermeture, nos différentes raffineries étant confortées par leur complémentarité et leur proximité géographique. Quant à notre position dans la distribution, je vous rappelle que nous sommes dans un pays extrêmement concurrentiel, où les grandes surfaces assurent la moitié des ventes, ce qui empêche l'émergence d'un acteur pétrolier dominant.

– Imaginez-vous une bataille boursière ?

– Franchement, non. Tout d'abord, notre offre publique d'échange conduit à une prime de 15 à 20 % selon que vous preniez les cours des derniers jours ou des dernières semaines. Aucune autre compagnie pétrolière ne présente un tel niveau de synergie avec Elf que nous. Tout le monde devrait rapidement se rendre compte que nous sommes les mieux placés.

– En absorbant coup sur coup Petrofina et Elf, n'avez-vous pas les yeux plus gros que le ventre ?

– Je ne crois pas. Nous sommes déjà très avancés dans la mise en œuvre du rapprochement avec Petrofina, qui se déroule dans un très bon climat et devrait être terminé pour l'essentiel d'ici à la fin de l'année. Quand le rapprochement effectif avec Elf se mettra en place, les structures de TotalFina seront déjà stabilisées. »

Propos recueillis par Dominique Gallois

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Révisez cet été avec Le Monde, France Inter et Universal
45 chefs-d'œuvre de la musique classique.

UNIVERSAL

un événement ffff télérama

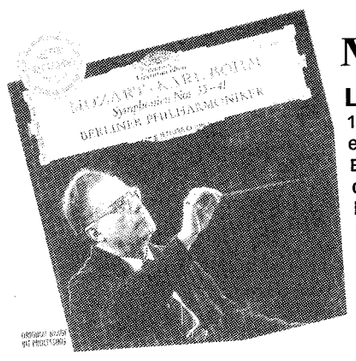

mozart. symphonies 35-41.

L'envie de vivre. Les sept dernières symphonies de Mozart s'échelonnent de 1776 à 1788. Elles marquent l'histoire de la musique par la perfection de leur écriture et l'universalité de leur message. La transparence des cordes de la Philharmonie de Berlin accentue l'urgence et la grandeur de cette musique de la solitude. Karl Böhm, qui fut l'un des plus grands mozartiens de ce siècle, trouve le parfait équilibre entre le divertissement et la tragédie. L'orchestre respire comme s'il s'agissait d'accompagner un opéra imaginaire.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16 heures, dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon"

Le Monde

fnac
www.fnac.fr

LeMonde Job: WMQ0607--0018-0 WAS LMQ0607-18 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 11:21 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0274 Lcp:700 CMYK

Une complémentarité des gisements

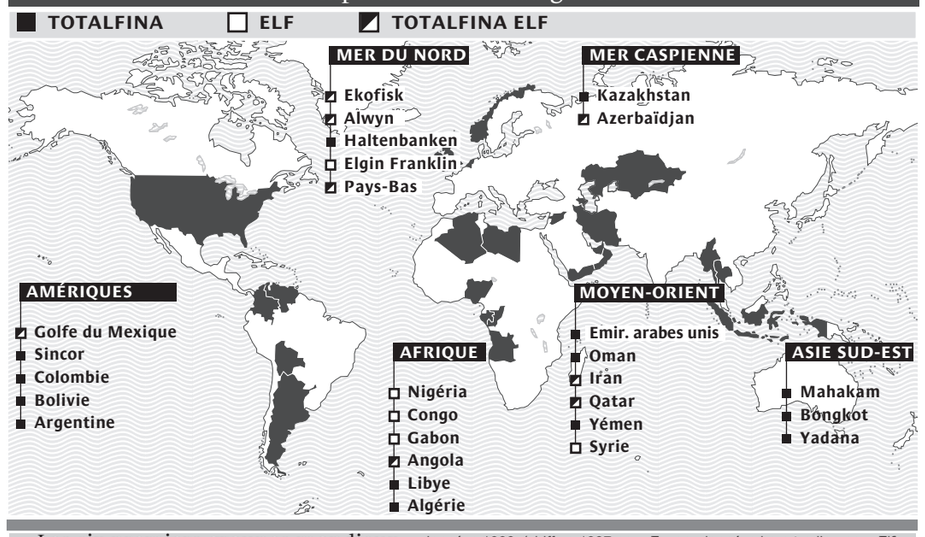

Les six premiers groupes mondiaux

données 1998; (chiffres 1997 pour Exxon; données hors trading pour Elf)

Groupe :	▶ PRODUCTION en millions de barils équivalent pétrole/jour		▶ RÉSERVES en milliards de barils équivalent pétrole
Américain	EXXON MOBIL	4,3	21,5
Anglo-néerlandais	SHELL	3,7	20,5
Anglo-américain	BP AMOCO ARCO	4,1	19,4
Franco-belge	TOTALFINA ELF	2,1	9,6
Américain	CHEVRON	1,5	6,2
Américain	TEXACO	1,3	4,7

Source : TotalFina

Deux stratégies mais un parcours boursier similaire

PARADOXE : alors que, sur longue période, les titres des deux groupes ont connu des parcours boursiers quasi identiques, TotalFina et Elf n'ont pas la même image auprès de la communauté financière internationale. Les investisseurs créditent Total d'une transformation radicale de son activité en dix ans, une insolente réussite dans la découverte de gisements géants d'hydrocarbures dans tous les points du globe, une montée en puissance programmée de la production de pétrole, une opération de croissance externe menée opportunément sur Petrofina et une équipe de direction incontestée. Par comparaison, les échecs d'Elf dans ses tentatives de diversification géographique ou de croissance externe, sa grande dépendance vis-à-vis de l'Afrique et de la Mer du Nord, sa difficulté à augmenter sa production de pétrole et la suite des affaires politico-financières, ne jouent pas en sa faveur.

Et pourtant, depuis l'arrivée de Philippe Jaffré à la tête d'Elf-Aquitaine en remplacement de Loïk Le Floch-Prigent en août 1993, les cours relatifs des deux sociétés ont évolué de concert. Sur la période 1994-1999, l'action Elf a grimpé de 170 % tandis que le titre Total s'est adjugé un gain de 198 %. Ces performances comparables recouvrent en fait deux stratégies distinctes.

AUDACE CONTRE PRUDENCE

Les investisseurs audacieux préfèrent Elf-Aquitaine, dont le désendettement, la cession des participations financières et les réductions de coût de production (d'un tiers en six ans) laissent espérer un effet de levier très important sur le résultat net courant. Déjà, ce résultat a été multiplié par deux de 1994 à 1998. A l'inverse, les investisseurs prudents accordent leur confiance à Total, dont la visibilité des résultats futurs est assurée par des réserves représentant seize années de production et par une grande maîtrise des coûts. Total a toujours assuré les investisseurs que, quel que soit l'environnement extérieur (prix du baril de pétrole et niveau des marges de raffinage), le groupe serait en mesure d'offrir une rentabilité des capitaux investis de 12 %.

Les deux groupes ont donc leurs inconditionnels. Susan Graham, l'analyste vedette du secteur pétrolier de la banque américaine Merrill Lynch, recommande, pour sa part, l'achat des deux titres qu'elle affectionne au point d'avoir appelé deux de ses chats *« Elf »* et *« Total »*.

En dix ans, Total a prouvé, sous la houlette de Serge Tchuruk puis de Thierry Desmarest, qu'il pouvait rattraper son retard sur Elf et se hisser jusqu'au quatrième rang mondial. L'ex-Compagnie française des pétroles, que les investisseurs anglo-saxons de l'époque surnommaient ironiquement *« Can't Find Petroleum »* (incapable de découvrir du pétrole), a fait mentir ses détracteurs en s'associant à British Petroleum pour la découverte du gisement géant de Cusiana en Colombie (un gisement abandonné par Elf-Aquitaine) en 1992. Depuis, il a récidivé en Indonésie, en Angola et a bravé la loi d'Amato pour signer le retour d'une compagnie pétrolière occidentale en Iran.

L'offre lancée sur Elf a été conseillée par le Crédit Suisse First Boston (déjà conseil lors de la fusion avec le belge Petrofina) et par Paribas. La banque française devrait signer là sa dernière grande opération de conseil en tant que banque indépendante.

Enguérand Renault

Discret, ambitieux et stratège

AVANT DE QUITTER Total pour Alcatel, en juin 1995, Serge Tchuruk, le président du groupe, avait mis une condition : désigner lui-même son successeur. Il impose le numéro deux du groupe, Thierry Desmarest, X-mines de 49 ans, entré dans le groupe en 1981.

PORTRAIT

Il a amené son groupe au premier rang de l'industrie française avec sérénité

Le style change aussitôt au trentième étage de la tour Total. A la tension succède un climat plus serein. Finies les craintes des salariés lorsqu'ils étaient convoqués par leur patron, redoutant plus que tout ses sautes d'humeurs et ses colères. Souriant et courtois, son successeur se montre plus détendu et de caractère constant, aimant travailler en équipe. Comme Serge Tchuruk, il repère rapidement les failles dans un raisonnement mais préfère froncer le sourcil plutôt que d'élever la voix, pour manifester son mécontentement.

Sa bonne connaissance du groupe donne à M. Desmarest sa légitimité. Même s'il a un penchant prononcé pour l'exploration-production, où il a fait l'essentiel de sa carrière. Après ses premières armes comme directeur des mines et de la géologie en Nouvelle-Calédonie de 1971 à 1975, il a passé trois années comme conseiller technique au ministère de l'industrie avec Michel d'Ornano et René Monory.

En 1981, ses premiers pas dans le groupe en Algérie, lui vaudront son surnom de *« Petit Prince de l'or noir »*. Cette image d'éternel jeune homme ne l'a pas quitté. Moins poétique mais plus réaliste, il sera surnommé ensuite *« ordinateur central »* par ses collaborateurs admiratifs de sa grande connaissance des dossiers et des chiffres. Il confirme la stratégie de croissance de M. Tchuruk pour recoller au peloton de tête mondial et rattrapper son rival Elf (il était deux fois moins gros à la fin des années 80), mais accélère le rythme.

DÉFI AUX ÉTATS-UNIS

Le cadre discret s'avère un véritable stratège. A la surprise générale, il défie en septembre 1997 les Américains en signant un accord avec l'Iran pour exploiter un gisement de gaz. Ignorant l'embargo des Etats-Unis, il affirme que les sanctions prévues en cas de violation de l'accord ne concernent pas les entreprises non américaines. Prudemment, le patron de Total a auparavant cédé tous ses actifs sur ce territoire. Simultanément, il s'est assuré le soutien des politiques français et européens. Enfin, il a diplomatiquement dosé son partenariat pour développer son champ gazier en associant le russe Gazprom et le malaisien Petronas. Après avoir proféré des menaces, Washington ne prend aucune sanction.

Son talent de négociateur lui sera très utile pour ravir le belge Petrofina à Elf en 1998. Des discussions avec le principal actionnaire Albert Frère, la promesse de l'associer au futur groupe et de maintenir la part de « belgitude » agrémentée d'une offre financière intéressante lui permettront d'emporter la partie. En décembre 1998, Thierry Desmarest propulse son entreprise devant Elf et au premier rang de l'industrie française. Après avoir doublé son rival, il ne lui restait plus qu'à l'absorber. Une perspective qu'il réfutait officiellement, la jugeant prématurée.

S'il savoure sa dernière offensive, le patron de TotalFina n'entend rien changer à sa méhode. Pas question de connaitre le moindre aspect de sa vie privée et de sa famille qu'il protège jalousement. Skis l'hiver, séjour dans le Lubéron l'été. Dimanche, alors qu'il mettait la dernière main à son projet,il a tenu à rentrer déjeuner chez lui pour célébrer l'anniversaire de son fils. Comme si de rien n'était.

D. G.

De retour à Londres, Nick Leeson fait amende honorable

LONDRES
de notre correspondant à la City

« Je sais avoir commis une erreur. Je ne suis pas fier de ce que j'ai fait. J'ai purgé ma peine et maintenant je veux commencer à reconstruire ma vie » : l'homme qui fait amende honorable le 7 juillet au matin au cours d'une brève conférence de presse à l'aéroport d'Heathrow ne ressemble guère au courtier qui a provoqué la déroute de la banque d'affaires Barings en 1995. Le crâne chauve et le visage creusé en raison des six mois de chimiothérapie pour son cancer du colon, la silhouette amincie après trois ans et demi de prison à Singapour, Nick Leeson fait plus que son âge, trente-deux ans. S'il n'a pas caché sa joie d'être de retour au pays, le *golden boy* déchu qui avait ruiné la plus vieille et la plus prestigieuse des banques d'affaires britanniques en spéculant à perte sur les marchés de produits dérivés asiatiques, n'est toutefois pas au bout de ses peines.

GESTION DES RISQUES

A la requête du liquidateur Ernst & Young, la justice britannnique a gelé toutes les royalties de son livre, *Rogue Trader,* du film qui en est issu et de ses révélations hautement rémunérées au *Daily Mail.* Leeson devra vivre avec 5 000 livres par mois (7 600 euros), enveloppe qui doit également servir à couvrir ses frais médicaux et les honoraires de ses avocats. Les médias en quête de scoops mais aussi les détectives privés engagés par les créanciers de la Barings ne le quitteront plus d'une semelle : au bout de trois ans d'enquête aux quatre coins de la planète, Ernst&Young n'est parvenu à récupérer qu'une partie des quelque 800 millions de livres volatilisés dans ce scandale.

Avec un tel cursus, ses chances de retrouver un emploi dans la City sont plutôt minces. Si Leeson décidait néanmoins de se frotter à nouveau au Liffe, le marché à terme londonien, il risque de retrouver un désert là ou il avait fait une partie de son apprentissage du négoce financier. Avec l'installation prévue en août d'un système de cotations électroniques, les fameux traders échevelés et teigneux à la veste aux couleurs chatoyantes sont condamnés à disparaître.

STRICTES PROCÉDURES

La chute de la dynastie ancestrale Barings ayant mis en exergue les graves dysfonctionnements au sein des institutions financières, celles-ci ont institué de strictes procédures de gestion des risques boursiers. La coopération internationale en matière de lutte contre la fraude boursière a été renforcée. *« Un émule de Leeson qui confondrait arbitrage et spéculation serait immédiatement démasqué »*, assure Roy Leighton, président du Crédit lyonnais Rouse, une charge très active sur le marché londonien des métaux.

Les experts soulignent le danger constitué par les transactions en produits dérivés sur l'Internet, un marché fructueux qui ne cesse de s'étendre et de se diversifier. Ces produits financiers extrêmement complexes, par qui le scandale Barings est arrivé, permettent aujourd'hui à Londres de consolider sa position de première place financière européenne. Selon un rapport de British Invisibles, un organisme de promotion des exportations britanniques de services, la part de la City dans le chiffre d'affaires mondial est passée de 27 à 36 % entre 1995 et 1998. A l'échelle mondiale, les produits dérivés « pèsent » désormais cinq fois plus que les marchés boursiers.

Marc Roche

La direction d'Elf juge que ce projet n'est pas « le sien »

LE GROUPE Elf a publié, lundi 5 juillet, en réaction à l'offre de Total Fina, le communiqué suivant :

VERBATIM

« Elf vient d'être informé de l'offre publique d'échange hostile déposée par Total Fina sur le capital d'Elf revenant fusionner Elf et Total Fina. Cette fusion n'a fait l'objet d'aucune étude, ni discussion avec le management d'Elf.

Cette volonté de prendre de force possession d'Elf, et de lui imposer un projet qui n'est pas le sien, ne semble pas constituer la meilleure voie pour les actionnaires d'Elf comme pour tous ses collaborateurs. Depuis quelques années, le management d'Elf a poursuivi une stratégie clairement orientée vers la création de valeur et le développement, et ce avec un succès probant : la valeur de l'action a été multipliée par deux en trois ans.

Le conseil d'administration d'Elf se réunira prochainement. »

Un an de fusions pétrolières

● **Août 1998:** le britannique British Petroleum (BP) et l'américain Amoco fusionnent pour constituer le troisième groupe mondial (montant de l'opération : 41 milliards d'euros).

● **Décembre 1998 :** l'américain Exxon acquiert son compatriote Mobil pour 67 milliards d'euros. Il passe ainsi à la première place des entreprises pétrolières mondiales, mais devient aussi la première firme mondiale par son chiffre d'affaires (devant le constructeur automobile General Motors).

● **Décembre 1998 :** le français Total prend le contrôle du belge Petrofina, le nouveau groupe TotalFina se hissant du septième au cinquième rang mondial.

● **Mars 1999** : BP-Amoco rachète Atlantic Richfield (Arco) pour 24,9 milliards d'euros. Le dossier, comme celui de la fusion Exxon-Mobil, est étudié par les autorités de la concurrence à Bruxelles et à Washington.

● **Avril 1999 :** l'espagnol Repsol acquiert l'argentin Yacimientos Petroliferos Fiscales (YPF) pour un montant de 12,65 milliards d'euros, ce qui lui permet de se hisser à la huitième place mondiale.

● **Juin 1999:** le groupe new-yorkais Texaco tente un rapprochement avec Chevron, son compatriote de la côte ouest. La fusion aurait donné naissance à un groupe d'environ 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Elle échoue, après presque une année de négociations, les deux dirigeants n'arrivant pas à s'entendre.

Air Liquide relance son projet de fusion avec le britannique BOC

ÉCONDUIT il y a une quinzaine de jours, Air Liquide ne semble pas avoir renoncé à son projet de fusion avec le britannique BOC, spécialiste comme lui des gaz industriels. Le groupe français a reconnu, lors d'un entretien vendredi 2 juillet avec les représentants du personnel, avoir repris les discussions avec son homologue britannique. L'annonce pourrait être faite dans la semaine.

Selon le schéma retenu, Air Liquide, pour éviter le barrage des lois antitrust, s'associerait toujours avec l'américain Air Products pour réaliser cette fusion.

Le conseil d'administration de BOC, craignant un dépeçage, avait repoussé ce montage. Air Liquide ne désespère pas de le convaincre de la pertinence de son projet. Ce rapprochement permettrait de créer le numéro un mondial de ce secteur en pleine concentration.

En cas d'opposition, Air Liquide n'exclurait pas de lancer une OPA hostile. La direction du groupe se refuse à tout commentaire.

Les ambiguïtés demeurent sur les 35 heures

REMIS aux partenaires sociaux le 24 juin, « l'avant-projet de loi relatif à la réduction négociée du temps de travail », dénomination officielle du second texte de Martine Aubry sur les 35 heures, pose de nombreuses questions pratiques et juridiques.

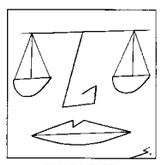

EXPERTISE

Ce sont les chapitres sur *« le développement de la négociation »* et sur la formation qui intriguent le plus les juristes. Le texte indique que *« pour ouvrir droit à l'allégement, l'accord d'entreprise conclu postérieurement à l'entrée en vigueur de la présente loi, doit avoir été signé par des organisations syndicales représentatives au niveau de l'entreprise et ayant recueilli la majorité des suffrages exprimés lors des dernières élections au comité d'entreprise, ou, à défaut, des délégués du personnel. A défaut, l'accord peut être soumis à l'approbation des salariés (...). L'employeur organise la consultation du personnel. L'accord doit avoir été approuvé à la majorité des suffrages exprimés pour ouvrir droit à l'allégement ».*

Certains trouvent étonnant que deux entreprises qui réduisent le temps de travail selon les mêmes modalités puissent l'une recevoir des aides et l'autre pas, en fonction de l'attitude des syndicats.

Dans les milieux patronaux, certains estiment que l'opposition parlementaire pourrait saisir le Conseil constitutionnel sur ce point. Tout au plus peut-on noter qu'il est paradoxal de faire dépendre une aide dite pérenne d'une structure soumise à renouvellement. De même, que se passe-t-il en cas de changement du périmètre de l'entreprise ? Faut-il, par exemple, procéder à un nouveau référendum ? Le partage des rôles entre l'entreprise et l'établissement n'est pas non plus arrêté. Un accord-cadre signé au sein d'un groupe par des syndicats majoritaires doit-il être approuvé par les syndicats majoritaires, ou par référendum, au niveau de chaque établissement qui sollicite les aides de l'Etat ?

Les employeurs pourront-ils se séparer d'un salarié qui refuse de se former si cela nuit à son « *employabilité* » ?

De même, le texte ne dit rien sur les modalités de la consultation du personnel. Les salariés doivent-ils avoir connaissance du projet d'accord ? Peut-il – doit-il – y avoir une campagne électorale ? Le vote a-t-il lieu à bulletin secret ?

A terme, d'autres questions se poseront. Les accords signés par des syndicats minoritaires ne recevront pas d'aide de l'Etat. Mais seront-ils néanmoins valables ?

L'autre grande interrogation concerne la formation. L'article 11 de l'avant-projet de loi précise qu'un *« accord national interprofessionnel ou une convention de branche ou un accord professionnel étendus ou une convention ou un accord d'entreprise ou d'établissement peut définir les conditions dans lesquelles, après accord du salarié, une partie du temps libéré par la réduction de la durée du travail est consacrée à des actions de formation. Ces actions de formation définies par la convention ou l'accord ne peuvent être destinées à adapter, actualiser ou compléter les compétences requises par les activités exercées par le salarié et doivent avoir pour objet le développement professionnel ou personnel du salarié.*

Sur les dix-sept articles que comporte ce texte, ce dernier est le seul à prévoir « l'accord du salarié ». Celui-ci peut donc refuser de se former hors temps de travail. Mais déjà, les employeurs s'interrogent : pourront-ils se séparer d'un salarié qui refuse de se former si cela nuit à son *« employabilité »* ?

De même, le deuxième alinéa de l'article signifie-t-il que les actions de formation vont désormais devoir être négociées ? Que signifie le *« développement professionnel »* ? Cette notion implique-t-elle ou non l'acquisition de nouveaux diplômes ou de nouvelles qualifications ?

Tout nouveau texte de loi suscite des interrogations et des interprétations. Le débat parlementaire indiquera si le gouvernement entend ou non y répondre.

Frédéric Lemaître

*** La rubrique Expertise reprendra sa parution en septembre.**

LeMonde Job: WMQ0607--0019-0 WAS LMQ0607-19 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 09:22 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0275 Lcp:700 CMYK

Canal+ s'attaque au monopole de l'information de TF 1

Après le cinéma et le football, la chaîne cryptée et la Une se concurrenceront sur le terrain de l'information en continu. Au gros budget de LCI, i télévision opposera une rédaction entièrement numérique

IMPOSSIBLE de les confondre : elle c'est i, et l'autre LCI. i télévision, future chaîne d'information en continu de Canal+, est dans le starting-block. Au moment où la filiale de TF 1 axe sa promotion sur les trois lettres de ses initiales, la jeune pousse de Canal+ en a choisi une seule pour nom de baptême : i, comme information. Un i minuscule pour une ambition majuscule. Le grand jour, celui du lancement, est fixé au 4 novembre, date du quinzième anniversaire de la création de Canal+.

i télévision doit tout à Christian Dutoît, son directeur général. Depuis deux ans, l'ancien directeur général de TF 1, fondateur de LCI, puis maître d'œuvre du bouquet AB Sat, ne ménage pas ses efforts pour sa chaîne. Jeudi 1er juillet, à 13 heures, l'actualité vient à nouveau de le conforter dans sa démarche. Les premières images de l'accident de téléphérique dans les Hautes-Alpes, annoncé à 8 h 42 par une dépêche de l'AFP, n'ont pas été diffusées avant 13 heures sur les chaînes françaises.

« Aujourd'hui, il est plus rapide d'obtenir des images d'un cyclone sur la côte Ouest de l'Australie que celles d'un accident de téléphérique en France, s'insurge-t-il. *Il faut entre quatre et huit heures pour acheminer des images. C'est inacceptable. »* i télévision se propose de *« ramener ce délai à deux heures ou une heure »*. En cas de succès, sourit Christain Dutoît, ce sera *« un petit souci pour la concurrence, encore dans l'ère de la télévision de papa »*.

Le lancement d'i devrait marquer une étape dans l'histoire de la télévision. La chaîne info de Canal+ aura *« la première rédaction numérique »*. Un saut technologique dicté par la nécessité. Avec 160 millions de francs de budget annuel (24,4 millions d'euros), i télévision est loin des 280 millions (42,7 millions d'euros) mis en œuvre chaque année par LCI.

Face à la rédaction expérimentée de la chaîne thématique de TF 1, l'équipe dirigée par Noël Couëdel, ancien directeur de la rédaction du *Parisien*, opposera une soixantaine de journalistes-reporters d'images (JRI), dont une trentaine de stagiaires. *« Des débutants pour la plupart »*, précise M. Dutoît, rémunérés en moyenne 12 000 francs par mois.

i télévision veut attirer *« ceux qui déplorent trop de débats sur LCI et qui viendront voir les reportages chez nous »*, explique M. Dutoît. Pour tenir son pari, il se refuse à dévoiler *« son secret industriel »*. Tout juste consent-il à préciser que 30 journalistes seront installés en province. Outre un ordinateur, installé à domicile et relié à Internet et à l'AFP, chacun d'eux disposera d'une voiture entièrement équipée pour monter et transmettre leurs reportages. Ces « kits-voitures » sont évalués à 1,5 million de francs l'unité.

Pour assurer les liaisons, i télévision a aussi loué à l'année un canal numérique sur un transpondeur d'un satellite de France Télécom. Ainsi paré, Christian Dutoît revendique *« l'impertinente insolence de vouloir être moins cher, plus rapide et plus complet »* que les autres télévisions. Il veut, au moins, *« donner au public la possibilité de comparer »*.

A l'antenne, la chaîne veut afficher sa différence. Une heure type sera découpée en quatre quarts d'heure. Au menu : un journal de quatre minutes tout en images, deux minutes de publicité et de météo, et neuf minutes (par tranche de trois) de reportages, débats et magazines. Un format égrené 24 heures sur 24. Sauf pour le *« grand débat »* prévu entre 18 heures et 20 heures. Dès le 4 novembre, l'objectif d'i télévision sera de se positionner comme *« une synthèse de la « une » du* Monde *et de celle du* Parisien *»*.

Cet hiver la lutte promet d'être chaude entre les deux chaînes. D'emblée, Christian Dutoît réclame aux câblo-opérateurs et à CanalSatellite la même rétribution que LCI : six francs par mois et par abonné. Pour obtenir ce *« prix du marché »*, il *« revendique la liberté de traiter avec tous les opérateurs de France »*. Sauf TPS. Il laisse le soin d'en décider à Canal+ et à CanalSatellite. Toutefois, il n'est pas opposé à une double diffusion : *« Si LCI reste sur CanalSatellite, je vois mal ce qui empêcherait la réciprocité »*.

> « Ceux qui déplorent trop de débats sur LCI viendront voir les reportages chez nous »
>
> **Christian Dutoît**
> i télévision

Déjà, i télévision *« discute de sa reprise sur NC Numéricâble »*, réseau câblé de Canal+. C'est aussi le cas de LCI. La chaîne info de TF 1 serait proche d'un accord qui porterait sa rétribution mensuelle par abonné à 5,40 francs, au lieu de 6 francs.

Les négociations avec CanalSatellite sont au point mort. Pourtant Patrick Le Lay, PDG de TF 1, a essayé, sans succès, d'inclure le maintien de LCI sur le bouquet de Canal+ à l'occasion des récentes discussions pour l'attribution des droits de retransmission du football français.

Cette différence de traitement entre deux filiales de la chaîne cryptée pourrait signifier que Canal+ remet en ordre NC Numéricâble avant de le vendre. Pour rester sur CanalSatellite après l'expiration de son contrat en janvier 2000, Jean-Claude Dassier, patron de LCI, n'est pas prêt à tous les sacrifices : *« Il y a un prix en deçà duquel LCI ne descendra pas. »* Notamment pour éviter l'effet boule de neige : toute baisse de tarif serait alors réclamée par tous les autres opérateurs.

Pour se rassurer, M. Dassier met en avant les excellents résultats d'audience de LCI : *« Troisième au plan national et première en Ile-de-France. »* Comme i télévision, il revendique que *« LCI soit payée à sa juste valeur »*. Plus qu'une concurrente, il croit voir, dans la future télé tout info de Canal+ *« une chaîne en compétition avec le journal télévisé de France 3 »*. Pour Christian Dutoît, au contraire, le doute n'est pas permis : *« Deux chaînes d'info sont obligatoirement concurrentes. »*

Guy Dutheil

Différence de poids entre les deux chaînes

● **Budgets :** LCI, lancée en juin 1994, dispose de 280 millions de francs par an (42,68 millions d'euros). De surcroît, l'appui de TF 1 est évalué à près de 100 millions de francs (15,24 millions d'euros). i télévision sera lancée le 4 novembre. Sa dotation budgétaire est fixée à 160 millions de francs (24,39 millions d'euros). Elle est une filiale à 100 % de Canal+.

● **Audience :** selon le dernier sondage Audicabsat, réalisé par Médiamétrie en novembre et décembre 1998, La Chaîne Info a enregistré 1,3 % de part d'audience auprès des 4 ans et plus et 1,6 % d'audience auprès des foyers pouvant la recevoir. D'après ce sondage annuel, LCI est la troisième chaîne thématique en audience.

● **Diffusion :** LCI est diffusée sur Télévision par satellite (TPS), CanalSatellite, et sur l'ensemble des câblo-opérateurs. La chaîne reçoit 6 francs par mois et par abonné. Son équilibre est fixé à fin 1999 ou début 2000. i télévision devrait être diffusée sur CanalSatellite et NC Numéricâble.

● **Effectifs :** LCI emploie 215 collaborateurs. i télévision emploiera une soixantaine de salariés.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : la chaîne musicale RFM TV,** dérivée de la radio RFM, devait être lancée, lundi 5 juillet, sur CanalSatellite et AB Sat. Détenue à 100 % par le groupe AB, RFM TV, qui bénéficie d'un contrat de marque et de licence avec la radio RFM (groupe Europe 1 Communication), remplacera Nostalgie La Télé, et doit être également diffusée sur les réseaux câblés.

■ **PRESSE : Roger Bène, conseiller de José Frèches, président du groupe Midi libre, a été nommé** PDG de *L'Indépendant* de Perpignan, en remplacement de Jean-Dominique Prêtet, qui devient délégué général à la présidence de Midi libre. M. Bène prendra ses fonctions le 23 juillet. – (*Corresp.*)

■ **Un accord sur la réduction du temps de travail a été signé** à ***Ouest-France***, jeudi 1er juillet, entre la rédaction et la direction, prévoyant l'attribution de 16 à 22 jours de congés aux journalistes. Cet accord devrait permettre la titularisation de la majorité des vacataires ce qui, selon la direction, entraînerait la création d'environ 150 emplois.

■ **PUBLICITÉ : la législation en matière de publicité sur le tabac pourrait être renforcée.** La Cour de cassation a estimé, mercredi 30 juin, que *« toute utilisation publique d'une marque de cigarettes, quelle qu'en soit la finalité, constitue une publicité en faveur du tabac »* et est donc interdite, à ce titre, par la loi Evin de 1991. Le Comité national contre le tabagisme avait engagé des poursuites contre le président de l'association Prix scientifique Philip Morris (APSP), Walter Thoma, et le PDG de la société Communications et institutions, Olivier Le Picard. L'affaire sera rejugée par la cour d'appel de Versailles.

■ **CÂBLE : Le Havre a choisi Telecommunication Media Europe (TME)** pour câbler 80 000 logements en 2002. Filiale de l'américain Intercomm, TME prévoit d'investir au Havre 240 millions de francs (36 millions d'euros).

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **JAPON : le moral des milieux d'affaires japonais** s'est nettement redressé en juin, même si les pessimistes l'emportent encore très largement sur les optimistes, selon l'enquête trimestrielle de conjoncture, *Tankan*, publiée lundi 5 juillet par la Banque du Japon. L'indice de confiance dans la grande industrie manufacturière s'est établi à – 37 points, contre – 47 points trois mois plus tôt. Il s'agit là de la deuxième amélioration consécutive de cet indice, qui était tombé à la fin de l'année 1998 à ses plus bas niveaux depuis l'éclatement de la « bulle » spéculative de la fin des années 80.

■ **FRANCE : le moral des ménages français est resté stable** en juin, selon les résultats de l'enquête mensuelle de conjoncture publiés lundi par l'Insee.

■ **UNION EUROPÉENNE : l'économie des pays d'Europe de l'Ouest** connaîtra des jours meilleurs en 2000, marqués par un essor de la demande intérieure et des exportations, selon une étude de l'institut de conjoncture munichois IFO publiée dimanche. Fin 1999, le produit intérieur brut (PIB) devrait avoir augmenté de 1,75 % et une hausse de 2,5 % est prévisible pour 2000, d'après IFO.

■ **ROYAUME-UNI : une majorité croissante de Britanniques** se déclarent opposés à l'adoption de l'euro par le Royaume-Uni, selon un sondage publié samedi 3 juillet par le *Daily Telegraph*. Le sondage montre que 66 % des personnes interrogées – contre 60 % lors d'un sondage précédent en décembre dernier – veulent garder la livre sterling et que seulement 30 % des personnes voteraient pour l'entrée dans la zone euro si un référendum était tenu dans les prochains mois.

AFFAIRES

● **RENAULT/PSA : les constructeurs automobiles français** vont produire une nouvelle version V6 d'un de leurs moteurs communs. Ce nouveau moteur, qui nécessitera un investissement de 486 millions de francs, équipera la future « grande » Peugeot et le prochain coupé Espace de Renault, l'Avantime.

● **PUNCH TAVERN : le groupe britannique a relevé**, lundi, son offre pour le rachat des pubs du groupe de spiritueux Allied Domecq à 2,925 milliards de livres, le jour même où le conseil d'administration d'Allied doit choisir entre l'offre de Punch Tavern et celle de Whitbread. Ce dernier propose depuis vendredi 2,877 milliards de livres.

● **AIR FRANCE : Jean-Cyril Spinetta,** président de la compagnie aérienne française qui s'est récemment associé avec l'américain Delta Airlines, a annoncé, samedi, sur BFM que les deux compagnies étaient en discussions avec British Midland.

● **CENTRICA : l'ancienne branche de distribution de British Gas** va racheter l'Automobile Association (AA), numéro un anglais des services aux automobilistes, pour 1,1 milliard de livres (1,69 milliard d'euros).

● **VIVENDI : le groupe de services et télécommunications** devrait céder pour *« 3 à 4 milliards d'euros d'actifs d'ici à la fin de l'année prochaine »*, selon son président Jean-Marie Messier, interrogé sur Radio Classique, samedi 3 juillet. Les principales cessions concerneront le pôle aménagement du groupe (SGE et CGIS) et sa participation de 20 % dans Audiofina, holding de CLT-UFA.

● **UNITED SAUDI BANK : la banque du prince al-Walid et la Saudi American Bank** (Samba, filiale à 30 % de la Citibank) ont reçu l'accord de leurs actionnaires et des autorités pour fusionner et créer ainsi la troisième banque du monde arabe.

EUROPE

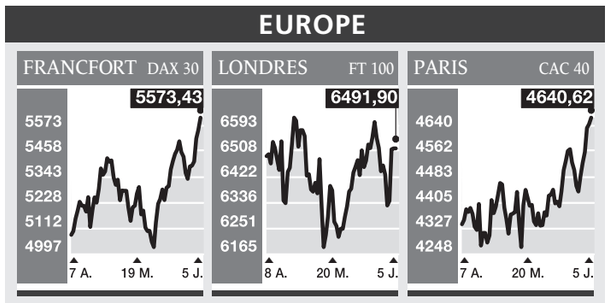

Europe 10h15	Indices sélection	cours 05/07	Var.% 02/07	Var.% 31/12
EUROP E	**EURO STOXX 50**	**3911,76**	**0,61**	17,04
EUROP E	STOXX 50	**3887,29**	**0,51**	17,08
EUROP E	EURO STOXX 324	**332,84**	**0,45**	11,55
EUROP E	**STOXX 653**	**322,09**	**0,30**	15,36
PARIS	CAC 40	**4640,62**	**0,43**	17,70
PARIS	MIDCAC	**0,00**	....	....
PARIS	SBF 120	**3156,26**	**0,44**	18,82
PARIS	SBF 250	**0,00**	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	**0,00**	....	....
AMSTER DAM	AEX	**577,57**	**0,97**	7,28
BRUXEL LES	BEL 20	**3187,97**	**0,40**	– 9,29
FRANC FORT	DAX 30	**5573,43**	**0,99**	11,32
LONDRE S	FTSE 100	**6491,90**	**0,05**	10,36
MADR ID	STOCK EXCHANGE	**0,00**	**– 0,32**	....
MILAN	MIBTEL 30	**35602,00**	**0,61**	1,28
ZURIC H	SPI	**7237,30**	**0,43**	1,07

AMÉRIQUES

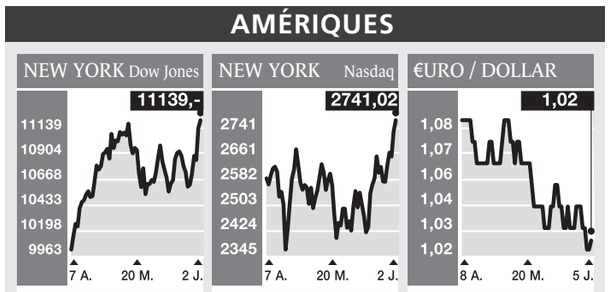

Amérique 10h15	Indices sélection	cours 02/07	Var.% veille	Var.% 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	**11139,24**	**0,66**	21,32
ÉTATS-UNIS	S&P 500	**1391,22**	**0,74**	13,18
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	**2741,02**	**1,29**	25,01
TO RONTO	TSE INDEX	**7137,83**	**1,82**	10,05
SAO PAULO	BOVESPA	**11836,00**	**1,09**	74,47
MEXIC O	BOLSA	**339,53**	**0,65**	46,05
BUEN OS AIRES	MERVAL	**523,98**	**2,19**	21,84
SANTIAGO	IPSA GENERAL	**133,33**	**1,60**	73,16
CA RACAS	CAPITAL GENERAL	**5165,61**	**– 0,69**	7,87

Cours de change croisés

05/07 10h15	Cours DOL LAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	....	0,81619	1,02415	0,15608	1,57765	0,63780
YEN	122,52000	....	125,45500	19,12000	193,48000	78,14500
€URO	0,97642	0,79710	....	0,15245	1,54075	0,62285
FRANC	6,40705	5,22485	6,55957	....	10,10370	4,08460
LIVRE	0,63385	0,51685	0,64905	0,09895	....	0,40425
FRANC SUISSE	1,56790	1,27885	1,60580	0,24470	2,47360	....

ASIE - PACIFIQUE

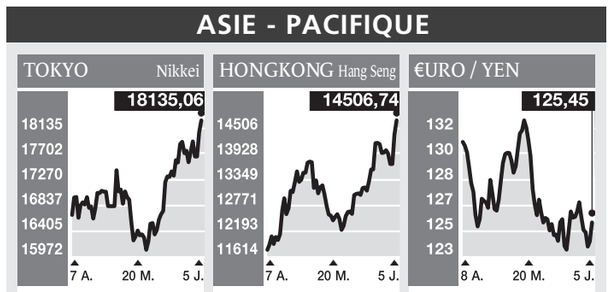

Zone Asie 10h15	Indices sélection	cours 05/07	Var.% 02/07	Var.% 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	**18135,06**	**1,13**	31,01
HONGKONG	HANG SENG	**14506,74**	**2,27**	44,37
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	**0,00**	....	60,10
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	**114,78**	**2,90**	76,75
SYDNEY	ALL ORDINARIES	**3078,10**	**1,62**	9,41
BANGKOK	SET	**37,72**	**– 0,21**	46,88
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	**4285,87**	**2,18**	40,27
WELLINGTON	NZSE-40	**2140,80**	**– 0,05**	3,66

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	**6,55957**	€URO	**0,15245**
DEUTSCHEMARK	**1,95583**	DEUTSCHEMARK	**3,35385**
LIRE ITALIENNE (1000)	**1,93627**	LIRE ITAL.(1000)	**3,38774**
PESETA ESPAG. (100)	**1,66386**	PESETA ESPAG. (100)	**3,94238**
ESCUDO PORT. (100)	**2,00482**	ESCUDO PORT. (100)	**3,27190**
SCHILLING AUTR. (10)	**1,37603**	SCHILLING AUTR. (10)	**4,76703**
PUNT IRLANDAISE	**0,78756**	PUNT IRLANDAISE	**8,32894**
FLORIN NÉERLANDAIS	**2,20371**	FLORIN NÉERLANDAIS	**2,97660**
FRANC BELGE (10)	**4,03399**	FRANC BELGE (10)	**1,62607**
MARKKA FINLAND.	**5,94573**	MARKKA FINLAND.	**1,10324**

Hors zone €uro

€uro contre	02/07
COURONNE DANOISE	**7,4353**
COUR. NORVÉGIENNE	**8,0810**
COUR. SUÉDOISE	**8,7005**
COURONNE TCHÈQUE	**36,184**
DOLLAR AUSTRALIEN	**1,5347**
DOLLAR CANADIEN	**1,5066**
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	**1,9242**
DRACHME GRECQUE	**324,95**
FLORINT HONGROIS	**249,12**
ZLOTY POLONAIS	**4,0152**

Taux d'intérêt (%)

Taux 02/07	Taux j j.	Taux 3mois	Taux 10ans	Taux 30ans
FRANCE	**2,56**	2,46	4,73	5,52
ALLEMAGNE	**2,56**	2,62	4,59	5,47
GDE-BRETAG.	**4,62**	4,87	5,07	4,64
ITALIE	**2,56**	2,57	4,90	5,70
JAPON	**0,05**	0,05	1,66	....
ÉTATS-UNIS	**5,03**	4,70	5,82	6
SUISSE	**0,68**	1,17	2,93	4
PAYS-BAS	**2,52**	2,57	4,77	5,52

Matif

Cours 10h15	Volume 05/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEM BRE 99	**1224**	90,23	89,92
Euribor 3mois			
SEPTEM BRE 99	**501**	97,26	97,26

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

À L'OUVERTURE du marché, lundi 5 juillet, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris affichait un nouveau record à 4 625,52 points et progressait de 0,10 %. Vendredi, il avait atteint un sommet, en clôture, à 4 620,67 points, soit une hausse de 4,61 % sur une semaine, dopé par la progression de Wall Street.

A Francfort, l'indice Dax a ouvert en légère hausse, lundi, de 0,26 %, et s'inscrivait à 5 533,20 points.

La Bourse de Tokyo, enfin, a terminé la séance de lundi en hausse de 1,13 %, l'indice Nikkei s'inscrivant, à 18 135,06 points, son plus haut niveau depuis le 25 septembre 1997.

CHANGES-TAUX

LE DOLLAR était en nette hausse, lundi matin 5 juillet, la Banque du Japon étant intervenue pour freiner la progression du yen après la publication d'une enquête trimestrielle de conjoncture reflétant le redressement de la confiance dans la grande industrie. La devise américaine se négociait à 122,10 yens, contre 121,10 yens à New York à la veille du week-end. L'euro cotait 1,0227 dollar contre 1,0242 dollar à New York vendredi soir.

De leur côté, les marchés obligataires européens ont ouvert sur une note stable, lundi, le rendement de l'emprunt français à dix ans s'inscrivant à 4,71 %.

LeMonde Job: WMQ0607--0020-0 WAS LMQ0607-20 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 12:54 S.: 111,06-Cmp.:05,13, Base : LMQPAG 55Fap:100 Nº:0407 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre **DaimlerChrysler** a cédé 1,42 %, à 86 euros, vendredi 2 juillet. Le constructeur automobile a indiqué que les ventes de voitures ont reculé de 4,5 % aux Etats-Unis en juin, mais que ce déclin avait été exagéré.
● L'action **Lufthansa** a gagné 2,13 %, à 18,18 euros, vendredi. Les analystes jugent que le cours actuel de la compagnie aérienne ne reflète pas son potentiel de résultats. Le titre a perdu plus de 11 % au cours des trois dernières semaines.
● L'action **General Electric** a reculé vendredi de 2,75 %, à 653,5 pence. British Aerospace avait indiqué jeudi que la justice américaine demandait des précisions sur son achat de Marconi Electronics à General Electric.
● Le titre **Granada** a clôturé vendredi sur un gain de 0,42 %, à 591 pence. Le troisième groupe de télévision au Royaume-Uni a bénéficié de recommandations positives d'analystes.
● L'action **Nokia** a grimpé de 3,85 %, à 91,90 euros. Une analyste de Morgan Stanley Dean Witter est passée à une recommandation d'achat sur le numéro un mondial des téléphones mobiles dans le monde. Elle a un objectif de cours de 110 euros.
● L'action **Vedior** a gagné 5,31 %, à 16,85 euros, vendredi. La filiale française de l'entreprise d'intérim a signé avec les syndicats un accord sur les 35 heures.

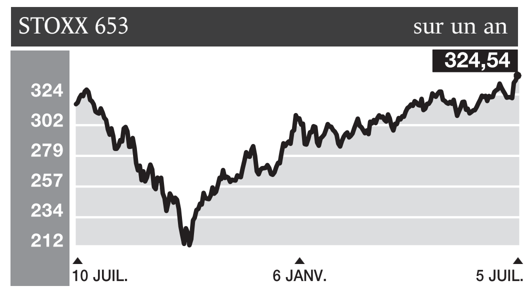

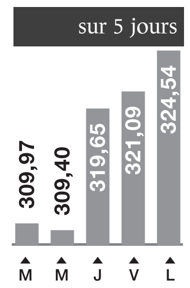

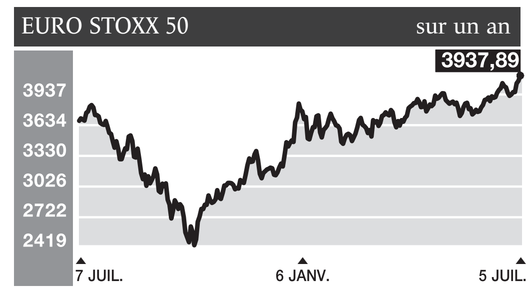

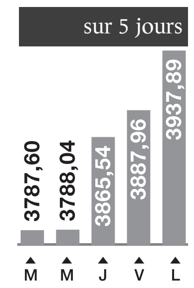

05/07 12 h 20 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	30,23	+1,15
BASF AG	BE ★	44	+1,38
BMW	DE ★	695	+0,87
CONTINENTAL AG	DE ★	23,5	+3,07
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	87,45	+1,80
FIAT	IT ★	3,19	+2,24
FIAT PRIV.	IT ★	1,62	+0,62
LUCAS VARITY	GB	....	....
MICHELIN /RM	FR ★	41,07	+1,41
PEUGEOT /RM	FR ★	159	+0,38
PIRELLI	IT ★	2,66	+0,38
RENAULT	FR ★	44,16	+0,36
VALEO /RM	FR ★	83,35	−0,36
VOLKSWAGEN	DE ★	62,45	+1,25
VOLVO -A-	SE	28,96	−0,40
VOLVO -B-	SE	29,25	−0,78
▶ DJ E STOXX AUTO P		274,9	+1,64

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	19,28	+0,89
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	21,15	+0,71
ALLIED IRISH BA	GB	14	+3,17
ALPHA CREDIT BA	GR	65,67	....
ARGENTARIA R	ES ★	22,93	+0,66
B PINTO MAYOR R	PT ★	17,1	....
BANCO ESSI R	PT ★	10,28	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	53,35	+1,52
BANK OF IRELAND	GB	17,42	+2,63
BANK OF PIRAEUS	GR	31,24	....
BANKINTER R	ES ★	39,43	+0,48
BARCLAYS PLC	GB	29,10	−0,16
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	65	+1,56
BCA FIDEURAM	IT ★	5,66	−0,70
BCA INTESA	IT ★	4,66	+0,65
BCA ROMA	IT ★	1,41	+1,44
BCO BILBAO VIZC	ES ★	14,24	+0,07
BCO POPULAR ESP	ES ★	70,7	+1
BSCH R	ES ★	10,15	....
BCP R	PT ★	25,28	....
BNP /RM	FR ★	76,55	+0,39
CCF /RM	FR ★	105,7	−0,09
CHRISTIANIA BK	NO	3,56	....
COMIT	IT ★	7,06	−0,56
COMM.BANK OF GR	GR	71,63	....
COMMERZBANK	DE ★	31,05	+1,31
DEN DANSKE BK	DK	105,58	−0,63
DEN NORSKE BANK	NO	3,30	+0,38
DEUTSCHE BANK	DE ★	61,9	+1,51
DEXIA CC	BE ★	146	+1,04
DEXIA FCE RM	FR ★	131,4	+0,69
DRESDNER BANK	DE ★	39,5	+2,07
ERGO BANK	GR	106,75	....
FIRST AUSTRIAN	AT ★	....	....
FOERENINGSSB A	SE	14,31	....
FOKUS BK	NO	9,28	....
HALIFAX	GB	12,40	....
HSBC HOLDS	GB	37,86	....
IONIAN BK REG.S	GR	50,73	....
JYSKE BANK REG	DK	94,68	−0,28
KAPITAL HOLDING	DK	34,70	−0,77
KBC BANCASSURAN	BE ★	59,25	+0,34
LLOYDS TSB	GB	13,48	+0,57
MERITA	FI ★	5,55	+1,65
NAT BANK GREECE	GR	64,69	....
NATEXIS	FR ★	51,6	+0,58
NATL WESTM BK	GB	21,62	+0,36
NORDBANKEN HOLD	SE	5,86	....
ROLO BANCA 1473	IT ★	22	....
ROYAL BK SCOTL	GB	20,51	−0,45
S-E-BANKEN -A-	SE	11,49	+0,50
STE GENERAL-A-/	FR ★	168,5	+0,90
SV HANDBK -A-	SE	11,32	−1,99
UBS REG	CH	305,11	+1,03
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,5	+0,90
UNIDANMARK -A-	DK	64,15	+1,27
XIOSBANK	GR	29,56	....
▶ DJ E STOXX BANK P		284,44	+0,65

PRODUITS DE BASE

ALUMINIUM GREEC	GR	38,10	....
ARJO WIGGINS AP	GB	3,40	....
ASSIDOMAEN AB	SE	14,83	+0,78
AVESTA	SE	4,13	+1,99
BEKAERT	BE ★	442	+0,71
BILTON	GB	4,66	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	50,14	+1,31
BRITISH STEEL	GB	2,48	−0,62
BUHRMANN NV	NL ★	15,45	....
BUNZL PLC	GB	4,91	−0,31
CART.BURGO	IT ★	6,17	+0,65
ELKEM ASA, OSLO	NO	17,32	+0,72
ELVAL	GR	17,63	....
INPARSA	PT ★	11,98	....
JOHNSON MATTHEY	GB	9,80	+1,11
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	45,75	+1,10
METSAE-SERLA A	FI ★	8,3	+0,12
MODO B FR	SE	22,70	....
NORSKE SKOGIND-	NO	35,52	+0,53
OUTOKUMPU OY -A	FI ★	10,9	+1,87
PECHINEY-A-	FR ★	44,4	+1,86
PORTUCEL INDUST	PT ★	5,37	....
RAUTARUUKKI K	FI ★	6,1	+1,67
RIO TINTO	GB	17,47	+3,28
SIDENOR	GR	32,47	....
SILVER & BARYTE	GR	34,64	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,49	+0,62
SONAE INDUSTRIA	PT ★	7,98	....
SOPORCEL	PT ★	10,62	....
SSAB SW ST A FR	SE	11,84	−0,96
STORA ENSO -A-	FI ★	10,3	....
STORA ENSO -R-	FI ★	10,4	−0,86
SVENSKA CELLULO	SE	25,86	....
THYSSEN	DE ★	174	....
TRELLEBORG B	SE	8,56	+0,68
UNION MINIERE	BE ★	43,89	+1,36
UPM-KYMMENE COR	FI ★	29,95	+3,28
USINOR	FR ★	14,07	−0,85
VIOHALCO	GR	50,50	....
VOEST-ALPINE ST	AT ★	32,1	+0,63
▶ DJ E STOXX BASI P		185,37	+0,73

CHIMIE

AGA -A-	SE	12,24	−0,47
AGA -B-	SE	12,18	−0,47
AIR LIQUIDE /RM	FR ★	157	+0,64
AKZO NOBEL	NL ★	....	....
BASF AG	DE ★	44	+1,38
BAYER AG	DE ★	42,4	+2,05
BOC GROUP PLC	GB	19,61	+3,75
CIBA SPEC CHEM	CH	70,21	−0,22
CLARIANT N	CH	396,64	−0,16
DEGUSSA-HUELS	DE ★	41,95	+0,36
DYNO	NO	18,56	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4517,43	+0,14
HENKEL KGAA VZ	DE ★	68,4	+2,09
ICI	GB	10,59	+3,46
KEMIRA	FI ★	5,9	+0,85
LAPORTE	GB	10,43	−2,31
PERSTORP -B-	SE	10,80	−0,53
SNIA	IT ★	1,19	+2,59
SOLVAY	BE ★	63,1	−1,02
TESSENDERLO CHE	BE ★	45,8	−0,43
▶ DJ E STOXX CHEM P		358,46	+0,85

CONGLOMÉRATS

AKER RGI -A-	NO	13,67	+0,45
CGIP /RM	FR ★	50,6	−0,30
CIR	IT ★	1,3	−1,52
D'IETEREN SA	BE ★	454	−1,52
GAZ ET EAUX /RM	FR ★	55,8	+2,57
GBL	BE ★	176,5	+0,86
GENL ELECTR CO	GB	10,06	....
GEVAERT	BE ★	55,9	....
HAGEMEYER NV	NL ★	30,1	−2,59
INCHCAPE PLC	GB	1,05	+1,49
INVESTOR -A-	SE	10,80	....
INVESTOR -B-	SE	10,92	....
KVAERNER -A-	NO	20,29	+3,14
LVMH / RM	FR ★	285,8	−0,38
MYTILINEOS HOLD	GR	20,56	....
NORSK HYDRO	NO	39,04	+1,45
OERLIKON-BUEHRL	CH	146,95	−0,42
ORKLA -A-	NO	15,28	+0,41
ORKLA -B-	NO	13,36	+0,93
SONAE INVESTIME	PT ★	32,69	....
VEBA AG	DE ★	59,35	+0,85
▶ DJ E STOXX CONG P		283,34	−0,02

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BRITISH TELECOM	GB	17,10	+0,82
CABLE & WIRELES	GB	12,74	+5,34
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	41,15	+0,86
EUROPOLITAN HLD	SE	10,75	+2,19
FRANCE TELECOM	FR ★	75,35	+1,82
HELLENIC TELE (	GR	21,16	....
KONINKLIJKE KPN	NL ★	47,65	+1,93
CAMDEN NATIONAL	GR	....	....
PORTUGAL TELECO	PT ★	39	....
SWISSCOM N	CH	371,11	....
TELE DANMARK	DK	97,78	....
TELECEL	PT ★	132,54	....
TELECOM ITALIA	IT ★	10,25	....
TELECOM ITALIA	IT ★	5,35	+2,29
TELEFONICA	ES ★	48,48	+0,60
TIM	IT ★	5,81	+0,17
VODAFONE AIRTOU	GB	20,54	+3,09
▶ DJ E STOXX TCOM P		704,79	+0,99

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES ★	51	+3,66
ACESA REG	ES ★	11,54	+0,26
AKTOR SA	GR	26,87	....
ASKO OY	FI ★	16	....
AUMAR R	ES ★	20,53	+2,14
AUTOSTRADE	IT ★	6,99	+0,58
BCA INTESA	IT ★	4,66	+0,65
BICC PLC	GB	1,51	−3,92
BLUE CIRCLE IND	GB	6,57	+1,67
BOUYGUES /RM	FR ★	275,5	+1,29
BPB	GB	5,62	+3,11
CARADON	GB	2,35	−1,29
CBR	BE ★	89,8	−0,33
CHARTER	GB	5,65	+1,94
CIMPOR R	PT ★	25,5	....
COLAS /RM	FR ★	179,4	−0,22
CRH PLC	GB	18,01	+0,78
CRISTALERIA ESP	ES ★	49,75	+1,53
GRUPOS DRAGADOS	ES ★	33,15	....
FOM CON CONTRAT	ES ★	59,1	+0,68
GROUPE GTM	FR ★	102,8	+2,80
HANSON PLC	GB	9,11	+0,17
HEIDELBERGER ZE	DE ★	85	....
HELL.TECHNODO.R	GR	20,99	....
HERACLES GENL R	GR	26,03	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	45,2	−4,52
HOLDERBANK FINA	CH	293,90	....
HOLDERBANK FINA	CH	1182,44	+0,37
IMETAL /RM	FR ★	147,3	−1,80
ITALCEMENTI	IT ★	11,9	−0,42
ITALCEMENTI RNC	IT ★	4,81	−0,21
LAFARGE /RM	FR ★	95,1	+2,81
MICHANIKI REG.	GR	11,11	....
PARTEK	FI ★	12,5	....
PHILIPP HOLZMAN	DE ★	173,5	+0,58
PILKINGTON PLC	GB	1,48	+4,35
RMC GROUP PLC	GB	16,85	+0,27
RUGBY GRP	GB	1,75	+0,88
SAINT GOBAIN /R	FR ★	160,5	+0,31
SEMAPA	PT ★	14,75	....
SKANSKA -B-	SE	36,55	....
SUPERFOS	DK	13,72	+0,25
TARMAC	GB	1,82	−1,67
TAYLOR WOODROW	GB	2,82	+1,10
TECHNIP /RM	FR ★	109	+1,11
TITAN CEMENT RE	GR	90,60	....
UNICEM	IT ★	11,7	+0,43
URALITA	ES ★	8,52	+0,83
VALENCIANA CEM	ES ★	9,45	−0,53
WIENERB BAUSTOF	AT ★	24,79	+1,68
WILLIAMS	GB	6,43	....
▶ DJ E STOXX CNST P		212,36	+0,64

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR ★	242,3	+1
ADIDAS-SALOMON	DE ★	93,95	−1,83
ALITALIA	IT ★	2,62	+0,77
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	23,49	+0,38
BANG & OLUFSEN	DK	63,48	+0,43
BARRATT DEV PLC	GB	5,74	−0,27
BEAZER GROUP	GB	3,14	−0,97
BENETTON GROUP	IT ★	1,88	+1,62
BERKELEY GROUP	GB	11,79	+0,52
BRITISH AIRWAYS	GB	6,73	+0,92
BRYANT GROUP PL	GB	2,23	−0,68
CHARGEURS RM	FR ★	52	−0,38
CLUB MED. /RM	FR ★	103,5	−1,43
COATS VIYELLA	GB	0,72	−4,08
COMPASS GRP	GB	10,23	+1,53
COURTAULDS TEXT	GB	2,43	−2,47
DT.LUFTHANSA N	DE ★	18,68	+2,64
ELECTROLUX -B-	SE	21,15	−0,27
EMI GROUP	GB	8,05	+0,19
EURO DISNEY /RM	FR ★	1,41	−0,70
FINNAIR	FI ★	4,96	−0,60
G WIMPEY PLC	GB	2,45	+1,27
GRANADA GROUP P	GB	18,88	....
HERMES INTL	FR ★	100,7	+0,20
HPI	IT ★	0,61	−1,61
HUNTER DOUGLAS	NL ★	34,85	+1,46
KLM	NL ★	27,65	+0,91
HILTON GROUP	GB	3,99	+1,17
MOULINEX /RM	FR ★	10,56	−0,19
NCL HLDG	NO	3,32	+3,08
PATHE /RM	FR ★	121,8	+1,08
PENTLAND GRP	GB	1,42	+1,10
PERSIMMON PLC	GB	4,05	....
PREUSSAG AG	DE ★	53,8	+3,26
RANK GROUP	GB	4,02	+0,38
SAIRGROUP N	CH	213,26	+1,33
SAS DANMARK A/S	DK	10,09	+1,35
SEB /RM	FR ★	78,9	−0,13
THE SWATCH GRP	CH	699,25	+0,63
THE SWATCH GRP	CH	152,71	+0,72
WILLIAM BAIRD	GB	1,69	−1,79
WILSON BOWDEN	GB	11,40	....
WOLFORD AG	AT ★	43	+0,82
WW/WW UK UNITS	GB	1,05	+1,49
▶ DJ E STOXX CYC GO P		172,34	+1,17

PHARMACIE

ASTRA -A-	SE	20,57	....
ASTRA -B-	SE	19,54	....
ELAN CORP	GB	29,24	....
GLAXO WELLCOME	GB	28,22	+0,55
HOECHST AG	DE ★	44	+0,92
NOVARTIS N	CH	1497,51	+0,33
NOVO NORDISK B	DK	104,90	−0,64
ORION A	FI ★	23,6	+1,29
ORION B	FI ★	23,6	+0,64
RHONE POUL./RM	FR ★	46,69	+1,68
ROCHE HOLDING	CH	16438,36	+0,19
ROCHE HOLDING G	CH	10364,26	+1,19
SANOFI /RM	FR ★	....	....
SCHERING AG	DE ★	108	+3,85
SMITHKLINE BEEC	GB	13,25	+1,65
ZENECA GROUP	GB	....	....
▶ DJ E STOXX PHAR P		394,53	−1,66

ÉNERGIE

AKER MARITIME	NO	11,88	−1,03
BG	GB	6	+0,78
BP AMOCO	GB	18,56	+2,03
BURMAH CASTROL	GB	....	....
CEPSA	ES ★	29,68	+0,88
ELECTRAFINA	BE ★	111	+0,45
ELF AQUITAINE /	FR ★	145,9	....
ENI	IT ★	5,9	+2,43
ENTERPRISE OIL	GB	6,82	+3,99
F.OLSEN ENERGY	NO	7,30	+1,72
LASMO	GB	2,42	+6,08
OMV AG	AT ★	87,95	+1,89
PETROFINA SA BR	BE ★	579	....
PETROLEUM GEO-S	NO	14,66	+1,28
PRIMAGAZ /RM	FR ★	85	....
PROSAFE	NO	9,53	+1,32
REPSOL	ES ★	19,87	....
ROYAL DUTCH CO	NL ★	60	+2,04
SAGA PETROLEUM	NO	16,58	+0,75
SAIPEM	IT ★	3,85	+1,32
SHELL TRANSP &	GB	7,73	+1,62
SMEDVIG -A-	NO	9,03	....
TOTAL FINA /RM	FR ★	128	....
▶ DJ E STOXX ENGY P		310,42	+1,42

(Publicité)

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	11,57	+1,76
ALMANIJ	BE ★	59,15	−0,34
ALPHA FINANCE	GR	50,16	....
AMVESCAP	GB	9,23	+1,18
BAIL INVEST /RM	FR ★	134,8	−0,44
BPI R	PT ★	20,5	....
BRITISH LAND CO	GB	8,22	+1,71
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,33	−0,72
COBEPA	BE ★	64,5	−1,90
CORP FIN ALBA -	ES ★	162,6	+0,09
CPR /RM	FR ★	43,25	−0,21
CS GROUP N	CH	181,51	+2,28
EURAFRANCE /RM	FR ★	614	+2,50
FONCIERE LYONNA	FR ★	139	....
GECINA /RM	FR ★	113,4	−0,44
HAMMERSON	GB	7,40	+1,05
KAPITAL HOLDING	DK	34,70	−0,77
LAND SECURITIES	GB	13,65	+2,19
LIBERTY INT.HDG	GB	7,33	....
MEDIOBANCA	IT ★	10,3	+0,49
MEDIOLANUM	IT ★	7,54	+1,21
MEPC PLC	GB	8,02	+0,19
METROVACESA	ES ★	20,03	+0,60
MEDIOLANUM	NL ★	7,54	+1,21
PARIBAS	FR ★	108,5	+0,46
PROVIDENT FIN	GB	13,08	−0,70
RODAMCO NV	NL ★	23	....
SCHRODERS PLC	GB	20,07	+0,31
SEFIMEG N /RM	FR ★	66,6	....
SIMCO N /RM	FR ★	80,6	−1,47
SLOUGH ESTATES	GB	5,54	....
UNIBAIL /RM	FR ★	127	−1,93
UNIM	IT ★	0,42	....
VALLEHERMOSO	ES ★	9,83	+1,76
WOOLWICH PLC	GB	5,85	....
▶ DJ E STOXX FINS P		253,19	+1,07

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	9,63	+0,97
ASSOCIATE BRIT	GB	....	....
BASS	GB	14,73	+2,03
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	44,3	+1,26
BONGRAIN /RM	FR ★	367	−1,61
BRAU-UNION	AT ★	47,95	+0,48
CADBURY SCHWEPP	GB	....	....
CARLSBERG -B-	DK	39,27	+0,69
CARLSBERG AS -A	DK	39	−0,68
CHR. HANSEN HLD	DK	101,54	....
CULTOR -1-	FI ★	18	....
DANISCO	DK	42,37	−0,94
DANONE /RM	FR ★	255,6	+1,75
DELTA DAIRY	GR	18,62	....
DIAGEO	GB	10,28	−0,30
ELAIS OLEAGINOU	GR	25,47	....
ERID.BEGH.SAY /	FR ★	141	+1,81
GREENCORE GROUP	GB	3,03	....
HEINEKEN	NL ★	50	−0,99
HELLENIC BOTTLI	GR	23,57	....
HELLENIC SUGAR	GR	11,11	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI ★	36	+1,12
KERRY GRP-A-	GB	12,59	....
MONTEDISON	IT ★	1,66	....
NESTLE N	CH	1838,73	+0,41
PARMALAT	IT ★	1,26	−0,79
PERNOD RICARD /	FR ★	64,25	−0,54
RAISIO GRP V	FI ★	10,46	+3,56
RIEBER & SON -B	NO	7,30	....
TATE & LYLE	GB	6,16	+0,50
UNICER R	PT ★	19,27	....
UNIGATE PLC	GB	6,29	+0,49
UNILEVER	NL ★	68,15	....
UNILEVER	GB	....	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		243,19	+1,08

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB PARTICIP -A	SE	13,10	+1,33
ABB PARTICIP -B	SE	12,99	+0,89
ABB PARTI	CH	1525,53	....
ADECCO N	CH	532,38	+0,23
ALSTOM	FR ★	32,2	+0,63
ALUSUISSE LON G	CH	1148,82	−0,27
ASSOC BR PORTS	GB	4,40	+1,06
ATLAS COPCO -A-	SE	26,09	....
ATLAS COPCO -B-	SE	25,63	+0,45
ATTICA ENTR SA	GR	11,08	....
BAA	GB	9,45	−0,16
BBA GROUP PLC	GB	7,43	+1,05
BERGESEN	NO	14,42	+0,43
BONHEUR	NO	25,99	....
CMB	BE ★	41,8	−0,24
CMG	GB	26,47	+1,18
COOKSON GROUP P	GB	3,32	−0,46
DAMPSKIBS -A-	DK	8473,09	+1,89
DAMPSKIBS -B-	DK	8903,47	+0,30
DAMSKIBS SVEND	DK	12978,63	−0,52
DELTA PLC	GB	2,22	....
DET SONDENFJ NO	NO	5,52	+2,06
ELECTROCOMPONEN	GB	7,54	+4,26
EQUANT NV	DE ★	94	+3,30
FINNLINES	FI ★	25,8	+2,14
FKI	GB	2,97	−1,03
FLS IND.B	DK	25,42	+0,53
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	40,85	+0,34
GKN	GB	17,02	+0,64
GLYNWED INTL PL	GB	3,72	+11,01
HALKOR	GR	12,31	....
HAYS	GB	10,22	+0,30
HEIDELBERGER DR	DE ★	58	+1,93
HELLAS CAN SA P	GR	35,39	....
IFIL	IT ★	3,53	....
IMI PLC	GB	4,02	+4,82
ISS INTL SERV-B	DK	54,47	+2,27
KOEBENHAVN LUFT	DK	91,79	−1,09
KON.NEDLLOYD	NL ★	24,35	+0,62
KONE B	FI ★	130	....
LAHMEYER	DE ★	45,1	−0,44
LEGRAND /RM	FR ★	215,4	+1,46
LEIF HOEGH	NO	12,62	+4,08
LINDE AG	DE ★	605	+1,85
MAN AG	DE ★	33,15	+3,27
MANNESMANN AG	DE ★	154,9	+3,13
METALLGESELLSCH	DE ★	20,25	+3,32
METRA A	FI ★	20	−0,55
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,17	+3,83
NFC	GB	3,32	−0,92
NKT HOLDING	DK	75,05	−0,89
OCEAN GROUP	GB	15,47	−0,50
PENINS.ORIENT.S	GB	15,67	+1,09
PREMIER FARNELL	GB	3,62	−0,42
RAILTRACK	GB	20,01	+0,62
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	41,35	+1,85
RATIN -A-	DK	112,30	....
RATIN -B-	DK	115,66	....
RAUMA OY	FI ★	11,5	....
RENTOKIL INITIA	GB	3,77	−0,41
REXAM	GB	3,97	+1,57
REXEL /RM	FR ★	77,6	+2,58
RHI AG	AT ★	27,1	+1,19
RIETER HLDG N	CH	588,42	+0,53
SANDVIK -A-	SE	22,76	+1,02
SANDVIK -B-	SE	22,81	+0,76
SAURER ARBON N	CH	523,04	−0,47
SCANIA AB -A-	SE	27,07	−0,63
SCANIA AB -B-	SE	27,01	−0,21
SCHINDLER HOLD	CH	1488,17	+1,27
SCHINDLER HOLD	CH	1481,94	....
SCHNEIDER ELECT	FR ★	57,6	+1,05
SEAT-PAGINE GIA	IT ★	1,31	....
SECURICOR	GB	9,03	+0,51
SECURITAS -B-	SE	14,77	+1,58
SGS GENEVA BR	CH	1095,89	+2,50
SHANKS & MCEWAN	GB	3,62	+0,86
SIDEL /RM	FR ★	121,7	−1,70
INVENSYS	GB	4,88	+0,63
SITA /RM	FR ★	228,8	+0,39
SKF -A-	SE	17,36	+1
SKF -B-	SE	18,16	+0,64
SOPHUS BEREND -	DK	26,90	....
STORK NV	NL ★	22,25	+2,30
SULZER FRAT.SA1	CH	605,85	−0,21
SVEDALA	SE	17,93	....
SVENDBORG -A-	DK	12373,41	+1,10
T.I.GROUP PLC	GB	7,02	−0,44
TOMRA SYSTEMS	NO	38,11	+1,65
VA TECHNOLOGIE	AT ★	91,23	+2,16
VALMET	FI ★	10,72	−2,55
▶ DJ E STOXX IND GO P		387,75	+1,81

ASSURANCES

AGF /RM	FR ★	46,36	−0,02
ALLEANZA ASS	IT ★	11,25	+0,45
ALLIANZ AG	DE ★	292	+0,69
ALLIED ZURICH	GB	12,82	+2,71
ASPIS PRONIA GE	GR	19,08	....
AXA /RM	FR ★	126	+1,12
CGU	GB	14,48	+3,63
CNP ASSURANCES	FR ★	25,43	−1,05
CORP.MAPFRE R	ES ★	20,24	+1,20
ERGO VERSICHERU	DE ★	116,68	+1,86
ETHNIKI GEN INS	GR	71,70	....
FONDIARIA ASS	IT ★	5,36	+1,90
FORSIKRING CODA	DK	101,54	+2,03
FORTIS AMEV NV	NL ★	....	....
GENERALI ASS	IT ★	34	+0,15
GENERALI HLD VI	AT ★	182,25	+0,97
INA	IT ★	2,24	−0,88
IRISH LIFE	GB	....	....
LEGAL & GENERAL	GB	....	....
MUENCH RUECKVER	DE ★	188,7	+2,06
NORWICH UNION	GB	6,88	+0,22
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	50,3	+0,10
PRUDENTIAL CORP	GB	14,16	−0,65
RAS	IT ★	9,44	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	....	....
SAMPO -A-	FI ★	28,4	+1,43
SWISS RE N	CH	1954,55	+1,32
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	38,3	....
SKANDIA INSURAN	SE	18,22	+0,63
STOREBRAND	NO	6,68	....
SWISS LIFE BR	CH	609,59	+1,24
TOPDANMARK AS	DK	162,09	−2,81
TRYG-BALTICA	DK	23,67	+0,57
ZURICH ALLIED N	CH	589,66	+1,28
▶ DJ E STOXX INSU P		330,88	+0,73

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	9,05	+1,03
CANAL PLUS /RM	FR ★	66	−0,15
CARLTON COMMUNI	GB	8,39	+1,68
ELSEVIER	NL ★	12,15	....
HAVAS ADVERTISI	FR ★	213	−0,93
INDP NEWS AND M	IR ★	4,7	−1,05
LAGARDERE SCA N	FR ★	36,37	+0,72
MEDIASET	IT ★	8,75	−0,68
PEARSON	GB	20,22	+0,54
REED INTERNATIO	GB	7,16	+0,65
REUTERS GROUP	GB	12,88	+0,97
SCHIBSTED	NO	11,01	−0,56
TELEWEST COMM.	GB	4,62	+4,17
TF1	FR ★	238	+0,21
UNITED NEWS & M	GB	9,97	+3,51
WOLTERS KLUWER	NL ★	171,35	....
WPP GROUP	GB	8,51	+2,79
▶ DJ E STOXX MEDIA P		316,59	−0,21

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL ★	35,05	+1,01
ASDA GROUP PLC	GB	3,35	+0,46
ATHENS MEDICAL	GR	24,93	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	58,8	+1,91
BEIERSDORF AG	DE ★	64	−1,23
BIC /RM	FR ★	53,9	+0,28
BRIT AMER TOBAC	GB	9,16	−2,46
CASINO GP /RM	FR ★	90,8	+1,57
CFR UNITS -A-	CH	1880,45	−1,11
CPT MODERNES /R	FR ★	564	....
DELHAIZE	BE ★	84,2	+0,60
ESSILOR INTL /R	FR ★	311,7	+1,27
ETS COLRUYT	BE ★	610	+0,66
FYFFES	GB	2,09	+4,62
GIB	BE ★	37	+0,05
GOODYS	GR	25,51	....
IMPERIAL TOBACC	GB	10,77	−0,71
KESKO -B-	FI ★	13,2	+0,76
L'OREAL /RM	FR ★	657,5	+1,78
MODELO CONTINEN	PT ★	18,3	....
PAPASTRATOS CIG	GR	22,16	....
PROMODES /RM	FR ★	652,5	−0,38
RECKITT & COLMA	GB	10,48	+0,44
SAFEWAY	GB	3,82	−1,20
SAINSBURY J. PL	GB	6,39	....
SEITA /RM	FR ★	56,5	+0,80
SMITH & NEPHEW	GB	2,94	....
STAGECOACH HLDG	GB	3,54	+0,88
TABACALERA REG	ES ★	19,73	+0,36
TAMRO	FI ★	3,93	+0,77
TESCO PLC	GB	2,66	+1,76
TNT POST GROEP	NL ★	22,95	+1,10
▶ DJ E STOXX N CY G P		499,25	+1,02

COMMERCE DISTRIBUTION

ARCADIA GRP	GB	3,46	+3,69
BOOTS CO PLC	GB	11,73	+0,53
CARREFOUR /RM	FR ★	142	−1,93
CASTO.DUBOIS /R	FR ★	232	−0,85
CENTROS COMER P	ES ★	17,25	+1
CONTINENTE	ES ★	22,44	+1,77
DIXONS GROUP PL	GB	20,61	+0,83
GEHE AG	DE ★	43,9	+0,23
GREAT UNIV STOR	GB	10,82	+0,57
GUILBERT /RM	FR ★	134,4	−0,22
HENNES & MAURIT	SE	25,11	−0,68
JERONIMO MARTIN	PT ★	32,95	....
KARSTADT AG	DE ★	468	+1,30
KINGFISHER	GB	11,11	+0,14
MARKS & SPENCER	GB	5,62	+1,39
METRO	DE ★	62	+1,64
NEXT PLC	GB	11,99	+0,65
PINAULT PRINT./	FR ★	166	+0,36
RINASCENTE	IT ★	7,23	−0,41
STOCKMANN A	FI ★	19,5	+2,63
VALORA HLDG N	CH	223,23	+0,99
W.H SMITH GRP	GB	9,88	−0,31
WOLSELEY PLC	GB	7,28	−1,25
▶ DJ E STOXX RETL P		383,63	−0,25

HAUTE TECHNOLOGIE

ALCATEL /RM	FR ★	140	−1,34
ALTEC SA REG.	GR	20,20	....
BAAN COMPANY	NL ★	14,4	+3,97
BARCO	BE ★	154,8	+1,18
BRITISH AEROSPA	GB	6,48	+0,24
CAP GEMINI /RM	FR ★	155,5	+1,97
COLOPLAST B	DK	100,87	....
COLT TELECOM NE	GB	20,64	+1,36
DASSAULT SYST./	FR ★	32,9	+2,05
FINMECCANICA	IT ★	0,92	+1,10
FRESENIUS MED C	DE ★	57,5	−0,52
GAMBRO -A-	SE	9,42	....
GETRONICS	NL ★	40,1	....
GN GREAT NORDIC	DK	34,03	+2,02
INTRACOM R	GR	58,75	....
KON. PHILIPS EL	NL ★	....	....
MERKANTILDATA	NO	9,28	....
MISYS	GB	9,08	+2,43
NERA ASA	NO	2,67	+0,93
NETCOM ASA	NO	34,03	+0,73
NOKIA	FI ★	94,4	+2,72
NOKIA -K-	FI ★	....	....
NYCOMED AMERSHA	GB	6,53	−1,62
OCE	NL ★	25,05	+3,09
OLIVETTI	IT ★	2,46	+3,36
ROLLS ROYCE	GB	4,16	+0,75
SAGEM	FR ★	625	−0,48
SAP AG	DE ★	354	+1,72
SAP VZ	DE ★	415	+1,24
SEMA GROUP	GB	10,43	+3,51
SIEMENS AG	DE ★	79,1	+1,54
SMITHS IND PLC	GB	12,85	−0,95
STMICROELEC SIC	FR ★	67,7	+1,50
TANDBERG DATA A	NO	4,65	+0,27
THOMSON CSF /RM	FR ★	36,36	+0,25
WILLIAM DEMANT	DK	76,93	−0,52
▶ DJ E STOXX TECH P		495,99	+1,42

SERVICES COLLECTIFS

ANGLIAN WATER	GB	11,42	+1,78
BRITISH ENERGY	GB	8,46	+0,36
CENTRICA	GB	....	....
EDISON	IT ★	9	+2,39
ELECTRABEL	BE ★	305,8	+1,59
ELECTRIC PORTUG	PT ★	16,93	....
ENDESA	ES ★	20,92	+0,58
EVN	AT ★	142,5	−0,14
GAS NATURAL SDG	ES ★	71,85	+0,91
HAFSLUND -A-	NO	6,81	−3,51
HAFSLUND -B-	NO	4,21	+1,49
IBERDROLA	ES ★	14,53	+0,90
ITALGAS	IT ★	4,1	+0,49
NATIONAL GRID G	GB	6,76	−0,45
NATIONAL POWER	GB	7,25	+2,84
OESTERR ELEKTR	AT ★	152	+3,26
POWERGEN	GB	10,73	+1,31
SCOT POWER	GB	8,59	+1,82
SEVERN TRENT	GB	15,11	+0,92
SUEZ LYON EAUX/	FR ★	178,4	+1,36
SYDKRAFT -A-	SE	25,52	−1,11
SYDKRAFT -C-	SE	17,82	−1,27
THAMES WATER	GB	16,57	+2,09
TRACTEBEL	BE ★	130,9	+1,47
UNION EL.-FENOS	ES ★	12,86	+1,66
UNITED UTILITIE	GB	13,03	+3,42
VIAG	DE ★	476	+2,81
VIVENDI/RM	FR ★	82,15	+0,92
▶ DJ E STOXX PO SUP P		312,82	+1,22

EURO NOUVEAU MARCHÉ

05/07 12 h 20 ▶

AMSTERDAM

	Cours en €uros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	23,45	+0,64
ANTONOV	1,05	....
C/TAC	9,35	−24,60
CARDIO CONTROL	8,5	....
CSS	14,8	−1,99
HITT NV	9,35	−1,06
INNOCONCEPTS NV	19,5	−2,26
NEDGRAPHICS HOLD	16	+2,24
POLYDOC	2,45	+4,26
PROLION HOLDING	86,8	+3,95
RING ROSA	8,2	−1,80
RING ROSA WT	1,05	−2,78
UCC HOLDING NV	13,4	....

BRUXELLES

ENVIPCO HLD CT	1,75	−11,62
FARDEM BELGIUM B	21	−1,41
INTERNOC HLD	3,7	−1,33
INTL BRACHYTHER B	11,8	−1,67
LINK SOFTWARE B	12,06	+0,42
PAYTON PLANAR	2,08	−0,48
SYNERGIA	9,2	....

FRANCFORT

1 & 1 AG & CO.KGAA	120	−4,76
AIXTRON	84	+0,60
AUGUSTA BETEILIGUN	55,6	+1,09
BB BIOTECH ZT-D	37,2	+0,81
BB MEDTECH ZT-D	15,6	−0,64
BERTRANDT AG	56	+1,82
BETA SYSTEMS SOFTW	13,3	−1,48
CE COMPUTER EQUIPM	149	−5,70
CE CONSUMER ELECTR	558	+3,33
CENIT SYSTEMHAUS	174	....
DRILLISCH	125	+2,46
EDEL MUSIC E 98	....	....
ELSA	45,4	+1,79
EM.TV & MERCHANDI	1329,08	−5
EUROMICRON	22,3	−0,89
GRAPHISOFT NV	15,35	+5,14
HOEFT & WESSEL	31,1	+0,32
HUNZINGER INFORMAT	13,3	−0,75
INFOMATEC	230,8	+5,40
INTERSHOP COMMUNIC	285	+10,68
KINOWELT MEDIEN	69,8	+5,60
LHS GROUP	36,5	−1,06
LINTEC COMPUTER	108	−2,70
LOESCH UMWELTSCHUT	5,4	....
MENSCH UND MASCHIN	33,4	+2,14
MOBILCOM	87,89	−0,58
MUEHL PRODUCT & SE	16,95	−2,31
MUEHLBAUER HOLDING	64	−0,78
PFEIFFER VACU TECH	34,2	−1,44
PLENUM	72,8	+1,11
PSI	42	+0,48
QIAGEN NV	66,85	+4,45
REFUGIUM HOLDING A	16	+1,27
SACHSENRING AUTO	13,15	+0,38
SALTUS TECHNOLOGY	21,8	−0,91
SCM MICROSYSTEMS	48,5	+5,21
SER SYSTEME	58	+3,57
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	41,5	+0,05
SOFTM SOFTWARE BER	54,1	+0,54
TDS	64,2	+1,90
TECHNOTRANS	44,2	−0,67
TELDAFAX	41,5	+1,22
TELES AG	198	+1,28
TIPTEL	8	+0,76
TRANSTEC	42,5	−1,16
W.E.T. AUTOMOTIVE	42	+7,69
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ **CODES PAYS ZONE EURO**

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark
GB : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

LeMonde Job: WMQ0607--0021-0 WAS LMQ0607-21 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 12:54 S.: 111,06-Cmp.:05,13, Base : LMQPAG 55Fap:100 N°:0408 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● Lundi 5 juillet, à l'ouverture des transactions, l'action **BNP** s'échangeait en baisse de 0,07 %, à 76,2 euros, tandis que le titre **Société générale** baissait de 0,54 %, à 166,1 euros, et que celui de **Paribas** abandonnait 0,37 %, à 107,6 euros. A ces cours, les nouvelles conditions de l'offre de la BNP sur SG valorisaient l'action de cette dernière à 171,88 euros pour l'offre principale et à 167,64 euros pour l'offre subsidiaire (limitée à 30 % du capital). L'offre de la BNP sur l'action Paribas est valorisée à 118,19 euros, (en tenant compte d'un CVG dont la valeur théorique est estimée à 7,7 euros). La branche principale de l'offre de SG sur Paribas valorise ce dernier à 113,18 euros, tandis que la branche subsidiaire le valorise à 110,73 euros.

● A l'ouverture de la séance, lundi, la cotation des deux géants pétroliers français **TotalFina** et **Elf** était suspendue, le premier ayant lancé une OPE surprise de 42 milliards d'euros sur le second *(lire p. 17 et 18)*.

● Dans le sillage de cette opération surprise, les valeurs parapétrolières étaient très entourées : **Géophysique** gagnait 1,5 %, à 51,90 euros, et **Coflexip** 2 %, à 89,40 euros.

● Le certificat d'investissement **Crédit lyonnais** a débuté la séance de lundi sur une baisse de 2,4 %, à 34,5 euros, le jour où les résultats du placement ont été rendus publics *(lire p. 30)*.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 5 JUILLET **Cours relevés à 12 h 30**

Liquidation : 23 juillet

France ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	152	152	997,05	....	− 0,28
CR.LYONNAIS(TP)	142,50	142,10	932,11	− 0,28	+ 1,87
RENAULT (T.P.)	382,60	383,90	2518,22	+ 0,34	− 7,95
SAINT GOBAIN(T.P.	184	182,20	1195,15	− 0,98	− 0,81
THOMSON S.A (T.P	153	....	....	....	+ 6,76
ACCOR	239,90	241,20	1582,17	+ 0,54	+ 30,76
AEROSPATIALE MAT	22,10	22,05	144,64	− 0,23	....
AGF	46,37	46,31	303,77	− 0,13	− 8,98
AIR FRANCE GPE N	17,12	17,30	113,48	+ 1,05	+ 22,63
AIR LIQUIDE	156	157,20	1031,16	+ 0,77	+ 0,60
ALCATEL	141,90	139,10	912,44	− 1,97	+ 33,40
ALSTOM	32	32,28	211,74	+ 0,88	+ 61,64
ALTRAN TECHNO. #	251,50	253	1659,57	+ 0,60	+ 23,11
ATOS CA	100,80	100,90	661,86	+ 0,10	− 0,91
AXA	124,60	126,50	829,79	+ 1,52	+ 2,44
BAIL INVESTIS	135,40	134,10	879,64	− 0,96	+ 8,06
BAZAR HOT. VILLE	102,60	104,40	684,82	+ 1,75	− 12,20
BIC	53,75	54,05	354,54	+ 0,56	+ 14,39
BIS	91	....	....	....	+ 14,82
B.N.P.	76,25	76,50	501,81	+ 0,33	+ 9,05
BOLLORE	176,60	176,30	1156,45	− 0,17	+ 1,35
BONGRAIN	373	367,20	2408,67	− 1,55	− 3,65
BOUYGUES	272	275,40	1806,51	+ 1,25	+ 58,54
BOUYGUES OFFS	31,49	31,75	208,27	+ 0,83	+ 61,57
BULL#	8,48	8,76	57,46	+ 3,30	+ 37,30
CANAL +	66,10	66,15	433,92	+ 0,08	+ 13,81
CAP GEMINI	152,50	155,80	1021,98	+ 2,16	+ 13,93
CARBONE LORRAINE	50	50,45	330,93	+ 0,90	+ 24,90
CARREFOUR	144,80	142,10	932,11	− 1,86	+ 32,56
CASINO GUICHARD	89,40	90,80	595,61	+ 1,57	+ 2,34
CASINO GUICH.ADP	54,05	55,80	366,02	+ 3,24	+ 1,97
CASTORAMA DUB.(L	234	232,10	1522,48	− 0,81	+ 19,41
C.C.F.	105,80	105,80	694	....	+ 33,72
CEGID (LY)	149,60	151,50	993,77	+ 1,27	− 2,47
CERUS	7,17	7,09	46,51	− 1,12	+ 5,03
CGIP	50,75	50,50	331,26	− 0,49	+ 7,56
CHARGEURS	52,20	52	341,10	− 0,38	+ 10,40
CHRISTIAN DALLOZ	53,90	53,50	350,94	− 0,74	− 23,37
CHRISTIAN DIOR	157,60	158,80	1041,66	+ 0,76	+ 68,55
CIC -ACTIONS A.	84,80	84,10	551,66	− 0,83	+ 18,38
CIMENTS FRANCAIS	59,30	59,90	392,92	+ 1,01	+ 25,94
CLARINS	94	95,10	623,82	+ 1,17	+ 55,85
CLUB MEDITERRANE	105	103,30	677,60	− 1,62	+ 34,99
CNP ASSURANCES ■	25,06	25,24	165,56	+ 0,72	− 2,47
COFLEXIP	87,65	87,50	573,96	− 0,17	+ 51,46
COLAS	179,80	179,20	1175,47	− 0,33	− 0,04
COMPTOIR ENTREP.	1,84	1,85	12,14	+ 0,54	+ 12,12
CPR	43,34	43,17	283,18	− 0,39	+ 9,76
CRED.FON.FRANCE	16,85	16,84	110,46	− 0,06	+ 30,64
CFF.(FERRAILLES)	33,40	33,40	219,09	....	− 7,73
CREDIT LYONNAIS	35,34	34,36	225,39	− 2,77	+ 11,81
CS SIGNAUX(CSEE)	59,45	59	387,01	− 0,76	− 5,60
DAMART	77,50	78,85	517,22	+ 1,74	+ 7,98
DANONE	251,20	256,50	1682,53	+ 2,11	+ 5,16
DASSAULT-AVIATIO	164	162,50	1065,93	− 0,91	− 6,49
DASSAULT SYSTEME	32,24	32,90	215,81	+ 2,05	− 17,83
DE DIETRICH	58,60	58,55	384,06	− 0,09	+ 30,19
DEVEAUX(LY)#	82,45	82,95	544,12	+ 0,61	− 28,68
DEV.R.N-P.CAL LI	11,51	11,51	75,50	....	+ 11,10
DEXIA FRANCE	130,50	131,10	859,96	+ 0,46	− 0,11
DMC (DOLLFUS MI)	5,48	5,48	35,95	....	− 44,75
DYNACTION	27,45	27,65	181,37	+ 0,73	+ 13,50
EIFFAGE	70,30	70,90	465,07	+ 0,85	+ 4,95
ELF AQUITAINE	145,90	....	....	....	+ 48,12
ERAMET	39,10	38,99	255,76	− 0,28	+ 52,36
ERIDANIA BEGHIN	138,50	140	918,34	+ 1,08	− 5,02
ESSILOR INTL	307,80	310,80	2038,71	+ 0,97	− 7,32
ESSILOR INTL.ADP	320,70	326	2138,42	+ 1,65	+ 9,66
ESSO	77	80	524,77	+ 3,90	+ 10,71
EURAFRANCE	599	613	4021,02	+ 2,34	+ 8,67
EURO DISNEY	1,42	1,41	9,25	− 0,70	+ 29,35
EUROTUNNEL	1,43	1,43	9,38	....	+ 32,40
FAURECIA	51,20	52,90	347	+ 3,32	− 8,68
FIMALAC SA	117	120,50	790,43	+ 2,99	+ 18,68
FINEXTEL	19,16	18,80	123,32	− 1,88	+ 5,44
FIVES-LILLE	71,10	71,10	466,39	....	+ 1,61
FONC.LYON.#	139	139	911,78	....	+ 3,84
FRANCE TELECOM	74	75,65	496,23	+ 2,23	+ 11,77
FROMAGERIES BEL	702	700,50	4594,98	− 0,21	+ 2,31
GALERIES LAFAYET	129,90	130,50	856,02	+ 0,46	+ 42,68
GASCOGNE	75,50	74,70	490	− 1,06	+ 5,15
GAUMONT #	68,20	68,75	450,97	+ 0,81	+ 18,67
GAZ ET EAUX	54,40	55,85	366,35	+ 2,67	+ 23,37
GECINA	113,90	112,60	738,61	− 1,14	+ 11,07
GEOPHYSIQUE	51,15	52,30	343,07	+ 2,25	+ 5,33
GRANDVISION	25,69	26	170,55	+ 1,21	+ 21,83
GROUPE ANDRE S.A	137	133,60	876,36	− 2,48	+ 27,02
GR.ZANNIER (LY)	22,90	22,83	149,75	− 0,31	+ 10,13
GROUPE GTM	100	102,40	671,70	+ 2,40	+ 15,81
GROUPE PARTOUCHE	72	71,60	469,67	− 0,56	+ 8,73
GUILBERT	134,70	134	878,98	− 0,52	+ 17,20
GUYENNE GASCOGNE	483,50	483,50	3171,55	....	+ 26,56
HACHETTE FILI.ME	225,50	227,60	1492,96	+ 0,93	+ 13,10
HAVAS ADVERTISIN	215	213	1397,19	− 0,93	+ 49,44
IMETAL	150	147,70	968,85	− 1,53	+ 73,01
IMMEUBLES DE FCE	20,75	20,35	133,49	− 1,93	+ 6,88
INFOGRAMES ENTER	65,40	66,45	435,88	+ 1,61	+ 17,81
INGENICO	23,20	23	150,87	− 0,86	− 6,92
INTERBAIL	24,50	23,85	156,45	− 2,65	+ 7,48
INTERTECHNIQUE	307,50	310	2033,47	+ 0,81	+ 13,66
ISIS	69,50	69,50	455,89	....	+ 14,27
KLEPIERRE	91,70	90,15	591,35	− 1,69	+ 3,75
LABINAL	254,50	253,60	1663,51	− 0,35	+ 39,44
LAFARGE	92,50	95,55	626,77	+ 3,30	+ 18,03
LAGARDERE	36,11	36,35	238,44	+ 0,66	+ 0,41
LAPEYRE	70,10	69,50	455,89	− 0,86	+ 14,27
LEBON (CIE)	46	46	301,74	....	+ 23,22
LEGRAND	212,30	216	1416,87	+ 1,74	− 4,32
LEGRAND ADP	118,30	122	800,27	+ 3,13	− 10,07
LEGRIS INDUST.	40,10	40,25	264,02	+ 0,37	− 3,59
LOCINDUS	112	111	728,11	− 0,89	− 9,55
L'OREAL	646	658,50	4319,48	+ 1,93	+ 6,91
LVMH MOET HEN.	286,90	286,30	1878	− 0,21	+ 86,78
MARINE WENDEL	160,10	159,50	1046,25	− 0,37	− 4,88
METALEUROP	6,40	6,33	41,52	− 1,09	+ 79,82
MICHELIN	40,50	41,05	269,27	+ 1,36	+ 20,48
MONTUPET SA	34,60	34,32	225,12	− 0,81	− 2,11
MOULINEX	10,58	10,55	69,20	− 0,28	− 19,52
NATEXIS	51,30	51,60	338,47	+ 0,58	− 5,97
NEOPOST	22,11	23,25	152,51	+ 5,16	....
NORBERT DENTRES.	25	24,95	163,66	− 0,20	− 17,32
NORD-EST	26,50	26,60	174,48	+ 0,38	+ 16,36
NORDON (NY)	70	70	459,17	....	− 4,33
NRJ #	229	229	1502,14	....	+ 50,22
OLIPAR	8,50	8,63	56,61	+ 1,53	+ 15,99
PARIBAS	108	108,60	712,37	+ 0,56	+ 46,67
PATHE	120,50	122,70	804,86	+ 1,83	+ 54,78
PECHINEY ACT ORD	43,59	44,40	291,24	+ 1,86	+ 59,59
PENAUILLE POLY.C	269	272	1784,20	+ 1,12	+ 14,37
PERNOD-RICARD	64,60	64,30	421,78	− 0,46	+ 16,21
PEUGEOT	158,40	158,90	1042,32	+ 0,32	+ 20,50
PINAULT-PRINT.RE	165,40	166,10	1089,54	+ 0,42	+ 2,02
PLASTIC OMN.(LY)	109,70	108,20	709,75	− 1,37	+ 32,66
PRIMAGAZ	85	....	....	....	+ 5,19
PROMODES	655	654	4289,96	− 0,15	+ 5,56
PUBLICIS #	203,50	202,10	1325,69	− 0,69	+ 32,57
REMY COINTREAU	18,03	18	118,07	− 0,17	+ 6,88
RENAULT	44	44,12	289,41	+ 0,27	+ 15,31
REXEL	75,65	77,60	509,02	+ 2,58	− 4,13
RHODIA	17,73	17,70	116,10	− 0,17	+ 36,67
RHONE POULENC A	45,92	46,80	306,99	+ 1,92	+ 6,75
ROCHEFORTAISE CO	120,70	121	793,71	+ 0,25	+ 15,87
ROCHETTE (LA)	2,89	2,88	18,89	− 0,35	+ 16,12
ROYAL CANIN	56,20	56	367,34	− 0,36	+ 4,96
RUE IMPERIALE (L	1810	1800	11807,23	− 0,55	+ 86,82
SADE (NY)	36,90	36,07	236,60	− 2,25	+ 3,32
SAGEM SA	628	627,50	4116,13	− 0,08	+ 11,24
SAINT-GOBAIN	160	160,60	1053,47	+ 0,38	+ 33,52
SALVEPAR (NY)	82,50	81,55	534,93	− 1,15	+ 14,55
SANOFI SYNTHELAB	42,50	40,78	267,50	− 4,05	....
SAUPIQUET (NS)	63,25	64	419,81	+ 1,19	+ 7,96
SCHNEIDER ELECTR	57	57,50	377,18	+ 0,88	+ 11,26
SCOR	49,60	49,21	322,80	− 0,79	− 12,62
S.E.B.	79	79	518,21	....	+ 11,45
SEITA	56,05	56,50	370,62	+ 0,80	+ 5,90
SELECTIBANQUE	9,70	9,76	64,02	+ 0,62	− 11,03
SFIM	38,30	....	....	....	− 48,52
SGE	46,77	46,90	307,64	+ 0,28	+ 17,42
SIDEL	123,80	122,20	801,58	− 1,29	+ 69,11
SILIC CA	149,40	148	970,82	− 0,94	− 6,55
SIMCO	81,80	81,50	534,60	− 0,37	+ 5,44
S.I.T.A	227,90	229	1502,14	+ 0,48	+ 2,53
SKIS ROSSIGNOL	12,91	12,83	84,16	− 0,62	+ 3,97
SOCIETE GENERALE	167	167,40	1098,07	+ 0,24	+ 21,33
SODEXHO ALLIANCE	170	171	1121,69	+ 0,59	− 10,26
SOGEPARC (FIN)	62,50	63,70	417,84	+ 1,92	− 16,40
SOMMER-ALLIBERT	27	27	177,11	....	+ 17,23
SOPHIA	38,30	38,10	249,92	− 0,52	+ 5,24
SPIR COMMUNIC. #	71,80	71,15	466,71	− 0,91	+ 39,94
STRAFOR FACOM	77,70	76,25	500,17	− 1,87	+ 23,50
SUEZ LYON.DES EA	176	178,70	1172,20	+ 1,53	+ 2,10
TF1	237,50	236	1548,06	− 0,63	+ 55,59
TECHNIP	107,80	109,40	717,62	+ 1,48	+ 36,44
THOMSON-CSF	36,27	36,43	238,97	+ 0,44	− 0,41
TOTAL FINA SA	128	....	....	....	+ 48,31
UNIBAIL	129,50	126	826,51	− 2,70	+ 1,41
UNILOG ●	49,80	50	327,98	+ 0,40	+ 35,53
UNION ASSUR.FDAL	115,40	117	767,47	+ 1,39	+ 3,43
USINOR	14,19	14,02	91,97	− 1,20	+ 48,35
VALEO	83,65	83,70	549,04	+ 0,06	+ 24,68
GPE VALFOND #	45,20	45,20	296,49	....	− 8,20
VALLOUREC	36,50	36,80	241,39	+ 0,82	+ 10,74
VIA BANQUE	27,99	28	183,67	+ 0,04	− 4,43
VIVENDI	81,40	82,75	542,80	+ 1,66	+ 14,39
WORMS (EX.SOMEAL	14,20	14,10	92,49	− 0,70	+ 5,14
ZODIAC EX.DT DIV	215	213,50	1400,47	− 0,70	+ 16,90

International ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
AMERICAN EXPRESS ■	132,80	134	878,98	+ 0,90	+ 54,21
A.T.T. #	55,80	55,80	366,02	....	+ 26,93
BARRICK GOLD #	19	18,65	122,34	− 1,84	+ 12,07
CROWN CORK ORD.#	29,46	30,09	197,38	+ 2,14	+ 14,75
DE BEERS #	23,90	24,10	158,09	+ 0,84	+ 116,72
DU PONT NEMOURS	68,65	68,45	449	− 0,29	+ 46,26
ERICSSON #	32	32,60	213,84	+ 1,88	+ 59,49
FORD MOTOR #	56,70	55,80	366,02	− 1,59	+ 8,45
GENERAL ELECT. #	108,50	109,70	719,58	+ 1,11	+ 24,92
GENERAL MOTORS #	65,30	67,10	440,15	+ 2,76	+ 31,72
HITACHI #	9,20	9,33	61,20	+ 1,41	+ 82,94
I.B.M #	128	128,70	844,22	+ 0,55	+ 62,66
ITO YOKADO #	68,75	69,15	453,59	+ 0,58	+ 23,76
MATSUSHITA #	20	19,99	131,13	− 0,05	+ 38,72
MC DONALD'S #	40	40,89	268,22	+ 2,23	+ 25,77
MERCK AND CO #	74,25	74,30	487,38	+ 0,07	+ 16,75
MITSUBISHI CORP.	6,77	6,86	45	+ 1,33	+ 44,11
MOBIL CORPORAT.#	97,25	98,30	644,81	+ 1,08	+ 29,32
MORGAN J.P. #	136,50	....	....	....	+ 49,26
NIPP. MEATPACKER	12,60	....	....	....	− 4,76
PHILIP MORRIS #	39,50	39,71	260,48	+ 0,53	− 12,99
PROCTER GAMBLE	82,85	83,50	547,72	+ 0,78	+ 5,13
SEGA ENTERPRISES	13,47	13,79	90,46	+ 2,38	− 24,23
SCHLUMBERGER #	59,90	60,50	396,85	+ 1	+ 52,89
SONY CORP. #	109,10	108,30	710,40	− 0,73	+ 77,16

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 5 JUILLET

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	13,50	88,55	− 3,57
AB SOFT	14,26	93,54	+ 1,35
ALPHAMEDIA	24	157,43	....
ALPHA MOS	5,40	35,42	+ 4,45
ALTAMIR & CI	150	983,94	....
APPLIGENE ON ◆	2,44	16,01	....
ASTRA	1,44	9,45	+ 0,70
ATN	11,10	72,81	+ 0,91
AVENIR TELEC	58	380,46	− 0,85
BELVEDERE	77	505,09	....
BIODOME #	14,90	97,74	− 0,67
BVRP EX DT S	46	301,74	− 2,13
CAC SYSTEMES	9,40	61,66	+ 17,50
CEREP	16	104,95	....
CHEMUNEX #	0,69	4,53	....
COIL	46	301,74	....
CRYO INTERAC	18,20	119,38	+ 1,68
CYBER PRES.P	37	242,70	....
CYRANO #	12,60	82,65	− 0,40
DESK #	17,25	113,15	− 0,58
DESK BS 98 ◆	1,46	9,58	....
DMS #	8,40	55,10	+ 1,82
DURAND ALLIZ	7,50	49,20	+ 1,35
DURAN DUBOI	116	760,91	+ 0,87
EFFIK #	17,40	114,14	+ 2,35
ESKER	28,20	184,98	+ 2,55
EUROFINS SCI	65	426,37	+ 1,56
EURO.CARGO S	10	65,60	....
EUROPSTAT #	56	367,34	+ 0,90
FABMASTER #	13	85,27	− 1,52
FI SYSTEM #	53	347,66	+ 6
FLOREANE MED	8,90	58,38	+ 0,56
GENERIX #	52	341,10	− 5,28
GENESYS #	13,72	90	− 3,38
GENSET	44,95	294,85	− 0,55
GROUPE D #	24	157,43	....
GUILLEMOT #	63,40	415,88	− 0,16
GUYANOR ACTI	0,36	2,36	+ 2,86
HF COMPANY	76	498,53	....
HIGH CO.	48,78	319,98	− 0,25
HOLOGRAM IND.	39,90	261,73	+ 1,01
IGE + XAO ◆	5,64	37	....
ILOG #	6,45	42,31	+ 17,06
IMECOM GROUP ◆	3,34	21,91	....
INFONIE	17,90	117,42	− 2,19
INFOTEL #	22	144,31	− 0,05
LEXIBOOK #	22,40	146,93	+ 1,73
JOLIEZ-REGOL	8	52,48	+ 1,27
JOLIEZ-REGOL	0,28	1,84	....
LACIE GROUP	9,30	61	+ 1,09
MEDIDEP #	17,60	115,45	− 1,23
MILLE AMIS # ◆	5,80	38,05	....
MONDIAL PECH	6,69	43,88	+ 2,92
NATUREX	8,99	58,97	+ 3,33
OLITEC	58,80	385,70	+ 4,07
OMNICOM	195	1279,12	....
OXIS INTL RG	0,95	6,23	....
PERFECT TECH	19,40	127,26	+ 2,11
PHONE SYS.NE	7,80	51,16	− 2,50
PICOGIGA	14,10	92,49	+ 5,30
PROSODIE	71,50	469,01	....
PROLOGUE SOF	28,30	185,64	+ 1,80
QUANTEL	4,43	29,06	....
R2I SANTE	44,50	291,90	....
RADOUX INTL	42	275,50	+ 2,44
RECIF #	23	150,87	+ 6,98
REPONSE #	17,80	116,76	+ 1,71
REGINA RUBEN	6,80	44,61	+ 1,49
SAVEURS DE F	24,50	160,71	+ 0,41
SILICOMP #	11,50	75,44	− 1,88
SERP RECYCLA	145,20	952,45	− 1,43
SOI TEC SILI	38	249,26	+ 2,98
STACI #	22,84	149,82	....
STELAX	0,69	4,53	− 4,17
SYNELEC #	18	118,07	+ 1,12
LA TETE D.L.	2	13,12	− 0,99
THERMATECH I	28,49	186,88	− 0,04
TITUS INTERA	105,20	690,07	+ 1,15
TITUS INTER. ◆	101,80	667,76	....
TRANSGENE #	27	177,11	....
TR SERVICES	12,96	85,01	+ 1,25
V CON TELEC	6	39,36	+ 0,84
WESTERN TELE	6,10	40,01	− 3,17

SECOND MARCHÉ

LUNDI 5 JUILLET

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	60	393,57	+ 6,86
AIGLE #	97,75	641,20	+ 0,72
ALGECO #	75,55	495,58	+ 0,13
APRIL S.A.#(	84,90	556,91	− 0,06
ARKOPHARMA # ■	64	419,81	+ 0,95
ASSUR.BQ.POP	94,50	619,88	....
ASSYSTEM #	28,65	187,93	− 2,55
BENETEAU CA#	181,30	1189,25	− 0,33
BISC. GARDEI	7	45,92	− 0,14
BOIRON (LY)#	62,45	409,65	+ 3,91
BOISSET (LY)	32,01	209,97	+ 0,34
BOIZEL CHANO	97	636,28	....
BONDUELLE	17,05	111,84	− 3,67
BOURGEOIS (L ◆	6,35	41,65	....
BRICE	52,60	345,03	− 0,75
BRICORAMA #	49,10	322,07	+ 0,41
BRIOCHE PASQ	103	675,64	+ 0,98
SOLERI	53,10	348,31	+ 0,19
CDA-CIE DES	31,20	204,66	− 2,50
CEGEDIM #	45	295,18	− 2,17
CERG-FINANCE	101	662,52	+ 1
CGBI	30,90	202,69	....
CLAYEUX (LY) ◆	6,95	45,59	....
CNIM CA#	42,50	278,78	+ 1,19
COFITEM-COFI	53	347,66	....
CIE FIN.ST-H	65,50	429,65	....
C.A. PARIS I	149,50	980,66	....
C.A.ILLE & V	48,70	319,45	− 0,10
C.A.LOIRE AT	49,40	324,04	....
C.A.MORBIHAN	48,20	316,17	− 1,83
C.A.DU NORD#	74,70	490	− 0,80
C.A. OISE CC	63	413,25	+ 1,45
C.A.PAS CAL	89,95	590,03	....
C.A.TOULOUSE	77,90	510,99	....
CRCAM TOUR.P	57	373,90	+ 0,53
CROMETAL	45	295,18	....
DAPTA-MALLIN	....	....	....
GROUPE J.C.D	52,20	342,41	− 0,10
DAUPHIN OTA	145,30	953,11	....
DECAN GROUPE ◆	39,80	261,07	....
DU PAREIL AU	78	511,65	− 1,27
ENTRELEC CB	37,50	245,98	− 1,32
ENTREPRISE I	94,80	621,85	+ 1,50
ETAM DEVELOP	47,15	309,28	+ 2,50
EUROPEENNE C	108,20	709,75	....
EUROP.EXTINC	46,50	305,02	− 4,12
EXEL INDUSTR	48,50	318,14	....
EXPAND S.A.	32	209,91	+ 1,59
FACTOREM	139	911,78	....
FAIVELEY #	19,10	125,29	+ 0,26
FINACOR	5,50	36,08	− 1,79
FINATIS(EX.L ◆	81,75	536,24	....
FININFO	165	1082,33	− 0,30
FLO (GROUPE)	40,60	266,32	+ 1,22
FOCAL (GROUP	45,90	301,08	+ 2
FRAIKIN 2#	53,70	352,25	− 0,56
GAUTIER FRAN	42,97	281,86	+ 0,02
GEL 2000	1,35	8,86	+ 3,85
GENERALE LOC	26	170,55	+ 2,56
GEODIS #	66,95	439,16	− 1,54
G.E.P PASQUI ◆	1,20	7,87	....
GFI INDUSTRI	28,20	184,98	− 0,88
GFI INFORMAT	64,90	425,72	+ 1,41
GO SPORT	67,60	443,43	+ 0,15
GPRI FINANCI	19,06	125,03	+ 1,93
GRAND MARNIE	5001,50	32807,69	+ 0,03
GROUPE BOURB	52	341,10	....
GUERBET S.A.	17,40	114,14	− 3,33
GUY DEGRENNE ■	36	236,14	+ 4,93
GUYOMARC H N	52	341,10	− 0,76
HERMES INTL	101	662,52	+ 0,50
HYPARLO #(LY	105	688,75	....
I.C.C.#	31,50	206,63	....
IMMOB.BATIBA	46,90	307,64	− 0,21
IMS(INT.META	10,19	66,84	+ 6,15
INFO REALITE	43,90	287,97	− 7,29
INT. COMPUTE	5,25	34,44	− 3,67
JET MULTIMED	130	852,74	− 2,99
LATECOERE #	95,50	626,44	....
L.D.C.	115	754,35	....
LECTRA SYST.	6,41	42,05	+ 0,16
LEON BRUXELL	43,85	287,64	− 0,11
LOUIS DREYFU	22,39	146,87	+ 6,06
LVL MEDICAL	18,10	118,73	− 0,28
M6-METROPOLE	205	1344,71	+ 0,20
MEDASYS DIGI	2,15	14,10	+ 0,94
MANITOU #	157,40	1032,48	− 1,01
MANUTAN INTE	54	354,22	− 0,92
MARC ORIAN	105	688,75	....
MARIONNAUD P	54	354,22	+ 0,56
MECATHERM #	30,70	201,38	....
MGI COUTIER ■	33,62	220,53	+ 6,80
MICHEL THIER	125	819,95	....
NAF-NAF #	11,89	77,99	+ 7,60
PHYTO-LIERAC	27,90	183,01	+ 4,10
POCHET	79	518,21	+ 3,95
RADIALL #	62	406,69	....
RALLYE(CATHI	57,90	379,80	+ 4,61
REYNOLDS	41,05	269,27	− 3,64
RUBIS #	23,10	151,53	+ 0,65
SABATE SA # ■	126,80	831,75	+ 0,48
SEGUIN MOREA	70,65	463,43	− 2,48
SIDERGIE	129	846,18	− 0,77
SIPAREX (LY)	26,50	173,83	+ 0,95
SOCAMEL-RESC	22,62	148,38	....
SOPRA #	50	327,98	+ 1,01
SPORT ELEC S ◆	7,84	51,43	....
STALLERGENES	16,10	105,61	+ 3,34
STEF-TFE #	40	262,38	+ 0,68
SUPERVOX (B) ◆	2,40	15,74	....
SYLEA	62,25	408,33	− 0,56
TOUPARGEL (L	13,50	88,55	....
TRANSICIEL #	104	682,20	+ 1,07
TRIGANO	37,50	245,98	+ 4,17
UBI SOFT ENT	118	774,03	....
VIEL ET CIE	20,25	132,83	− 1,22
VILMOR.CLAUS	76,90	504,43	− 0,13
VIRBAC	51	334,54	− 1,92
WALTER #	88,20	578,55	+ 2,44
AFE ◆	120,70	791,74	....
AFIBEL	40,01	262,45	− 2,41
AIRFEU#(NS)	37,10	243,36	+ 0,27
ALAIN MANOUK	31,70	207,94	+ 0,63
BQUE TARNEAU	71,55	469,34	....
C.A.GIRONDE	87	570,68	....
C.A.LOIRE/H.	39,40	258,45	− 0,25
C.A. MIDI CC	60,20	394,89	+ 0,33
C.A. SOMME C	54,10	354,87	+ 0,19
CR.AG.SUD RH	54	354,22	....
CIDER SANTE	45	295,18	− 1,10
CODETOUR	83,55	548,05	+ 1,15
COFIDUR #	11,99	78,65	....
CORA INDUSTR	34,05	223,35	....
DELACHAUX S.	164	1075,77	− 0,61
DELMON INDUS	37,96	249	+ 1,23
DIGIGRAM #	17	111,51	....
DISTRIBORG G	58	380,46	+ 1,75
EMIN-LEYDIER	71	465,73	− 1,11
FLAMMARION S	31	203,35	+ 3,68
GRAVOGRAPH	14,80	97,08	+ 1,86
GPE GUILLIN	22,60	148,25	+ 3,01
JEANJEAN #	15,85	103,97	+ 1,28
HBS TECHNOLO	31,10	204	− 0,96
HOT.REG.PARI	145,10	951,79	− 2,88
HUREL DUBOIS	130	852,74	− 0,61
IDI ◆	118	774,03	....
IMV TECHNOLO	21,95	143,98	− 0,68
INTER PARFUM	27,10	177,76	− 1,45
IPO (NS) #	41	268,94	....
LABO.PHARMYG	20	131,19	− 2,20
M.B.ELECTRON ◆	100,90	661,86	....
NSC GPE (NY)	89,05	584,13	+ 2,36
NOCIBE ◆	45,27	296,95	....
ONET #	122,10	800,92	+ 0,08
ORGASYNTH	15,50	101,67	+ 3,33
PARIS EXPO	44,90	294,52	....
PAUL PREDAUL	21	137,75	+ 2,69
PIER IMPORT	9,60	62,97	+ 1,59
PISC. DESJOY	22,10	144,97	....
PLAST.VAL LO	25	163,99	+ 3,73
REGIONAL AIR	30,75	201,71	− 2,38
SECHE ENVIRO	33,90	222,37	....
SERVICES ET ◆	58,20	381,77	....
SICAL ◆	28,90	189,57	....
SMOBY (LY) #	50,25	329,62	+ 0,30
SODICE EXP.(	110	721,55	....
SOFIBUS	51,75	339,46	....
SOGEPAG(PARC ◆	46	301,74	....
SOLVING #	62,35	408,99	− 2,58
S.T. DUPONT	7,98	52,35	− 0,13
STEDIM #	38	249,26	+ 0,26
SURCOUF #	21	137,75	− 2,10
SYLIS #	85	557,56	+ 0,12
TEAMLOG #	55	360,78	....
THERMADOR GP.	43	282,06	+ 0,75
THERMOCOMPAC	12,90	84,62	− 1,90
UNION FIN.FR	101	662,52	− 0,88
VRANKEN MONO.	55,20	362,09	+ 2,22
VULCANIC # ◆	39,99	262,32	....

SICAV
FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 2 juillet

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ €uros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	26,06	170,94	02/07
AGIPI ACTIONS (AXA)	27,43	179,93	02/07
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	116,45	763,86	02/07
BNP ACTIONS FRANCE	155,40	1019,36	02/07
BNP ACT. MIDCAP EURO	104,45	685,15	02/07
BNP ACT. MIDCAP FR.	36,41	238,83	02/07
BNP ACTIONS MONDE	180,57	1184,46	02/07
BNP ACTIONS PEA EURO	187,28	1228,48	02/07
BNP ÉP. PATRIMOINE	29,02	190,36	02/07
BNP ÉPARGNE RETRAITE	32,31	211,94	02/07
BNP MONÉ COURT TERME	2291,67	15032,37	02/07
BNP MONÉTAIRE C	870,25	5708,47	02/07
BNP MONÉTAIRE D	801,04	5254,48	02/07
BNP MONÉ PLACEMENT C	12641,77	82924,58	02/07
BNP MONÉ PLACEMENT D	11555,29	75797,73	02/07
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1774,20	11637,99	02/07
BNP MONÉ TRÉSORIE	142955,80	937728,58	02/07
BNP OBLIG. CT	167,55	1099,06	02/07
BNP OBLIG. LT	34,79	228,21	02/07
BNP OBLIG. MONDE	182,22	1195,28	02/07
BNP OBLIG. MT C	142,72	936,18	02/07
BNP OBLIG. MT D	135,88	891,31	02/07
BNP OBLIG. REVENUS	169,13	1109,42	02/07
BNP OBLIG. SPREADS	170,91	1121,10	02/07
BNP OBLIG. TRÉSOR	1837,06	12050,32	02/07
BNP SECT. IMMOBILIER	136,32	894,20	02/07
CDC Asset Management Europe — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	186,26	1221,79	04/07
NORD SUD DÉVELOP. C	433,94	2846,46	04/07
NORD SUD DÉVELOP. D	369,22	2421,92	04/07
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
PATRIMOINE RETRAITE C	49,91	327,39	04/07
PATRIMOINE RETRAITE D	45,98	301,61	04/07
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
FONSICAV C	3181,49	20869,21	04/07
MUTUAL. DÉPÔTS SIC. C	3135,94	20570,42	04/07
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	65,15	427,36	04/07
ÉCUR. CAPITALISATION C	41,15	269,93	04/07
ÉCUR. EXPANSION C	13508,31	88608,71	04/07
ÉCUR. GÉOVALEURS C	731,62	4799,11	04/07
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	51,68	339	04/07
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	208,26	1366,10	04/07
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	187,88	1232,41	04/07
ÉCUR. TRÉSORERIE C	51,10	335,19	04/07
ÉCUR. TRÉSORERIE D	46,71	306,40	04/07
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	290,62	1906,34	04/07
ÉPARCOURT-SICAV D	28,76	188,65	04/07
GÉOPTIM C	2145,80	14075,53	04/07
GÉOPTIM D	1921,02	12601,07	04/07
HORIZON C	501,24	3287,92	04/07
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	15,33	100,56	04/07
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	45,10	295,84	02/07
ATOUT ASIE	19,72	129,35	02/07
ATOUT CROISSANCE	318,71	2090,60	02/07
ATOUT FONCIER	304,94	2000,28	02/07
ATOUT FRANCE EUROPE	193,36	1268,36	02/07
ATOUT FRANCE MONDE	47,07	308,76	02/07
ATOUT FUTUR C	192,18	1260,62	02/07
ATOUT FUTUR D	178,22	1169,05	02/07
COEXIS	321,60	2109,56	02/07
DIÈZE	424,26	2782,96	02/07
EURODYN	556,60	3651,06	02/07
INDICIA EUROLAND	115,76	759,34	01/07
INDICIA FRANCE	406,94	2669,35	01/07
INDOCAM CONVERT. C	247,52	1623,62	02/07
INDOCAM CONVERT. D	218,82	1435,37	02/07
INDOCAM EUR. NOUV.	2025,67	13287,52	01/07
INDOCAM HOR. EUR. C	188,33	1235,36	02/07
INDOCAM HOR. EUR. D	166,22	1090,33	02/07
INDOCAM MULTI OBLIG	155,56	1020,41	02/07
INDOCAM ORIENT C	40,98	268,81	02/07
INDOCAM ORIENT D	36,55	239,75	02/07
INDOCAM UNIJAPON	176,88	1160,26	02/07
INDOCAM STR. 5-7 C	318,91	2091,91	02/07
INDOCAM STR. 5-7 D	218,29	1431,89	02/07
MONÉDYN	1563,17	10253,72	01/07
MONÉ.J C	1909,92	12528,25	05/07
MONÉ.J D	1767,74	11595,61	05/07
OBLIFUTUR C	92,85	609,06	02/07
OBLIFUTUR D	82,58	541,69	02/07
ORACTION	218,52	1433,40	02/07
REVENU-VERT	178,08	1168,13	02/07
SÉVÉA	18,27	119,84	01/07
SYNTHÉSIS	3150,34	20664,88	02/07
UNIVERS ACTIONS	57,77	378,95	02/07
MONÉ ASSOCIATIONS	184,08	1207,49	05/07
UNIVAR C	198,56	1302,47	05/07
UNIVAR D	181,76	1192,27	05/07
UNIVERS-OBLIGATIONS	39,51	259,17	02/07
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	297,96	1954,49	01/07
MASTER ACTIONS	43,28	283,90	30/06
MASTER OBLIGATIONS	28,77	188,72	30/06
OPTALIS DYNAMIQ. C	20,56	134,86	01/07
OPTALIS DYNAMIQ. D	20,02	131,32	01/07
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,18	125,81	01/07
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,30	120,04	01/07
OPTALIS EXPANSION C	18,46	121,09	01/07
OPTALIS EXPANSION D	18,38	120,56	01/07
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,22	112,96	01/07
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,09	105,54	01/07
PACTE SOL. LOGEM.	79,47	521,29	29/06
PACTE VERT T. MONDE	81,76	536,31	29/06
CIC BANQUES			
FRANCIC	33,83	221,91	02/07
FRANCIC PIERRE	30,25	198,43	02/07
EUROPE RÉGIONS	45,41	297,87	02/07
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,25	1103,65	04/07
AURECIC	94,07	617,06	02/07
CICAMONDE	31,49	206,56	02/07
CONVERTICIC	76,70	503,12	02/07
ECOCIC	335,52	2200,87	02/07
EPARCIC	789,26	5177,21	04/07
MENSUELCIC	1480,67	9712,56	02/07
OBLICIC MONDIAL	669,17	4389,47	02/07
OBLICIC RéGIONS	188,39	1235,76	02/07
RENTACIC	25,01	164,05	02/07
SECURICIC	364,13	2388,54	04/07
SECURICIC D	329,08	2158,62	04/07
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
LION 20000 C/3 11/06/99	913,34	5991,12	02/07
LION 20000 D/3 11/06/99	833,07	5464,58	02/07
SICAV 5000	166,12	1089,68	02/07
SLIVAFRANCE	286,11	1876,76	02/07
SLIVARENTE	39,28	257,66	02/07
SLIVINTER	169,12	1109,35	02/07
TRILION	770,07	5051,33	02/07
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	197,77	1297,29	02/07
ACTILION DYNAMIQUE D *.	194,62	1276,62	02/07
ACTILION ÉQUILIBRE C *	183,89	1206,24	02/07
ACTILION ÉQUILIBRE D *	180,36	1183,08	02/07
ACTILION PEA ÉQUILIBRE *.	169,32	1110,67	02/07
ACTILION PRUDENCE C *	171,14	1122,60	02/07
ACTILION PRUDENCE D *	167,76	1100,43	02/07
LION ACTION EURO	95,45	626,11	02/07
LION PEA EURO	92,71	608,14	02/07
Crédit Mutuel Finance			
CM EURO PEA	21,60	141,69	02/07
CM FRANCE ACTIONS	34,65	227,29	02/07
CM MID. ACT. FRANCE	26,91	176,52	02/07
CM MONDE ACTIONS	358,30	2350,29	02/07
CM OBLIG. LONG TERME	104,35	684,49	02/07
CM OPTION DYNAM.	29,73	195,02	02/07
CM OPTION ÉQUIL.	49,92	327,45	02/07
CM OBLIG. COURT TERME	151,10	991,15	02/07
CM OBLIG. MOYEN TERME	311,22	2041,47	02/07
CM OBLIG. QUATRE	165,34	1084,56	02/07
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	17,79	116,69	02/07
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	97,59	640,15	02/07
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3319,26	21772,92	02/07
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	70,57	462,91	02/07
ST-HONORÉ PACIFIQUE	107,95	708,11	02/07
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	320,56	2102,74	02/07
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	292,66	1919,72	04/07
STRATÉGIE IND. EUROPE	209,05	1371,28	01/07
STRATÉGIE RENDEMENT	328,58	2155,34	01/07
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	27,66	181,44	04/07
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	27,41	179,80	04/07
AMPLITUDE EUROPE C	36,09	236,73	04/07
AMPLITUDE EUROPE D	35,25	231,22	04/07
AMPLITUDE MONDE C	248,86	1632,41	04/07
AMPLITUDE MONDE D	227,95	1495,25	04/07
AMPLITUDE PACIFIQUE C	23,32	152,97	04/07
AMPLITUDE PACIFIQUE D	22,98	150,74	04/07
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	43,55	285,67	04/07
ÉLANCIEL EURO D PEA	111,88	733,88	04/07
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	31,62	207,41	04/07
GÉOBILYS C	108,31	710,47	04/07
GÉOBILYS D	100,76	660,94	04/07
INTENSYS C	19,19	125,88	04/07
INTENSYS D	17,12	112,30	04/07
KALEïS DYNAMISME C	227,40	1491,65	04/07
KALEIS DYNAMISME D	224,20	1470,66	04/07
KALEïS ÉQUILIBRE C	196,76	1290,66	04/07
KALEIS ÉQUILIBRE D	193,69	1270,52	04/07
KALEïS SÉRÉNITÉ C	181,32	1189,38	04/07
KALEIS SÉRÉNITÉ D	177,85	1166,62	04/07
LATITUDE C	23,80	156,12	04/07
LATITUDE D	20,73	135,98	04/07
OBLITYS D	103,86	681,28	04/07
PLÉNITUDE D PEA	42,73	280,29	04/07
POSTE GESTION D	2246,05	14733,12	04/07
POSTE PREMIÈRE SI	6545,03	42932,58	04/07
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39000,57	255826,97	04/07
POSTE PREMIÈRE 2-3	8355,80	54810,46	04/07
REVENUS TRIMESTR. D	803,32	5269,43	04/07
THÉSORA C	169,58	1112,37	04/07
THÉSORA D	146,14	958,62	04/07
TRÉSORYS C	43297,74	284014,56	04/07
SOLSTICE D	362,19	2375,81	04/07
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	161,99	1062,58	02/07
CADENCE 2 D	160,41	1052,22	02/07
CADENCE 3 D	158,56	1040,09	02/07
INTEROBLIG C	51,44	337,42	02/07
INTERSÉLECTION FR. D	77,93	511,19	02/07
SÉLECT DÉFENSIF C	183,10	1201,06	02/07
SÉLECT DYNAMIQUE C	239,66	1572,07	02/07
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	165,75	1087,25	02/07
SÉLECT PEA 3	160,26	1051,24	02/07
SG FRANCE OPPORT. C	429,94	2820,22	02/07
SG FRANCE OPPORT. D	404,18	2651,25	02/07
SOGENFRANCE C	483,47	3171,36	02/07
SOGENFRANCE D	437,14	2867,45	02/07
SOGEOBLIG C	103,68	680,10	02/07
SOGÉPARGNE D	46,60	305,68	02/07
SOGEPEA EUROPE	246,89	1619,49	02/07
SOGINTER C	67,04	439,75	02/07
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	16,71	109,61	01/07
DÉCLIC ACTIONS FRANC	49,47	324,50	01/07
DÉCLIC ACTIONS INTER.	40,62	266,45	01/07
DÉCLIC BOURSE PEA	53,21	349,03	01/07
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,14	105,87	02/07
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,61	115,51	01/07
DÉCLIC PEA EUROPE	19,95	130,86	02/07
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	67,47	442,57	01/07

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ0607--0022-0 WAS LMQ0607-22 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 10:56 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0276 Lcp:700 CMYK

TOUR DE FRANCE 1999

L'Américain Lance Armstrong (US Postal), vainqueur du prologue, samedi 3 juillet, au Puy-du-Fou (Vendée), a revêtu le premier maillot jaune de la 86e Grande Boucle. ● TROIS ANS après avoir été atteint d'un cancer, le Texan semble être revenu à son meilleur niveau. ● LA PREMIÈRE ÉTAPE, Montaigu-Challans (208 km), animée par une échappée solitaire du Français Thierry Gouvenou (BigMat), a été emportée au sprint par l'Estonien Jaan Kirsipuu (Casino). ● L'ÉQUIPE FESTINA, à l'origine d'un des plus gros scandales du cyclisme, en 1998, fait un retour discret. ● LA PRÉSENCE de Richard Virenque (Polti) suscite des sentiments mêlés.

L'équipe Festina cherche à exorciser le psychodrame de 1998

Après avoir provoqué l'un des plus grands scandales de l'histoire du Tour de France, la formation a repris la route de juillet avec un autre état d'esprit. Les hommes – coureurs et encadrement – ont changé et s'efforcent, désormais, de « vivre le vélo de façon normale »

CHALLANS
de notre envoyé spécial

Festina. Le nom est gravé dans les mémoires. Parce que c'est celui par lequel le scandale est arrivé dans le cyclisme. Celui auquel restent accolées les révélations sur la systématisation du dopage, dont on sait qu'elle ne concernait pas cette seule équipe.

C'était il y a un an, et l'« affaire Festina » avait failli provoquer l'explosion du Tour de France. Depuis samedi 3 juillet, la Grande Boucle est de retour. Comme est de retour sur cette épreuve la formation Festina, qui, en 1998, en avait été écartée après quelques jours de course.

Bien des choses ont changé pour elle. Son maillot n'est pas le seul élément redessiné. Sa composition a subi le même sort. Bruno Roussel, Erik Rijckaert et Willy Voet, qui en étaient respectivement le directeur sportif, le médecin et un des soigneurs, ne sont plus là. Ils ont fait l'objet d'une mise en examen dans ladite affaire Festina, dont l'instruction vient de se clore.

Egalement mis en examen, Richard Virenque, hier chef de file de l'équipe, n'est plus là non plus. De même que Laurent Dufaux, Alex Zülle et Armin Meier. Tous sont partis dans d'autres formations, les trois derniers purgeant, au passage, une suspension de sept mois après avoir reconnu l'usage de produits dopants.

Suspendus six mois pour les mêmes motifs, Laurent Brochard, Christophe Moreau et Laurent Rous sont les seuls acteurs du psychodrame de 1998 encore présents chez Festina, ainsi que sur cette édition 1999 de la Grande Boucle. Leur retour sur cette épreuve ne se fait pas sans peine. Laurent Brochard et Didier Rous ont déclaré que, s'ils avaient eu le choix, ils ne seraient pas revenus (*Le Monde* du 3 juillet).

« IL N'Y A PAS D'ÉQUIPE »

« Il faut avoir vécu ce qu'ils ont vécu pour comprendre », explique Michel Gros, ancien adjoint de Bruno Roussel devenu directeur sportif aux côtés de Juan Fernandez et Yvon Sanquer. *« Il fallait ce Tour pour oublier celui de 1998,* ajoute ce dernier. *Aujourd'hui j'étais terriblement motivé »*, n'a d'ailleurs pas manqué de faire valoir Christophe Moreau à l'issue du prologue, samedi au Puy-du-Fou (Vendée), dont il a pris la quatrième place.

Le visage offert par Festina reste très différent malgré tout de celui de ces dernières années, quand l'équipe donnait le sentiment d'être soudée et affichait ses ambitions avec arrogance. *« Il n'y pas d'équipe, juste des employés et un employeur »*, relève un ancien cadre de l'équipe. *« Cela n'a rien à voir avec 1997 et 1998, nous n'avons pas de prétentions*, concède Yvon Sanquer. *Nous avons un potentiel qualitatif, mais ce n'est pas le même. »*

Des tiraillements sont perceptibles. Michel Gros va s'en aller. Il l'a annoncé à l'ensemble de l'équipe avant le Tour. Il va monter et diriger une équipe pour le compte du groupe Jean Delatour (bijouterie). *« J'avais envie d'une équipe française, de choisir les coureurs. J'aurai carte blanche, je préfère être directeur sportif d'une petite équipe plutôt qu'adjoint dans une grande »*, explique l'intéressé, qui a été placé, sur ce Tour de France, dans la voiture de l'équipe circulant hors peloton.

L'arrivée du docteur Claire Condemine, la remplaçante du docteur Rijckaert, adversaire déclarée d'une médecine de soutien et du dopage, ne va pas non plus sans quelques difficultés avec certains coureurs. *« Les contacts ont été plus ou moins faciles à initier »*, admet lui-même Yvon Sanquer, qui considère toutefois que *« globalement il n'y pas de problème majeur avec les coureurs »* et que ces derniers *« évoluent »* dans leur rapport au dopage, même si *« cela va peut-être moins vite que prévu »*.

UN ÉPISODE CONFUS

L'épisode du soigneur Rick Keyaerts, contrôlé, quelques jours avant le départ du Tour de France, par les douanes à la frontière belge alors qu'il transportait des médicaments sans l'autorisation du groupe sportif, a jeté un peu de confusion et donné lieu à des mises au point. Ce soigneur a été licencié.

Mais les interrogations ont forcément ressurgi sur un éventuel maintien des pratiques anciennes.

« S'il y avait un problème avec un coureur, il ne ferait plus partie de l'équipe », souligne Michel Gros, qui assure qu'*« il n'y a rien eu »* lors du Dauphiné libéré avec Wladimir Belli. *« L'idée qu'il ait pu présenter un hématocrite supérieur à la norme fait partie des rumeurs »*, ajoute Michel Gros. *« Au nom de l'éthique, il ne faut pas couper des têtes de façon arbitraire »*, plaide Yvon Sanquer, qui ajoute qu'en cas de doute sur un coureur *« il faudrait parler, recadrer »*.

« Il y a une grosse part de psychologie à avoir. Lutter contre le dopage ne passe pas seulement par les contrôles et le suivi médical. Il peut y avoir des accrocs, mais il faut être ferme sur ses convictions », affirme encore Yvon Sanquer, dont la priorité sur le Tour de France 1999 se résume à une phrase : *« Que les gars puissent vivre le vélo de façon normale. »*

Philippe Le Cœur

Les doutes de Thierry Gouvenou

Thierry Gouvenou (BigMat Auber) a été un des coureurs les plus catégoriques pour condamner la décision de réintégrer Richard Virenque dans le Tour de France. Dimanche 4 juillet, entre Montaigu et Challans (Vendée), le Normand a été l'auteur d'une longue échappée de 110 kilomètres qui a animé cette première étape. Partisan affiché d'un renouveau du cyclisme et de ses méthodes, le coureur, âgé de trente ans, dispute son sixième Tour.

A l'arrivée, il a refusé de prononcer un avis définitif sur l'état d'esprit du peloton : ***« Nous en sommes à la première étape : il est trop tôt pour juger. Ce n'est pas la première fois que j'échoue dans une longue échappée. Mais, cette fois, j'ai été surpris de ne pas être éjecté du peloton dès que j'ai été rejoint, comme c'est le cas habituellement. En revanche, lors des 5 derniers kilomètres qui amenaient le sprint, cela roulait aussi vite qu'avant. »***

Sur Richard Virenque et sur les autres, la foule exprime des sentiments mitigés

CHALLANS
de notre envoyé spécial

Le 86e Tour de France est parti sous la pluie et dans le brouillard. Samedi 3 juillet, lors du prologue disputé au Puy-du-Fou (Vendée), cette édition s'est trouvé un premier maillot jaune : l'Américain Lance Armstrong (US Postal). Le lendemain, elle a décidé sur le fil, au bout d'un sprint massif à Challans (Vendée), de son premier vainqueur d'étape : l'Estonien Jaan Kirsipuu (Casino). Il n'y avait là guère d'indices sur le renouveau annoncé.

A l'arrivée, les deux hommes ont refusé d'évoquer les affaires de dopage, jugeant le débat obsolète. *« Le cyclisme a trois semaines pour se réhabiliter »*, avait pourtant rappelé Jean-Marie Leblanc, le directeur général du Tour de France, dimanche, dans les premiers hectomètres de la première étape. Deux jours ont suffi pour que le peloton s'amende de ses promesses de transparence et s'énerve qu'on les lui rappelle. *« Business as usual »*, les affaires continuent, comme on dit au pays de Mister Armstrong.

Les premier coups de pédale ont eu pour effet de provoquer l'amnésie d'une partie du peloton. Oubliés les multiples dossiers en cours dans les palais de justice européens. Oublié même, le serment prononcé, vendredi 2 juillet, par Laurent Lefèvre, le coureur de Festina, lavé de tout soupçon en juillet 1998 dans l'affaire de dopage qui a secoué sa formation. Le jour de ses vingt-trois ans, le plus jeune participant à l'épreuve a juré, au nom de tous, de *« reconquérir l'estime et la confiance du public, en refusant les anciennes pratiques, qui déshonorent notre beau métier »*.

Ce public à caresser dans le sens du poil est venu, en masse, sur les routes de Vendée. Il était bon enfant et indulgent. Mais le peloton aurait tort de voir là un blanc-seing de ces « amoureux du vélo » qu'il oppose bien volontiers aux détracteurs de son sport. Aux patronymes des coureurs, peinturlurés sur le macadam vendéen, se sont ajoutées, lancinantes, trois initiales : EPO, comme érythropoïétine. *« Roulez propre et on vous aime »*, proclamait une banderole qui traduisait l'état d'esprit de la majorité de la foule.

ACCLAMÉ ET SIFFLÉ TOUT À LA FOIS

Un nom résumait à lui seul l'ambivalence de ses sentiments, celui de Richard Virenque. Lors de ses deux premières journées, le coureur de l'équipe italienne Polti a été acclamé et sifflé tout à la fois. Une partie du public l'a conspué de s'être ainsi invité à un banquet où il n'était pas le bienvenu et des inscriptions désapprobatrices ont fleuri sur les bas-côtés. Cette hostilité est inusitée dans un sport où l'on porte traditionnellement un égal respect à tous les acteurs. Elle ne s'était plus vue depuis les années 60, où la lutte entre Jacques Anquetil et Raymond Poulidor divisait la France en deux camps intolérants.

La « Virenquemania » qui embrasait chaque juillet les routes du pays depuis 1992 ne s'est pas totalement éteinte. L'homme a gardé ses admirateurs. Samedi, lors du prologue, une frange extrémiste de ce fan club n'a applaudi qu'à son passage et à celui d'Alain Delon. Mais d'autres supporteurs lui gardent une estime plus nuancée. Pour la justifier, ils invoquent parfois la présomption d'innocence, plus souvent la certitude de la culpabilité des autres. *« Ils sont tous dopés. Alors pourquoi s'attaquer seulement à lui, qui nous aura fait rêver »*, résumait un homme.

« Virenque, tu vas gagner », assurait une bannière. Cette perspective fait déjà frémir les organisateurs, qui entendaient le récuser. La 109e place de ce concurrent particulier, lors du prologue, les a un tantinet rassérénés. Mais Lance Armstrong, Jaan Kirsipuu et ceux qui espèrent toujours une « normalisation » se fourvoient en pensant que l'excommunication d'un homme suffira à lever la suspicion générale.

Benoît Hopquin

TROIS QUESTIONS À...

MARC VANDEVYVERE

1 Samedi 3 juillet, lors du contrôle sanguin précédant le départ du Tour de France, auquel vous procédiez en tant qu'inspecteur antidopage mandaté par l'Union cycliste internationale (UCI), un coureur de la formation US Postal, Jonathan Vaughters, vous aurait présenté un certificat médical attestant d'un hématocrite naturel supérieur à la norme de 50 % « tolérée » par l'UCI. Confirmez-vous cette information ?

Je ne peux rien vous dire. Ce n'est pas à moi qu'il revient de communiquer ce genre d'information. Ce sont les équipes qui doivent le faire. Je peux simplement vous confirmer qu'à l'issue du contrôle sanguin effectué samedi sur les 180 concurrents de ce Tour, tous ont été autorisés à prendre le départ. Je vous rappelle que cela n'avait pas été le cas au départ du Tour d'Italie 1999, où nous avions mis au repos deux coureurs dont l'hématocrite était trop élevé.

2 Avez-vous connaissance de la liste des 15 coureurs professionnels dont l'hématocrite serait naturellement supérieur à cette norme ?

Non. Je ne sais même pas si ce chiffre de 15 dont vous me parlez est valable. Je sais seulement que plusieurs coureurs dont j'ignore l'identité ont un certificat médical, validé par le médecin chef de l'UCI, le docteur Léon Schattenberg, et délivré par l'Institut universitaire médico-légal de Lausanne. Ce sont les coureurs concernés et leurs équipes qui doivent nous fournir le certificat au moment du contrôle.

3 L'UCI a annoncé qu'il y aurait plusieurs contrôles sanguins inopinés durant le Tour de France 1999. Mais, lors du Tour d'Italie, les équipes ont été alertées de votre venue...

Jamais, ni au Giro, ni ailleurs, nous n'avons alerté les équipes d'un contrôle inopiné. La preuve, c'est que Marco Pantani a été surpris. De toute façon, ce n'est pas moi qui décide du moment des contrôles. C'est la commission sport et santé de l'Union à Lausanne qui m'en informe la veille, afin que je prenne les dispositions. Lorsque nous avons commencé les contrôles sanguins, en 1997, nous prévenions de notre arrivée quarante minutes avant. Nous nous sommes aperçus que ce délai était trop large. Les coureurs avaient trouvé une parade. Nous avons alors décidé de ramener le délai à vingt minutes. Là encore, c'était trop long. Ils pouvaient encore masquer. Maintenant, nous exigeons qu'ils satisfassent aux opérations de contrôle dans les dix minutes qui suivent notre arrivée. Et, depuis le début de la saison, huit coureurs professionnels ont été déclarés inaptes à courir.

Propos recueillis par Yves Bordenave

JEAN-YVES RUSZNIEWSKI-JÉRÔME PREVOST/TEMPSPORT

Pour se laver de tout soupçon

Image classique que celle du premier peloton 1999, en file indienne sur les routes de Vendée. Les coureurs ont cherché longtemps à retrouver l'ambiance traditionnelle du Tour. Ils espéraient que les péripéties de la course et l'accueil enthousiaste du public allaient chasser les miasmes entourant le cyclisme professionnel depuis le Tour 98. Le vent, la pluie et la grisaille n'ont pas permis à la bonne humeur de revenir. Ou pas encore... Si ce n'est pour Jaan Kirsipuu, le premier vainqueur d'étape. Et pour Lance Armstrong, le miraculé, porteur du premier maillot jaune.

LeMonde Job: WMQ0607--0023-0 WAS LMQ0607-23 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 10:57 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0277 Lcp:700 CMYK

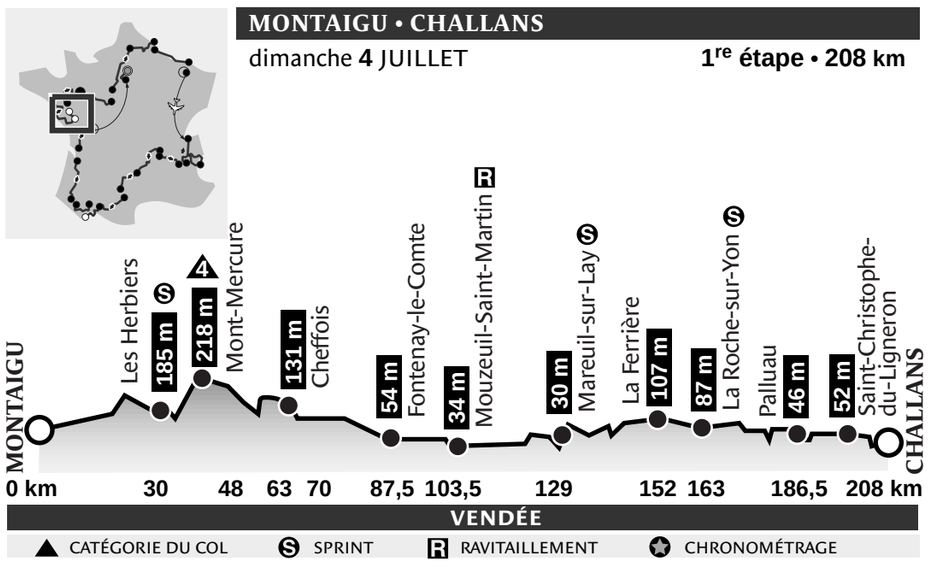

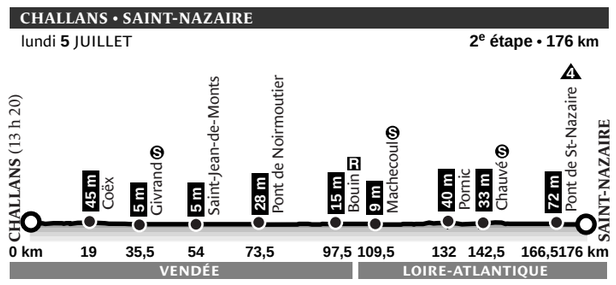

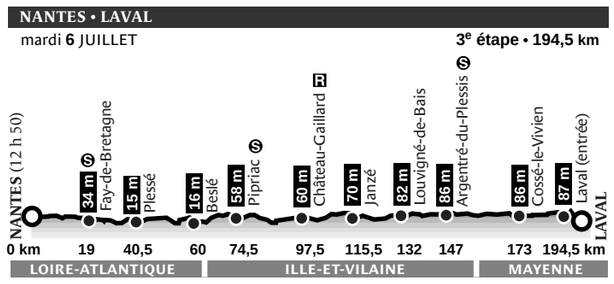

Au pays du père d'Ubu, les finisseurs pourraient être rois

TOUS LES COUREURS ont reçu le road-book officiel de la course. C'est un livre couleur jaune maillot qui détaille toutes les difficultés précises du parcours de ce 86e Tour de France. On y trouve notamment la description très pointue des deux derniers kilomètres à l'usage des échappés et autres sprinteurs en mal de repères. Mais tous les coureurs ont également reçu un autre opuscule, couleur bleu azur celui-là. Son titre ? « Les régions, la culture ». Son but ? Eveiller la curiosité de coureurs parfois trop pris par le métier pour s'intéresser à autre chose, quoique certains consacrent du temps à leur culture personnelle, parlent cinq langues et ne traversent jamais une contrée sans s'interroger sur son histoire.

ANALYSE

Prendre 50 m d'avance à des sprinteurs lancés à fond, pour conserver 10 m sur la ligne

Le final de l'étape de Laval, dans la Mayenne (département fleuri qui compte trois bovins pour un être humain) fournira aux uns l'occasion de la vitesse et aux autres quelques projets de visite quand l'heure des vacances aura sonné. Après avoir longé le superbe musée Robert-Tatin (statuaire de pierres et coquillages) à 20 km de l'arrivée, sur des routes très larges et rectilignes, le peloton – à moins qu'il ne s'agisse d'un groupe d'évadés – va s'engouffrer dans la cité en traversant sa rocade à plus de 60 km/h. Les représentants de la race solide des finisseurs devront alors entrer en lice.

A l'instar des grimpeurs, des sprinteurs, des rouleurs, les finisseurs font partie d'une véritable caste. Ils sont rares, forts, malins, explosifs, intuitifs, adroits, ont l'âme un rien viking, voire guerrière, mais ne se départent jamais du sens de la réflexion. Ils sont les seuls capables d'exprimer une puissance maximale, jusqu'à 500 watts, à une cadence de pédalage de 110 tours/minute sur une durée de cinq minutes. Ils auront dépiauté le livre couleur jaune maillot, remettant la lecture de l'exemplaire couleur bleu azur à plus tard, et, dès le matin de l'étape, se seront mis en condition.

Alors que le sprint paraît inévitable, voilà notre finisseur qui s'extrait de la théorie des coureurs en un éclair, prenant 50 mètres d'avance à des poursuivants lancés à fond, conservant sur la ligne d'arrivée une distance de sécurité de 10 mètres. Pour en arriver là, il aura profité de l'immanquable moment d'hésitation collective qui ne manque pas de se produire aux abords de la flamme rouge signalant le dernier kilomètre.

PASSAGE ÉTROIT

A Laval, cet instant fatal se produira peut-être du côté de la rue du Gué-d'Orger, seul passage étroit depuis 50 kilomètres, devant la statue d'Alfred Jarry, aux yeux duquel la situation actuelle du cyclisme n'aurait pas manqué de paraître ubuesque. Deux virages plus loin, sur un développement de 53 × 11 (un plateau de 53 dents et un pignon de 11 dents), qui représentent 10,29 m par tour de pédalage, le finisseur commence à sentir les effets de l'agonie musculaire qu'il lui faudra supporter pendant encore deux minutes.

La filière métabolique qui fournit l'énergie nécessaire à cet effort spécifique est la filière lactique. Elle crée des déchets insupportables, eux-mêmes générateurs de terribles douleurs. Avant l'ultime virage, le finisseur aura à longer trois quais droits qui s'enchaînent et longent la rivière Mayenne. Le quai Goupil, à 500 m de la ligne, le verra se déhancher. Il pourrait même « pédaler avec les oreilles », le cœur à 190 pulsations/minute.

Gageons qu'il n'apercevra pas, posée là, la réplique du *Firecrest*, le bateau d'Alain Gerbault, navigateur solitaire et singulier. Car la rage est alors son moteur, et non la soif de culture. Il s'agira de préserver une avance suffisante sur le dernier faux plat. On ne le verra pas lever les bras, car les finisseurs ne lèvent les bras que rarement, acculés qu'ils sont par la meute des sprinteurs vexés, défaits qu'ils sont par l'effort consenti. La réussite de ce spécialiste est un des plus beaux spectacles du sport cycliste, un genre d'œuvre, une pièce de musée.

Victorieux, le héros tétanisé pourrait profiter de la séance de massage pour se plonger dans le livre couleur bleu azur, histoire d'échapper une nouvelle fois au peloton. A moins quil ne préfère participer à la monstrueuse « bœuf-party », organisée sur la place de la mairie. Au menu : deux bovins du cru, embrochés, soit 400 kilogrammes de viande pour 4 000 convives. L'adjoint au maire, Didier Brunet, boucher de son état, qui s'est chargé du « sacrifice », l'a assuré : *« Ce sont des bêtes labellisées "bœuf fermier du Maine", avec la norme IGP. C'est garanti sans anabolisants. »* Notre finissseur pourra croquer sans remords. En ce moment, tout ce qui garantit la qualité de la viande est bienvenu.

Antoine Vayer

★ Antoine Vayer, professeur d'éducation physique et sportive, dirige AltenatiV, cellule d'entraînement, de recherche et de management pour athlètes de haut niveau.

Gueules d'enterrement

THIERRY BOURGUIGNON est le doyen du peloton et le capitaine de route de l'équipe BigMat Auber 93. Son coéquipier Thierry Gouvenou a roulé seul en tête pendant un bon paquet de kilomètres avant d'être rattrapé par le peloton à l'approche de l'arrivée. Gouvenou a gagné le prix de la combativité, et les trois sprinteurs de l'équipe ont réalisé un modeste mais honorable triplé en terminant 10e, 11e et 12e de l'étape à Challans. La journée n'a pas été mauvaise pour les BigMat Auber, qui, de plus, étaient les invités du « Vélo-Club » de Gérard Holz, sur France 2, dimanche soir. C'était sur le coup de 18 heures, et l'émission traînait en longueur.

TOUR TV

Bourguignon trônait au milieu de ses coéquipiers. Il a un visage tout en longueur, le nez, le menton, le front, tout est long chez lui. Une grande bouche fend tout ça. *« Alors*, lui dit Holtz. *Vous qui avez de l'expérience, qu'avez-vous trouvé de changé, hier, au départ du Tour de France ? »* Bourguignon leva les yeux au ciel, sembla réfléchir, et lâcha : *« ... Il pleuvait. »*

C'était tout bête et terrible à la fois. Parce que Holtz tendait là son inusable perche à langue de bois, s'attendant à entendre une de ces réponses téléguidées qu'on nous sert depuis deux jours, que l'esprit du peloton commence à changer, que rien ne sera plus jamais comme avant, qu'une nouvelle génération émerge, que le cyclisme propre va naître en cet été 1999. *« Plus le spectacle est humain, plus il est beau »*, avait lancé Patrick Chêne plus tôt dans l'après-midi, ponctuant cette grandiloquante affirmation d'un prudent *« du moins les plus optimistes le pensent »*...

Bourguignon, de toute évidence, ne fait pas partie de ceux-là. Holtz resta estomaqué de ce *« il pleuvait »* qui signifiait tant. Il tenta une manœuvre pour remettre son interlocuteur sur les rails. *« Je veux parler du Tour du renouveau... »*, précisa-t-il, comme si l'autre n'avait pas compris. L'ambiance ? *« On avait l'impression d'être à un enterrement*, dit le coureur, *et en plus qu'on devrait suivre le corbillard pendant trois semaines. »* Sur ce fameux « Tour du renouveau », le doyen resta sur l'expectative. Trop tôt pour se prononcer, faut attendre et voir. Ce Bourguignon n'est pas un Normand.

Ce fut l'exercice le plus libre du week-end télévisé. L'équipe de France Télévision pédala, elle, beaucoup dans la choucroute à la recherche d'une hésitante ligne éditoriale sur *« les affaires »*. On crut ainsi comprendre, au milieu de moult circonlocutions, que Patrick Chêne était contre le dopage et méprisait tous les menteurs qui mettent le cyclisme en péril. Il fit ainsi peu de cas de Richard Virenque. Mais, se sentant aller trop loin, il finit par se laver les mains (*« Que chacun porte le regard qu'il souhaite sur ce Tour »*...)

Heureusement, il y eut le maillot jaune de Lance Armstrong. Ouf ! Un type revenu de la banlieue de la mort (cancer des testicules, avec métastases au poumon et au cerveau, on sait tout) ne peut raisonnablement être soupçonné de dopage. Personne ne fit cas des rumeurs répandues sur son compte au moment de sa maladie, pour saluer, à juste titre, son retour. Mais de ses innombrables interviews dans un mauvais français (où est passé Nelson Monfort ?) on a cru saisir un message. Chiffré : au moment où le cancer le frappa, Armstrong pesait 81 kilos. Il n'en compte aujourd'hui que 72. *« Il y a moins de muscles,* expliqua-t-il. *Et c'est meilleur. »*

Jacques Buob

GP moto 500 : Alex Criville s'impose dans la douleur en Angleterre

L'ESPAGNOL Alex Criville (Honda) s'est adjugé le Grand Prix de Grande-Bretagne 500 cc, dimanche 4 juillet, sur le circuit de Donington, et a augmenté son avance en tête du championnat du monde. Le Catalan de vingt-neuf ans a signé sa cinquième victoire de la saison, et porté à 41 points son avance sur son coéquipier japonais, Tadeyuki Okada. *« L'adrénaline m'a permis d'oublier la douleur »*, a commenté l'Espagnol, blessé à la hanche la semaine dernière à Assen (Pays-Bas), après une chute à 190 km/h. En 250 cc, l'Italien Valentino Rossi (Aprilia) a devancé son compatriote Loris Capirossi (Honda), pourtant parti en position de pointe, et, en 125 cc, le Japonais Masao Azuma (Honda), vainqueur du jour, a conforté sa place de leader provisoire du championnat du monde.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : les Peugeot 306 GTi officielles** du team Peugeot-Belgique se sont placées aux trois premières places de la 51e édition des 24 Heures de Spa, disputées samedi 3 et dimanche 4 juillet, sur le circuit de Francorchamps. Cette victoire, qui met fin à la série de cinq succès de BMW, est la première pour le constructeur français depuis 1926.

■ **ATHLÉTISME : le Tchèque Tomas Dvorak** est devenu, dimanche 4 juillet, le nouveau « superman » de l'athlétisme, en établissant un nouveau record du monde du décathlon avec un total de 8 994 points, à l'occasion de la Coupe d'Europe des épreuves combinées, disputée à Prague (République tchèque). A vingt-sept ans, Tomas Dvorak a surpassé de 103 points l'Américain Dan O'Brien, dont le record tenait depuis le 5 septembre 1992 à Talence (Gironde), et frôlé ainsi la barre mythique des 9 000 points.

■ **FOOTBALL : l'attaquant français d'Arsenal, Nicolas Anelka,** a répété dimanche 4 juillet qu'il ne souhaitait jouer *« qu'à la Lazio Rome »* (D1 italienne), et souligné qu'il en avait *« fini pour toujours »* avec Arsenal (D1 anglaise), dans un entretien exclusif au *Corriere dello Sport.* Selon lui, son transfert – qui devrait être conclu mardi 6 juillet – a été retardé en raison de l'intérêt manifesté par deux autres clubs italiens, la Juventus Turin et Parme.

■ **Montpellier a logiquement dominé** (0-3) Karabakh Agdam (Azerbaïdjan), samedi 3 juillet, lors du deuxième tour aller de la Coupe Intertoto. De son côté, Metz s'est incliné (2-1) à Zilina (Slovaquie). Les matches retour auront lieu samedi 10 et dimanche 11 juillet.

■ **La Nouvelle-Zélande et l'Australie** vont se porter conjointement candidates à l'organisation de la Coupe du monde 2010, a révélé le journal néo-zélandais *Sunday News* du dimanche 4 juillet. *« Nous sommes capables d'accueillir la Coupe du monde »*, a affirmé Bob Patterson, directeur exécutif de la Fédération néo-zélandaise.

■ **VOLLEY-BALL : la France a battu le Portugal** 3 sets à 1 (25-20, 23-25, 25-20, 25-20), samedi 3 juillet à Espinho (Portugal), en match comptant pour la Ligue mondiale de volley-ball (groupe C). Les Tricolores ont ainsi confirmé leur deuxième place dans le groupe, derrière les Cubains. La veille, la France s'était déjà octroyé une nette victoire, en disposant du même adversaire par 3 sets à 0.

LES RÉSULTATS

● PROLOGUE (samedi 3 juillet)
(c.-l.-m. individuel
au Puy-du-Fou, 6,8 km)

Classement général : 1. L. Armstrong (E-U, USP), les 6,8 km en 8 min 2 s (moy. : 50,788 km/h) ; 2. A. Zülle (Sui., BAN), à 7 s ; 3. A. Olano (Esp., ONC), à 11 s ; 4. C. Moreau (Fra., FES), à 15 s ; 5. C. Boardman (GB, CA), à 16 s ; 6. R. Verbrugghe (Bel., LOT), à 18 s ; 7. A. Vinokourov (Kaz., CSO), à 21 s ; 8. S. Gonzalez (Esp., ONC) ; 9. L. Brochard (Fra., FES), m.t. ; 10. G. Maignan (Fra., CSO), à 23 s ; 11. A. Peron (Ita., ONC) ; 12. L. Dufaux (Sui., SAE), m.t. ; 13. S. Wesemann (All., TEL), à 24 s ; 14. C. Vandevelde (EU, USP), à 25 s ; 15. G. Hincapie (EU, USP), à 26 s ; 16. S. O'Grady (Aus., CA) ; 17. A. Casero (Esp., VIT), m.t. ; 18. T. Hamilton (EU, USP), à 27 s ; 19. J. Vaughters (EU, USP), m.t. ; 20. P. Tonkov (Rus., MAP), à 28 s ; 21. F. Simon (Fra., CA) ; 22. B. Julich (EU, COF), m.t. ; 23. A. Gonzalez Galdeano (Esp., VIT), à 29 s ; 24. C. Solaun (Esp., BAN) ; 25. E. Dekker (PB, RAB), m.t. ; 26. P. Savoldelli (Ita., SAE), à 31 s ; 27. P. Jonker (Aus., RAB), à 32 s ; 28. L. Dierckxsens (Bel., LAM) ; 29. B. Salmon (Fra., CSO), m.t. ; 30. M. Backstedt (Suè., CA), à 33 s, etc.

Classement par points : 1. L. Armstrong (EU, USP), 15 pts ; 2. A. Zülle (Sui., BAN), 12 ; 3. A. Olano (Esp., ONC), 10 ; 4. C. Moreau (Fra., FES), 8 ; 5. C. Boardman (GB, CA), 6 ; 6. R. Verbrugghe (Bel., LOT), 5 ; 7. A. Vinokourov (Kaz., CSO), 4 ; 8. S. Gonzalez (Esp., ONC), 3 ; 9. L. Brochard (Fra., FES), 2 ; 10. G. Maignan (Fra., CSO), 1.

Classement de la montagne : 1. M. Piccoli (Ita., LAM), 5 pts ; 2. D. Konichev (Rus., MER), 3 ; 3. S. Barbero (Ita., MER), 1.

Classement par équipes : 1. US Postal, 24 min 57 s ; 2. ONCE, à 4 s ; 3. Crédit agricole, à 19 s ; 4. Festina, à 20 s ; 5. Banesto, à 21 s ; 6. Casino, à 25 s ; 7. Vitalicio Seguros, à 37 s ; 8. Lotto, à 38 s ; 9. Saeco, à 44 s ; 10. Rabobank, à 45 s ; 11. Telekom, à 55 s ; 12. Mapei, à 56 s ; 13. La Française des jeux, à 1 min 1 s ; 14. Cofidis, m.t. ; 15. Lampre, à 1 min 4 s ; 16. Polti, à 1 min 24 s ; 17. Mercatone Uno, à 1 min 25 s ; 18. Cantina Tollo, à 1 min 34 s ; 19. BigMat Auber, à 1 min 40 s ; 20. Kelme, à 1 min 44 s.

Classement des jeunes : 1. R. Verbrugghe (Bel., LOT), 8 min 20 s ; 2. C. Vandevelde (EU, USP), à 7 s ; 3. B. Salmon (Fra., CSO), à 14 s ; 4. M. Backstedt (Suè., CA), à 15 s ; 5. M. Aerts (Bel., LOT), à 17 s.

● 1re ÉTAPE, dimanche 4 juillet
Montaigu-Challans (208 km)

Classement : 1. J. Kirsipuu (Est., CSO), 4 h 56 min 18 s (moy. : 42,119 km/h) ; 2. T. Steels (Bel., MAP) ; 3. E. Zabel (All., TEL) ; 4. S. O'Grady (Aus., CA) ; 5. S. Martinello (Ita., PLT) ; 6. J. Casper (Fra., FDJ) ; 7. N. Minali (Ita., CTA) ; 8. G. Hincapie (EU, USP) ; 9. F. Simon (Fra., CA) ; 10. C. Moreau (Fra., FES) ; 11. C. Da Cruz (Fra., BIG) ; 12. C. Capelle (Fra., BIG) ; 13. J. Sweet (Aus., BIG) ; 14. M. Di Biase (Ita., CTA) ; 15. S. Hinault (Fra., CA) ; 16. L. Van Bon (PB, RAB) ; 17. E. Aggiano (Ita., VIT) ; 18. P. Horillo (Esp., VIT) ; 19. R. McEwen (Aus., RAB) ; 20. G. Mondini (Ita., CTA), m.t., etc.

JEAN-PAUL PELISSIER/REUTERS

Jaan Kirsipuu.

JEAN-PAUL PELISSIER/REUTERS

Lance Armstrong.

CLASSEMENTS

Classement général : 1. L. Armstrong (EU, USP), 5 h 4 min 20 s ; 2. A. Zülle (Sui., BAN), à 7 s ; 3. A. Olano (Esp., ONC), à 11 s ; 4. C. Moreau (Fra., FES), à 15 s ; 5. C. Boardman (GB, C. A), à 16 s ; 6. J. Kirsipuu (Est., CSO), à 16 s ; 7. R. Verbrugghe (Bel., LOT) à 18 s ; 8. S. O'Grady (Aus., CA), à 20 s ; 9. A. Vinokourov (Kaz., CSO), à 21 s ; 10. S. Gonzalez (Esp., ONC) ; 11. L. Brochard (Fra., FES), m.t. ; 12. G. Hincapie (EU, USP), à 22 s ; 13. G. Maignan (Fra., CSO), à 23 s ; 14. A. Peron (Ita., ONC) ; 15. C. Vandevelde (EU, USP) ; 16. L. Dufaux (Sui., SAE), m.t. ; 17. S. Wesemann (All., TEL), à 24 s ; 18. A. Casero (Esp., VIT), à 26 s ; 19. T. Hamilton (EU, USP), à 27 s ; 20. J. Vaughters (EU, USP), à 27 s ; 21. P. Tonkov (Rus., MAP), à 28 s ; 22. F. Simon (Fra., CA) ; 23. B. Julich (EU, COF), m.t. ; 24. A. Gonzalez Galdeano (Esp., VIT), à 29 s ; 25. C. Solaun (Esp., BAN) ; 26. E. Dekker (PB, RAB), m.t. ; 27. P. Savoldelli (Ita., SAE), à 31 s ; 28. P. Jonker (Aus., RAB), à 32 s ; 29. L. Dierckxsens (Bel., LAM) ; 30. B. Salmon (Fra., CSO), m.t. ; etc.

Classement par points : 1. J. Kirsipuu (Est., CSO), 39 pts ; 2. T. Steels (Bel., MAP), 30 ; 3. S. O'Grady (Aus., CA), 30 ; 4. E. Zabel (All., TEL), 28 ; 5. C. Moreau (Fra., FES), 24 ; 6. S. Martinello (Ita., PLT), 22 ; 7. G. Hincapie (EU, USP), 22 ; 8. J. Casper (Fra., FDJ), 20 ; 9. N. Minali (Ita., CTA), 19 ; 10. F. Simon (Fra., C.A.), 17.

Classement de la montagne : 1. M. Piccoli (Ita., LAM), 8 pts ; 2. L. Brochard (Fra., FES), 5 ; 3. D. Konichev (Rus., MER), 4 ; 4. S. Barbero (Ita., MER), 1.

Classement par équipes : 1. US Postal, 15 h 13 min 51 s ; 2. ONCE, à 4 s ; 3. Crédit agricole, à 19 s ; 4. Festina, à 20 s ; 5. Banesto, à 21 s ; 6. Casino, à 25 s ; 7. Vitalicio Seguros, à 37 s ; 8. Lotto, à 38 s ; 9. Saeco, à 44 s ; 10. Rabobank, à 45 s ; 11. Telekom, à 55 s ; 12. Mapei, à 56 s ; 13. La Française des jeux, à 1 min 1 s ; 14. Cofidis, m.t. ; 15. Lampre, à 1 min 4 s ; 16. Polti, à 1 min 24 s ; 17. Mercatone Uno, à 1 min 25 s ; 18. Cantina Tollo, à 1 min 34 s ; 19. BigMat Auber, à 1 min 40 s ; 20. Kelme, à 1 min 44 s.

Classement des jeunes : 1. R. Verbrugghe (Bel., LOT), 5 h 4 min 38 s ; 2. C. Vandevelde (EU, USP), à 5 s ; 3. B. Salmon (Fra., CSO), à 14 s ; 4. M. Backstedt (Suè., CA), à 15 s ; 5. M. Aerts (Bel., LOT) à 17 s.

Classement de la combativité : 1. T. Gouvenou (Fra., BIG), 42 pts ; 2. L. Dierckxsens (Bel., LAM), 7 ; 3. S. O'Grady (Aus., CA), 5.

ABRÉVIATIONS

Cofidis (COF) ; Mercatone Uno (MER) ; Telekom (TEL) ; Mapei-Quick Step (MAP) ; Rabobank (RAB) ; ONCE (ONC) ; Team Polti (PLT) ; Saeco (SAE) ; Lotto-Mobistar (LOT) ; Casino (CSO) ; Lampre-Daikin (LAM) ; Kelme (KEL) ; Vitalicio Seguros (VIT) ; Crédit agricole (CA) ; Festina (FES) ; La Française des jeux (FDJ) ; Banesto (BAN) ; Cantina Tollo (CTA) ; US Postal (USP) ; BigMat Auber 93 (BIG).

Chaque mardi avec
Le Monde
DATÉ MERCREDI
retrouvez
LE MONDE INTERACTIF

LOTO

Résultats des tirages n° 53 effectués samedi 3 juillet.

Premier tirage : 3, 23, 24, 32, 37, 47 ; numéro complémentaire : 29. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 931 210 F (14 196 €) ; 5 numéros : 9 795 F (1 493 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 366 F (55,79 €) ; 4 numéros : 183 F (27,89 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 3 numéros : 17 F (2,59 €).

Second tirage : 15, 19, 24, 31, 32, 38 : numéro complémentaire : 23. Rapports pour 6 numéros : 7 051 270 F (1 074 959 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 220 300 F (33 584,51 €) ; 5 numéros : 8 245 F (1 256,94 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 312 F (47,56 €) ; 4 numéros : 156 F (23,78 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,43 €).

BATEAUX-MOUCHES®
6 RESTAURANTS Pont de l'Alma, Rive Droite - Paris 8ème - M° Alma Marceau
BEAU & BON
Jusqu'à 2000 couverts «sur l'instant» avec 52 Maîtres Coqs
70 MILLIONS D'AMOUREUX DE PARIS
50 ans 1949 - 1999
Locations 01 42 25 96 10 Informations 01 40 76 99 99

LeMonde Job: WMQ0607--0024-0 WAS LMQ0607-24 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 10:24 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0278 Lcp:700 CMYK

En s'imposant sur l'herbe de Wimbledon, Pete Sampras a égalé le record de Roy Emerson

L'Américain compte désormais douze titres du Grand Chelem

L'Américain Pete Sampras, 27 ans, a gagné dimanche 4 juillet pour la sixième fois le tournoi de Wimbledon en livrant une superbe démonstration face à son compatriote Andre Agassi qu'il a battu en trois sets (6-3, 6-4, 7-5). Avec désormais douze titres du Grand Chelem à son actif, Pete Sampras a égalé le record de Roy Emerson. Chez les dames, l'Américaine Lindsay Davenport a dominé en deux sets (6-4, 7-5) l'Allemande Steffi Graf.

UN DERNIER ace après un match parfait et Pete Sampras a pu savourer son triomphe. Vainqueur, dimanche 4 juillet, d'Andre Agassi en finale de Wimbledon (6-3, 6-4, 7-5), le joueur américain a dépassé Bjorn Borg au nombre des victoires sur le gazon londonien (six). En gagnant un tournoi du Grand Chelem pour la douzième fois, il a surtout égalé le record de Roy Emerson réalisé entre 1961 et 1967 et peut légitimement prétendre à la place de joueur du siècle.

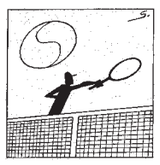

TENNIS

Pendant deux semaines, Pete Sampras, tenant du titre, a prouvé qu'il était bien le meilleur joueur sur herbe de tous les temps. Après une première semaine impeccable passée sans encombre devant des adversaires modestes, il a ensuite eu la chance nécessaire – il a profité du forfait de Mark Philippoussis blessé au genou en plein quart de finale alors que l'Australien menait un set zéro – et le talent indispensable : en demi-finale, il avait éliminé le Britannique Tim Henman, samedi (3-6, 6-4, 6-3, 6-4).

Dimanche, devant son plus vieil adversaire au style et au jeu opposé, Pete Sampras a réalisé un match parfait : *« Il marchait sur l'eau »*, a commenté Andre Agassi très déçu de ne pouvoir réaliser le doublé Roland-Garros-Wimbledon. Très vite, Sampras a montré un jeu intraitable. Après avoir sauvé trois balles de break dans la première manche à coup d'aces et de services gagnants, il s'est emparé du service de son adversaire en le prenant à son propre jeu. Quand Pete Sampras n'a pas servi, il a su retourner les mises en jeu d'Andre Agassi avec punch et l'a même parfois battu dans les échanges du fond du court. Et comme toujours, il s'est montré magnifique à la volée. *« Je ne pouvais pas mieux jouer,* a expliqué le champion. *Dans le milieu du deuxième set, tout mon jeu était en feu, je jouais dans la zone. Quand j'ai Andre devant moi, je parviens à élever mon jeu à un niveau incroyable. »*

A vingt-sept ans, Pete Sampras poursuit sa course aux records. Sacré meilleur joueur mondial pour la sixième année consécutive en décembre 1998, il a gagné 57 tournois dont douze du Grand Chelem : les Internationaux d'Australie en 1994 et 1997 ; Wimbledon en 1993, 1994, 1995, 1997, 1998, et 1999 ; l'US Open en 1990, 1993, 1995, 1996). *« Je suis un peu dépassé par ce que je viens de faire »*, a-t-il confié, dimanche. Intimidé par sa propre gloire, il n'a pas caché qu'il entendait bien dépasser le record de Roy Emerson.

Lundi 5 juillet, à la publication du classement de l'Association des joueurs professionnels (ATP), Pete Sampras aura néanmoins cédé la place de numéro un mondial à Andre Agassi qu'il a battu dimanche. Selon l'arithmétique de l'ATP, le vainqueur de Wimbledon a engrangé moins de points de bonus en allant vers sa victoire. Andre Agassi, lui, profite de sa victoire à Roland Garros : il avait pris la place de numéro un en battant l'Australien Patrick Rafter, samedi, au terme d'une belle demi-finale (7-5, 7-6 (7/5), 6-2) *: « Je viens d'être battu par Pete, je ne peux pas me sentir en numéro un mondial »*, a expliqué l'Américain qui a promis une revanche à l'US Open qui se dispute du 30 août au 12 septembre, à New York. Malgré tous ses records, Pete Sampras n'a toutefois pas réussi ce qu'a réalisé Andre Agassi : gagner tous les tournois du Grand Chelem : il est toujours orphelin de Roland-Garros.

A l'image de la victoire de Pete Sampras, l'édition de Wimbledon 1999 chez les messieurs comme chez les dames aura été d'une grande qualité. Marqué par les adieux de Boris Becker, le tournoi s'est découvert de jeunes pousses. Wimbledon a apprécié la fougue de l'Australien Lleyton Hewitt (18 ans) et bien sûr celle de sa compatriote Jelena Dokic (16 ans) qui avait éliminé Martina Hingis dès le premier tour avant de tomber en quart de finale face à l'Américaine Alexandra Stevenson, promise, elle aussi, à un bel avenir. Demi-finaliste à 17 ans, la Croate Mirjana Lucic au tennis puissant a confirmé qu'elle faisait bien partie de la relève.

En 1999, Wimbledon a pulvérisé son record de fréquentation. Malgré la pluie qui a entraîné l'annulation de tous les matches mardi 29 juin et perturbé l'organisation de la deuxième semaine, 457 069 spectateurs se sont massés pendant les treize jours de tournoi contre 424 998 en 1998.

Bénédicte Mathieu

Steffi Graf poursuit sa tournée des adieux

Elle ne retournera pas à Roland-Garros, ni à Wimbledon. Après sa défaite, dimanche 4 juillet, en finale des Championnats d'Angleterre, contre Lindsay Davenport (6-4, 7-5), Steffi Graf, sept fois vainqueur sur le gazon londonien, a annoncé qu'elle n'y reviendrait plus. Elle n'a pas voulu se se prononcer sur la suite de sa carrière. A trente ans, la championne allemande semble bel et bien avoir entamé sa tournée des adieux. Dimanche, avec élégance, elle s'est éclipsée du court, laissant Lindsay Davenport arborer le plateau du vainqueur et sa joie : *« Je ne voulais par lui prendre une miette de ce moment »*, a-t-elle expliqué.

La joueuse américaine a fait coup double à Londres. En atteignant la finale, elle est redevenue n° 1 mondiale ; en la gagnant, la tenante du titre de l'US Open 1998 a prouvé qu'il fallait toujours compter sur elle. Elle qui s'estimait trop maladroite sur l'herbe il y a cinq ans a remédié au problème... chez elle, en Californie : l'un de ses voisins possède un court en gazon.

Au Stade de France, le meeting d'athlétisme de Saint-Denis a gagné son pari populaire

L'ATHLÉTISME fait-il recette ? Premier sport olympique, enveloppé d'histoire, respectable et authentique, est-il seulement populaire ? Jusqu'à ce samedi 3 juillet 1999, la question causait un certain embarras. On voulait le croire, mais les faits s'échinaient à briser l'illusion. Depuis, un chiffre a suffi pour inverser le sens du vent. 57 724 personnes se sont massées dans les tribunes du Stade de France, en ce jour de grande migration estivale, pour assister au meeting de Saint-Denis. Elles l'ont fait au seul prétexte d'une rencontre d'athlétisme, disputée en plein après-midi, sous la menace d'un orage de juillet. Une compétition classée Grand Prix 2, moins appétissante que celles de Zurich, Bruxelles, Rome ou Oslo. Et seulement relevée par la présence, souvent discrète, d'une poignée de champions olympiques ou mondiaux, comme le Canadien Donovan Bailey, l'Américaine Gail Devers et la Jamaïquaine Merlene Ottey.

Le pari n'était pas sans risque. Mais le public est venu. Il a semblé apprécier. Il reviendra peut-être. 57 724 spectateurs pour un meeting d'athlétisme, la France n'avait jamais connu pareil résultat. Et, pourtant, Marie-José Pérec ne s'est pas montrée, Stéphane Diagana avait renoncé sur blessure et l'absence d'un concours masculin avait contraint Jean Galfione à poser ses perches ailleurs. Il avait choisi Lausanne la veille.

La compétition ? Correcte. Et assez distrayante. Deux records de France, féminins tous les deux, battus par Yamna Belkacem sur 5 000 m (15 min 4 s 85) et Amadine Homo au saut à la perche (4,31 m), un record d'Europe, féminin lui aussi, amélioré à la perche par l'Ukrainienne Angela Balakhonova (4,55 m), une poignée de meilleures performances personnelles (Christine Arron, 22 s 26 au 200 m, Gaël Pancreach, 8 min 13 s 16 au 3 000 m steeple). Il a manqué le frisson d'un instant d'éternité, ce chrono bloqué sur des chiffres encore jamais associés. Et la présence de l'une ou l'autre de ces silhouettes capables d'attirer puis de retenir tous les regards d'un stade, Michael Johnson, Maurice Greene, Marion Jones ou Haile Gebresselassie.

C'EST INCROYABLE

Mais l'essentiel ne se trouvait pas, samedi 3 juillet 1999, dans les feuilles de résultats. Il était sur la piste. Dans les yeux des athlètes. Ceux de Yamna Belkacem, timide Marocaine aujourd'hui naturalisée française, étaient embuées de larmes. *« L'émotion*, expliquera Rodica Nagel, sa complice, après l'arrivée du 5000 m. *Avant la course, quand on a vu ce stade, ces gens, l'immensité du décor, on en a tremblé. On avait peur. Alors, on s'est serrée dans les bras. Et on a pleuré. »* Kader Chekhemani, sixième du 1 500 m, avouait avoir hésité un instant avant de se glisser dans la place. *« Dans mon corps, j'ai ressenti la même impression qu'aux Jeux d'Atlanta »*, racontait-il.

Les étrangers, eux, ont accepté de bonne grâce de jouer le jeu de l'émerveillement. Par politesse, surtout, pour leurs hôtes français. *« 58 000 personnes, c'est incroyable,* s'extasiait Donovan Bailey en délaçant tranquillement ses chaussures de sprinter. *Le stade est très bien, le public parfait, j'aime cet endroit. »* Pressé de questions sur la piste, sur sa rapidité, sur son potentiel de records, le Canadien, huitième du 100 m, bottait habilement en touche : *« La piste est sûrement rapide, mais c'est moi qui ne le suis pas. »* Plus loin, Merlene Ottey pestait contre elle-même. L'Ukrainienne Zhanna Pintusevitch venait de lui faire admirer, d'un bout à l'autre du 100 m, le dessin de ses semelles. La Jamaïquaine n'a pas apprécié : *« Il est très bien votre stade, mais je m'en moque un peu. J'ai raté ma course. Alors ne croyez pas que j'ai fais très attention au reste. »*

Alain Mercier

Le Monde RENCONTRES

AIX-EN-PROVENCE

du 11 au 23 juillet 1999

Le Monde vous accueille de 12 heures à 21 heures

CLOÎTRE SAINT-SAUVEUR
PLACE DE L'ARCHEVÊCHÉ

Entrée libre
Tél. : 04.42.63.11.78
aix@lemonde.fr

■ **Tous les jours, des rencontres avec les artistes du festival animées par Philip de la Croix, de 17 heures à 18 h 30 :**

- le 11 juillet : « L'Académie européenne de musique 1999 », avec David Stern, Renaud Capuçon et des instrumentistes de l'Académie
- le 12 juillet : « Le Couronnement de Poppée », avec Mireille Delunsch et Jean-Paul Fouchécourt
- le 13 juillet : « La Belle Hélène », avec Nora Gubisch, Stéphane Petitjean et Olivier Kaspar
- le 14 juillet : Concert surprise
- le 15 juillet : « L'Académie des percussions », avec Trilok Gurtu, le trio Le Cercle et des membres de l'Académie
- le 16 juillet : « La Flûte enchantée », avec Irina Ionescu, Stéphane Braunschweig, Stéphane Degout et Vincenz Prats
- le 17 juillet : Rencontre avec Peter Brook
- le 18 juillet : Les solistes de l'Orchestre de Paris
- le 19 juillet : Rencontre avec Anne-Sofie von Otter
- le 20 juillet : « L'Académie des compositeurs », avec Yan Maresz et des percussionnistes de l'Académie
- le 21 juillet : « Cena furiosa », avec Ingrid von Wantoch Rekowski, Sylvia Hablowetz, Candy Saulnier, Marc Minkowski et François Piolino
- le 22 juillet : « Le Mahler Chamber Orchestra », avec Daniel Harding et des musiciens de l'orchestre
- le 23 juillet : « Bilan du festival 1999 », avec Jean-François Picheral, sénateur et maire, Marie-José de Saint-Ferréol, conseiller municipal chargée du festival et Stéphane Lissner, directeur

(sous réserve de modifications)

■ **Le kiosque du *Monde* :** journaux, publications, livres, CD-ROM

■ **Le Monde interactif**
En accès libre au « Monde des Rencontres »
Le Monde sur Internet : http://www.lemonde.fr

Le deuxième titre européen de l'Italie consacre l'emprise du jeu défensif

La France termine quatrième

LE SOL FRANÇAIS réussit au basket-ball italien. Le 4 juin 1983, à Nantes, la Squadra Azzurra était devenue championne d'Europe pour la première fois de son histoire. Son joueur vedette était alors un robuste pivot de 2,04 m, du nom de Dino Meneghin, véritable statue du Commandeur du basket-ball transalpin. Seize ans plus tard, le fils succède au père. Andrea Meneghin, vingt-cinq ans, et ses coéquipiers se sont imposés face à l'Espagne en finale de l'Euro Basket, samedi 3 juillet au Palais omnisports de Paris-Bercy. Tout comme la France, la sélection entraînée non pas par un Italien, mais par le Bosniaque Bogdan Tanjevic, faisait partie des outsiders de la compétition, à côté des favoris qu'étaient la Yougoslavie, la Lituanie ou encore la Russie. Aucun joueur évoluant en NBA ne figurait dans les rangs de l'équipe d'Italie. Celle-ci doit sa victoire à sa cohésion collective, mais aussi et surtout à sa défense de fer.

BASKET

En 1983, l'adversaire des futurs vainqueurs était déjà l'Espagne. Le match s'était terminé sur le score de 105-96, un résultat somme toute banal pour l'époque. Samedi, à Bercy, l'Italie l'a emporté 64-56. L'arithmétique est terrible pour les amateurs de spectacle : en seize ans, le basket-ball européen a donc perdu 79 points par match. Le constat ne se limite pas à la seule finale. Sur les 54 rencontres qui se sont déroulées entre le 21 juin et le 3 juillet 1999, seulement 15 ont vu des équipes terminer au-delà des 80 points. Il y en avait eu 29 en 1983, pour un nombre plus réduit de matches (42). Quand on sait que le panier à trois points n'apparut que l'année suivante, la dégringolade du jeu offensif durant cette période ne paraît que plus vertigineuse encore.

« Il y a vingt ans, les entraîneurs ne pensaient qu'à l'attaque. Il fallait marquer le plus de points possible en quarante minutes. Aujourd'hui, ils n'ont qu'une idée en tête : défendre. Il faut qu'ils se rendent compte qu'en procédant ainsi ils travaillent contre leur propre intérêt. Car la nature du basket est de rester spectaculaire », se désole Borislav Stankovic, le secrétaire général de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA).

L'amélioration de la condition physique des joueurs a bouleversé les stratégies. Si l'espace de jeu est toujours aussi réduit – environ 35 m² pour la zone qu'on appelle la raquette –, les corps, eux, sont devenus plus épais, plus mobiles et plus bondissants. Et rien d'étonnant si l'Italie est aujourd'hui championne d'Europe. *« Dans le championnat italien, il y a en général très peu de points marqués*, rappelle Antoine Rigaudeau, le meneur de jeu de l'équipe de France et du Kinder Bologne.

Inquiète de l'évolution prise par le jeu, la FIBA a décidé de frapper fort et annonce une véritable révolution : juste après les Jeux olympiques de Sydney, en 2000, ses règles vont en effet se rapprocher de celles utilisées en NBA.

Les équipes auront ainsi vingt-quatre secondes pour shooter, au lieu de trente actuellement. Après chaque remise en jeu, le ballon devra franchir la ligne médiane au bout de huit secondes, contre dix aujourd'hui. Enfin, quatre quarts-temps de dix minutes remplaceront les deux mi-temps de vingt minutes (ce qui, au passage, satisfera pleinement les chaînes de télévision, très demandeuses d'espaces publicitaires supplémentaires). Mais la restauration du spectacle passera également par une évolution de l'arbitrage. *« Aujourd'hui, les arbitres ne sifflent qu'une faible partie des fautes qui se déroulent sous les panneaux. Car il est impossible de tout voir, tellement il y a d'irrégularités »*, note l'ancien directeur technique national français Gérard Bosc. La FIBA envisage de faire appel à un troisième arbitre pour les compétitions importantes.

Toutes ces réformes seront-elles suffisantes ? Rien n'est moins sûr. La NBA connaît les mêmes tourments : toute-puissance des défenses et effritement des scores. Alors qu'un débat s'est engagé outre-Atlantique, de nombreuses voix proposent, là aussi, de procéder à un lifting. L'idée la plus répandue milite pour l'adoption de la règle des trente secondes, celle-là même que la FIBA veut diminuer ! Pour de nombreux spécialistes américains, le fait d'augmenter le temps réservé aux tireurs permettrait de voir se développer de meilleures attaques et, à la longue, d'user les défenses. L'Euro Basket 1999 les aura peut-être convaincus du contraire.

Frédéric Potet

Accord télé pour le championnat de France

La Fédération française de basket-ball (FFBB) a signé un accord, vendredi 2 juillet, sur la retransmission des matches du championnat de France et de la Coupe de France. Cet accord conclu avec la chaîne cablée Pathé Sport prévoit, sur une durée de trois ans, la retransmission de 40 à 50 matches organisés par la FFBB. Un autre contrat de même durée est prévu « dans les jours qui viennent » avec France Télévision pour la diffusion de huit matches de championnat. Ces deux contrats portent sur un montant global de 46 millions de francs (7 millions d'euros), selon Yvan Mainini, président de la FFBB. La FFBB était jusqu'à présent liée avec Canal Plus et Eurosport pour le championnat de France.

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

- Retournez ce bulletin au moins 12 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la «une» de votre journal).
- Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 12 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE		FRANCE
❏ 2 semaines	(13 n°)	96F/14,64€
❏ 3 semaines	(19 n°)	139F/21,19€
❏ 1 mois	(26 n°)	173F/26,37€
❏ 2 mois	(52 n°)	378F/57,63€
❏ 3 mois	(78 n°)	562F/85,68€
❏ 12 mois	(312 n°)	1 980F/301,85€

Offre valable jusqu'au 31/12/99

Vous êtes abonné(e) — *Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99 F TTC la minute)*

Votre numéro d'abonné **(impératif)** : |_|_|_|_|_|_|_|_|
Prénom : ..... Nom : .....
Commune de résidence habituelle (impératif) : |_|_|_|_|_|
❏ Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)
du : ..... au : .....
❏ Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)
du : ..... au : .....
Votre adresse de vacances :
Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....

Vous n'êtes pas abonné(e) — *Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi*

901MQVAC

Votre adresse de vacances :
du : ..... au : .....
Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....
Votre adresse habituelle :
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....
Votre règlement : ❏ Chèque bancaire ou postal joint
❏ Carte bancaire n° : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 24, avenue du Général Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires :

LeMonde Job: WMQ0607--0025-0 WAS LMQ0607-25 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 10:51 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0279 Lcp:700 CMYK

Encore des averses

MARDI, la dépression responsable de l'instabilité nuageuse s'éloigne vers l'Europe centrale. Peu à peu, l'anticyclone des Açores revient par l'ouest, mais il faudra attendre le milieu de semaine pour voir le soleil revenir en force.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.– Du Cotentin à la Bretagne et à la Vendée, ciel encore chargé le matin, mais belles éclaircies l'après-midi. Un peu plus à l'est, averses et éclaircies fugitives. Il fait de 20 à 23 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.– Sur le Nord - Pas-de-Calais et la Haute-Normandie, les brumes laissent place à un ciel minuages mi-soleil. Du Bassin parisien au Centre, nuages et ondées. Températures entre 20 et 23 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.– La journée débute sous la pluie de l'Alsace au Jura. Cette pluie prend ensuite un caractère intermittent, sous forme d'averses ou d'orages. La Champagne peut espérer du soleil. Températures modestes pour la saison, 19 à 22 degrés au plus chaud.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.– Les orages s'en vont. Le ciel hésite entre soleil et nuages. Des averses isolées peuvent affecter les régions de l'intérieur. Températures comprises entre 23 et 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.– Les averses orageuses vont encore émailler cette journée. Les températures ne dépasseront pas 20 à 24 degrés, avec une pointe à 26 pour Montélimar.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– Les orages nocturnes s'évacuent rapidement vers l'Italie et le vent d'ouest – rafales à 60 km/h – nettoie le ciel. Dans l'après-midi, ondées possibles sur les Alpes du Sud ou les Pyrénées-Orientales. Les températures voisines de 28 en Languedoc-Roussillon atteignent souvent 29 à 33 degrés de la Provence à la Corse.

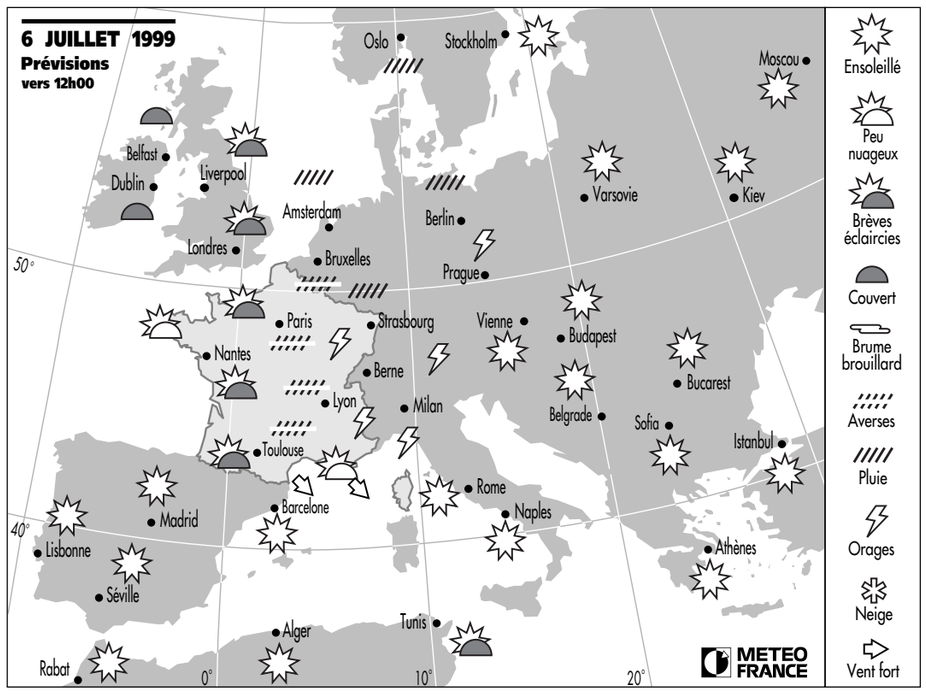

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **HORS TAXES.** Après la suppression des ventes hors taxes au sein de l'Union européenne, Air France a décidé d'offrir la TVA à ses clients jusqu'au 31 août. La compagnie maintiendra ses prix sur l'ensemble des produits proposés à bord de ses vols intracommunautaires, à l'exception des alcools et tabacs, qui n'y seront plus disponibles. Au terme de cette période, Air France renouvellera son catalogue pour proposer à ses passagers une nouvelle gamme de produits TTC et, dès l'automne, des produits « exclusifs » de grandes marques.

■ **AVION.** Air France diffuse désormais sur les écrans individuels qui équipent ses appareils long-courriers le magazine de mode de FR3 « Paris Chic Choc ». Proposé par la chaîne thématique « Mode et Vogue », un des 12 programmes vidéo offerts aux passagers, ce magazine sera également accessible en version anglaise.

PRÉVISIONS POUR LE 6 JUILLET 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			NANCY	14/21	P	PAPEETE	23/29	S	KIEV	22/32	S	VENISE	22/29	S	LE CAIRE	22/34	S
AJACCIO	20/29	N	NANTES	12/23	N	POINTE-A-PIT.	25/30	N	LISBONNE	17/28	S	VIENNE	17/33	S	MARRAKECH	18/35	S
BIARRITZ	16/22	N	NICE	20/28	N	ST-DENIS-RÉ.	18/24	N	LIVERPOOL	14/22	N	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	13/24	N
BORDEAUX	14/24	N	PARIS	15/22	P	**EUROPE**			LONDRES	15/23	N	BRASILIA	16/27	S	PRETORIA	4/20	S
BOURGES	14/22	P	PAU	14/23	N	AMSTERDAM	15/19	P	LUXEMBOURG	14/19	P	BUENOS AIR.	3/14	S	RABAT	17/25	S
BREST	13/20	S	PERPIGNAN	18/29	S	ATHENES	24/33	S	MADRID	15/31	S	CARACAS	23/28	P	TUNIS	22/37	N
CAEN	14/20	C	RENNES	14/22	N	BARCELONE	20/26	S	MILAN	21/25	P	CHICAGO	20/28	N	**ASIE-OCÉANIE**		
CHERBOURG	14/20	N	ST-ETIENNE	14/22	P	BELFAST	12/18	C	MOSCOU	18/29	S	LIMA	17/20	N	BANGKOK	26/31	P
CLERMONT-F.	15/23	P	STRASBOURG	15/21	P	BELGRADE	18/32	S	MUNICH	15/23	P	LOS ANGELES	20/25	N	BOMBAY	27/31	N
DIJON	15/21	P	TOULOUSE	15/23	C	BERLIN	18/21	P	NAPLES	25/32	S	MEXICO	14/20	C	DJAKARTA	26/28	P
GRENOBLE	15/24	P	TOURS	12/21	P	BERNE	12/19	P	OSLO	9/18	P	MONTREAL	23/31	P	DUBAI	28/39	S
LILLE	14/20	C	**FRANCE outre-mer**			BRUXELLES	15/19	P	PALMA DE M.	19/29	N	NEW YORK	27/33	S	HANOI	28/34	C
LIMOGES	13/21	P	CAYENNE	22/28	P	BUCAREST	18/33	S	PRAGUE	13/24	P	SAN FRANCIS.	11/19	S	HONGKONG	27/29	P
LYON	15/23	P	FORT-DE-FR.	26/30	C	BUDAPEST	19/32	S	ROME	19/29	S	SANTIAGO/CHI	-3/14	S	JERUSALEM	22/31	S
MARSEILLE	20/30	S	NOUMEA	19/22	P	COPENHAGUE	13/21	N	SEVILLE	18/38	S	TORONTO	21/27	S	NEW DEHLI	30/37	S
						DUBLIN	12/18	C	SOFIA	17/27	S	WASHINGTON	28/36	S	PEKIN	23/28	C
						FRANCFORT	17/23	P	ST-PETERSB.	19/30	S	**AFRIQUE**			SEOUL	22/28	S
						GENEVE	15/23	P	STOCKHOLM	16/22	S	ALGER	20/31	S	SINGAPOUR	26/29	P
						HELSINKI	13/26	N	TENERIFE	18/25	N	DAKAR	25/29	N	SYDNEY	7/15	S
						ISTANBUL	21/28	S	VARSOVIE	19/32	S	KINSHASA	20/28	N	TOKYO	20/22	P

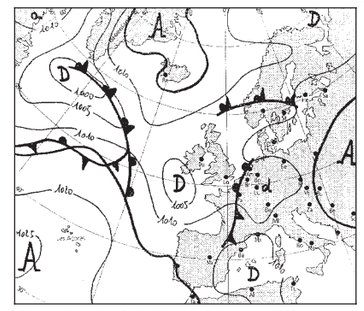

Situation le 5 juillet à 0 heure TU

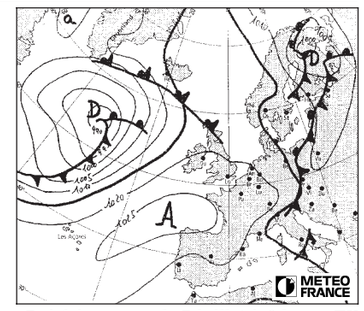

Prévisions pour le 7 juillet à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Se préparer pour l'éclipse totale de Soleil du 11 août

Une bande sombre de 110 kilomètres de large

Le mercredi 11 août, l'éclipse totale abordera la France à Cherbourg à 12 h 16 et la quittera en Alsace à 12 h 33. Partout ailleurs, l'éclipse sera partielle.

Infographie : Le Monde

LE 11 AOÛT, une éclipse totale de Soleil passera par la France. Ce sera la dernière du siècle car les deux éclipses de Soleil de l'an 2000 – dernière année du siècle et du millénaire – ne seront que partielles. Plus on se situera au centre de la bande de totalité, plus le phénomène sera long. Au maximum, il durera 2 minutes et 15 secondes. Comme la prochaine éclipse totale visible en France n'aura lieu qu'en 2081, mieux vaut bien se préparer pour profiter de cet événement unique dans une vie. Voici quelques idées.

DIDACTIQUE

● **Le Palais de la découverte** organise tous les jours, sauf le lundi (fermeture hebdomadaire) et le vendredi, une séance spéciale au planétarium, consacrée à l'éclipse du 11 août. A partir du 11 juillet, une salle sera spécialement consacrée au phénomène, dans laquelle auront lieu des exposés plusieurs fois par jour. Une carte de 8 mètres de long, sur laquelle sera tracée la bande de totalité, montrera tous les lieux concernés par l'éclipse totale.
★ Rens. : 01-40-74-80-00.

● **La Cité des sciences et de l'industrie** de La Villette propose elle aussi un spectacle dans son planétarium, des animations pour petits et grands et une exposition. Le 11 août, les spectateurs installés dans le parc de La Villette recevront les indispensables lunettes de protection pour observer le phénomène. A Paris, l'éclipse sera partielle à plus de 99 %, mais la nuit ne tombera pas.
★ Rens. : 01-40-05-80-00.

PRATIQUE

● **La Société astronomique de France** a concentré ses efforts sur la ville de Noyon (Oise), au cœur de laquelle un terrain de 5 hectares sécurisé accueillera le public et un village scientifique. Près d'un millier d'emplacements seront réservés aux instruments des astronomes amateurs et professionnels.
★ Renseignements au 03-44-44-21-88 ou sur Internet à l'adresse www.iap.fr/saf.

● **L'Association française d'astronomie** (AFA) a mis sur pied une structure spéciale pour l'occasion, baptisée Eclipseinfo 99. Elle parraine plusieurs centaines de lieux de rendez-vous dans toute la France qui ont pour mission d'informer le public sur le phénomène et ses dangers. Le jour J, des lunettes de protection y seront fournies. Les principaux sites seront Fécamp, la Hague, Saint-Quentin, Laon et Metz.
★ Liste des points Eclipseinfo sur le 3615 Eclipse99 et sur Internet à l'adresse www.cieletespace.fr.

EXCENTRIQUE

● **Thionville** (Moselle) a décidé de profiter de l'occasion unique pour mettre notre étoile en scène. Le 11 août à partir de 11 heures, cent cinquante enfants costumés interpréteront la plus célèbre scène du *Temple du Soleil*, l'album des aventures de Tintin, dans lequel le reporter à houppette et pantalon de golf, condamné au bûcher par les descendants des Incas, choisit d'être sacrifié le jour d'une éclipse totale pour faire croire aux Indiens qu'il commande aux astres.
★ Rens. : 03-82-82-25-05.

● **L'AFA a affrété un Concorde** pour l'éclipse. Pour la centaine de privilégiés qui se trouveront à bord, à 17 000 mètres d'altitude, le phénomène durera trois fois plus longtemps qu'au sol. En effet, volant à 2 200 km/h, l'avion supersonique ira au-dessus de l'Atlantique se faire rattraper par le cône d'ombre, qui, lui, se déplace à 2 900 km/h. Du Concorde, où la vue porte à 450 kilomètres, l'ombre, une ellipse d'environ 110 kilomètres de large, se verra parfaitement sur l'océan. Prix des places : 12 300 et 12 800 francs (1 875 et 1 951 euros).
★ Rens. : Alain Superbie au 01-45-89-81-44.

Pierre Barthélémy

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• vendredi 9 juillet 1999 (à Paris) •

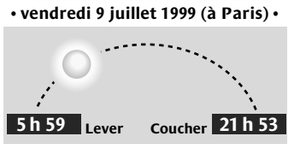

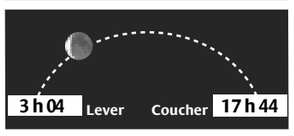

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99158

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

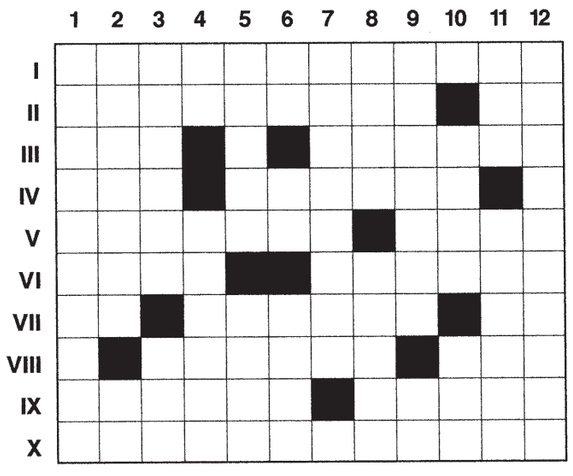

HORIZONTALEMENT

I. Indispensable pour un bon jus. – II. En jette plus que la berline. Interjection. – III. Les portes s'ouvrent à sa sortie. Sont toujours difficiles à traverser. – IV. Pas la peine de chercher ailleurs. Qui fera l'affaire. – V. S'est penché sur Garibaldi et sur Napoléon III. Fit le juste poids. – VI. L'information en direct de Moscou. Machine à tambour. – VII. Bien attrapé. Fait le coq dans les bouleaux et les bruyères. Ouverte à tous. – VIII. Leurs qualités dépendent du temps et des soins apportés. Ancienne capitale arménienne. – IX. Même soutenu, il n'est pas forcement gagné. Dessus du panier. – X. Qui ne devraient pas bouger.

VERTICALEMENT

1. Difficile de faire autre chose au même moment. – 2. Décoration architecturale. Ile. – 3. Plus rapides que les lettres et sans affranchissement. Cap du Massachusetts. – 4. Points. Invention pratique. – 5. Brusque. Tas de neige renversé. – 6. Préposition. Note. Protège le homard. – 7. Juste à côté. – 8. Sur une croix. Pousser à bout ou couper court. – 9. En font voir de toutes les couleurs. Mesure à Pékin. – 10. Récipient. Paressent dans les arbres. – 11. Pour appeler. Fait plaisir à voir. – 12. Maux du pays.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99157

HORIZONTALEMENT

I. Arrière-train. – II. Faillite. – III. Frai. Chinois. – IV. Ré. Cheville. – V. Affluer. Ci. – VI. Niée. Sève. Bu. – VII. Carnassière. – VIII. HB. Tué. ENA. – IX. Ilien. Titien. – X. Ressemblante.

VERTICALEMENT

1. Affranchir. – 2. Raréfiable. – 3. Ria. Fer. Is. – 4. Ili. Lentes. – 5. El. Cu. Aune. – 6. Richesse. – 7. Ethérés. TB. – 8. Teiv (vite). Vieil. – 9. Nicée. Ta. – 10. Aboli. Rein. – 11. Il. Benêt. – 12. Naseau. Ane.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 128

Heure d'hiver

CHAQUE MATIN, le chauffeur de Madame la Présidente emprunte à la même vitesse l'unique route qui mène de la ville au domicile champêtre de la dirigeante pour y parvenir à 8 heures tapantes. Madame la Présidente s'engouffre immédiatement dans le véhicule et arrive invariablement à la même heure aux bureaux de sa multinationale.

Ce lundi matin-là, Madame la Présidente a oublié qu'on était passé à l'heure d'hiver pendant le week-end. Ne voyant pas son chauffeur à ce qu'elle croit être 8 heures du matin, et détestant attendre, elle prend, à pied, le chemin de son bureau. Lorsque son chauffeur, parti à la même heure que de coutume, arrive à sa hauteur, il s'arrête pour lui permettre de monter en voiture, fait instanément demi-tour et arrive au bureau 8 minutes plus tôt que d'habitude.

Combien de temps Madame la Présidente a-t-elle marché ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1999

Solution du problème dans *Le Monde* du 13 juillet.

Solution du problème n° 127 paru dans *Le Monde* du 29 juin.

526 315 789 473 684 210

● La méthode la plus empirique consiste à « poser » la multiplication :

.....5
×.....2

= 5 0

On reporte le zéro à gauche du 5 et on poursuit :

..... 05
× 2

= 5 10

On reporte le 1 et ainsi de suite. Dès qu'on arrive à écrire 5 sans retenue sur la dernière ligne, on peut arrêter. Ce n'est le cas qu'au dix-huitième chiffre.

● Une méthode plus théorique consiste à imaginer que le nombre cherché s'écrit avec un 5 suivi du nombre A, comportant *(n-1)* chiffres. On peut alors écrire :

$5 \times 10^{n-1} + A = 2 \times (10\,A + 5)$, ce qui débouche, en posant $X = 10\,A + 5$, sur $19\,X = 5\,(10^n - 1)$

Il faut chercher *n* tel que $(10^n - 1)$ soit divisible par 19. Le *« petit théorème de Fermat »* donne la réponse : *n* doit être un multiple de 18. La solution en découle.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie un jeu.
Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème de logique.
Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble.
Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.
Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.
Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

LeMonde Job: WMQ0607--0026-0 WAS LMQ0607-26 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 09:27 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0280 Lcp:700 CMYK

L'ÉTÉ FESTIVAL

Avant les orages de la mi-juillet, les grands randonneurs se précipitent à l'assaut du mont Blanc qui est, avec le GR 20 en Corse, le théâtre favori des exploits sportifs amateur en été. Il y a quelque cent cinquante ans, une poignée d'hommes, équipés à la va-vite de chaussures, vêtements et matériels qui n'avaient rien à voir avec les étalages de pointe du Vieux Campeur aujourd'hui, est partie à la conquête de ce sommet mythique. A leur tête, un photographe, Auguste-Rosalie Bisson, qui, avec son frère, dirigeait un atelier florissant à Paris. La Bibliothèque nationale de France le reçoit, ou plutôt ses clichés, trente œuvres qui ont fait de lui le premier photographe du sommet du mont Blanc, même si on peine à prouver qu'il est bien parvenu aussi haut... Il reste que cette exposition dit la force de caractère et les talents de ce pionnier d'un art neuf. Un autre « inventeur » doit certainement se réjouir des attentions qu'on a pour lui : Amsterdam, avec le secours de mécènes, vient de rouvrir les portes du Musée Van Gogh, agrandi pour mieux célébrer son prodige. A l'autre bout de l'Europe, Montpellier-Danse continue : le festival a reçu Wim Van Dekeybus et s'apprête à accueillir Teresa de Keersmaeker. Pour la grande dame de la danse flamande, le festival a très justement décidé de dérouler le tapis rouge.

Van Gogh dans ses murs neufs à Amsterdam

AMSTERDAM
de notre correspondant

Le Museumplein a pris un coup de jeune. Le gazon y est vert, les bancs métalliques et les lampadaires violets. Ces couleurs franches et vives tranchent avec le gris-titane de la nouvelle aile du Musée Van Gogh. La célèbre institution d'Amsterdam vient de rouvrir ses portes, après huit mois de rénovation et, surtout, un agrandissement qui lui fait gagner 2 250 mètres carrés de surface d'exposition. Il y avait urgence : lorsqu'il a été créé, il y a vingt-cinq ans, le Musée Van Gogh devait accueillir 60 000 visiteurs par an. En 1998, la collection permanente a été vue par un million de personnes !

« Nous avons profité de l'agrandissement pour revoir l'équipement de l'ancien bâtiment : les murs internes, le système de ventilation, etc. », explique Heidi Vandamme, porte-parole du musée. La rénovation est discrète. La nouveauté, elle, se découvre en haut d'un escalier mécanique qui débouche sur un patio vitré. Au sol, des dalles grises, luisantes d'un filet d'eau qui s'écoule le long de leur douce pente. Le visiteur étranger appréciera peut-être. L'habitant d'Amsterdam s'étonne : *« Pourquoi ces jeux d'eau dans un pays où la pluie tombe du ciel par seaux entiers ? »*

Les salles du rez-de-chaussée abritent une exposition des œuvres de Kisho Kurokawa. Concepteur de la nouvelle aile, il est l'architecte de l'aéroport de Kuala Lumpur, de la tour Pacifique à Paris et de quelques musées au Japon. L'architecte disposait d'un budget de 45 millions de florins (20,5 millions d'euros). 37,7 millions de florins proviennent d'un don de la compagnie japonaise Yasuda Fire & Maritime Insurance Company, dont le président possède *Les Tournesols*. Les fonds publics néerlandais ont apporté le reste, ainsi que les 30 millions de florins nécessaires à la rénovation de l'ancien bâtiment.

Les étages, que certains trouveront un peu sombres, accueillent jusqu'au 5 septembre une exposition consacrée au frère du peintre néerlandais, intitulée « Théo Van Gogh, marchand d'art, collectionneur et frère de Vincent ». Un niveau est réservé à la vie professionnelle de Théo : ses débuts à la galerie belge Goupil, son arrivée en France, son intérêt croissant pour les impressionnistes. Théo apprécie ces peintres, ses employeurs freinent son enthousiasme. Théo fait du forcing, achète des Monet, Pissaro, Renoir, Gauguin.

L'étage supérieur présente Théo collectionneur, qui qualifiait ses toiles *« d'amis de bonne compagnie »*. On y retrouve les tableaux de son frère, ainsi que quelques originaux de leur correspondance. En 1887, Théo gagne environ 950 francs par mois. Certains impressionnistes étant trop chers pour sa bourse, il cherche les valeurs qui montent. Ainsi, le 12 janvier 1887, il achète le superbe *Poudre de riz* à Toulouse-Lautrec. Pour 150 francs.

Alain Franco

LA PHRASE DU JOUR

« Je m'insurge contre l'hypocrisie qui m'interdit de parler d'homosexualité alors que la société africaine respecte un homosexuel qui a une femme et des enfants »

Mohamed Camara, *cinéaste guinéen*

PORTRAIT

Le couronnement de la reine

QUEL BONHEUR pour le public de Montpellier-Danse que ces grands coups de flashe sur une œuvre : après Philippe Decouflé qui présentait *Triton*, trituré pour la troisième fois, et *Shazam*, pièce de magie et d'effets spéciaux, et avant José Montalvo et Dominique Hervieu qui danseront leur formidable *Paradis* puis *Io, Io, Ito Ito*, Anne Teresa de Keersmaeker a droit, à juste titre, au tapis rouge des stars.

ANNE TERESA DE KEERSMAEKER

Toujours impressionnante, elle aligne, mine de rien, une kyrielle de chorégraphies : *Fase*, considérée comme sa première œuvre, superbe minimalisme exaspéré par la musique de Steve Reich, duo qu'elle mène à perdre haleine avec Michèle Anne de Mey. De l'origine du travail, on saute aux derniers opus, *Drumming* et *I said I* (*Le Monde* du 19 juin), conjointement mis en scène avec Yolende de Keersmaeker.

La chorégraphe a demandé à sa sœur, metteur en scène, de l'aider. Ensemble, elles montrent le processus de construction de la danse, avant de la détruire, puis de la rebâtir devant les yeux du spectateur. Inventaires conceptuels qui relancent l'artiste un peu plus haut... Anne Teres a de Keersmaeker, comme tous les artistes de sa génération, ont dès le début des années 80 conçu leurs œuvres en relation avec l'image. Cette dix-neuvième édition de Montpellier-Danse entreprend une sorte d'état des lieux de la danse et de ses images, avec la présence nombreuse de cinéastes qui, de plus en plus souvent, invitent chorégraphes et danseurs à participer à leurs films. Il y a dix ans, le producteur Marin Karmitz prenait le pari avec Jean-Claude Gallotta que les chorégraphes régénéreraient l'art du cinéma. Il était un peu en avance. Ce mouvement s'affirme. Laissons-le évoluer.

Partout dans Montpellier, le travail d'Anne Teresa de Keersmaeker se projette dans les images. Celles d'Herman Sorgeloos. Un itinéraire qui tient du jeu de piste (photo - vidéo) : pour retrouver les années 83 et 84, rendez-vous dans le hall du centre chorégraphique Les Ursulines ; les années 86, 87, 88 sont regroupées à la médiathèque Fellini ; les années 90 au Forum de la Fnac ; la dernière décennie est accrochée au Chai du Terral à Saint-Jean-de-Védas. Un traitement de reine qui salue le talent de la Flamande. En remerciement, la chorégraphe offre aux festivaliers un solo-performance sur la musique de Thierry de Mey, compositeur qui l'accompagne depuis la première heure. Elle, seule, face au public, face à elle-même.

Dominique Frétard

★ FASE. Le 6 juillet, Opéra Comédie, à 20 h 30. *I said I* : le 7, Opéra Berlioz, à 20 h 30. Performance-solo et *Drumming* aux Ursulines, à 18 h 30 puis à 22 heures.

Auguste-Rosalie Bisson, le premier photographe parti à l'assaut du mont Blanc

Paris/Photographie. Les travaux d'un atelier parisien qui eut son heure de gloire, au milieu du XIXe siècle, pour ses vues réalisées en haute montagne

LES FRÈRES BISSON PHOTOGRAPHES. Bibliothèque nationale de France, site François-Mitterrand, quai François-Mauriac, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. Tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 19 heures. Tél. : 01-53-79-59-59. Jusqu'au 29 août. Catalogue, éd. BNF/Museum Folkwang, 144 p., 106 photos, 240 F (36,59 €).

C'est une belle histoire, épique et passionnelle, qui s'est jouée au milieu du XIXe siècle entre Auguste-Rosalie Bisson et le mont Blanc. Bien avant la cohorte des touristes qui, depuis, ont « vaincu » le toit de l'Europe (4 807 mètres) et s'y tirent le portrait. Une histoire riche en énigmes qui caractérisent ce photographe, réputé en son temps, associé avec son frère Louis-Auguste. On peut les découvrir tous deux dans une belle rétrospective présentée à la Bibliothèque nationale de France.

La maison Bisson Frères était un atelier photographique parisien florissant dans les années 1850, employant trente personnes et disposant de vingt-deux appareils. La production est variée : portraits, vues d'architecture, superbes études de crânes, reproductions de tableaux, d'objets scientifiques, de cartes géographiques. Connus pour un portrait au daguerréotype de Balzac (1842), ils ont réussi le tour de force de portraiturer les 900 députés de l'Assemblée nationale élue en 1848.

Mais ce sont les montagnes alpines, photographiées par le seul Auguste-Rosalie, dit « Bisson Jeune », qui marquent les esprits. *« L'architecture assoit la réputation des Bisson dans le milieu de la photographie ; la montagne les fait connaître dans le public »*, écrit Bernard Marbot, commissaire de l'exposition, qui a choisi pour la couverture du catalogue le franchissement d'une crevasse par douze montagnards réduits à des figurines encordées. Les trente épreuves de montagne s'alignent en cercle, au cœur d'un espace d'exposition malheureusement trop serré. Un panoramique de sommets, impressionnant par ses dimensions, explique pourquoi ces Parisiens ont été appelés à la rescousse, en 1854, par Daniel Dollfus-Ausset, mécène et glaciologue à qui on doit les premières commandes de daguerréotypes dans les Alpes. Les Bisson maîtrisent les épreuves de grand format. Dollfus-Ausset est persuadé de tenir, avec ces techniciens hors pair, spécialistes du monumental et de l'exploit, les oiseaux rares qui permettront de résoudre le casse-tête de la prise de vue à haute altitude. Il leur offre un pont d'or : 100 000 francs suisses.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHOTOGRAPHIE, PARIS

Bisson frères, « Passage des échelles à la rencontre des glaciers. Ascension du mont Blanc, 1862 ».

LABORATOIRE DE CAMPAGNE

Les difficultés de la photographie de montagne tiennent au procédé des paysagistes de l'époque : avant la prise de vue, du collodion humide – sans geler – était étalé sur la plaque de verre qui, après enregistrement, devait être développée sur place. C'est donc un véritable laboratoire de campagne qu'il fallait acheminer dans les neiges. *« Vingt-cinq porteurs devaient porter à tour de rôle les appareils photo, les plaques, les produits chimiques »*, racontent les chroniqueurs. Autour de 250 kilos de matériel... *« La photographie de montagne fournit un exemple très spectaculaire de cet héroïsme qui caractérise les premiers temps de la photographie : héroïsme de la technique, de la connaissance. La performance technique est bien sûr plus sensible quand s'y ajoute l'idée du risque, du péril »*, écrivent Sylviane de Decker Heftler et Jean-François Chevrier dans *Montagne, photographies de 1845 à 1914* (Denoël, 1984).

Les Bisson sont des explorateurs, des pionniers qui donnaient à voir ce que l'on n'avait jamais vu, supplantant les exaltations de la peinture romantique. La photographie, en donnant une copie exacte de la montagne, intéressait beaucoup de monde : géographes, cartographes, spécialistes de géodésie, glaciologues, guides de montagne (pour définir de nouvelles voies), militaires, photographes (pour tester le matériel). La photo de montagne était au carrefour de la science, de l'exploit et du commerce puisque les Bisson, qui avaient ouvert une boutique à Chamonix, espéraient tirer profit de leurs explorations.

L'intérêt des photos de Bisson Jeune, l'exposition le montre, est de proposer, outre de belles vues générales, des images qui sont des chroniques *« sur le chemin du mont Blanc »*. Au photographe s'ajoute l'alpiniste. Plusieurs photos montrent l'avancée des hommes, usant d'échelles, de cordes et de bâtons, tenus à distance, réduits à des figurines épiques en équilibre sur les glaciers hostiles.

NAPOLÉON III ET EUGÉNIE

Les Bisson sont nommés photographes de la cour impériale en 1857, ce qui leur a permis de photographier Napoléon III, Eugénie et leur suite sur la mer de Glace, le 3 septembre 1860. *« Toute la caravane se groupe pour la pose et regarde le photographe aux cris de "Vive l'Empereur !", "Vive l'Impératrice !" »*, raconte le chroniqueur de *L'Illustration*. Mais leur obsession est de photographier depuis le sommet. Auguste-Rosalie Bisson a échoué en 1859 et en 1860. *« Les frères Bisson savent que seul le sommet du mont Blanc leur permettra de réparer le double – et coûteux – échec de leur ascension »*, écrit Milan Chlumsky dans le catalogue. Deux fois, en 1861 et en 1862, Auguste-Rosalie parvient au sommet.

La première victoire, saluée par Théophile Gautier, eut un énorme retentissement. Bisson avait pour guide Auguste Balmat, petit-fils de Jacques Balmat, qui, avec le médecin Michel-Gabriel Paccard, avait réussi la première ascension du mont Blanc, en 1786. L'ascension de Bisson est relatée par le vicomte Edmond de Catelin dans la revue *L'Abeille de Chamonix*. L'auteur, présent dans la cordée, fait une description épique. Arrivé au sommet, *« Bisson n'avait pas encore livré bataille* (...). *Ce n'est pas un jeu d'enfant de photographier à 16 000 pieds au-dessus de la mer* (...). *La tente fut montée, l'appareil photo installé sur son pied, la plaque fut enduite.* (...) *Il ne voulait pas repartir sans avoir effectué trois photographies que, d'ailleurs, il réussit : deux d'entre elles étaient bonnes, la troisième passable. »*

PLUS BAS

Dans son étude intitulée *Mulhouse et la conquête photographique des Alpes* (1984), R. M. Lagoltière indique que *L'Illustration* du 21 décembre 1861 reproduit une gravure – d'après photo – de la conquête, légendée *« Vue prise du sommet du mont Blanc »*, sur laquelle on distingue les Grandes-Jorasses. Mais des guides de Chamonix sont formels : la vue a été prise plus bas... Bernard Marbot sait tout cela, même si le catalogue et le texte affiché dans l'exposition peuvent faire croire que des vues du sommet existent. Or aucune photo du sommet du mont Blanc par Bisson n'est connue. Il y a peu de chance d'en trouver, explique Sylviane de Decker Heftler, conseil pour un collectionneur privé sur le thème de la montagne : *« Bisson a réalisé une dizaine d'albums sur les Alpes. Aucun ne contient une vue du sommet. S'il l'avait, il l'aurait incluse pour leur donner du prestige. »* Cette dernière conclut : *« Pour moi, Charles Soulier a pris les premières photos du sommet en 1869 ; j'en ai quatre, orientées nord-sud et est-ouest. »*

Finalement, dit Bernard Marbot, *« tout reste à faire, tant il y a un décalage entre les écrits de l'époque et les images des Bisson qui nous sont parvenues »*. Même chose pour l'histoire de la photographie de montagne. D'autant que des épreuves surgissent ici et là. Sylviane de Decker Heftler vient de trouver une quarantaine de *« vues hautes »* de Bisson et une dizaine de vues stéréoscopiques, dont une proche du sommet. Restent les formidables images alpines des Bisson, qui traduisent, selon Bernard Marbot, *« leur audace et leur mégalomanie. Ils ont voulu montrer qu'ils pouvaient tout faire »*. Ils ont fait faillite en décembre 1863.

Michel Guerrin

Six mille servants, six figures majeures

UN TEXTE assez culotté ouvre le catalogue consacré aux frères Bisson. Il est dû à Bernard Marbot, conservateur à la Bibliothèque nationale de France, qui se propose d'établir une hiérarchie sévère dans la photographie du XIXe siècle français. Rude tâche, accomplie dès le premier paragraphe, construit comme une pyramide inversée : *« Six mille servants de la chambre noire ont laissé une trace »* (Du Camp, Braun, Famin, Davanne...) ; *« six cents peut-être méritent de figurer, fût-ce par une seule mention, dans l'histoire qui s'écrit aujourd'hui »* ; *« à peine soixante (...) ont accompli un travail important »*.

Et l'on en vient à l'excellence : *« Six figures paraissent sur le devant de la scène, à savoir par ordre d'entrée, Bisson aîné, Nègre, Le Gray, Bisson jeune, Baldus, Nadar. »* Bernard Marbot va plus loin : *« Nadar a du génie, les autres ont du talent, et Le Gray, un talent supérieur. »* Le conservateur retient donc six noms qui incarnent plus que d'autres une époque, plus que Marville et Le Secq par exemple, deux habitués des éloges. Ce tableau fera grincer des dents. On peut trouver la démonstration artificielle. Ou sourire en faisant remarquer que Bernard Marbot a défini des critères qui lui permettent de hisser dans le wagon de tête deux Bisson d'un coup sur six places, et de justifier une rétrospective – par ailleurs méritée.

L'auteur relativise ses thèses en affirmant qu'il met en avant non pas les plus créatifs mais les plus représentatifs du siècle. Il a ainsi établi des points communs entre ces six artistes et défini des critères. Exemples : être nourris par la peinture mais savoir s'en émanciper ; sortir du studio jugé trop proche de l'atelier du peintre ; avoir peu de penchant pour la scène de genre ou le nu ; être à la fois auteur et découvreur ; expérimenter des procédés multiples ; montrer un intérêt durable et *« sans retour »* pour la photographie (quand tant de noms exercent quelques mois) ; afficher une œuvre abondante et variée ; rechercher le grand format des épreuves ; avoir réalisé *« près de cinq cents »* clichés (négatifs) ; voyager.

UN MARCHÉ AU PLUS HAUT

Les six, remarque Bernard Marbot, *« livrent le meilleur d'eux-mêmes dans le paysage et dans l'événement »* : vues ferroviaires pour Baldus, camp de Châlons pour Le Gray, Asile impérial de Vincennes pour Nègre, Catacombes pour Nadar, ascensions du mont Blanc pour les Bisson – ces derniers ayant conquis une position forte *« entre l'art et l'industrie »*.

Les conservateurs nous ont rarement habitués à des textes aussi tranchés. Celui-ci est assez pédagogique et rafraîchissant quand on se souvient de nombreuses expositions pénibles et bâclées dans lesquelles on demandait au public de vénérer n'importe quel opérateur du XIXe siècle et n'importe quelle épreuve jaunie au motif qu'ils revenaient de loin – suscitant souvent l'accablement plus que l'admiration.

Cette mise en avant des valeurs arrive au moment où le marché de la photographie du XIXe siècle est au plus haut. L'exemple le plus spectaculaire est celui d'un daguerréotype – désormais le plus cher de l'histoire –, *Deux femmes posant avec une chaise* (autour de 1840), de Southworth et Hawes, vendu 387 500 dollars (403 000 €) le 27 avril chez Sotheby's à New York. Qui aurait pu soupçonner cela il y a dix ans à peine ?

M. G.

LeMonde Job: WMQ0607--0027-0 WAS LMQ0607-27 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 09:24 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0281 Lcp:700 CMYK

UN ÉTÉ A PARIS

LA PHOTOGRAPHIE DE BERTRAND DESPREZ

La folie d'Isabelle

Une princesse orientale,
des duels au sabre,
un notaire court sur pattes,
un capitaine mystérieux,
un Arlequin bondissant...
Les arènes brûlent
à la tombée de la nuit
sous la baguette
de Carlo Boso.
Une commedia dell'arte
contemporaine.
Le notaire s'énerve
contre les touristes
qui resquillent,
simple improvisation,
et le public se marre.
1er Festival des Arènes
de Montmartre,
présenté par la compagnie
Mystère Bouffe.
Jusqu'au 10 juillet,
La Folie d'Isabelle,
puis Mélodie Foraine,
La Nuit des Rois...
Tel : 01-48-40-62-49.
Prix : de 10 F à 70 F
(1,5 € à 10,7 €).

AGENCE VU

Douze hommes en proie à une peur animale

Montpellier/Danse. Pour la première fois depuis ses débuts, le chorégraphe Wim Vandekeybus délaisse l'affrontement mâle-femelle pour ne diriger que des danseurs livrés à leurs désirs inavouables

IN SPITE OF WISHING AND WANTING. Wim Vandekeybus (chorégraphie, mise en scène). Richard Joukovsky-Wim Vandekeybus (créations lumières). Festival Montpellier-Danse, le3 juillet. Le spectacle sera repris les 10 et 11 juillet à Amsterdam et les 26 et 28 à Vienne (Autriche) puis au Théâtre de la Ville à Paris en novembre. Prochains spectacles : La Ribot dans *Mas Distinguidas 97* **(5 juillet).** *Shirtologie* **et** *Le Dernier Spectacle*, **de Jérôme Bel (6 et 8 juillet). Hôtel d'Assas, 6, rue Vieille-Aiguillerie, 34000 Montpellier. Tél. : 04-67-60-83-60. Prix des places : de 50 F à 140 F (7,62 € à 21,34 €).**

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale

Douze hommes sur un plateau. Offerts, vibrants. Douze danseurs pieds et poings liés deux heures durant à un destin spectaculaire qui va les entraîner jusqu'au bout d'eux-mêmes, là où les limites de soi s'effacent au point de virer fou, cannibale, chien entre les chiens, oiseau, cheval. C'est précisément cet animal que le chorégraphe Wim Vandekeybus a choisi d'incarner dans sa nouvelle pièce, *In Spite of Wishing and Wanting* (« en dépit du souhait et de la volonté »). Pendant que ses congénères se coursent et s'empoignent, lui ronge son mors – belle idée de la créatrice des costumes, Lies Van Assche, d'avoir transformé grâce à un simple lien le col de la chemise en mors –, piétine, se plaque contre un mur, prisonnier, impuissant. Silhouette ténébreuse cabrée dans une posture résignée.

Désirer. Vouloir. Etats de base de l'être humain pour rester en vie. Soif de l'autre, d'un ailleurs qui jette hors de soi pour s'inventer différent. L'un rêve d'être petite éponge au fond de l'eau, poisson ; l'autre, dromadaire, vache ou princesse. Parfois, une jupe longue suffit pour travestir son identité et jouer de l'inconnu qui se tapit en nous. Je est toujours autre. Quant à sa moitié d'orange, encore faut-il avoir la chance de la rencontrer. Collera, collera pas, le chorégraphe signe – avec de vraies oranges, c'est mignon comme tout – une manière de slow retenu, très peu dans ses habitudes. Paradoxalement, ce sont des hommes – pour la première fois en douze ans de travail, sa troupe est uniquement masculine – qui inspirent à ce maître de l'affrontement mâle-femelle, des accents inédits de douceur.

Wim Vandekeybus excelle toujours davantage à mettre en scène la fureur des corps dévastés par la folie. Désirs inavoués, inavouables, frustrations qui soudain explosent au visage sans prévenir. Trou noir de la perte de soi. Les hommes se harcèlent, vocifèrent dans toutes les langues : espagnol, anglais, arabe, français. Incompréhensible le plus souvent, mais peu importe, tant le mot, plus proche du cri, atteint son but : propager la peur. L'homme est proie et chasseur. Gamin et bourreau. La mort est partout présente : technique pour tuer un lapin, strangulation, décapitation. Jamais Wim Vandekeybus n'a été si loin dans la cruauté affichée, le vertige de la catastrophe.

UN IRRATIONNEL JAMAIS ABSURDE

Ancien étudiant en psychologie, devenu photographe puis chorégraphe, il a conservé l'attrait pour les surprises de l'inconscient, creusant les associations d'idées et d'images qui pulvérisent les repères de la réalité. Chez lui, l'irrationnel n'est jamais absurde. Une leçon apprise auprès de l'écrivain américain vivant à Tanger Paul Bowles, dont l'alliage de fragilité mentale, de superstition et de magie noire a nourri la pièce *Mountains Made of Barking* (1994), superbe flambée hallucinatoire.

Sans doute aussi, sa rencontre avec l'acteur marocain aveugle Saïd Gharbi, qui collabore avec lui pour la cinquième fois, a-t-elle précipité ce dérapage vers le fantastique, l'invisible. Comme dans *Bereft of A Blissful Union* (1996), un film intitulé *Les Derniers Mots*, réalisé par Wim Vandekeybus à partir d'une nouvelle de Julio Cortazar, achève de déstabiliser le spectateur. Wim Vandekeybus a décidément l'art d'aiguiser l'effroi.

Après avoir fait confiance au corps pour se rire de tous les risques – jets de pierres, de flèches, chute du haut d'une tourelle en bois, etc. – le chorégraphe sait désormais que le danger est d'abord intérieur. Mais si l'impunité physique n'est plus qu'un leurre, la danse est toujours combative. Danse âpre, gonflée à bloc de cette hargne qui fait rendre à la vie tout son suc et son amertume mêlés. Danse qui, le couteau sous la gorge, inscrit dans la mémoire du spectateur des traînées de sensations à vif. Sur la musique de l'Américain David Byrne, jadis leader des Talking Heads, un rock serré, gorgé de percussions sèches et de guitare, Wim Vandekeybus tend son piège.

Rosita Boisseau

Au bord du Léman, l'énergie de Mstislav Rostropovitch

Evian/Musique. Le violoncelliste et le chef Neville Mariner ont ouvert brillamment les Rencontres musicales

CHOSTAKOVITCH : ***Premier concerto pour violoncelle.*** **ELGAR :** ***Enigma Variations.*** **Mstislav Rostropovitch (violoncelle), Academy Saint-Martin-in-the Fields, Neville Mariner (direction). Rencontres musicales d'Evian, La Grange au lac, le 2 juillet. Prochains concerts : Chopin et Liszt par Evgeny Kissin (piano), le 5 juillet. Ravi Shankar (sitar) et Mstislav Rostropovitch (violoncelle), le 6. Prokoviev et Beethoven par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, Paavo Jarvi (direction), le 7. B. B. King, le 8. Jusqu'au 11 juillet. De 80 F à 390 F. Tél. : 04-50-75-04-10.**

ÉVIAN
de notre envoyé spécial

Depuis 1998, les Rencontres musicales d'Evian (Haute-Savoie) ont changé de date et de direction. Déplacé de mai à juillet, entièrement « rostropovitchisé » (Mstislav, président, sa fille Elena, directrice), ayant évacué le concours de quatuor qui fit sa renommée, le festival des bords du lac Léman a ouvert sa nouvelle édition sous l'égide du maître des lieux et sponsor de la manifestation, Antoine Riboud, qui fête cette année ses quatre-vingts ans.

C'est en 1959 que Mstislav Rostropovitch créa à Léningrad le *Premier concerto* pour violoncelle de Dimitri Chostakovitch. L'œuvre, cyclique, avec ses motifs énergiques, notamment les quatre notes qui reviennent comme une signature, vaut surtout par un *moderato* empreint de lyrisme et la *cadenza* qui constitue le troisième mouvement. Rostropovitch maîtrise souverainement cette pièce dont il est le dédicataire. Le violoncelle à moitié couché sur lui, il fait chanter l'instrument avec un phrasé d'une grande noblesse et déploie dans la cadence une inventivité qui unit, dans un même souffle, méditation et virtuosité. Il entraîne avec lui l'Academy Saint-Martin-in-the-Fields, dont le cor solo fait des merveilles. Sir Neville Mariner ne laisse déraper son orchestre ni dans les débordements slaves ni dans les martèlements post-staliniens.

CHIC BRITANNIQUE

La formation londonienne, qui célèbre également son quarantième anniversaire, a choisi, pour compléter le programme, une œuvre centenaire. C'est en 1899 que furent jouées pour la première fois les *Enigma Variations* de Sir Edward Elgar. Le plus officiel des compositeurs anglais a construit cette partition comme une galerie de portraits symphoniques : après un thème principal, chacune des quatorze séquences représente une personne de son entourage, de la femme de l'artiste au voisin coléreux, du bouledogue de l'organiste à la jeune femme rencontrée sur un bateau, avec, en conclusion, une évocation malicieusement grandiloquente de Sir Edward lui-même.

L'auteur de *Pomp and Circumstance* étale dans ce morceau brillantissime toutes les séductions de sa science orchestrale. La saveur de cet ouvrage que l'on pourrait croire, dans un premier abord, banalement romantique, tient à son écriture riche, à ses couleurs inattendues, au contraste de rythmes et de timbres. L'humour surgit au détour d'un trait de clarinette, d'un éclat de fanfare ou d'un *tutti* de cordes. Neville Mariner et ses musiciens se plongent dans *Enigma Variations* avec le plaisir manifeste de ceux qui feuillettent un album de photos de famille. Leur interprétation est sans faille : respect des dynamiques, juste mise en place des plans sonores, clarté des interventions solistes, et, par-dessus tout, ce vrai chic britannique qui donne à cette musique, sérieuse mais pas trop, sa légitimité.

Pierre Moulinier

Les affinités musicales captivantes d'Africolor

Musiciens français et africains ont donné du sens au mot « rencontre » en évitant opportunisme et exotisme de pacotille

Africolor, Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, les 3 et 4 juillet.

« Musique décloisonnée, ouverte et libre », « métissages et fusions aux variations infinies », « ponts et passerelles »... Ces formules expriment la même chose : le rêve des musiciens qui veulent aller au-delà de leur univers stylistique en évitant opportunisme et exotisme de pacotille. On a cependant souvent vu naître, sous la bannière rassembleuse de « world music » des greffes catastrophiques.

Heureusement l'« affaire » fonctionne parfois. Le samedi 3 juillet au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, le guitariste Claude Barthélémy, Jean-Jacques Avenel (contrebasse), Moriba Koïta (*n'goni*) et Yakhouba Sissokho (*kora*) en apportaient la preuve. Eclairée par un immense plaisir de jouer, leur conversation fluide et sereine a démontré *« qu'il existe des rapports entre la musique malienne et le blues »*, comme le soulignait Claude Barthélémy, après un solo époustouflant de Moriba Koïta au luth *n'goni*. Le public, enchanté, ovationne ce quatuor informel plus convaincant que le Bagad Café Messagers de Xavier Jouvelet (batterie) et Emmanuel Bex (orgue Hammond), au début de la soirée, pas encore complètement au point dans sa tentative de rapprocher jazz, percussions congolaises, bombardes et cornemuses.

TÉLESCOPAGES

Créé en 1989, à l'initiative de Jean-Claude Fall, alors directeur du TGP, sous la direction artistique de Philippe Conrath, ancien journaliste à *Libération*, Africolor, festival militant pour les musiques d'Afrique et de l'Océan Indien, se tient chaque année en décembre avec la nuit de Noël malienne comme point d'orgue. A la demande du metteur en scène Stanislas Nordey, nouveau responsable des lieux, Philippe Conrath a créé une version d'été de son festival, proposant une programmation davantage ouverte sur le monde, sans oublier de rester en phase avec la population de Saint-Denis – son ancrage local est un des atouts d'Africolor.

Fort du succès de sa première édition, l'Africolor estival durera désormais deux jours au lieu d'un, *« avec l'idée de faire du dimanche après-midi*, explique Philippe Conrath, *quelque chose d'aussi convivial et familial pour les communautés d'Afrique du Nord, que la nuit de Noël qui rassemble les Maliens de Saint-Denis et sa région »*. Un lieu de rencontre où public communautaire marocain, *« curieux et branchés musique »*, ont pu, le dimanche 4 juillet, apprécier l'élégance raffinée de l'arabo-andalou avec Amina Alaoui et danser sur les chansons toniques de la très populaire Najat Aatabou.

La veille, Africolor proposait une soirée célébrant des affinités entre musiciens français et africains. L'idée de l'Afrique, muse et source de plaisir créatif pour les Occidentaux, a déjà depuis longtemps laissé des marques tangibles. *« Dès qu'un musicien occidental a rencontré un musicien africain, il a trouvé quelque chose qui l'a passionné »*, affirme Denis Péan, chanteur de Lo'Jo Triban. Tribu singulière originaire d'Angers, Lo'Jo Triban affectionne les mélanges, les télescopages entre les cultures, leurs langues et leurs musiques.

Sur la scène d'Africolor, le groupe se présente avec une autre tribu tout aussi étonnante, le Gangbé Brass Band de Cotonou. Un ensemble de cuivres et de percussions inspiré par les chants et les rythmes traditionnels du Bénin, mais qui rend également hommage à Fela, l'un de ses héros, dont il relit *Colonial Mentality*. Un titre repris sur l'album éponyme, *Gan-Gbé*, autoproduit par Lo-Jo Triban, enregistré à Bamako où les deux groupes se sont rencontrés pour la première fois en novembre 1997, lors du festival annuel du Théâtre des Réalités (*Le Monde* du 2 janvier). C'était le début d'une histoire d'amitié et d'affinités, comme celle qui lie aujourd'hui Claude Barthélémy à la musique malienne.

Patrick Labesse

★ Lo'Jo Triban et Gangbé Brass Band en tournée : Lille (le 7 juillet), Festival d'été de Québec (du 9 au 11), Angers (le 15), Carhaix (Festival des Vieilles Charrues, le 17), Grenoble (le 29), La Ciotat (le 31), Aix-en-Provence (le 1er août), Thouars (le 4), Lassay-les-Châteaux (Festival des Trois Eléphants, le 6), L'Orbière (le 11), Saint-Nazaire (Les Escales, le 13).

LeMonde Job: WMQ0607--0028-0 WAS LMQ0607-28 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 09:20 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0282 Lcp:700 CMYK

Les plages et les jardins d'Hyères sont devenus le paradis des nouvelles musiques

Hyères/Musique. DJ Patrick Vidal, Thierry Perdereau, Olaf et Aphex Twin derrière les platines

Aquaplaning, festival des créations électroniques, a convié, les 2 et 3 juillet, artistes rares et public de connaisseurs sous le soleil de Hyères. La volupté hédoniste s'est épanouie sur les plages, avec un Michel Houellebecq déclamant ses poèmes accompagné de la Tricatel Beach Machine, tandis que les alchimistes Aphex Twin et Olaf Hund enchantaient l'assistance des jardins de la villa Noailles.

AQUAPLANING. Hyères, les 2 et 3 juillet.

HYÈRES
de notre envoyé spécial

En vacances de l'industrie du disque, Armand Thomassian s'est doucement mis à rêver d'un festival. Sur des principes de *« découverte et de convivialité »* – sans dédaigner une touche de snobisme –, l'ancien as du marketing chez Polygram a voulu célébrer l'effervescence des créations électroniques, ces musiques qui l'ont sauvé de *« la lassitude »*. Loin des fêtes de masse et des programmations uniformes, Aquaplaning a convié artistes rares et public de connaisseurs sous le soleil de Hyères. Si l'étendue de la ville varoise ne facilite pas les déplacements entre des lieux de concerts éclatés, les organisateurs ont joué de cette variété avec raffinement.

Rien d'étonnant à ce qu'une boîte de nuit, le Fou du Roy, accueille les défoulements corporels et les DJ (Ashley Beedle, DXD, Sextoy, Gigi Galaxy...) les plus portés sur la danse. Mais la volupté hédoniste s'épanouissait d'abord sur le sable de trois des plages qui s'étendent jusqu'à la presqu'île de Giens. Au Bamboo Beach, par exemple, une bande-son accompagnait les rites balnéaires – ambre solaire, baignade, soda siroté à l'ombre d'une paillote –, parfois jusqu'au surréalisme...

A gauche, le massif des Maures, à droite, la grande bleue. Sur le sable, une petite scène entourée de canisses et, sous deux parasols jaunes, Michel Houellebecq en garçon de plage. L'écrivain dit ses poèmes accompagné de la Tricatel Beach Machine, cinq musiciens dirigés par Bertrand Burgalat, artisan méconnu d'une pop haut de gamme. Le easy-listening se distord en un psychédélisme entêtant, la scansion monotone et la tension réaliste du verbe « houellebecquien » pèse sur ce décor de vacances. Loin des musiques électroniques, un décalage saisissant. Heureusement, la sensualité béate des disques passés ensuite par les DJ Patrick Vidal et Thierry Perdereau, grands promoteurs (sur Radio FG) des humeurs *balearic*, et la house sexy de Jackson se chargeaient de faire retrouver l'illusion du bonheur.

Sur les hauteurs de Hyères, le jeu de cubes de la Villa Noailles ressuscite son idéal moderniste. Imaginé dans les années 20 par l'architecte Mallet-Stevens à la demande de Charles et Marie-Laure de Noailles, amateurs d'art et mécènes, cet édifice a vu passer dans ses murs Man Ray, Bunuel, Giacometti, Cocteau... Les organisateurs d'Aquaplaning veulent croire que le vicomte et sa femme auraient accueilli avec intérêt les alchimistes électroniciens programmés chaque soir dans leurs jardins. Richard D. James, plus connu sous le nom d'Aphex Twin (mais aussi d'AFX, Soit-PP, Blue Calx, Caustic Window...), pourrait par son audace revendiquer ce lignage d'avant-garde. DJ radical et iconoclaste, l'Anglais était la vedette de la soirée consacrée aux artistes (D'Arcangelo, Fuschimuschi...) de son propre label, Rephlex.

PROMESSES TENUES

Jamais à court de provocation, le jeune homme passera tout son set à genoux, jonglant avec les disques, sa tête de *hacker* cachée derrière les platines. Triturées, brutalisées, les rondelles de cire laminent les sons, dérapent sur les rythmes, hachent menu des mélodies enfantines. Avec une virtuosité visionnaire, le DJ retombe toujours sur ses pattes.

La veille, c'était un Français, jusque-là inconnu, qui, au même endroit, avait émerveillé. La soirée avait débuté au rythme cérébral d'un festival de jazz. Public assis, musiciens – Shinju-Gumi, Tarwater... – pénétrés par leurs expériences. Jusqu'à ce que Olaf Hund, Parisien de vingt-trois ans, réveille les corps, sans négliger les têtes.

Conservatoire, séjour taquin à l'Ircam, un large appétit de styles pilotés par sampler, une série de maxis brillamment en marge (*Kitch Kitch, I'm So Blue Flower*)... Son label, autogéré, ne s'appelle pas pour rien Musiques hybrides. Olaf balaie de sa jeune insolence les conformismes du prétendu *French Sound*. Les vieux rythmes de la valse, du tango, de la salsa fusionnent avec l'électronique et les scratchs du hip hop. Pendant cinquante minutes, il ne mixera que ses morceaux, pièces d'une architecture subtile et rafraîchissante. Entre événement attendu et découverte surprise, Aquaplaning venait de tenir ses promesses.

Stéphane Davet

Images de la résistance sur le mur d'une boulangerie ariégeoise

Tarascon-sur-Ariège/Cinéma. Un petit festival devenu grand

TOULOUSE
de notre correspondant régional

Quand un pays comme la France compte environ 400 festivals de cinéma, est-il besoin d'en nicher un aux pieds des Pyrénées, dans le gros bourg de Tarascon-sur-Ariège, 3 000 habitants – bûcherons compris ? *« Nous en avions envie, nous l'avons fait »*, dit simplement la déléguée générale du festival, Catherine Dubuisson, femme *« à tout faire, à plein temps et c'est peu de le dire »*. C'est ainsi que Résistances est né, hors place, à distance. Du 5 au 11 juillet, la troisième édition propose 120 films, projetés au rythme de sept séances par jour dans trois salles plus un cinéma de plein air, projection sur le mur au-dessus de la boulangerie de la vieille ville. On vient ici avec son pliant ou sa chaise tandis que les enfants courent sous les arcades. Le succès est indéniable : 5 000 spectateurs en 1997 ; 8 000 en 1998 ; 10 000 attendus cette année. On vient d'un peu partout pour une réjouissante confrontation avec des images rugueuses et abruptes.

Résistances est un festival qui doit peu aux vacances et plus au *« rapport avec la vie, pas avec l'illusion »*, dit Catherine Dubuisson. On y vient pour se préoccuper de la *« vie des gens »*, des gens qui luttent pour vivre. Etrange cohabitation. Ne sommes-nous pas ici en lointaine ruralité, sous une latitude calme et déprimée, avec juste pour mémoire quelques traditions ouvrières déclinantes et la lointaine évocation des rébellions cathares ? L'histoire récente est cependant passée par là, amenant un trouble inattendu par le biais de communautés d'ex-soixante-huitards braillards.

Les « néos » sont devenus les ruraux d'aujourd'hui. Des réseaux de complicité se sont enracinés en résistance aux idées reçues. Ainsi est né Résistances, suscitant l'adhésion des collectivités locales. *« On passe des films qui correspondent à nos valeurs,* dit encore Catherine Dubuisson. *Mais si on donne à voir des œuvres engagées dans leur époque, ce ne sont pas des illustrations politiques. On montre des créations d'auteurs, anciens ou modernes, comme autant de témoignages de résistances. »*

C'est ainsi que les organisateurs du festival – cinq permanents plus une foule d'amis bénévoles – présentent *Rosetta*, de Luc et Jean-Pierre Dardenne. Ils avaient choisi ce film avant que celui-ci n'obtienne la Palme d'or du Festival de Cannes. On verra très peu de films américains – *« ils n'ont pas besoin de nous »* – et essentiellement des auteurs européens, autour de cinq « thématiques » : l'école avec *Le Premier Maître*, de Kontchalovski, *Kess*, de Ken Loach, et *Zéro de conduite*, de Jean Vigo ; les migrations avec *Vivre au paradis*, de Bourlem Guerdjou et *L'Orchestre souterrain*, d'Heddy Honigmann ; l'Europe avec *Papa est en voyage d'affaires*, d'Emir Kusturica, *Le Regard d'Ulysse*, de Theo Angelopoulos, et *Latcho Drom*, de Tony Gatlif ; la planète avec *La Bombe*, de Peter Watkins, *Stalker*, d'Andreï Tarkovski, et *La Belle Verte*, de Coline Serreau ; le travail avec *Quelques jours dans la vie d'Oblomov*, de Nikita Mikhalkov, *Charles mort ou vif*, d'Alain Tanner, et *La Comédie du travail*, de Luc Moulet.

Enfin, Résistances, ses 120 films, ses inédits, ses raretés, ses débats, ses rencontres, ses ateliers, ne serait pas ce qu'il est sans un Chris Marker – *Le Tombeau d'Alexandre* – ou un Jean-Luc Godard – *Alphaville* – et sans une surprise : ce sera cette année le premier film de Luc Besson, *Le Dernier Combat.*

Jean-Paul Besset

Le Monde M RENCONTRES

AVIGNON

du 11 au 22 juillet 1999

Le Monde vous accueille de 11 heures à 18 h 30

CLOÎTRE SAINT-LOUIS
20, RUE PORTAIL-BOQUIER

Entrée libre
Tél. : 04.90.16.95.59
avignon@lemonde.fr

■ **Tous les jours, des rencontres avec les acteurs du festival animées par Colette Godard, de 16 heures à 17 h 30 :**

- le 11 juillet : « Shakespeare, le théâtre, le pouvoir », avec Philippe Torreton, Jean-Louis Benoit et Yann-Joël Collin
- le 12 juillet : « Nouvelles donnes italiennes », avec Giorgio Barberio Corsetti, prochain directeur artistique de la Biennale de Théâtre à Venise
- le 13 juillet : « Deux metteurs en scène en quête d'auteurs », Alain Ollivier et Didier Bezace
- le 14 juillet : « Royal de Luxe, souvenirs d'Afrique », avec Jean-Luc Courcoult
- le 15 juillet : « Berlin, nouvelles donnes théâtrales », avec Thomas Ostermeier et Sasha Waltz, prochains directeurs de la Schaubühne
- le 16 juillet : « Amérique latine, la musique avant toute chose », avec Véronique Mortaigne et des musiciens
- le 17 juillet : « Amérique latine, des écritures en ébullition », avec Françoise Thanas et des auteurs
- le 18 juillet : « Berlin 2000, les enjeux culturels », avec Peter Radunski, sénateur à la culture, Volker Hassemer, directeur de « Partner für Berlin », Jörg Ingo Weber, chargé des affaires culturelles au Sénat, et Henri de Bresson
- le 19 juillet : « Avignon, porte ouverte à l'Est », avec Stefan Moskov et Bernard Faivre d'Arcier
- le 20 juillet : « Les marionnettes font le théâtre », avec Emilie Valantin, Francis Marshall, Ezechiel Garcia-Romeu et François Tomsu
- le 21 juillet : « Le théâtre des paroles », avec Michel Didym et Wajdi Mouawad
- le 22 juillet : « Création politique, duo ou duel ? », avec Michel Raskine, Wladyslaw Znorko, Angelin Preljocaj et Dominique Frétard

(sous réserve de modifications)

■ **Le kiosque du *Monde* :** journaux, publications, livres, CD-ROM, dossiers documentaires

■ **Le Monde interactif**
En accès libre au « Monde des Rencontres »
Le Monde sur Internet : http://www.lemonde.fr

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : des couples à l'écran pour des couples dans la salle**, c'est l'opération originale proposée en juillet et en août par le cinéma Grand Action, ambassade honoraire du cinéma de répertoire américain à Paris. Les duos à l'écran vont d'*African Queen* à *Cléopâtre* et de *King Kong* à *The Bullfighter and The Lady* ; dans la salle, les appariements variés sont à l'ordre du jour puisque tous les couples bénéficient de la formule : deux tickets pour le prix d'un. *(Le Grand Action. 5, rue des Ecoles, Paris-5e. Tél. : 01-43-29-44-40.)*

■ **L'ensemble des manifestations labellisées « Un été au cinéma »** se déroulent du 7 juillet au 30 août dans toute la France. Organisées pour la huitième année consécutive par le Centre national du cinéma dans le cadre de la politique de la ville, elles consistent en séances spéciales en présence d'artistes et de professionnels, en ateliers d'initiation destinés aux jeunes, en projections gratuites en plein air et en tarifs réduits pour les moins de vingt-cinq ans. Renseignements : 01-48-43-80-78.

CONCERT

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information

académie de musique du XXe siècle
Pierre Boulez, David Robertson, direction

Stockhausen, Fedele, Messiaen, Schœnberg
16 juillet < 20h

Berg, Boulez
17 juillet < 20h

Ⓜ Porte de Pantin
01 44 84 44 84

SORTIR

PARIS

REM
Ramené à un trio après le départ du batteur, Bill Berry, REM vient défendre sur scène son album *Up*, censé marquer son retour après le relatif échec de *New adventures in Hi Fi*. Mais en dehors des fidèles, le grand public n'a pas fêté *Up* et le groupe, qui avait juré de ne pas rentrer dans le cycle nouvel album-tournée mondiale, a dû reprendre la route. Michael Stipe (chant), Peter Buck (guitares) et Mike Mills (basse) seront secondés par le guitariste Ken Stringfellow (guitare) et le batteur Joey Waronker. La chanteuse Patti Smith sera sur la scène du POPB en ouverture de programme. Sur Internet, on rêve déjà d'un duo final entre Smith et Stipe, icônes du rock alternatif.
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, 9e. Mo Bercy. Le 5, à 20 heures. Tél. : 01-44-68-44-68. 216 F.

AIX-EN-PROVENCE

Aix Jazz Festival
Le jazz se fait aussi sa petite place à Aix-en-Provence avec un festival à la programmation bien conçue. Ainsi, après les formations réunissant Marcel Azzola et Georges Arvanitas ou Archie Shepp et Eric Le Lann, pourra-t-on y entendre l'octette du pianiste Ahmad Jamal (le 6 juillet), le quintette du saxophoniste Johnny Griffin (le 8) et l'une des nombreuses formations qui, en cette année du centenaire de sa naissance, jouent la musique de Duke Ellington. En l'occurrence, il s'agira ici du Duke Ellington Orchestra conduit par Paul Ellington avec quelques vétérans des dernières formations du pianiste et compositeur (le 9).
Aix-en-Provence, jusqu'au 9 juillet. Tél. : 04-42-63-06-75.

NANTES

Festival d'été de Nantes
Créé en 1986, le Festival d'Eté de Nantes emmène chaque année les Nantais en voyage. Pour cette nouvelle édition, il quitte son traditionnel port d'ancrage (la cour et les douves du château des Ducs de Bretagne) et s'installe sur l'île Sainte-Anne (à l'emplacement des anciens chantiers navals Dubigeon). Du 6 au 10 juillet, ses propositions de dépaysement seront essentiellement axées autour de l'Europe et de la Méditerranée, avec, entre autres, l'Occidentale de Fanfare (Bretagne-Gascogne), Anghjula Dea (Corse), Cristina Branco (Portugal), Melina Kana & Ashkabad (Grèce/Turkménistan), Orange Blossom/Ganoub (France-Egypte), Okrös (Hongrie), Pigalle (France)...
Nantes, du 6 au 10 juillet. Tél. : 02-40-08-00-66. De 30 F à 50 F.

MONT-DE-MARSAN

Festival d'art flamenco
Rendez-vous estival incontournable pour tous les aficionados du *flamenco puro*, Mont-de-Marsan donne à voir et à entendre le meilleur de Jerez, d'Utrera, de Séville... Les favoris entre tous, comme les futures idoles. Ouverture avec trois fortes personnalités de la danse *flamenca :* Juana Amaya, Joaquin Grilo, Merche Esmeralda. Suivront la joyeuse *cantaora* Juana la del Revuelo, l'orfèvre guitariste Vicente Amigo, le tellurique *cantaor* Terremoto, Bernarda de Utrera, Antonio Moya, et beaucoup d'autres acteurs de cet art populaire majeur, tout aussi incandescents, emportés, passionnants.
Mont-de-Marsan, du 5 au 10 juillet. Tél. : 05-58-06-86-86.

GUIDE

REPRISE CINÉMA

Badlands (*)
de Terrence Malick, avec Martin Sheen, Sissy Spacek. Américain, 1974 (1 h 35).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Bienvenüe-Montparnasse, Dolby, 15e.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Michèle Jupin, Jérôme Monteil : Les mondes parallèles
Glaz'art, 7-15, avenue de la Porte-de-la-Villette, 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Tél. : 01-40-36-55-65. De 10 heures à 19 heures. Du 5 juillet au 28 août. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Pascal Devoyon (piano)
Mozart : *Variations sur un menuet de Duport*. Fauré : *Nocturne pour piano op. 63, Thème et variations pour piano*. Schubert : *Sonate pour piano D 958.*
Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, 5e. Mo Port-Royal. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-43-54-56-74. 120 F.

Cecilia Bartoli (mezzo-soprano)
Œuvres de Berlioz, Bellini, Caccini, Donizetti, Haendel, Mozart, Rossini et Schubert. Jean-Yves Thibaudet (piano).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e. Mo Alma-Marceau. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 570 F.

Kusakabe Yo
Laboratoire chorégraphique autour du mot « exhaler » par le danseur-chorégraphe japonais, lauréat en 1988 du Concours national de danse au Japon.
Ambassade du Japon, 7, rue de Tilsitt, 17e. Mo Charles-de-Gaulle-Etoile. Les 5 et 6, à 20 h 30. Tél. : 01-48-88-63-84. Entrée libre.

EstivalDanses
Alain Gruttadauria : *L'Erreur*. Corinne Lanselle : *Sous le soleil glaçon*. Gilles Baron : *Schwebebahn*.
Bouffes du Nord, 37 bis, *boulevard de la Chapelle, 10e. Mo La Chapelle. Le 5, à 21 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. De 65 F à 130 F.*

Keith Jarrett, Gary Peacock, Jack Dejohnette
Palais des congrès, porte Maillot, 17e. Mo Porte-Maillot. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-40-68-00-05. De 247 F à 555 F.

Les Portugaises ensablées
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, 2e. Mo Sentier. Le 5, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. 60 F et 80 F.

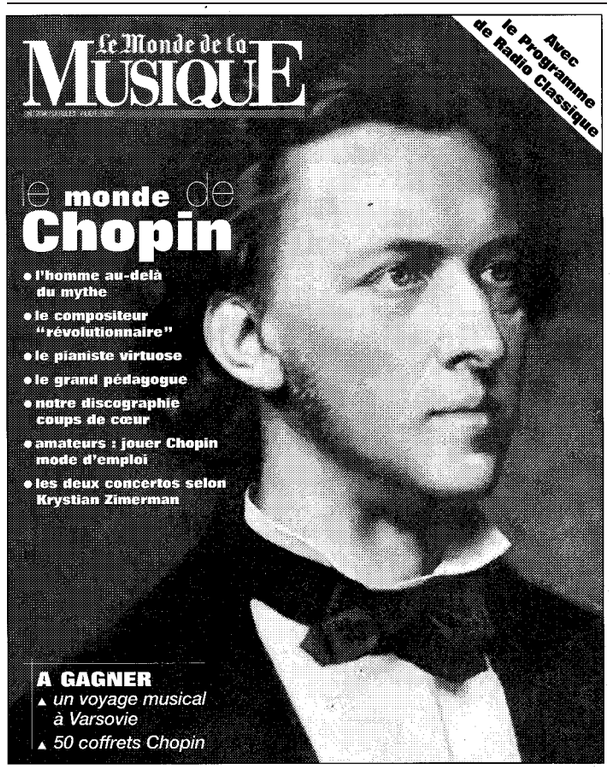

LeMonde Job: WMQ0607--0029-0 WAS LMQ0607-29 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 09:27 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0283 Lcp:700 CMYK

LUNDI 5 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Cyclisme, au nom de l'éthique. Invités : Gilles Delion, Alain Jouad-Guibert, Bruno de Lignières, Jean-Pierre Mondenard, Bernard Poulet, Jean-François Quenet. **Forum Planète**

MAGAZINES

19.10 et 0.10 Le Rendez-Vous. **LCI**
20.40 Culture. **LCI**
21.05 Le Journal du Tour. **TV 5**
22.30 Y a pas photo ! Les meilleurs moments. **TF 1**
0.35 Paris dernière. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

19.45 La Guerre de Corée. [4/4]. **Histoire**
20.15 360°, le reportage GEO. Intelligences [1/4]. C'est trop dur d'être trop doué. **Arte**
20.30 Un petit vélo dans la tête. **Forum Planète**
20.35 Avions de ligne. [12/13]. Les liaisons transatlantiques. **Planète**
20.45 L'Histoire de la Révolution française. [3/6]. La Révolution et l'Eglise. **Histoire**
20.45 Survivre. L'éléphant. **Odyssée**
21.30 Donald Brittain, cinéaste. **Planète**
21.40 Aimé Césaire, une voix pour l'histoire. [3/3]. La force de regarder demain. **Odyssée**
21.45 L'Histoire de la Révolution française. [4/6]. La Terreur. **Histoire**
22.35 Carnets de vol. La domination aérienne. **Odyssée**
22.40 Masterclass. Francis Huster. **Paris Première**
22.50 Corridas. Spécial Mexique. La Monumental Plaza Mexico. **Canal +**
23.05 L'Histoire de l'Italie au XXe siècle. Saló et la «guerre civile». **Planète**
23.35 Histoires d'objets. S'asseoir. **Paris Première**
0.05 Les Plus Beaux Jardins du monde. [1/12]. Le paradis sur terre. **Planète**
0.35 Base-ball. [1/18]. **Planète**
1.00 La Case de l'Oncle Doc. L'Affaire Spaggiari. **France 3**

MUSIQUE

20.45 Aïda. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. **Mezzo**
21.00 La Fille du régiment. Opéra de Donizetti. Par The Elizabethan Sydney Orchestra et les Chœurs de l'Opéra australien, dir. Richard Bonynge. **Muzzik**
23.05 La Fête à Youssou N'Dour. La Rochelle 1995. **Muzzik**
0.05 Aretha Franklin au Palais des sports 77. **Canal Jimmy**
0.40 Jazz 6. Ron Affif Trio. Jazz à Vienne 1998. **M 6**

THÉÂTRE

21.00 Le Bonnet de fou. Luigi Pirandello. Mise en scène. Laurent Terzieff. **Paris Première**
22.45 Voyage de noces. Marc Camoletti. **France 2**
0.30 Drôle de couple. Neil Simon. Mise en scène. Bernard Murat. **France 2**

TÉLÉFILMS

20.50 Tramontane. Henri Helman [2/5]. **TF 1**
20.55 L'homme au complet marron. Alan Grint. **Téva**
22.15 Léon Morin, prêtre. Pierre Boutron. **TMC**
23.15 Le Prix de l'honneur. Jud Taylor. ○. **France 3**
0.20 Petit Ben. Ismaël Ferroukhi. **Arte**

SÉRIES

20.15 Tout le monde aime Raymond. Episode pilote. **Série Club**
20.50 Docteur Quinn, femme médecin. Son héros. **Série Club**
21.00 New York Police Blues. Mister Roberts. **Canal Jimmy**
22.20 Profiler. Exercice de sécurité. ○. **TSR**
22.35 Buffy contre les vampires. Moloch. **Série Club**
0.20 Earth 2. Les leçons de la vie. **13e RUE**

FILMS

20.30 Adhémar ou le jouet de la fatalité ■ ■
Fernandel (France, 1951, N., 100 min) ○. **Ciné Classics**

20.45 Les Producteurs ■ ■
Mel Brooks (EU, 1968, v.o., 85 min) ○. **Arte**

20.55 Adieu, poulet ■ ■
Pierre Granier-Deferre. Avec Patrick Dewaere, Lino Ventura (Fr., 1975, 105 min) ○. **M 6**

21.55 Wilson ■ ■
Henry King (EU, 1944, N., v.o., 150 min) ○. **Ciné Cinéma 1**

22.10 Méfie-toi de l'eau qui dort ■ ■
Jacques Deschamps (France, 1996, 105 min) ○. **Arte**

22.10 Appelez Nord 777 ■ ■
Henry Hathaway (EU, 1947, N., v.o., 110 min) ○. **Ciné Classics**

22.10 Le Journal du séducteur ■ ■
Danièle Dubroux (France, 1995, 100 min) ○. **Ciné Cinéma 2**

22.15 Les Innocents aux mains sales ■ ■
Claude Chabrol (France, 1974, 105 min) ○. **TV 5**

22.20 Rocketeer ■ ■
Joe Johnston (EU, 1991, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinéma 3**

22.25 Adieu Bonaparte ■ ■
Youssef Chahine (France - Egypte, 1985, 115 min) ○. **Festival**

23.50 La Femme publique ■ ■
Andrzej Zulawski (France, 1984, 110 min) ○. **Cinéstar 2**

0.00 La Septième Victime ■ ■
Mark Robson (EU, 1943, N., v.o., 75 min) ○. **Ciné Classics**

0.25 Cet obscur objet du désir ■ ■
Luis Buñuel (France, 1977, 105 min) ○. **Ciné Cinéma 1**

1.15 La 317e Section ■ ■
Pierre Schoendoerffer (Fr., 1964, N., 95 min) ○. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.10 Melrose Place. ○.
18.00 Sous le soleil. ○.
19.00 Rick Hunter, inspecteur choc. ○.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Tramontane. Feuilleton. Henri Helman [2/5]. ○.
22.30 Y a pas photo ! Les meilleurs moments.
0.00 Le docteur mène l'enquête. ○.
0.50 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.25 Un livre, des livres.
18.30 Hartley, cœurs à vif. ○.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Jeux sans frontières.
22.45 Voyage de noces. Pièce de théâtre de Marc Camoletti.
0.10 Journal, Météo.
0.30 Drôle de couple. Pièce de théâtre de Neil Simon.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa Si La.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Tour.
21.00 Le Gendarme de Saint-Tropez Film. Jean Girault. ○.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Le Prix de l'honneur. Téléfilm. Jud Taylor. ○.
1.00 La Case de l'Oncle Doc. L'Affaire Spaggiari.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.29 Jean-Luc et Faipassa.
18.30 Seinfeld. ○.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.55 Flash infos, Zapping.
20.10 Les Simpson. ○.
20.35 Volte-face ■ Film. John Woo. ♻.
22.50 Corridas. Spécial Mexique. La Monumental Plaza Mexico. **23.20** Feria de Mexico.
0.49 10 secondes et des poussières. ○.

ARTE

19.00 Nature.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. Intelligences. [1/4].
20.45 Les Producteurs ■ ■ Film. Mel Brooks (v.o.). ○.
22.10 Méfie-toi de l'eau qui dort ■ ■ Film. Jacques Deschamps. ○.
23.55 Court-circuit. *Soleil dissipé.* Barbara Albert (v.o.). ○.
0.20 Petit Ben. Téléfilm. Ismaël Ferroukhi. ○.

M 6

18.25 The Sentinel. ○.
19.20 Mariés, deux enfants. ○.
19.50 Voile, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Solidays 99.
20.10 Zorro. ○.
20.45 Les Produits stars. Le scooter.
20.55 Adieu, poulet ■ ■ Film. Pierre Granier-Deferre. ○.
22.40 Elle cause plus... elle flingue Film. Michel Audiard. ○.
0.15 Culture pub.
0.40 Jazz 6. Ron Affif Trio.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Bernard Sichère (*Le Dieu des écrivains*).
21.00 L'Histoire en direct. 1982-1990 : Le rap débarque en France. [1/5].
22.10 Fiction (Rediff.). *La Maison maudite*, de H. P. Lovecraft.
23.00 Nuits magnétiques. Chroniques indiennes de Nizamuddin Est. [1/5].

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Portrait. Pierre-Laurent Aimard, piano.
21.30 Sélection de la CRPLF. Par l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit : œuvres de Bartok, Liszt, Sibelius.
23.07 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Quintette pour quatuor à cordes et guitare n° 7 G 451*, de Boccherni, par le Quatuor Artaria, Richard Savino, guitare. **20.40** Kurt Masur, chef d'orchestre. Œuvres de Schumann, Brahms, Schubert, Liszt, Kodaly.
22.45 Les Soirées (suite).

Le Monde TÉLÉVISION

FRANCE-CULTURE

21.00 1982-1990 : le rap débarque en France
Fin 1982, le hip-hop arrive en France après son éclosion dans les quartiers noirs du Bronx new-yorkais. Dans « L'Histoire en direct », Emmanuel Laurentin revient sur cette période de découverte. Avec des témoins de l'époque – DJ Nasty, Sydney, le journaliste Bernard Zekri... – et une bonne dose de musique en fond sonore, une émission qui se laisse écouter.

ARTE

20.45 Les Producteurs ■ ■
Dans ce premier film (1967), Mel Brooks ne s'embarrasse pas de précautions : c'est l'humour juif au canon, noir et féroce. Un ancien producteur de théâtre courant à la ruine et un expert fiscal névropathe montent ensemble une combine aberrante. Les deux filous envisagent de produire, avec l'argent de vieilles dames, une très mauvaise pièce pour qu'elle fasse un bide. Mais... En v.o.

CANAL+

22.50 Dans l'arène
Ouverture de la saison tauromachique avec une rétrospective, un documentaire et une anthologie mexicaine. Le Mexique, un pays où pas une arène ne ressemble à une autre, c'est pourquoi elles sont toutes pareilles. Et s'il en est de très vilaines, il n'en est pas de laides. La Méjico est la *plaza* la plus grande du monde : non par le diamètre de sa piste, mais par ses gradins (près de 50 000 places).

MARDI 6 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.25 L'Histoire des Mayas. Invités : Charlotte Arnauld, Claude Baudez, Dominique Michelet, Jean-Paul Duviols. **Forum Planète**
23.25 L'Art de la magie. Invités : Stéphane Alzaris, Carlos Cardoso, Chantal et Jan Madd, Gérard Majax, Georges Proust. **Forum Planète**

MAGAZINES

13.05 Autour du Tour. Nantes. **TV 5**
13.50 En attendant le Tour. **France 2**
13.50 La Cinquième rencontre... La miniaturisation des techniques. Invité : Marc Cuzin. **La Cinquième**
16.10 et 20.10 Le Talk Show. **LCI**
17.40 Le Débat de Pierre-Luc Séguillon. **LCI**
19.00 Archimède. Spécial informatique. Voir : Informatique. Portrait : Jean-François Colonna. Brève : Bogue ou pas bogue ? Sciences animées : Date butoir. Application : Examen de passage. **Arte**
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of débats. **Paris Première**
19.10 et 0.10 Le Rendez-Vous. **LCI**
20.00 20h Paris Première. Best of. **Paris Première**
21.00 Le Gai Savoir. Peut-on encore être nationaliste aujourd'hui ? Invités : Paul-Marie Coûteaux, Jean-François Kahn, Calixthe Beyala, Marek Alter, Pierre-André Taguieff. **Paris Première**
22.25 Inédits. Les curés de campagne [4/5] : L'abbé Feck. Vacances à la mer [4/4]. **RTBF 1**
0.25 Zone interdite. Grands reporters : les risques du métier. **M 6**
0.30 Un siècle d'écrivains. Primo Levi, et mon tout est un homme. **France 3**

DOCUMENTAIRES

17.20 Cinq colonnes à la une. **Planète**
17.45 La Guerre de Corée. [4/4]. **Histoire**
17.55 Les Métros du monde. [1/12]. New York. **La Cinquième**
18.25 Vietnam, les archives inédites de la BBC. **Planète**
18.30 Le Monde des animaux. Animaux en danger. [6/16]. La panthère, le boa de Cuba, le pélican frisé. **La Cinquième**
18.30 Une histoire de pyrénéisme. **Odyssée**
19.00 Les Grands Compositeurs. Beethoven. **Odyssée**
19.10 La Coupe du monde de Yalon. **Planète**
19.25 La Montagne des prières. **Odyssée**
20.05 Les Volants, espoir à La Ciotat. **Planète**
20.15 360°, le reportage GEO. Intelligences. [2/4]. La musique développe l'intelligence. **Arte**
20.15 Le Pénitencier d'Ihawig. **Odyssée**
20.30 Terre maya. **Forum Planète**
20.35 Autour du Tour. **Planète**
20.40 Carnets de vol. La domination aérienne. **Odyssée**
20.45 La Vie en face. Un tour sous contrôle. **Arte**
20.45 Alexandre Soljenitsyne : le retour. **Histoire**
20.55 Le Temps d'une chanson. [2/6]. La famille. **France 2**
21.30 Kanzi, le singe aux mille mots. **Odyssée**
21.35 Thema. Paroles marocaines. **Arte**
21.50 Emmanuel Levinas. [2/2]. **Histoire**
22.20 Futur Fantastique. Nos amis les robots. **13e RUE**
22.20 Notre XXe siècle. A votre santé. **Odyssée**
22.30 Robert-Houdin. Une vie de magicien. **Forum Planète**
23.35 Intégrales coulisses. Jean-Marie Bigard. **France 3**
0.05 Donald Brittain, cinéaste. **Planète**
0.55 Un siècle de science-fiction. Les stars de la SF. **13e RUE**

SPORTS EN DIRECT

15.25 Cyclisme. Tour de France. 3e étape : Nantes - Laval (194,5 km). **France 2-RTBF 1-TSR-Eurosport**

MUSIQUE

18.00 Jazz à Vienne 1998. Avec Taj Mahal, chant et percussions ; Joe Sublett, saxophone ; Darrell Leonard, trompette ; Denis Freeman, guitare ; Michael Weaver, piano et orgue ; Lary Fulcher, chant et basse ; Tony Braunagel, batterie. **Muzzik**
18.30 Intégrale Chopin. Avec Brigitte Engerer ; Daniel Alberti ; Jean-Marc Luisada. Une nocturne, une polonaise et cinq mazurkas. **Mezzo**
20.45 XVIe Festival Chopin. **Mezzo**
20.59 Soirée Vladislav Tchernouchenko. *Concerto* n° 2 *pour piano et orchestre en ut mineur*, opus 18, de Rachmaninov. Par l'Orchestre symphonique de la Capella de Saint-Pétersbourg. *Symphonie* n° 5 *en mi mineur*, opus 64, de Tchaïkovski. Par l'Orchestre de Saint-Pétersbourg. **Muzzik**
21.45 Le Songe d'une nuit d'été. Opéra de Britten. Mise en scène. John Bury. Par l'Orchestre philharmonique de Londres et le Glyndebourne Chorus, dir. Bernard Haitink. **Mezzo**
0.15 Judy Garland, Frank Sinatra & Dean Martin. Concert. **Muzzik**
0.25 Une petite musique de nuit et Sérénade nocturne. De Mozart, interprété par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.30 Bella Vista. Alfredo Arias. **Festival**
20.40 Mayday. Jean-Louis Daniel. **13e RUE**
22.05 Les Vagues du souvenir. Waris Hussein. **Festival**
22.45 Un étranger dans la maison. Farhad Mann. ○. **M 6**

SÉRIES

17.30 Highlander. La traque. **M 6**
18.25 The Sentinel. Etat de siège. **M 6**
18.30 Hartley, cœurs à vif. **France 2**
18.30 Seinfeld En clair. Faim cruelle. ○. **Canal +**
19.50 Happy Days. Fonzie porte des lunettes. **Série Club**
20.00 Clueless. Le joint. **Téva**
20.10 Les Simpson. L'amour pédagogique. ○. **Canal +**
20.10 Zorro. Bienvenue à Monterey. **M 6**
20.45 Code Quantum. L'amour n'a pas de couleur. Quand Harry rencontre Maggie. **Série Club**
20.55 La Vie à cinq. Liens sacrés. **Téva**
20.55 Ally McBeal. Changement d'attitude. L'étoile du bonheur. **RTBF 1**
21.45 Ally McBeal. The Green Monster (v.o.). **Téva**
22.15 Les Cœurs brûlés. [4/8]. **TV 5**
22.20 Twin Peaks. Episode (v.o.). **Série Club**
22.35 Father Ted. La grande tombola (v.o.). **Canal Jimmy**
22.45 Millennium. Le pacte. ○. **TSR**
23.00 Histoires gay. [2/2] (v.o.). ♻. **Canal +**
23.05 King of the Hill. Bobby the Monkey Boy (v.o.). **Série Club**
23.05 Star Trek, la nouvelle génération. Masques (v.o.). **Canal Jimmy**
23.50 Star Trek, Deep Space Nine. Pertes et profits (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

GEORGES PIERRE

13.25 La Femme publique ■ ■
Andrzej Zulawski. Avec Francis Huster, Valérie Kaprisky (France, 1984, 115 min) ○. **Cinéstar 2**

15.50 La Foule en délire ■ ■
Howard Hawks (EU, 1932, N., v.o., 75 min) ○. **Ciné Classics**

16.55 Terminale ■ ■
Francis Girod (Fr., 1998, 94 min) ♻. **Canal +**

17.35 Le Sexe faible ■ ■
Robert Siodmak (Fr., 1933, N., 100 min) ○. **Ciné Classics**

17.40 Les Jeux de l'amour et de la guerre ■ ■
Arthur Hiller (EU, 1964, N., v.o., 110 min) ○. **Cinétoile**

18.30 L'Honneur d'un capitaine ■ ■
Pierre Schoendoerffer (France, 1982, 120 min) ○. **Ciné Cinéma 1**

18.55 Lacenaire ■ ■
Francis Girod (France, 1990, 125 min) ○. **Cinéstar 2**

20.30 Le Journal du séducteur ■ ■
Danièle Dubroux (France, 1995, 100 min) ○. **Ciné Cinéma 1**

20.30 Rocketeer ■ ■
Joe Johnston (EU, 1991, 105 min) ○. **Ciné Cinéma 2**

21.00 Astérix et le coup du menhir ■ ■
Philippe Grimond (Fr. - All., 1989, 75 min) ○. **Disney Channel**

22.10 Wilson ■ ■
Henry King (EU, 1944, N., v.o., 150 min) ○. **Ciné Cinéma 3**

22.25 Adhémar ou le jouet de la fatalité ■ ■
Fernandel (France, 1951, N., 95 min) ○. **Ciné Classics**

22.30 La Tentation de Vénus ■ ■
Istvan Szabo (GB, 1990, v.o., 120 min) ○. **Paris Première**

22.55 Les Cloches de Sainte-Marie ■ ■
Leo McCary (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 95 min) ○. **Cinétoile**

23.00 Mektoub ■ ■
Nabil Ayouch. Avec Rachid El Ouali, Amal Chabli (Maroc, 1997, v.o., 90 min) ○. **Arte**

23.10 Sacco et Vanzetti ■ ■
Giuliano Montaldo (Italie, 1971, 115 min) ○. **France 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour. ○.
14.35 Arabesque. ○.
15.25 Le Rebelle. ○.
16.15 Sunset Beach. ○.
17.10 Melrose Place. ○.
18.00 Sous le soleil. ○.
19.00 Rick Hunter, inspecteur choc. ○.
20.00 Journal, Météo.
20.50 La Cage aux folles ■ Film. Edouard Molinaro. ○.
22.30 L'Amour en équation ■ Film. Fred Schepisi. ○.

FRANCE 2

13.50 En attendant le Tour.
15.25 Cyclisme. Tour de France : Nantes - Laval.
17.30 Vélo Club.
18.25 Un livre, des livres.
18.30 Hartley, cœurs à vif. ○.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Temps d'une chanson. [2/6]. La famille.
23.00 Un livre, des livres.
23.10 Sacco et Vanzetti ■ ■ Film. Giuliano Montaldo. ○.

FRANCE 3

13.30 Prenez mon nom, ma femme et mon héritage. Téléfilm. Richard T. Heffron. ○.
15.10 Le Labyrinthe des sentiments. Téléfilm. Linda Yellen. ○.
16.45 Je reviendrai à Noël. Téléfilm. Marvin J. Chomsky. ○.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Tour.
21.00 La Carte aux trésors. Ouarzazate : la porte du désert.
23.05 Météo, Soir 3.
23.35 Intégrales coulisses. Jean-Marie Bigard.
0.30 Un siècle d'écrivains. Primo Levi... et mon tout est un homme.

CANAL +

13.25 L'Ultime Cavale. Téléfilm. Richard Standeven. ○.
16.15 Surprises.
16.25 Babylone yé-yé.
16.55 Terminale ■ ■ Film. Francis Girod. ♻.
18.29 Jean-Luc et Faipassa.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 Seinfeld. ○.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.55 Flash infos, Zapping.
20.10 Les Simpson. L'amour pédagogique. ○.
20.35 La Mère idéale ■ Film. Tia Brelis. ○.
21.55 De la Terre à la Lune. [3/12].○.
23.00 Histoires gay. [1/2]. ♻.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.50 La Cinquième rencontre...
14.50 1914-1918, la Grande Guerre.
15.45 Fête des bébés.
16.30 Au nom de la loi. ○.
17.00 Cinq sur cinq.
17.15 Citoyens du monde.
17.30 100 % question.
17.55 Les Métros du monde. New York.
18.20 Météo.
18.30 Le Monde des animaux. Animaux en danger. [6/16].
19.00 Archimède. Spécial informatique.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. Intelligences. [2/4].
20.45 La Vie en face ? Un tour sous contrôle.
21.35 Thema. Paroles marocaines. **21.40** Kalima (la parole). **22.30** Les Artistes singuliers d'Essaouira. **23.00** Mektoub ■ ■ Film. Nabil Ayouch (v.o.). ○.
0.30 Au nom du père et du fils Film. Patrice Noia. ○.

M 6

13.30 Coup de foudre à Hollywood. Téléfilm. Andrew Gallerani. ○.
15.30 Les Routes de la vie. Téléfilm. Michael Landon. ○.
17.10 M comme musique.
17.30 Highlander. ○.
18.25 The Sentinel. ○.
19.20 Mariés, deux enfants. ○.
19.50 Voile, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Solidays 99.
20.10 Zorro. ○.
20.45 E = M 6 découverte. Les huîtres perlières de Polynésie.
20.55 Dernier stade Film. Christian Zerbib. ○.
22.45 Un étranger dans la maison. Téléfilm. Farhad Mann. ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. [2/5].
20.30 Agora. Dominique Charnay (*Moitessier, Le Chemin des îsles*).
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Les Grandes Voix. Concert. Donné le 27 mai, au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, par l'Orchestre national de France, dir. Garcia Navarro, José Cura, ténoro.
21.30 Festival international du lac de Constance. Concert. Donné le 12 mai 1998, Ewa Kupiec, piano.
23.07 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Grand septuor*, de Berwald, par The Gaudier Ensemble. **20.40** Pablo De Sarasate, compositeur.
22.35 Les Soirées. Œuvres de Mozart, Schubert.

Le Monde TÉLÉVISION

ARTE

20.45 Un Tour sous contrôle
Minutieuse enquête sur le dopage dans le Tour de France, ce documentaire, réalisé par Isabelle Billet, Eric Pierrot et Olivier Warin, a été bouclé juste avant le lancement de l'édition 1999 en raison de la réintégration de Richard Virenque. Une enquête qui montre, à travers de nombreux témoignages, que le scandale du dopage n'a guère amené de transparence dans le petit monde du vélo.

ARTE

23.00 Mektoub ■ ■
Un film de Nabil Ayouch (1997) qui révèle, entre polar et road-movie, l'identité marocaine. Un jeune médecin, revenu au pays pour un congrès, venge sa femme violée et tue un policier. Le couple s'enfuit dans les profondeurs du pays. Dramatiquement très fort, plastiquement très beau, cette œuvre révèle, sur un schéma de film noir américain, une autre culture, une autre civilisation. En v.o.

FRANCE 3

0.30 Primo Levi
Dans le cycle de rediffusions d'« Un siècle d'écrivains », ce *Primo Levi... et mon tout est un homme*, de William Karel, tranche, sans le moindre effet dramatique, par une tristesse abyssale. Mêlant aux lectures faites par Bernard-Pierre Donnadieu la voix de Primo Levi et celles de quelques très proches, c'est l'évocation sobre et juste d'un homme qui s'est suicidé à Turin le 11 avril 1987.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
♻ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

LeMonde Job: WMQ0607--0030-0 WAS LMQ0607-30 Op.: XX Rev.: 05-07-99 T.: 10:59 S.: 111,06-Cmp.:05,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0284 Lcp:700 CMYK

Sans commentaires

par Pierre Georges

C'EST une petite dépêche en provenance de Belgrade. Mika Markovic, l'épouse de Slobodan Milosevic, et son fils Marko Milosevic ont inauguré, dimanche, un parc d'attractions pour enfants à Pozarevac, ville natale du président. Le *« Bambi Parc »* réunit sur deux hectares des piscines, des fontaines, un château, des labyrinthes, des terrains de sport, etc., etc.

L'agence de presse Beta précise que la construction du parc avait commencé le 26 mars, soit deux jours après le début des frappes aériennes de l'OTAN sur la Yougoslavie. Elle indique également que le projet du *« Bambi Parc »*, initialement *« Bambiland »* avait été évoqué par Mira Markovic peu après la naissance, au début de l'année, de son petit-fils.

Et du Kosovoland, quelles nouvelles ? Toujours les mêmes, toujours pires, jour après jour, sur ces chantiers de mort où officient les enquêteurs du TPI. Des cadavres d'enfants exécutés ici, des corps de femmes violées et jetées vivantes dans des puits là, des listes d'exactions, de meurtres, de disparitions sans cesse élargies, des témoignages terrifiants, des découvertes qui ne le sont pas moins. L'actualité peut permettre ainsi, avec le cynisme de l'actualité, des rapprochements terribles qui dispensent de tout commentaire.

Sans commentaires aussi, parce que d'une concision absolue, cette information en provenance de Rome : le chanteur d'un groupe de rock américain, Mark Sandman, s'est écroulé sur scène, mort, alors qu'il venait d'interpréter sa deuxième chanson. Mark Molière Sandman avait quarante-sept ans et son groupe s'appelait Morphine.

Sans commentaires encore, le récit, d'ailleurs exclusif et monnayé comme tel, des aventures de Nick Leeson, le courtier prodigue de la banque Barings. Ce golden boy a mis en faillite, en 1995, la plus vieille banque d'affaires du Royaume-Uni, en spéculant comme un malade, laissant un trou de 850 millions de livres. Il a passé trois ans et demi en prison à Singapour. Il a écrit et vendu ses Mémoires. Il souffre d'un cancer du côlon. Il a été libéré pour bonne conduite. Il a revendu en exclusivité, pour 100 000 livres, le récit de ses aventures et impressions de retour au *Daily Mail*. Et il revient au pays, traqué par des dizaines de journalistes sur la piste d'un héros très contemporain qui n'aspire plus, dit-il, *« qu'à faire des choses très ordinaires, comme boire une tasse de thé ou prendre un verre avec* [ses] *amis quand et où* [il en a] *envie »*. Et qui, pour solde de ses acrobaties boursières, a lu un communiqué de presse, gratuit celui-là, : *« Je veux dire ici clairement que je sais que j'ai commis une erreur. Je ne suis pas fier de ce que j'ai fait. J'ai été idiot et je regrette ce que j'ai fait. »* Point final, ou presque, la suite sans doute au cinéma.

On peut vendre ses turpitudes. Ou solder le présumé plus beau jour de sa vie. Dernière dépêche donc, en provenance de Dublin : la mariée était en or ! La Spice Girl Victoria Adams et le footballeur David Beckham se sont mariés dimanche. Un mariage d'amour comme de raison, puisque les amoureux avaient pris la précaution, pour ces noces à tout casser, de vendre l'exclusivité des photos au magazine *OK !* Pour 10 millions de francs, c'était donné !

Belgique : pour la première fois depuis quarante ans, un futur gouvernement sans démocrates-chrétiens

Quelques milliers d'agriculteurs ont manifesté dimanche à Bruxelles

SIX FORMATIONS politiques belges se sont mises d'accord, dimanche 4 juillet, sur un programme qui fournira la base du futur gouvernement de coalition de l'« arc-en-ciel », le premier en plus de quarante ans qui ne comprendra pas les démocrates-chrétiens.

Ce texte, qui ébauche un projet de majorité pour le pouvoir fédéral, réunit les partis libéraux, écologistes et socialistes francophones et flamands sous la direction du libéral Guy Verhofstadt, désigné par le roi Albert II pour succéder à Jean-Luc Dehaene à la tête du gouvernement belge. Le projet, précise l'agence de presse Belga, devrait être entériné samedi prochain.

Cet accord de gouvernement, qui doit également être approuvé par les congrès des six formations, prévoit de réduire progressivement les charges sociales des employeurs, une réduction qui sera compensée par des provisions budgétaires. Le texte porte également sur la diminution de la dette publique grâce au produit des privatisations d'entreprises publiques, comme l'opérateur de télécommunications Belgacom.

Il envisage aussi un abandon de l'énergie nucléaire en prévoyant la fermeture progressive des centrales nucléaires en service depuis plus de quarante ans. La véritable déroute électorale du parti social-chrétien du premier ministre sortant, Jean-Luc Dehaene, lors du scrutin européen du 13 juin dernier, est notamment due au scandale de la viande contaminée à la dioxine.

Une « marche verte » réunissant plusieurs milliers d'agriculteurs belges en colère, dont certains se sont heurtés aux forces de l'ordre et à la presse, accusée d'avoir trop parlé du scandale de la dioxine, a été, d'autre part, organisée dimanche à Bruxelles. Ces manifestants entendaient protester contre le faible montant, selon eux, des aides accordées par les autorités aux victimes de cette crise.

Entre 15 000 et 20 000 manifestants étaient annoncés, mais environ 4 000 seulement ont répondu à l'appel de leurs syndicats pour exprimer leur colère face au système d'indemnisation prévu par le gouvernement démissionnaire de Jean-Luc Dehaene. Des échauffourées ont éclaté à la fin du cortège, peu avant sa dislocation.

VIOLENCE CONTRE LES MÉDIAS

Les agriculteurs s'en sont pris également aux médias, accusés d'avoir consacré trop d'articles sur la dioxine, semant ainsi la panique parmi les consommateurs. Un petit groupe de manifestants a ainsi systématiquement attaqué les équipes de télévision et les photographes, volant ou cassant leur matériel. Trois membres des forces de l'ordre ont été légèrement blessés et une dizaine de manifestants ont été interpellés.

« Nous ne sommes pour rien dans ce scandale de la dioxine, il faut que nous soyons entièrement indemnisés, à 70 % par l'Etat et à 30 % par le secteur privé », a déclaré au début de la manifestation Etienne de Paul, secrétaire général de l'Alliance agricole belge. Le coût de la crise de la dioxine, qui a éclaté il y a mois, a été estimé à 1,5 milliard d'euros, répartis moitié-moitié entre les agriculteurs et l'industrie agroalimentaire.

Ce coût représente les pertes subies du fait de cette crise, qui a abouti à la destruction d'énormes stocks de viande et à l'abattage de milliers d'animaux suspects, après avoir été nourris avec des farines contaminées dans des conditions encore non élucidées par de la dioxine, un produit hautement cancérigène.

Les agriculteurs estiment être les victimes innocentes de ce scandale, ayant acheté de bonne foi des farines animales qui se sont révélées contaminées à la dioxine. Selon les syndicats agricoles, des milliers d'exploitations sont menacées de ruine. Jusqu'à présent, le gouvernement belge ne s'est engagé qu'à deux types de mesures pour aider les agriculteurs sinistrés : le remboursement des frais d'abattage des animaux suspects d'une part, et des facilités de trésorerie d'autre part. – (*AFP, Reuters.*)

Le Crédit lyonnais a séduit 3,4 millions de particuliers

PAS MOINS DE 3,4 MILLIONS de souscripteurs ont été séduits par les titres Crédit lyonnais : c'est ce qu'a annoncé Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, lundi 5 juillet, dans une agence parisienne de la banque, pour *« saluer le travail des salariés du Lyonnais »*. Ces résultats sont supérieurs à ceux de la BNP, qui avait attiré, en 1993, 2,8 millions de particuliers, la Société générale (2,3 millions), l'UAP (1,9 million), Elf (3 millions). Seul France Télécom a fait mieux, avec 3,8 actionnaires pour la première tranche en 1997 et 2,9 pour la deuxième en 1998.

L'Offre publique de vente (OPV) du Crédit Lyonnais, clôturée vendredi soir, se révèle supérieure aux prévisions les plus optimistes, qui oscillaient entre 1,3 et un peu plus de 2 millions. Les particuliers détiendront 23,2 % du capital. Le succès de cette opération constitue un épilogue heureux pour ce scandale financier sans précédent qui aura coûté des dizaines de milliards de francs à l'Etat et aux contribuables.

Cet engouement a permis au gouvernement de fixer le prix de l'action à un niveau élevé : 25,5 euros (167,27 francs) pour les particuliers et 26,2 euros (171,86 francs) pour les institutionnels, ce qui valorise l'ensemble du groupe bancaire français à 48 milliards de francs (7,32 milliards d'euros). Les institutionnels ont de leur côté été plus gourmands que les particuliers. L'offre a été sursouscrite dès le premier jour plus de trente fois.

Les salariés ont, quant à eux, jusqu'à mercredi 7 juillet pour acheter des actions de leur banque, dont ils détiendront 4,3 %. 33 % du capital seront détenus par un groupe d'actionnaires partenaires (GAP), dont le Crédit agricole détient 10 %, tandis que l'Etat conservera une participation de 10 %. Le Crédit lyonnais fera son entrée le 8 juillet sur le marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris.

Pascale Santi

Un routier arrêté pour avoir fait la semaine de 60 heures

UN CHAUFFEUR ROUTIER, salarié d'une entreprise de transport belge, a été arrêté, vendredi 2 juillet, lors d'un contrôle effectué par les gendarmes de Saint-Dié (Vosges), qui ont relevé treize infractions à la législation sociale des transports. Il travaillait depuis neuf jours d'affilée et soixante heures sans se reposer, alors que la loi européenne prévoit six jours de travail consécutifs, entrecoupés de 11 heures de repos par jour, dont 8 heures consécutives obligatoires. Le véhicule a été immobilisé pendant 36 heures, le temps pour l'entreprise d'acquitter une amende de 52 700 francs (8 030 euros) et que le conducteur récupère ses repos. Ce dernier *« était content qu'on l'arrête »*, a affirmé un gendarme.

■ **TCHÉTCHÉNIE : les forces armées russes ont lancé,** lundi 5 juin, un raid *« préventif »* contre un groupe armé de 150 à 200 combattants tchétchènes à la frontière russo-tchétchène, selon l'agence Interfax. Les forces russes ont tiré au mortier et ont lancé simultanément une attaque aérienne par hélicoptère, pour prévenir toute aggression contre les postes militaires russes dans la région et contre la population civile, a précisé le ministre de l'intérieur à Moscou.

Tirage du *Monde* daté dimanche 4-lundi 5 juillet 1999 : 592 719 exemplaires. 1 – 3

LeMonde Job: WDE2799--0001-0 WAS MDE2799-1 Op.: XX Rev.: 03-07-99 T.: 06:54 S.: 111,06-Cmp.:05,09, Base : LMQPAG 20Fap:100 N°:0063 Lcp:700 CMYK

Le Monde
ECONOMIE
LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES
MARDI 6 JUILLET 1999

EUROPE

Depuis le 19 mai dernier, Marc Thoumelou, trente-trois ans, est responsable de l'antenne du Sénat à Bruxelles, où il est chargé de collecter l'information nécessaire aux parlementaires (page IV)

BOUSSOLE

L'éventuel retour de la croissance embarrasse le Japon. Les années 1999 et 2000 seront marquées par les restructurations industrielles et le chômage (page V)

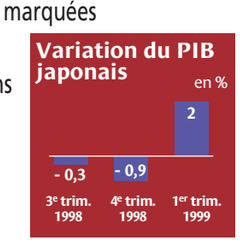

FOCUS

11,5 milliards de francs français

Le coût probable du scandale des poulets à la dioxine pour l'économie belge. Le secteur agroalimentaire est touché dans son ensemble (page VI)

SONDAGE

Pour la première fois, le temps de travail devient la principale préoccupation de l'ensemble des salariés français, révèle le baromètre Ipsos-« Le Monde » (page VIII)

OFFRES D'EMPLOIS

De la page IX à la page XX

La psychanalyse peut venir au secours du management. L'irrationnel est à l'œuvre dans beaucoup d'organisations

L'entreprise sur le divan

● Les premiers travaux ont été menés, il y a cinquante ans, par les chercheurs du Tavistock Institute au Royaume-Uni.
● Le travail des consultants rencontre bien des résistances, mais peut améliorer les performances des entreprises, explique le professeur Manfred Kets de Vries.
● La personnalité du dirigeant est une clé importante, comme l'illustre l'exemple du Club Méditerranée.

ERIC GIRIAT

Le 2 juin, les Parisiens ont dû marcher pour se rendre à leur travail. Métro et bus étaient en grève. Un mouvement brutal en réaction à l'agression à la station Barbès-Rochechouart – c'était la thèse présentée au tout début de la matinée de ce mercredi – d'un contrôleur de la RATP par un vendeur à la sauvette. L'agent devait mourir peu après son hospitalisation. Une tragédie, évidemment. Un émoi collectif compréhensible. Mais pas un drame de la violence urbaine. L'enquête de la brigade criminelle de Paris établit que le salarié était décédé d'une rupture d'anévrisme sans qu'aucun coup ne lui ait été porté.

En dépit de ces informations objectives, la direction de la Régie a maintenu la prétendue réalité de l'agression en refusant de remettre en cause les témoignages des collègues de l'agent décédé.

Lundi 7 juin, tandis que se déroulaient les obsèques de ce dernier, auxquelles assistaient le PDG de la Régie et le ministre des transports, les grilles du métro étaient fermées. A la sortie du cimetière, une banderole, *« Plus jamais ça »*, derrière laquelle défilaient les salariés désireux d'exprimer leur solidarité. Mais vis-à-vis de quoi ?

Au-delà de l'absurdité de l'affaire et des enjeux syndicaux qu'elle a pu représenter, cette thèse d'un agent « tué en service » est devenue, à la Régie, un mythe social. C'est-à-dire une histoire dont la réalité n'a pas à être soumise à un examen critique, dans la mesure où elle réorganise la perception du monde en lui donnant un sens qui répond aux attentes des uns et des autres. Le contrôleur n'a pu être qu'agressé, puisque c'est, là, la preuve des dangers – dénoncés par les organisations syndicales – qui guettent quotidiennement les agents de la Régie.

IRRATIONALITÉ

Les jeudi 3 et vendredi 4 juin se déroulaient à Lyon les neuvièmes journées nationales d'études de l'Institut psychanalyse et management sur le thème : « Dépendances et non-dépendances psychologiques au sein des organisations ».

Dans l'assistance, beaucoup d'experts, de cliniciens, de consultants en management. Beaucoup moins de directeurs des ressources humaines et de managers. Les résistances demeurent fortes à promouvoir, dans l'entreprise, la psychanalyse comme « détective du sens », pour reprendre l'expression de Manfred Kets de Vries, docteur en économie et psychanalyste.

Et pourtant. Comment ne pas déceler dans le drame vécu à et par la RATP l'expression de ressorts psychiques profonds dont l'irrationalité déborde et surdétermine le réel ? L'entreprise publique française n'est toutefois pas une exception. En témoignent de nombreuses études de cas, enseignées à l'Ecole des hautes études commerciales (HEC) ou à l'université Harvard aux Etats-Unis, par des professeurs qui estiment que la grille de lecture analytique ne doit pas être négligée dans la compréhension des organisations.

D'ailleurs, depuis deux ou trois ans se succèdent, en France comme à l'étranger, les livres consacrés à la souffrance et à la santé mentale des salariés. Et leur succès ne fait que s'amplifier. En pointant du doigt la manière dont une entreprise sécrète sa propre pathologie, ils sont l'avant-garde d'une littérature et d'une recherche qui s'inscrivent dans l'interface du champ analytique et de la vie des organisations, mais restent peu connues.

L'entreprise malade peut l'être de la personnalité de son dirigeant, dont les traits et les excès échappent rarement aux salariés, qui jugent toutefois plus prudent de se taire, tout au moins en interne. Chacun reconnaîtra le sien, quand les experts évoquent le paranoïaque, le thêatral, le dépressif, le mégalomane, etc.

Pour autant, l'inconscient et/ou la pathologie du chef d'entreprise ne sont pas les seuls en scène. Les salariés ne laissent pas leur névrose à la porte du bureau. L'organisation pathogène, celle qui s'empêche de grandir et de se montrer créatrice, résulte de tabous, de refoulements, d'interdits d'origine collective, ancrés dans une histoire et une culture partagées.

RÉSISTANCE

Les promoteurs sensés de la démarche ne veulent surtout pas passer pour des magiciens. Ainsi, ils vouent aux gémonies tous ceux qui profitent de ce que les métiers de psychanalyste et de consultant ne soient pas réglementés pour s'inventer un savoir-faire imaginaire. Les résistances sont si difficiles à lever et les mécanismes de défense tellement mobilisés que tout faux pas, non professionnel, coûte, ici, plus cher qu'ailleurs.

Marie-Béatrice Baudet

Lire la suite du dossier pages II et III

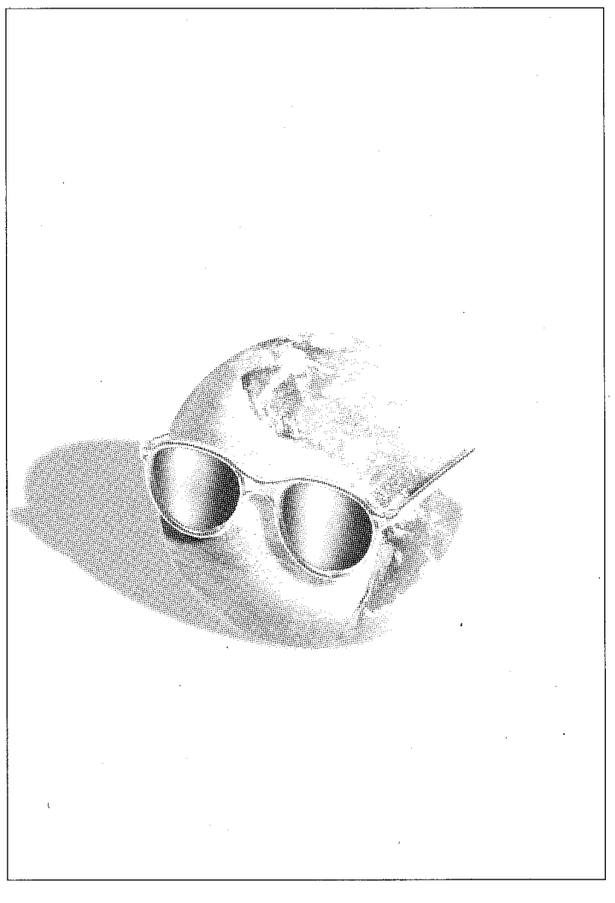

LeMonde Job: WDE2799--0002-0 WAS MDE2799-2 Op.: XX Rev.: 02-07-99 T.: 19:57 S.: 111,06-Cmp.:05,09, Base : LMQPAG 21Fap:100 N°:0064 Lcp:700 CMYK

INCONSCIENT ET ORGANISATION

Questions-réponses

1 L'approche psychanalytique des organisations est-elle une nouveauté ?

Non. Freud aborde la question du fonctionnement des institutions telles que l'Eglise ou l'armée dès 1921, dans l'un de ses livres, *Psychologie des foules et analyse du Moi.* Il se livrera quelques années plus tard à une critique profonde des organisations sociales dans *Malaise dans la civilisation.* Le fondateur de la psychanalyse étudie les passions collectives, tel l'amour libidinal à l'égard du chef – Freud écrit au moment de la naissance du fascisme – ou le sentiment de fraternité qui soude les hommes entre eux.

Il faut attendre les années 40 et la fondation du Tavistock Institute au Royaume-Uni pour que l'entreprise soit étudiée à travers le prisme analytique. Deux chercheurs, tous deux psychanalystes, jouent un rôle important dans les travaux menés : Wilfred Bion et Elliott Jaques.

Le premier est connu pour ses études concernant la paranoïa de groupe : comment une organisation en arrive à se liguer contre un ennemi extérieur sur lequel il projette sa haine et ses peurs.

Le second a travaillé sur la manière dont les individus pouvaient projeter à l'intérieur des organisations leurs peurs, leurs pulsions et leurs angoisses. Il a étudié, par exemple, comment fonctionnaient la marine britannique et certains syndicats, c'est-à-dire comment les acteurs agissaient non pas en fonction de critères rationnels, mais en fonction de leurs craintes.

2 Quand la démarche a-t-elle été introduite en France ?

Elle se développe en France, au début des années 60, avec la création de l'Association pour la recherche et l'intervention psychosociologique (ARIP), qui rassemble un certain nombre de chercheurs dont Eugène Enriquez, Max Pagès, André Lévy, etc.

Il faut aussi mentionner la naissance, à la même époque, de l'Association nationale pour le développement des sciences humaines. Les chercheurs qui s'inscrivent dans cette mouvance ont ensuite choisi des orientations différentes : pour ne citer que trois exemples, Didier Anzieu a particulièrement travaillé sur l'inconscient de groupe, Vincent de Gaulejac sur la sociologie clinique, Christophe Dejours sur la psychodynamique du travail et l'emprise de l'organisation.

3 Comment la psychanalyse s'inscrit-elle dans la recherche en sciences humaines ?

La psychanalyse n'est évidemment pas la seule clé d'entrée possible. De nombreuses disciplines, au sein des sciences humaines, se sont penchées et continuent à se pencher sur l'univers de l'entreprise.

La réflexion a débuté avec le XXe siècle. A la volonté de rationalisation (Taylor et son « organisation scientifique du travail ») s'est ajoutée, petit à petit, dans les années 30, la volonté de prendre en compte les dimensions plus humaines, avec la création de l'école des relations humaines, dont les travaux ont porté, au départ, sur les groupes et la motivation individuelle.

Aujourd'hui, l'éventail est beaucoup plus large avec la sociologie des organisations, la psychosociologie, l'anthropologie, la philosophie, l'histoire, la linguistique, les sciences cognitives, l'analyse systémique, etc. Plus récemment, l'ethnographie a mis l'accent sur les phénomènes symboliques (pouvoir, territoire...) et les rituels.

4 En quoi consiste le « coaching » ?

C'est une des applications concrètes de la psychanalyse en entreprise. Elle s'adresse en priorité aux dirigeants qui vont chercher, avec l'aide d'un analyste, à dépasser leurs inhibitions pour devenir plus performants. Les chefs d'entreprise américains sont ceux qui ont le plus fréquemment recours à cette méthode.

Elle s'applique aussi, à la demande de la direction d'une entreprise, aux cadres qui ont des difficultés relationnelles avec l'équipe qu'ils sont chargés de gérer. L'analyste intervient alors pour désamorcer les conflits latents ou réels. Les interventions portent le plus souvent sur des cas de paranoïa. Pour que ces expériences réussissent, il faut absolument – tous les analystes insistent sur cette condition – que les salariés concernés adhèrent au projet.

5 La profession de psychanalyste en entreprise est-elle réglementée ?

Non. Ni la profession de consultant ni celle de psychanalyste ne sont réglementées. Il n'existe pas de diplôme reconnu par l'Etat. N'importe qui peut donc se déclarer comme tel. Mais beaucoup de voix s'élèvent pour réclamer la mise en place de barrières à l'entrée du métier, car un mauvais maniement des concepts ou leur utilisation à des fins perverses inquiètent les professionnels.

La psychanalyse veut éclairer les ressorts cachés de l'entreprise

Entre la psychanalyse et l'entreprise, c'est une vieille histoire. Pas de celles qui font la « une » des magazines, avec des best-sellers de management que s'arrachent les dirigeants en mal d'idées pour résoudre les problèmes de leur entreprise. Ici les relations restent discrètes, souvent occultes, presque encore inavouables.

« En France, aucune entreprise n'a jamais explicitement souhaité faire l'objet d'une analyse », raconte Eugène Enriquez, un des plus anciens psychanalystes français à avoir exploré le champ particulier du lieu de travail et de son organisation. Aux Etats-Unis, la situation est un peu différente. Au cours des dix dernières années, plusieurs grands groupes ont accepté de se livrer à l'exercice, souvent d'ailleurs quand il fallait résoudre des problèmes à chaud.

Cela fait pourtant plus de cinquante ans que les psychanalystes ont franchi le seuil des entreprises et s'intéressent aux ressorts cachés de ces organisations. Les premiers travaux furent menés par les Anglais au Tavistock Institute, un des plus importants centres de recherche en sciences humaines, où Elliott Jaques introduit l'approche freudienne dans l'étude des organisations.

L'objectif était clair : mettre en lumière la part de l'inconscient individuel et collectif dans le fonctionnement des groupes. Et le point de départ de tout cela presque trop évident : les salariés, simples employés ou cadres dirigeants, ne laissent malheureusement pas leurs névroses à la maison.

Les dirigeants, par l'influence qu'ils ont sur l'ensemble de l'entreprise...

La démarche est utile pour comprendre les mythes fondateurs, les imaginaires qui façonnent les firmes et le comportement des salariés

ont-ils focalisé sur eux l'attention des analystes ? Au début des années 80, Kets de Vries et Danny Miller ont défini une typologie des entreprises névrosées en fonction de la pathologie de leur dirigeant. Ces deux chercheurs travaillent exclusivement sur les firmes « malades », où l'essentiel du pouvoir est aux mains d'un seul responsable. Ils définissent cinq cas de dysfonctionnement.

Le leader *« paranoïaque »* transformera son entreprise en citadelle ultra-surveillée, contrôlée aux moindres échelons, plongée dans une gestion exagérément tatillonne. Bref, tout le groupe s'épuisera à déjouer les complots et à rassurer le chef, au détriment d'une stratégie innovante.

Le patron *« théâtral »,* lui, est en représentation permanente, il fonctionne à l'affectif, veut qu'on l'aime et se soucie au fond peu des décisions qu'il prend avant tout à l'inspiration. Il a le goût du risque, même si cela doit conduire à la catastrophe.

Moins brillant, le *« dépressif »* est un triste qui fait sombrer son entreprise dans l'inertie et le conservatisme. Le *« compulsif »,* d'une certaine façon, a aussi un penchant pour l'inertie, car la routine le rassure. Il aime les procédures et la programmation à long terme, au point d'être incapable de changer de route en cas d'imprévus.

Enfin, dernier spécimen de ces patrons dangereusement névrosés, le *« schizoïde »,* qui est au sommet de l'entreprise sans la diriger vraiment. Retranché dans sa tour d'ivoire, imperméable à son entourage, méfiant, il s'isole et laisse les cadres dirigeants prendre le pouvoir au point de transformer son entreprise en champ de bataille entre une constellation de fiefs, qui conduisent volontairement ou involontairement l'entreprise à la dérive.

Cette grille de lecture, qui fit date en son temps car l'entrepreneur prenait alors la figure du héros des temps modernes, est aujourd'hui un peu nuancée.

« Cette vision suppose que l'entreprise est l'incarnation totale de son leader, explique le psychanalyste Norbert Chatillon, *or il existe des entreprises névrosantes indépendamment de leur dirigeant. »* Et de citer, sans les nommer évidemment, le cas de grands groupes où les dirigeants se sont succédé sans parvenir à modifier les dysfonctionnements de l'entreprise.

Eugène Enriquez se méfie également des analyses trop ciblées sur les leaders. Pour lui, la psychanalyse doit permettre d'investir un champ plus large. Elle est utile pour comprendre les mythes fondateurs, les imaginaires qui façonnent l'entreprise et le comportement des salariés pris dans des normes de conduite, des valeurs, des rites. *« les salariés d'EDF, même à l'heure de la déréglementation et de la concurrence, restent fortement ancrés dans l'imaginaire du service public »,* explique-t-il.

Après plus de quarante ans de pratique, le professeur Enriquez reste convaincu que seule la psychanalyse peut donner un éclairage intime de l'entreprise. Mais il ajoute qu'*« elle ne doit pas devenir totalitaire au point d'exclure les vrais enjeux de l'entreprise, ceux des rapports sociaux et d'une réalité économique ».*

Laurence Caramel

Glossaire

● **Névrose :** maladie psychique où les symptômes sont l'expression symbolique d'un conflit interne qui puise sa source dans l'histoire infantile du sujet.

● **Psychose :** maladie mentale grave où les symptômes, d'origine psychique ou somatique, altèrent largement le jugement du sujet, son rapport à lui-même, aux autres et à la réalité extérieure

● **Mécanisme de défense :** stratégie mentale par laquelle le psychisme cherche à maîtriser certaines pulsions. C'est le cas, par exemple, du refoulement, qui chasse de la conscience vers l'inconscient les idées, souvenirs, désirs insupportables.
Le déni, autre mécanisme de défense, réfute l'existence de certains aspects trop menaçants de la réalité. (*Vocabulaire de la psychanalyse,* de Jean Laplanche et Jean-Bertrand Pontalis, PUF, 1967).

Les sociologues dans les rangs des sceptiques

De la même façon qu'une psychanalyse fait émerger aux yeux du patient la structure latente de sa personnalité, l'analyse sociologique de l'entreprise fait émerger ce qui était refoulé, caché par les discours des acteurs », estime Ehrardt Friedberg, qui dirige le Centre de sociologie des organisations.

Pour Michel Berry, qui a longtemps animé le centre de recherche en gestion de l'Ecole polytechnique, *« il est clair que le travail du chercheur dans l'organisation crée des situations de transfert et de contre-transfert, analogues à celles que l'on observe dans une analyse ».*

Luc Chelly, consultant du cabinet Entreprendre et comprendre, est, lui, spécialisé dans l'intervention croisée de chercheurs de disciplines variées (sociologie, ethnologie, philosophie) : *« Je n'ai jamais été confronté à un terrain favorable à l'intervention d'un psychanalyste, mais cela m'intéresserait : ce regard peut apporter une dimension supplémentaire au travail du consultant. »* La psychanalyse aurait-elle conquis ses lettres de noblesse dans le petit monde des sciences de l'organisation ? *« Il ne s'agit là que d'analogies,* tempère aussitôt Erhardt Friedberg, *car il n'est de névrose que d'individus, en aucun cas d'organisations. La psychanalyse exhume les événements passés, alors que le fonctionnement des organisations est aussi la résultante des actions présentes, réalisées sous la contrainte d'un ensemble d'interdépendances, de relations de pouvoirs, de conflits d'intérêts objectifs et matériels, qui existent indépendamment de la névrose de tel ou tel ».*

Luc Chelly, lui, doute *« de l'existence d'un inconscient collectif qui serait l'addition des inconscients des individus présents au sein de l'organisation, et que l'on pourrait alors "soigner" ».*

LEURRE

Penser pouvoir changer l'organisation en modifiant le comportement des acteurs, et en particulier des dirigeants, au moyen de l'intervention psychanalytique leur paraît un leurre, pour au moins deux raisons. La première est qu'à cette aune, c'est en fait la totalité des acteurs qu'il faudrait mettre sur le divan, l'organisation étant le résultat de leur interaction. La seconde est qu'une telle approche surestime le rôle des dirigeants sur le fonctionnement de leur organisation.

« Il est doux au dirigeant de croire que sa personnalité influe sur le cours des choses, mais cela n'est vrai que dans des situations de crise », observe Michel Berry. Pour Erhardt Friedberg, *« la multiplication des interventions de psychologues pour animer les séminaires de dirigeants, les groupes de leadership, etc., flatte le narcissisme de ces derniers, mais ne permettent guère de changer les structures ».*

Selon Luc Chelly, *« le danger d'une telle approche est d'éviter de poser les problèmes de l'organisation en renvoyant à des "problèmes personnels". La névrose du dirigeant a certes une influence sur... les névroses des autres individus, mais pas sur l'organisation. Ce serait même plutôt l'inverse : l'organisation, c'est-à-dire l'interaction des intérêts matériels et des conflits de pouvoir, peut rendre les individus, et les dirigeants névrosés ».*

C'est d'ailleurs l'approche développée par les psychanalystes Gilles Deleuze et Félix Guattari, ou par les tenants de l'analyse institutionnelle, comme Georges Lapassade. Le « système » lui-même, à travers ses institutions, serait un sol fertile pour les névroses. Il n'est en la matière qu'une seule « cure » possible : détruire l'organisation pour délivrer l'individu. Ce qui n'est pas vraiment le but des consultants ou des managers...

Antoine Reverchon

Des consultants pas tout à fait comme les autres...

Leur tâche est tellement *« délicate »* que certains préfèrent avancer masqués. *« Si vous expliquez tout de go à un chef d'entreprise que vous êtes consultant et psychologue clinicien,* raconte Jacques Variengien, dont c'est justement la double qualification, *90 % des portes se fermeront... »*

La psychanalyse génère, visiblement, davantage de résistances que les autres disciplines des sciences humaines, à moins *« d'avoir affaire,* comme l'explique Olivier Darmon, psychothérapeute et consultant en management, *à des interlocuteurs qui ont entrepris eux-mêmes, ou l'un de leurs proches, une cure analytique ».*

INDICATEURS

Si la démarche semble néanmoins se développer un peu plus aujourd'hui, *« ce n'est pas par humanisme,* constate Norbert Chatillon, psychanalyste et directeur du cabinet de conseil Sertif, *mais parce que des patrons se sont rendu compte que nos interventions pouvaient générer du profit, car elles réussissaient à mieux faire travailler les salariés ensemble ».*

Les uns et les autres ont des méthodes qui diffèrent, mais, s'il est un principe dont tous conviennent,

Dans l'entreprise, la psychanalyse génère davantage de résistances que les autres disciplines des sciences humaines

c'est d'argumenter leur approche à partir d'informations concrètes et objectives. Ceux qui ont une formation économique ne manqueront pas de réclamer les bilans financiers, les rapports annuels.

Norbert Chatillon, spécialiste en prévention des risques, explique que le chiffre des accidents du travail, celui des temps morts, ou encore le pourcentage de l'absentéisme représentent des indicateurs précieux : *« Ce sont des marqueurs parfaits des tensions et des malaises en jeu. Face à un patron totalement réticent à la grille de lecture analytique, ils me permettent de dépasser ses résistances et de l'amener à s'interroger petit à petit sur la complexité d'une organisation et sur les mécanismes inconscients qui y sont à l'œuvre. »* Cette nécessité de s'appuyer systématiquement sur le terrain, tout comme un analyste dans son cabinet appuie ses interprétations sur les associations de son patient, explique pourquoi aucun n'imaginerait de parler d'une *« entreprise névrosée »* en désignant un groupe dans sa globalité.

« Les travaux que nous menons, insiste Michel Vallée, chargé de mission à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), délégué régional Rhône-Alpes de l'Institut psychanalyse et management (IPM), *ne sont réalisables qu'au sein d'un établissement, d'une unité de travail, où il est possible de prendre connaissance d'une culture, d'une histoire tissée par des acteurs successifs. C'est ce terreau-là qui nous intéresse. »*

Et, bien sûr, il y a les dizaines et dizaines d'entretiens individuels, puis de groupe, que ces spécialistes mènent afin de comprendre l'entreprise ou l'organisation telle que ses salariés la vivent.

Un travail de sociologue ? On pourrait l'imaginer au départ. Mais ils utilisent des techniques d'entretien différentes. Il ne s'agit surtout pas de faire de l'analyse sauvage – *« Une cure analytique est une démarche volontaire personnelle et n'a rien à voir avec une rencontre en tête à tête de deux heures »* –, mais plutôt, selon Eugène Enriquez, psychanalyste et professeur émérite à l'université Paris-VII, *« de déceler ces dimensions cachées que sont les investissements affectifs, les mythes fondateurs, les refoulements, les interdits qui règlent ou dérèglent la vie des groupes ».*

« Un sociologue, reprend Jacques Variengien, *va mettre au jour le "problème" à l'origine du malaise ou du dysfonctionnement. Pour nous, il ne s'agit pas d'un problème objectif, mais d'un symptôme qui est, en fait, la solution que le groupe a trouvée pour gérer son angoisse, la canaliser sans trop de souffrance. »*

Et de donner l'exemple d'un service paralysé parce que son responsable, un jeune cadre supérieur, n'osait plus intervenir. Il était terrorisé rien qu'en imaginant les réactions possibles de son équipe, car il pensait être haï. Ce n'était pas le cas.

MANIPULATION

En réalité, il avait dû, à son arrivée dans l'entreprise, mener une mission de réorganisation pensée, mais mal pensée, par un autre. Il s'est senti dévalorisé, humilié. L'organisation, qui avait ressenti le besoin de décharger sa haine, l'avait piégé, mais pas son équipe. Il a donc fallu l'aider à faire le tri entre ses craintes et ses projections.

Quand les consultants sont appelés par un patron, la demande n'est évidemment jamais directe : *« On nous fait venir parce qu'il y a des dysfonctionnements, ou qu'il faut aider l'entreprise à se transformer, mais que la mutation apparaît difficile,* constate Eric Martin, consultant en développement de ressources humaines, qui mène, en parallèle, une activité de psychothérapie. *Nous sommes en plein évitement, évidemment. »*

Christian Seymat, consultant en management des hommes et des organisations, se souvient encore du *« clash monstrueux »* qui s'est produit lors d'un séminaire de formation qui réunissait les dirigeants des filiales européennes d'un grand groupe de services. *« Mon intervention a aidé à mettre en évidence que le système d'évaluation mis en place par le directeur international était une pure manipulation. Ce dernier ne l'a évidemment pas supporté. »*

Toucher aux principes mêmes du fonctionnement du « leader » revient à le mettre en danger. Celui-ci se protège souvent en « virant » le semeur de zizanie. Voilà pourquoi ces experts expliquent être davantage sur la corde raide que les autres consultants.

Marie-Béatrice Baudet

Bibliographie

● **Les Organisations. Etat des savoirs**, coordonné par Philipe Cabin (Editions sciences humaines, 1999, 412 p., 145 F, 22,1 €).

● **« Comprendre les organisations »** (numéro hors série de la revue *Sciences humaines,* mars-avril 1998, n° 20, 48 F, 7,3 €).

● **Le Système d'Hermès,** de Jean-Benjamin Stora (HEC, 1985, 175 p., 60 F, 9,1 €).

● Actes des neuvièmes journées nationales d'études de l'Institut psychanalyse et management, organisées les 3 et 4 juin 1999 sur le thème « dépendances et non-dépendances psychologiques au sein des organisations ». Contact : 04-93-65-45-24.

● **L'Organisation en analyse,** d'Eugène Enriquez (PUF, 1992, 334 p., 175 F, 26,7 €).

● **Organizations on the Couch,** de Manfred Kets de Vries *et alii* (Jossey-Bass Publishers, 1991, 408 p., 450 F, 68,6 €).

LeMonde Job: WDE2799--0003-0 WAS MDE2799-3 Op.: XX Rev.: 02-07-99 T.: 19:58 S.: 111,06-Cmp.:05,09, Base : LMQPAG 21Fap:100 N°:0065 Lcp:700 CMYK

Manfred Kets de Vries, titulaire de la chaire de management des ressources humaines à l'Insead

« Les dirigeants doivent prendre conscience qu'ils sont entourés de menteurs involontaires »

« Vous êtes docteur en économie et diplômé de Harvard, mais aussi psychanalyste. Qu'est-ce qui vous a amené à suivre ce double cursus ?

– Les modèles économiques sont insuffisants pour comprendre les comportements humains, et notamment la manière dont un patron peut influencer la culture de son entreprise. Par curiosité, je me suis donc tourné vers le champ analytique, car même les réponses des socio-psychologues ne me semblaient pas assez pertinentes pour percer la réalité d'une organisation.

– Comment transfère-t-on à un univers collectif les concepts de la psychanalyse, réservés, en principe, à des thérapies individuelles ?

– Une entreprise est un réseau complexe de pouvoirs impliquant des individus en interaction. Non seulement elle est imprégnée d'une culture organisationnelle qui lui est propre, mais elle évolue aussi dans un environnement national marqué par l'histoire. L'objectif est de montrer la part inconsciente, le côté caché et irrationnel de son fonctionnement. Il ne s'agit pas d'appliquer à la lettre les concepts de la psychanalyse à l'entreprise, mais d'utiliser sa grille de lecture.

Prenons un exemple. Dans *L'Entreprise névrosée*, que j'ai écrit avec Danny Miller (McGraw-Hill, 1984), nous avons abordé la question tout à fait nouvelle, à l'époque, du rôle du transfert dans l'organisation. Dans le cadre d'une cure analytique individuelle, le transfert est la projection par le patient sur l'analyste des sentiments, représentations, fantasmes, affects, généralement inconscients et oubliés, qui avaient à l'origine d'autres destinataires (mère, père, etc.).

Les dirigeants doivent prendre conscience des aspects transférentiels des relations que leurs subordonnés ont avec eux. Sinon ils risquent de ne pas se rendre compte qu'ils sont entourés de menteurs involontaires. Tout devient alors prophétie autoréalisante, le leader voit ses adjoints lui délivrer le type de message qu'il souhaite recevoir.

Je crois que la psychanalyse est une approche parmi d'autres, comme la sociologie, l'anthropologie, l'ethnologie, l'histoire, etc. Toutes sont les bienvenues.

– Pourquoi des patrons font-ils appel à vous ?

– La grande majorité souhaitent mieux comprendre leur organisation. Ils espèrent aussi que je les aide à prendre de meilleures décisions. Le fait que je parle leur langue, celle des affaires, permet de faire passer mes messages. Car la démarche d'un analyste en entreprise rencontre beaucoup de résistance. Les gens sont très ambivalents. Vous avez ceux qui immédiatement prennent peur, et ceux qui s'attendent que vous réussissiez à décrocher la lune.

La question du temps est primordiale. Dans une analyse individuelle, il y a toujours une autre séance. Quand vous intervenez dans une organisation, vous êtes confronté à des gens qui veulent un résultat rapide et qui s'imaginent que je suis un gourou doté d'un pouvoir magique. Il est primordial de remettre vite les choses au point. Pour ce faire, je leur fais part des trois éléments fondamentaux du paradigme analytique.

Premièrement, tout comportement, aussi fou soit-il en apparence, a une raison. Il faut donc le découvrir. Dans l'organisation, comme ailleurs, le psychanalyste est un détective du sens.

Deuxièmement, nous ne maîtrisons pas la totalité de nos actes car une partie de notre vie psychique est inconsciente. Il s'agit de rendre, dans la mesure du possible, cet inconscient conscient.

Enfin, nous avons tous des comportements appris très tôt dans notre enfance, en réaction à nos parents, nos frères, nos sœurs, nos professeurs, etc. Ils ont tendance à se répéter comme le ferait une pièce de théâtre, c'est ce que Joyce McDougall appelle le *« théâtre interne »*, dont il est bon de mettre au jour le fonctionnement.

– Vous avez des exemples précis d'interventions...

– De nombreux. Récemment, par exemple, je suis intervenu dans une grosse entreprise familiale. Les propriétaires fonctionnaient dans la pseudo-normalité, comme si chaque membre de la famille était d'accord avec les autres, alors qu'en réalité il existait un non-dit paralysant. Le comité exécutif, conscient du malaise, n'osait plus prendre de décisions. J'ai pu exprimer ce que chacun pensait tout bas et assainir ainsi le fonctionnement collectif.

– Votre travail est-il plus facile maintenant que les entreprises sont davantage entre les mains d'actionnaires externes que sous l'emprise de fortunes personnelles et familiales ?

– Oui, car il existe des limites réelles, la sanction des actionnaires et du marché, à des débordements possibles. Mais je continue, néanmoins, à trouver les mêmes structures de personnalité chez de nombreux patrons.

Il y a les PDG qui veulent être tellement aimés qu'ils sont incapables de prendre des décisions difficiles et potentiellement impopulaires. A l'autre bout, des leaders extrêmement destructeurs, comme Al Dunlop, par exemple, qui était surnommé « Chainsaw Al » (Al la Tronçonneuse), car il défendait les valeurs des actionnaires avec une brutalité inouïe, expliquant par exemple qu'il n'était pas là pour être aimé. Si quelqu'un voulait être aimé, il suffisait d'acheter un chien. Et que lui, d'ailleurs... en avait deux. Vous avez là deux débordements totalement opposés, mais assez représentatifs.

– Constatez-vous une évolution dans les pathologies que vous rencontrez ?

– Pas vraiment. Je pense que la plupart des organisations ont un style dramatique dans lequel le narcissisme joue un grand rôle. A ce sujet, je constate que beaucoup de fusions et acquisitions ont comme moteurs la cupidité et la grandiosité, c'est-à-dire, au fond, des projets narcissiques, alors que beaucoup de patrons et de spécialistes savent parfaitement que ces opérations échouent dans plus d'un cas sur deux.

– Les cultures nationales influent-elles beaucoup sur les situations que vous rencontrez ?

– On rencontre les mêmes structures psychiques sous toutes les latitudes. Mais il existe des styles différents de leadership, car certaines cultures imposent plus de limites à l'autorité que d'autres.

En France, la soumission à l'autorité est souvent la norme, alors qu'en Allemagne, depuis la seconde guerre mondiale, la règle est surtout de ne pas apparaître comme un « Führer » (un guide, un leader). Du coup, outre-Rhin, le leadership a tendance à être assez technocratique, ce qui explique pourquoi nombre de comités exécutif sont plutôt paralysés lorsque des décisions fondamentales doivent être prises. Cette inhibition commence à être levée.

– Une entreprise psychiquement malade obtient-elle forcément de mauvais résultats ?

– Non, ce n'est pas aussi simple que cela. La vie des entreprises connaît des phénomènes cycliques. Les problèmes deviennent graves quand le style d'une organisation devient pathogène, l'empêchant de grandir et d'être créatrice.

Dans cette optique, il est évident que le rôle des PDG, s'ils sont des créateurs et des visionnaires, est déterminant. Il est typique par exemple que, lorsqu'un patron se retrouve en couverture de *Businessweek* ou de *Fortune,* cet apogée est souvent suivi d'un déclin rapide : il est ossifié et devient la statue de lui-même. L'entreprise a alors besoin d'être redynamisée.

La solution consiste souvent à faire appel à quelqu'un de l'extérieur, qui connaît bien le secteur. Dans beaucoup d'entreprises, la culture est trop consanguine. Des expériences de psychologie sociale ont montré clairement que des groupes hétérogènes avaient une plus grande créativité que des groupes homogènes. »

Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet

Manfred Kets de Vries

● Economiste, diplômé de l'université d'Amsterdam et de Harvard, Manfred Kets de Vries est membre de la Société psychanalytique canadienne.

● Auteur d'une quinzaine d'ouvrages, il a écrit son premier livre avec Abraham Zaleznik, un des grands théoriciens du leadership, dont il a été le disciple à Harvard.

● De nationalité néerlandaise, il intervient dans des groupes internationaux comme consultant en management des ressources humaines.

La personnalité du patron : une clé importante

Les raisons inconscientes qui conduisent les créateurs d'entreprise au succès peuvent aussi les mener à leur perte

Il faut être fou pour créer une entreprise ! Nombreux sont les intéressés à l'affirmer. Fou pour oser ; fou pour travailler des dizaines d'heures par semaine. Mais, hélas !, parfois aussi suffisamment fou pour conduire l'entreprise à sa perte.

Pour Jean-Benjamin Stora, professeur de stratégie aux Hautes études commerciales (HEC) et psychanalyste à l'hôpital La Pitié-Salpêtrière, la genèse du Club Méditerranée mais aussi les difficultés que cette entreprise a rencontrées avant que les Trigano n'en lâchent les rênes sont très liées au caractère particulier de Gérard Blitz, cofondateur du Club.

ESPACE CLOS

« Ce géant aimait énormément les sports nautiques. » Une passion familiale *« renforcée par l'éducation particulière que lui donna sa mère. On craignait pour sa vie à sa naissance. Pour le fortifier, sa mère le mettait sur le balcon, en plein froid. Il n'y a qu'au bord de l'eau que l'on ressent cette absence, cette abolition du temps, dans un espace clos ; cette recherche de rivages côtiers... La stratégie du Club Med doit beaucoup à ce retour aux sources, à cette recherche inconsciente de la vie intra-utérine. Vivre dans une mère (mer) intérieure »*, explique Jean-Benjamin Stora, qui a étudié l'entreprise pendant trois ans.

Né dans une famille de diamantaires de père en fils, ces ciseleurs donneront aussi à Gérard Blitz *« une vision du monde spécifique ». « L'espace clos, la régression mentale, la prédominance de l'oralité. Dans les villages du Club, les gens ne se contrôlaient plus. Les organisateurs étaient comme des apprentis sorciers qui n'avaient pas pris conscience de ce qu'ils provoquaient. Ils ont joué avec les pulsions humaines. »* Comme on le sait, le succès ne dura qu'un temps.

C'est également le tempérament très spécial de monsieur P. qui permit à son entreprise – une grande institution financière – de se développer ; mais il fut aussi l'artisan de sa chute. Roland Reitter, professeur à HEC, en a fait l'analyse. *« Monsieur P. pensait qu'en France les entrepreneurs étaient dépouillés des fruits de leur succès par les banques, qui commencent par prêter, prendre des participations, puis contrôler les firmes. Son grand fantasme, la revanche de l'entrepreneur, est sous-jacent à tous ses mouvements stratégiques. Cette idée de revanche sociale se retrouve tout au long de sa vie ».*

Selon Roland Reitter, ce besoin de revanche est très lié à l'enfance de ce dirigeant, à ses parents et grands-parents, des ouvriers alsaciens *« qui ont économisé toute leur vie afin que leurs enfants étudient ».* Un des grands-pères de monsieur P. est licencié après avoir été décoré par le ministre du travail pour avoir travaillé cinquante ans dans la même entreprise. *« Cette injustice l'a profondément marqué ».*

Grâce à cet esprit de revanche, monsieur P. met sur le marché des produits novateurs qui permettent effectivement aux entreprises d'acquérir une certaine autonomie par rapport au système financier traditionnel. Mais quand, plus tard, couronné de succès, il doit faire appel aux banques pour financer sa croissance, son agressivité se retourne contre lui. *« Il dépendait des banques, qu'il insultait en permanence dans les journaux. Quand il y a eu des restrictions de crédit, les banques l'ont mis par terre »*, explique le professeur d'HEC.

Monsieur P., ancien scout, est aussi convaincu que chacun doit prendre son sort en main, se *« conduire comme des hommes et des femmes debout ».* Il met en place dans son entreprise une organisation très spécifique devant permettre une certaine autogestion.

EXASPÉRATION

Mais parallèlement, *« son énergie, son dynamisme extraordinaire s'accompagnaient d'une incapacité à permettre aux gens d'être autonomes. Son dynamisme, au service de son fantasme, le poussait à aller à l'encontre de ses principes ».*

Ainsi, il est exaspéré par ceux qui cherchent dans les travers de la société les raisons de leurs erreurs ou de leurs échecs. Estimant qu'*« avec cette théorie on excuse tout, et le laxisme s'installe, corrompt »*, il finit par surveiller les lignes téléphoniques de ses salariés. *« Il demandait à chacun d'être autonome ; mais finissait par reprocher ce qui était fait parce qu'il y avait des erreurs, ou que c'était trop lent*, explique Roland Reitter. *Il était tout à fait sincère, mais il y avait une autre scène derrière lui. Son inconscient opérait ».*

A l'heure de transmettre ou de céder son entreprise, il est fréquent que l'inconscient mène les dirigeants à prendre les plus mauvaises des décisions. Un président d'une petite entreprise conseillé par Jean-Benjamin Stora était confronté à un changement technologique. *« Au lieu de changer, il licenciait ses collaborateurs immédiats. Il était habité par une pulsion de mort. Il a fini par tuer sa création. »*

Roland Reitter relate un cas semblable. M. Lesage devait assurer sa succession. Il avait deux fils. L'aîné, diplômé d'une école de commerce, était, selon lui, un fumiste. Le second, qui *« avait de l'amour propre »*, était d'après lui trop timoré. *« Il avait envie d'un successeur ; mais haïssait aussi cette idée*, explique Roland Reitter. *M. Lesage vécut ce conflit de façon très subtile, en procédant à un clivage croisé. Il prit chacun de ces deux fils, et les coupa en deux symboliquement, attribuant à chacun un côté positif et un côté négatif. A eux deux, ils avaient le potentiel, ce qui lui permettait de calmer son angoisse. Il a acheté du temps par ce clivage croisé, mais a fini par payer cette opération de court terme. Il est mort et la société a périclité. »*

Annie Kahn

CHRONIQUE

par Serge Marti

La fin de la guerre froide

En ce deuxième anniversaire de la crise financière asiatique, marquée par la dévaluation du baht thaïlandais le 2 juillet 1997, le bilan de cette forte crise qui a secoué, l'été suivant, la Russie, avant d'ébranler, début 1999, l'économie brésilienne apparaît plus mesuré qu'à l'automne 1998, lorsque l'économie mondiale était passée bien près d'un krach global. Certes, les séquelles, notamment sociales, perdurent, mais le système a résisté, et la planète n'a pas versé dans la récession. En dépit d'un ralentissement sensible de l'activité, *« l'économie mondiale ne traduit pas de signes supplémentaires d'affaiblissement »,* constate le département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations unies dans son rapport 1999, publié le 1er juillet à Genève.

« En partie grâce à l'assouplissement de la politique monétaire décidé, à l'automne 1998, dans les principaux pays développés, les perspectives économiques se sont améliorées, et des signes de stabilisation ont été constatés, globalement, sur les marchés financiers. De plus, la contagion financière résultant de la crise brésilienne, début 1999, a été contenue et l'on a même constaté un retour des flux de capitaux vers les pays émergents. »* Enfin, soulignent les auteurs du rapport, *« un rebond du prix du pétrole est intervenu au début de l'année et les prix internationaux des matières premières qui avaient subi une forte baisse en 1997-1998, pénalisant les économies des pays en développement, se sont ultérieurement stabilisés ».

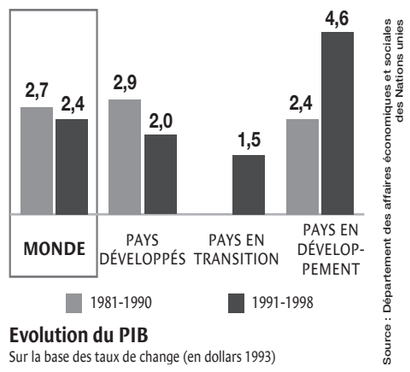

Evolution du PIB
Sur la base des taux de change (en dollars 1993)

Ce constat, dressé par le Fonds monétaire international (FMI) ou la Banque mondiale, n'aurait guère surpris. Etabli par les spécialistes économiques de l'ONU, longtemps tenus en suspicion légitime par les « gendarmes de Washington » pour tiers-mondisme, il témoigne des pas que semblent accomplir, l'une vers l'autre, ces institutions dont les commentaires ont été écrits, des décennies durant, à l'encre antipathique. Là aussi, le mur est tombé.

La nécessité d'intégrer davantage la dimension sociale et le développement durable est à présent beaucoup mieux admise au sein des organisations « libérales », dont certaines – c'est le cas de la Banque mondiale – se sont habilement approprié le message.

A l'inverse, évoquer l'économie de marché ou la libéralisation des circuits de production, tant à la Conférences des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) qu'au Conseil économique et social de l'ONU (Ecosoc), ne fait plus l'effet d'un chiffon rouge agité sous le nez des « collectivistes ». La fin de la guerre froide a aussi servi à cela.

Pour autant, chacun garde son fonds de commerce. Celui des Nations unies est de continuer à faire pression sur le Nord pour qu'il se soucie des pays du Sud, qui ont toujours du mal à prendre le train en marche.

C'est bien ce qu'entend faire le secrétaire général de l'organisation, Kofi Annan, lorsqu'il participera, du 5 au 7 juillet, au débat ministériel du Conseil économique et social organisé à Genève et qui se poursuivra ensuite jusqu'à la fin du mois. Le numéro un de l'ONU présentera la vingtaine de propositions concrètes qui, espère-t-il, indiqueront la marche à suivre pour *« réduire de moitié la pauvreté d'ici à l'an 2015 ».*

Il y a urgence : en 1998, dans le monde en développement, environ 25 % de la population, soit 1,2 milliard de personnes au total, vivaient dans un pays qui, cette année-là, avait vu un recul du revenu per capita.

Pour arriver à une diminution de la pauvreté, l'action des gouvernements ne suffit pas. L'appui du secteur privé est indispensable.

C'est le sens du « contrat mondial » que Kofi Annan veut passer avec les représentants des grandes entreprises internationales qu'il a rencontrés à Davos. Un endroit longtemps considéré comme le rendez-vous obligé de l'ultralibéralisme et où il effectue désormais une visite annuelle remarquée. Signe, là aussi, d'une évolution culturelle importante. Et nécessairement à double sens.

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS

Au sommaire du numéro de juillet/août

Kosovo
Retour sur un conflit où, pour la première fois, l'OTAN est intervenue militairement contre un pays européen au nom des droits de l'homme

Les conflits dans le monde
Proche-Orient, Afghanistan, Afrique, Inde et Pakistan..., un tour d'horizon des conflits dans le monde

Chez votre marchand de journaux 12 F - 1,83 €

Plus : LES CLÉS DE L'INFO
4 pages pour décoder l'actualité

LeMonde Job: WDE2799--0004-0 WAS MDE2799-4 Op.: XX Rev.: 02-07-99 T.: 19:58 S.: 111,06-Cmp.:05,09, Base : LMQPAG 21Fap:100 N°:0066 Lcp:700 CMYK

APRÈS L'UNION MONÉTAIRE

par Hervé Juvin

Quelle valeur pour l'euro ?

C'est entendu, le potentiel d'appréciation de l'euro face au dollar est significatif. L'érosion qui a porté la valeur de la monnaie unique européenne de 1,18 dollar pour 1 euro au 4 janvier à 1,03 dollar pour 1 euro au 22 juin soulage toutefois maints chefs d'entreprise. Mais mesurent-ils que c'est la perspective d'une monnaie de réserve mondiale, instrument de facturation universel des matières premières, faisant prime sur les marchés de capitaux, qui s'éloigne, et avec elle l'abondance de capitaux à bas prix ?

C'est entendu, beaucoup d'économistes et de commentateurs se sont trompés. Le problème majeur de la Banque centrale européenne (BCE) devait être d'éviter un euro trop fort, celui des trésoriers de se couvrir contre la baisse anticipée du dollar. Et voilà qu'il s'agit d'enrayer la glissade de l'euro et de faire valoir de nouveaux arguments pour que ce fameux potentiel d'appréciation ne reste pas virtuel et ne se paie pas par une remontée prolongée et étouffante des taux d'intérêt à long terme, qui tendent à se rapprocher de la barre des 5 %, soit près ou plus de 4 % d'intérêts réels !

A ces décalages dans les anticipations, les raisons de conjoncture ne manquent pas. Vigueur persistante de la croissance américaine, approximations dans la communication initiale de la BCE auprès des marchés, incertitudes sur la capacité des Etats membres à poursuivre dans la voie de réformes structurelles timidement abordées et à corriger des exécutions budgétaires 1998 généralement médiocres et peu respectueuses dans les faits de la vertu économe affichée dans les discours... L'amplification de la baisse de l'euro par rapport au dollar au moment du déclenchement des opérations au Kosovo, la suspension de certaines émissions prévues sur le marché de l'euro, la dégradation du marché obligataire en euros, suggèrent une interrogation plus générale sur la vraie nature de la monnaie.

Les manuels d'économie enseignent que la monnaie remplit la triple fonction d'instrument de réserve, de mesure et d'échange de la valeur. Il est tentant de réduire la monnaie à ces fonctions économiques, et sa valeur à l'effet mécanique de la production et des échanges. Une monnaie sera crédible quand elle est portée par une économie en croissance, débarrassée de l'inflation, ouverte aux échanges, etc. Et cette crédibilité s'exprimera par un rapport d'échange favorable avec les autres monnaies, par une parité élevée et par son accumulation dans les réserves des banques centrales. Mais cette vision de la monnaie ne rend pas compte de l'essentiel : le dollar était une monnaie forte quand il valait 11 francs – en 1982 –, mais il était aussi une monnaie forte quand il valait 4 francs – en 1990. Affirmation scandaleuse pour un banquier central, mais vécue par les trésoriers d'entreprise, les acheteurs de matières premières ou tout simplement les voyageurs. Monnaie forte, parce que monnaie universelle d'échange : pour le trésorier d'une entreprise française voulant convertir un montant significatif de francs en lires italiennes, le plus court chemin consistait à échanger ses francs contre des dollars, puis ces dollars contre des lires – quelle qu'en soit la parité, le plus court chemin entre deux monnaies européennes et pour des transactions de gros montant passait par le dollar. Monnaie forte, parce que monnaie presque exclusive des émissions internationales réalisées par les pays émergents – pour plus de 80 %. Monnaie forte, parce que support unique de facturation et de règlement des matières premières et des biens industriels stratégiques – du pétrole aux avions de ligne et aux armements lourds. Monnaie forte, enfin et surtout, parce que passeport universel.

La force du dollar, c'est John Wayne et c'est Marilyn Monroe, c'est Intel et c'est Hollywood, autant sinon davantage que la croissance américaine et l'absence de déficit public aux Etats-Unis

Les banquiers centraux, les économistes et les analystes ont largement oublié que la monnaie n'est pas seulement un actif économique, mais aussi un élément d'identité, l'expression d'un projet politique et de la confiance d'une communauté. Pas seulement des indices, des images. Pas seulement des ratios, des mythes. La force du dollar, c'est John Wayne et c'est Marilyn Monroe, c'est Intel et c'est Hollywood, autant sinon davantage que la croissance américaine et l'absence de déficit public aux Etats-Unis.

La force du dollar, ce sont les dix premières fortunes mondiales, toutes américaines (hors familles régnantes), c'est la démonstration des systèmes de commandement américain au-dessus du Kosovo. Le dollar est fort même quand il est faible, parce que la force du dollar est faite de l'universalité des images, des mythes et des légendes de l'Amérique, bien davantage qu'elle n'est l'effet de la puissance d'une économie qui entre dans sa dixième année de croissance.

Une monnaie est aussi forte de l'attraction du modèle qu'elle représente, et comment ne pas observer que l'obsession économique des Européens les conduit à réduire la monnaie à ce qui n'en est qu'une composante, essentielle sans doute, mais pas déterminante à elle seule : les fondamentaux économiques ?

Pour que l'euro remplisse sa vocation et devienne la monnaie de la première puissance économique, il est intéressant d'examiner quelques-uns des facteurs non économiques qui détermineront son succès.

L'affirmation d'une souveraineté européenne : l'évolution institutionnelle et la clarification des compétences et de la représentation de l'Union devaient figurer au sommet de Cologne, qui a respecté un silence complet sur ce sujet attendu. Quel est cet ensemble qui se dote de l'attribut essentiel de la souveraineté, qui s'impose une Constitution économique à travers les traités de Maastricht et d'Amsterdam, mais néglige d'écrire sa Constitution politique et ne se connaît pas de souverain ?

L'ouverture et le rayonnement international : les mythes universels ont été européens : les Etats-Unis les ont revus et corrigés, ce qui leur donne désormais une diffusion et une puissance d'attraction mondiales. Quelle est la capacité d'un continent vieillissant, en quête de sécurité et de protection, certain de sa richesse plus que de son devenir, à créer et diffuser des mythes positifs, à faire rayonner des modèles à travers le monde ? La protection plutôt que la conquête, les gestionnaires plutôt que les entrepreneurs et les rentes plutôt que les projets ; l'Europe pourra-t-elle faire de sa monnaie un objet d'attraction universel sans rétablir la logique du risque et de la réussite ?

Marc Thoumelou, honorable correspondant des sénateurs français à Bruxelles

Marc Thoumelou est modeste. Selon lui, s'il a été choisi, à trente-trois ans, comme responsable de l'antenne du Sénat français auprès des institutions européennes, inaugurée le 19 mai à Bruxelles par Christian Poncelet (Vosges, RPR), président du Sénat, ce serait notamment pour son âge et parce qu'il est célibataire.

Faire la navette chaque semaine entre Paris et la capitale belge, sacrifier aux mondanités nécessaires pour se faire connaître du microcosme communautaire, être capable en cas d'urgence de différer d'un jour ou deux le retour au Palais Médicis sont autant d'exigences *« difficiles à concilier avec des charges de famille »*.

Ce pur produit du droit et de sciences-po a pourtant d'autres cordes à son arc que sa jeunesse et sa disponibilité. Administrateur du Sénat depuis sept ans, il a d'abord travaillé pour la commission des lois.

STRESS

Puis, lorsque le temps de la mobilité est venu, il a choisi de rejoindre, en avril 1998, le service des affaires européennes où il a été chargé des questions budgétaires et sociales, de la coopération judiciaire et des relations avec le Parlement européen.

De Paris à Strasbourg en passant par Bruxelles, il a organisé les déplacements des sénateurs dans le cadre de conférences interparlementaires, comme en novembre 1998 par exemple sur la lutte contre la fraude et le financement de l'Union, ou en mars dernier sur la sécurité. Un travail plaisant, car, dit-il, *« je continuais à travailler les dossiers en profondeur, comme en commission, mais sans le stress de la préparation des projets de loi »*, dit-il.

A trente-trois ans, le jeune administrateur est chargé de collecter l'information nécessaire aux parlementaires

Il s'est tout naturellement porté candidat lorsque le Sénat a décidé de mieux utiliser l'article 88-4, inclus dans la Constitution depuis 1992, et d'ouvrir une antenne à Bruxelles. Ce texte autorise chaque assemblée parlementaire à dire son mot sur les propositions d'actes communautaires comportant des dispositions législatives.

Le Sénat avait confié à sa « délégation pour l'Union européenne », que préside Michel Barnier (Savoie, RPR), le soin d'examiner tous les projets d'actes communautaires et d'en faire le tri pour déterminer, sur la forme et sur le fond, l'avis sénatorial à émettre à leur sujet.

Manquait un maillon essentiel pour que le Sénat et sa délégation puissent s'exprimer vite et à bon escient : l'information. L'antenne bruxelloise a été créée pour collecter cette matière première.

« Il faut que le Sénat puisse intervenir le plus en amont possible, avant que les jeux ne soient faits, avant même la rédaction d'une directive par la Commission, explique Marc Thoumelou. *Cela évitera les malentendus comme sur la chasse, où la France refuse d'appliquer une directive communautaire sur les dates d'ouverture qu'elle a, elle-même, proposées... »*

Qu'est-ce qui intéressera en priorité le responsable de l'antenne ? *« D'abord, les sujets récurrents sur lesquels je peux avoir à tout moment un coup de téléphone d'un parlementaire : l'élargissement, le financement de l'Union ou la réforme des institutions,* explique-t-il. *Il y a aussi les thèmes qui concernent le Sénat en tant que représentant des collectivités locales : la politique régionale et l'aménagement du territoire. Enfin, les dossiers plus ponctuels, mais dont les enjeux sont considérables comme "l'espace de sécurité et de justice" décidé par l'Union et qui aura des conséquences en matière matrimoniale et en matière d'immigration. »*

Comment trouvera-t-il les pistes ? *« Je dois décoder la littérature de la Commission qui annonce souvent ses projets, par exemple le plan d'action sur les services financiers concernant les retraites complémentaires. Un rendez-vous avec un fonctionnaire de la direction compétente, la DG XV, me permettra d'expliquer à la délégation du Sénat la forme que prendra le projet et la date à laquelle il sera à maturité. Celle-ci appréciera la suite à donner. »*

FLAIR

Marc Thoumelou compte aussi sur le flair. *« Le flair d'un sénateur qui m'a envoyé fouiller le dossier des organismes génétiquement modifiés (OGM) qui nuirait, dit-on, au papillon américain Monarque. Le flair de mes collègues du Sénat qui me questionnent sur les projets en matière de TVA sur l'art. Le flair des lobbies qui sauront me trouver pour plaider leur cause auprès du Sénat français. Je dois également veiller aux dossiers "chauds", tels que le dopage des sportifs ou le renouvellement de la Convention de Lomé qui vient à expiration en février 2000. »*

Marc Thoumelou est content : il est désormais opérationnel. *« Je n'aurai pas forcément, sur-le-champ, la réponse à la question que me posera un parlementaire, mais je saurai où la trouver »*, affirme-t-il.

Il est fier, aussi, parce que l'antenne bruxelloise du Sénat français a une mission plus ambitieuse que celle des organes représentatifs des Parlements danois et finlandais présents à Bruxelles et dont les membres assurent la liaison de leur Assemblée seulement avec le Parlement européen. Il ne cite son collègue italien que pour mémoire, car celui-ci séjourne à peine trois jours par mois en Belgique. En revanche, il se réjouit de l'arrivée d'un collègue britannique qui représentera la Chambre des communes, à partir du mois d'octobre.

« Il m'a dit concevoir sa mission sur le modèle de notre antenne sénatoriale. » Monnaie, droits de l'homme, défense ou appellation d'origine contrôlée des fromages des Vosges : rien de ce qui sera européen ne leur sera étranger.

Alain Faujas

Marc Thoumelou

- Marc Thoumelou a commencé par travailler pour la commission des lois du Sénat où il est entré en avril 1992, en qualité d'administrateur.
- En avril 1998, il est affecté au service des affaires européennes et devient responsable du bureau de liaison avec le Parlement européen.
- Depuis le 19 mai dernier, il est responsable de l'antenne administrative du Sénat auprès des institutions européennes.

Rectificatif

- Eric Monnier, cité dans l'article intitulé « Colloque : l'évaluation des politiques publiques nourrit peu le débat démocratique en France », paru dans le « Monde Economie » du 16 juin, est responsable du Centre européen d'expertise en évaluation (C3E), et non du Centre d'études économiques d'entreprises.

La plupart des actionnaires étrangers des entreprises de l'Union sont issus des Etats membres

Il y a quelques mois, une étude du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie tirait la sonnette d'alarme. *« La présence des investisseurs étrangers à la Bourse parisienne n'a fait que croître ces dernières années.* (...) *Aujourd'hui, cette part est impressionnante, passant de 10 à 35 % de la capitalisation boursière entre 1985 et 1997.* (...) *L'importance de la pénétration du capital étranger se situe à des niveaux moyens nettement plus élevés que dans des pays comparables »*, pouvait-on lire dans *Le Modèle français de détention et gestion du capital*, paru aux Editions de Bercy.

BASE DE DONNÉES

Plus récemment, un document de la direction générale de l'industrie sur *L'Implantation étrangère dans l'industrie* enfonçait à nouveau le clou. *« Le capital étranger progresse dans l'industrie : au 1er janvier 1997, plus d'un salarié sur quatre est employé dans une entreprise majoritairement étrangère. Ces firmes réalisent un peu plus d'un tiers du chiffre d'affaires et près de 40 % des exportations de l'industrie manufacturière. »* De là à déduire qu'une part importante des firmes françaises étaient menacées de passer sous la coupe d'investisseurs étrangers, il n'y avait qu'un pas à franchir.

L'analyse de l'investissement étranger dans les sociétés non cotées balaie bien des idées reçues

La conclusion aurait été bien trop hâtive. Une autre étude cette fois sur *La Place des étrangers dans le capital des entreprises européennes*, publiée le 1er juillet par le Centre de recherche sur l'épargne (CREP), aboutit en effet à des conclusions beaucoup moins dramatiques.

Selon ce document, seulement 13,4 % du capital des sociétés françaises serait détenu par des non-résidents. Et ce taux tombe à 11,5 % si l'on se limite aux sociétés non cotées. Ce taux est du même ordre de grandeur que ceux des quatre autres pays européens analysés : Royaume-Uni, Allemagne, Espagne, Italie. La situation de la France n'est nullement atypique comparée aux autres pays européens.

En outre, les Etats-Unis sont certes le premier pays d'origine des capitaux fournis, pour quatre des cinq pays analysés (l'Espagne faisant exception). Mais si l'on agrège les données relatives à tous les pays européens, le Vieux Continent devient prédominant au sein des actionnaires étrangers.

A la différence des études précédentes, celle du CREP a été réalisée à partir de la banque de données du Bureau Van Dijk, Amadeus, qui regroupe des données financières de sociétées cotées, mais aussi non cotées. Sa base d'analyse est donc beaucoup plus large que celle du ministère.

Pour Michel Dietsch, professeur à l'Institut d'études politiques de Strasbourg et coauteur de l'étude du CREP, la contradiction n'est qu'apparente. *« Il est normal que les investisseurs financiers se dirigent prioritairement vers les entreprises du CAC 40 »*, explique-t-il.

L'étude du CREP montre aussi que, si les non-résidents ne détiennent environ que 10 % des actions des sociétés des cinq pays étudiés, les participations sont concentrées. Quand ils sont actionnaires, les non-résidents ont majoritairement des participations de l'ordre de 90 %.

Outre-Rhin, 65,7 % des actionnaires non allemands ayant investi dans des firmes germaniques détiennent largement plus de la moitié du capital. En Italie et en France, c'est le cas respectivement de 53,6 % et 48,1 % des investisseurs étrangers.

CONTRÔLE

Quand ils ne sont pas majoritaires, les actionnaires non résidents ne détiennent en revanche qu'un infime pourcentage des firmes dans lesquels ils ont investi. La France et le Royaume-Uni feraient néanmoins exception : dans ces deux pays, on y trouve aussi un groupe important d'actionnaires étrangers ayant une participation avoisinant les 50 %.

« Cela pourrait être dû au fait que les marchés financiers de ces deux pays sont plus actifs. Alors que, sur des marchés moins transparents, dans lesquels les ajustements sont plus difficiles, les investisseurs ont tendance à prendre le contrôle total », analyse Michel Dietsch.

A. K.

▼ Les non-résidents dans le capital des sociétés nationales

en %

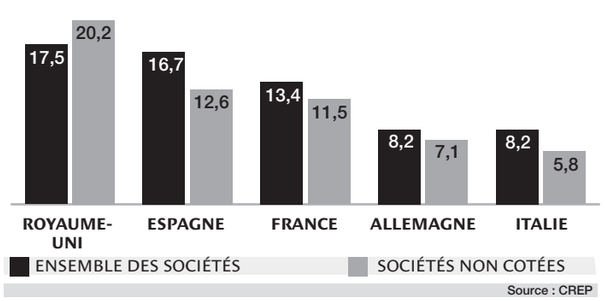

Source : CREP

▼ La nationalité des investisseurs

en %

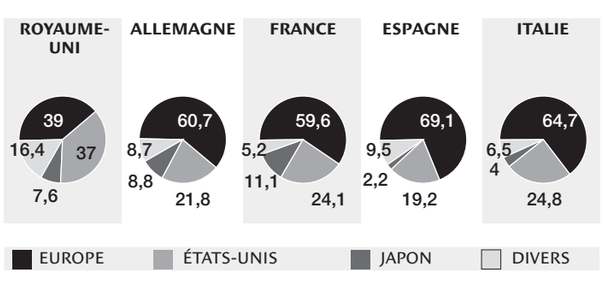

Source : CREP

LeMonde Job: WDE2799--0005-0 WAS MDE2799-5 Op.: XX Rev.: 02-07-99 T.: 19:58 S.: 111,06-Cmp.:05,09, Base : LMQPAG 21Fap:100 N°:0067 Lcp:700 CMYK

EUROPE

▼ L'équipement des ménages

PROPORTION DE FOYERS DISPOSANT DE CERTAINS BIENS

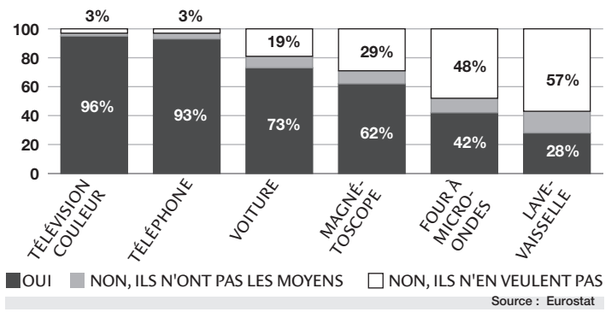

Source : Eurostat

■ **LA PROPORTION** de ménages équipés de certains biens de consommation durables varie selon les pays. La raison pour laquelle un ménage en est dépourvu est souvent autant fonction d'un choix personnel que de critères économiques. 73 % des ménages disposent d'au moins une voiture. 19 % n'en veulent pas. C'est au Luxembourg (83 %), en Italie (78 %) et en France (77 %) que l'on trouve les proportions les plus élevées de ménages propriétaires d'une voiture. Les couples avec enfants sont beaucoup plus motorisés que les autres.

■ **PLUS DE 90 %** des ménages européens ont le téléphone. Le Portugal (74 %) et l'Irlande (78 %) se situent très au-dessous de cette moyenne. On observe des chiffres comparables chez les ménages à faible revenu (82 %), les chômeurs (78 %) et les jeunes vivant seuls (84 %).

FRANCE

▼ Le dynamisme du secteur associatif

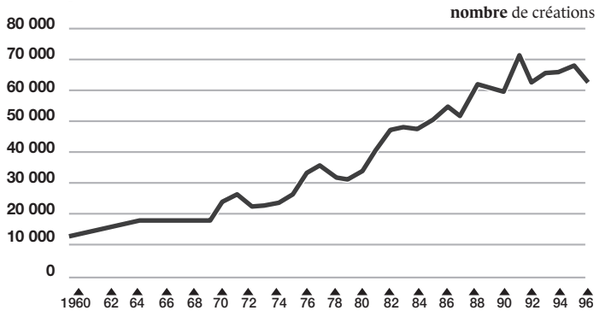

Source : ministère de l'intérieur

■ **PLUS DE 60 000 ASSOCIATIONS** se créent chaque année en France actuellement. Selon une étude menée par la Fondation de France (*Le Secteur sans but lucratif en France et dans le monde,* mai 1999), la société civile, plus éduquée et mieux formée, souhaite ne plus s'en remettre systématiquement à l'Etat.

■ **L'EMPLOI SALARIÉ** dans le secteur sans but lucratif représentait 960 000 personnes en équivalent temps plein en 1995, soit 4,9 % des emplois rémunérés. Au travail salarié, s'ajoute un important bénévolat. Le budget total du secteur associatif était de 290 milliards de francs (44,2 milliards d'euros) en 1995. Si l'on rajoute à ce chiffre une estimation monétaire du travail bénévole, le poids réel du secteur dépasserait les 500 milliards de francs (76,2 milliards d'euros).

Les chiffres de l'économie mondiale

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	EURO 11	UE 15
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)											
Sur un an	2,6 (avril)	– 2 (avril)	– 1,7 (avril)	– 5,3 (déc.)	– 0,2 (avril)	– 1 (avril)	– 2,3 (avril)	– 1,4 (avril)	– 2,4 (avril)	– 0,7 (avril)	– 0,7 (avril)
Sur trois mois	0,9 (avril)	0,3 (avril)	– 1 (avril)	– 0,2 (déc.)	0,4 (avril)	0,2 (avril)	– 0,3 (avril)	0,1 (avril)	– 1 (avril)	– 0,3 (avril)	0,2 (avril)
TAUX DE CHÔMAGE (en %)											
1999	4,3 (avril)	4,7 (mars)	9,1 (avril)	9,0 (avril)	17,3 (avril)	11,3 (avril)	12,1 (janv.)	3,4 (mars)	6,3 (fév.)	10,4 (avril)	9,6 (avril)
PRIX À LA CONSOMMATION (en %)											
Sur un an	1,7 (janv.)	– 0,1 (juil.)	0,4 (mai)	0,8 (mai)	2,1 (mai)	0,5 (mai)	1,5 (mai)	2,1 (mai)	1,3 (mai)	1 (mai)	1,1 (mai)
Sur un mois	0,2	– 0,6	0,0	0,2	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3	0,1	0,1
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)	*1er trimestre 1999*	*1er trimestre 1999*	*4e trimestre 1998*	*4e trimestre 1998*	*4e trimestre 1998*	*4e trimestre 1998*	*3e trimestre 1998*	*1er trimestre 1999*	*4e trimestre 1998*	*4e trim. 1998*	*4e trim. 1998*
Sur un an	3,9	0,1	2,6	2,6	3,6	2,8	1,2	3,1	1,1	1,8	1,6
Sur trois mois	1,0	1,9	0,4	0,4	0,7	0,7	0,5	0,7	0,1	0,4	0,3
DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)											
1997	0,1	– 3,3	– 2,7	– 2,1	– 2,6	– 3	– 2,7	– 1,4	– 1,9	– 2,5	– 2,3
1998*	1,4	– 5,5	– 2,1	– 1,3	– 1,8	– 2,9	– 2,7	– 0,9	– 0,6	– 2,1	– 1,5
DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)											
1998	ND	ND	61	117,3	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	73,8	69,5
BALANCE COURANTE (en % du PIB annuel)**	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trim.*	*4e trim.*
Solde trimestriel 1997	– 0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,3
Solde trimestriel 1998	– 0,90	0,76	– 0,03	1,54	– 0,61	0,81	0,39	1,17	0,24	0,32	0,26

* prévisions Commission européenne
** y compris les flux intrazones pour UE15 et EURO11. Le chiffre de la balance courante belge inclut celui du Luxembourg.

Source : Eurostat. Pour plus d'informations : http://europa.eu.int/eurostat.html

Les chiffres de l'économie française

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES	+ 2,1 % (mai)	+ 4,7 %
TAUX D'ÉPARGNE	14,2 % (3e trim. 98)	– 5,9 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 0,5 % (3e trim. 98)	2,6 %
TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER	+ 0,6 % (1er trim. 99)	+ 2 %
INVESTISSEMENT	+ 1,4 % (4e trim. 98)	+ 0,4 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs / euros)	+ 8,572 MdF / + 1,3 milliard d'euros (avril)	– 26 %
(solde cumulé sur 12 mois)	+ 138,100 MdF / + 21,053 milliards d'euros (98/99)	– 4,11 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES	– 10 (avril)	– 18**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales	– 9 (juin)	25**
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (– de 25 ans)	+ 22 % (mai)	– 2,2 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL	39,2 % (mai)	– 0,5 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND	1 018 950 (mai)	– 1,3 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND	413 439 (mai)	– 5,2 %
INTÉRIM	427 120 (mars)	+ 1,7 %

* solde des opinions négatives et positives, données CVS ** solde net douze mois auparavant

Source : Insee, Dares, Douanes et Unedic.

CAMEROUN

▼ La croissance reste soutenue

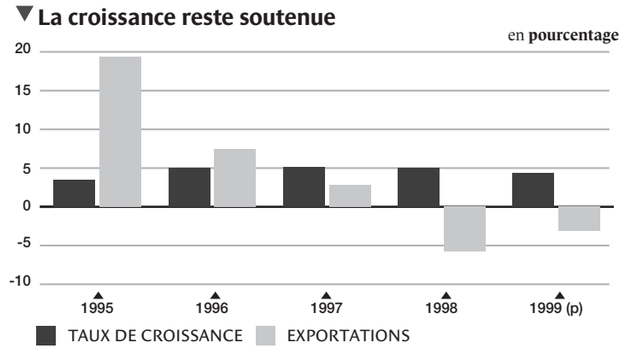

p : prévisions Source : FMI et Nord-Sud Export pour les prévisions

■ **GRÂCE À UNE FORTE DEMANDE** intérieure et régionale, la croissance camerounaise s'est maintenue en 1998. Le pays a moins souffert que d'autres de la baisse des cours du pétrole, car l'exploitation du brut ne cesse de décliner depuis une dizaine d'années ; bois sciés, pâtes de cacao, huile de palme et autres produits manufacturés représentent désormais près de 28 % des exportations. La crise a toutefois affecté des produits comme le café, le caoutchouc, ou le coton.

■ **LE REDRESSEMENT** des finances publiques se confirme avec un déficit public ramené à 1,7 % du PIB. Mais le pays souffre toujours d'un manque d'investissement. Les autorités comptent sur le programme de privatisation pour attirer des capitaux étrangers. *(Nord-Sud Export, groupe « Le Monde ».)*

UN CHIFFRE

87 %

LE POURCENTAGE DE CHEFS D'ENTREPRISE POUR LESQUELS LA SANTÉ DE L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE EST LA PREMIÈRE PRÉOCCUPATION

La crise des pays émergents, première inquiétude des groupes multinationaux il y a encore six mois, est désormais passée au second plan. Selon l'étude semestrielle réalisée par le cabinet de conseil en stratégie et management A. T. Kearney auprès de 1 000 sociétés internationales, c'est vers les Etats-Unis que se tournent aujourd'hui les regards des plus gros investisseurs de la planète. Pour 87 % d'entre eux, la première préoccupation est de *« savoir si la croissance américaine restera assez forte pour continuer à alimenter le redressement économique mondial »*.

Le marché américain conforte d'ailleurs sa première place de destination la plus attrayante pour les entreprises en matière d'investissement. 40 % des dirigeants interrogés envisagent d'y investir au cours des trois prochaines années. A l'inverse, la confiance des investisseurs envers l'Europe et l'Amérique latine a décliné au cours des six derniers mois. L'Allemagne, selon le classement d'A. T. Kearney, passe ainsi de la cinquième à la huitième place. La France et l'Italie conservent leurs positions, respectivement la dixième et la onzième place.

Le bloc asiatique bénéficie, lui, d'un retour de confiance. La Malaisie, Hongkong et les Philippines font à nouveau partie des 25 destinations préférées des investisseurs. La Chine occupe désormais la deuxième place sur le podium, derrière les Etats-Unis. Elle a délogé le Brésil, devenant le marché émergent le plus attrayant du monde.

L'éventuel retour de la croissance embarrasse le Japon

L'esquisse de reprise repose sur l'investissement public. La composante privée de la demande reste atone

Paradoxalement, la croissance du PIB nippon au premier trimestre 1999 (2 %) est trop violente pour annoncer une sortie de la récession. Ce premier chiffre positif après cinq trimestres de recul est trop atypique. Il a surpris les instituts privés de conjoncture qui prévoyaient en moyenne 0,2 % et avouent leurs difficultés à établir un lien avec le recul de 0,9 % du dernier trimestre 1998. D'où les commentaires prudents, voire embarrassés, des officiels japonais même si l'objectif du gouvernement de + 0,5 % pour l'année budgétaire est désormais réaliste.

Le gouverneur de la Banque du Japon, Masaru Hayami, a jugé utile de rappeler que toutes les menaces de déflation n'avaient pas disparu. Le premier ministre, Keizo Obuchi, a confirmé lors du sommet du G 8 de Cologne, à la mi-juin, que, malgré ces signes d'amélioration, il maintiendrait tous ses efforts pour le retour de la croissance. Il garde à l'esprit les déboires de son prédécesseur, Ryutaro Hashimoto, qui avait surestimé la reprise de 1996 en relevant la TVA en avril 1997. Keizo Obuchi a hérité de la récession qui en a résulté.

TRAVAUX PUBLICS

Ce retour soudain de la croissance s'explique en tout premier lieu par un accroissement de l'investissement public (travaux publics en particulier) de 10,3 % par rapport au précédent trimestre. La progression dans ce domaine représente même 22,8 % en glissement annuel.

La consommation des ménages s'est accrue dans des proportions plus modestes (1,2 % sur le trimestre), comme l'investissement des entreprises (2,5 %) ; mais, au total, la demande privée aura diminué de 2,5 % sur douze mois.

Par rapport à 1996, l'esquisse actuelle de reprise repose plus largement sur l'investissement public, tandis que la composante privée de la demande reste atone, même si les indices de confiance des ménages et des entreprises s'améliorent un peu. L'évolution des revenus des ménages à court terme ne les incitera pas à consommer plus hardiment. Selon une enquête réalisée par le *Nihon Keizai Shimbun* (auprès de 671 entreprises), les bonus salariaux de l'été devraient reculer de 6 % par rapport à 1998, soit la plus forte baisse jamais enregistrée en vingt-cinq ans.

Le sursaut brutal du PIB s'explique donc essentiellement par le caractère exceptionnel de la relance entreprise à l'automne 1998 (1 100 milliards de francs, 167,7 milliards d'euros), plan que l'entourage du premier ministre avait qualifié « d'effort de guerre ». Sans doute faut-il voir là également les fruits des dispositions en faveur du financement des petites et moyennes entreprises (PME) et, au-delà, des mesures engagées en matière d'assainissement des bilans bancaires.

La contribution négative du commerce extérieur à la croissance durant ce premier trimestre (– 0,2 %) retient aussi l'attention. Les perspectives d'évolution commerciale sont un sujet d'inquiétude pour les autorités en raison des pressions à la hausse sur le yen (aux alentours de 120 yens pour 1 dollar) provoquées par le regain de croissance du PIB.

Le vice-ministre des finances, Eisuke Sakakibara, a réaffirmé que la gestion du yen est pragmatique et dictée avant tout par le souci du soutien à la croissance. En guise de travaux pratiques, la Banque du Japon est intervenue plusieurs fois de façon très volontaire sur le marché des changes durant le mois de juin. La Banque centrale européenne s'est même engagée dans un baptême du feu en prenant position sur le marché des devises pour enrayer la remontée du yen.

Les inquiétudes japonaises quant aux effets du commerce extérieur sur la croissance sont confortées par la contraction de l'excédent de 31 % sur douze mois en mai 1999. Ce solde commercial s'est restreint de 33 % avec l'Union européenne, mais a sensiblement augmenté avec les Etats-Unis (15 %).

Ces derniers sont, plus que jamais, pris entre les objectifs contradictoires de préserver les efforts nippons de relance et de réduire leurs déficits commerciaux. Qu'on en juge : à l'heure où Bill Clinton saluait la croissance japonaise lors du G 8 de Cologne, des discussions âpres se poursuivaient à Tokyo en vue de l'ouverture du marché japonais du verre plat.

CHÔMAGE

Quelle que soit l'interprétation des chiffres du premier trimestre 1999 – simple soubresaut ou retour de la croissance –, la donne économique n'est pas foncièrement modifiée au Japon. Les années 1999 et 2000 seront marquées par les restructurations industrielles et la montée du chômage. Rappelons que l'industrie de l'automobile ou la sidérurgie produisent actuellement 40 % en deçà de leurs capacités de production. L'Agence de planification économique a estimé que les capacités excédentaires de production équivalaient à 4 500 milliards de francs (686 milliards d'euros).

La commission de la compétitivité, créée en mars 1999 par le premier ministre, a d'ailleurs consacré ses travaux à la réduction des excédents de capacité. L'idée d'une combinaison d'un soutien de la demande et d'une restructuration de l'offre industrielle est en débat. Un tel scénario signifierait, peu ou prou, une intervention auprès des industries en difficulté dans la veine de l'assistance aux banques en détresse engagée en 1998. Une possibilité qui soulève de nombreuses questions. Sur un plan technique, tout d'abord, comment est-il possible de déterminer le niveau adéquat du stock de capital ?

Sur un plan plus idéologique, des voix s'élèvent pour dénier à l'Etat le droit d'intervenir directement auprès des entreprises en distordant la concurrence et en apurant les erreurs de gestion passées.

La lutte contre la montée du chômage est aussi au centre du débat public. Un nouveau collectif budgétaire d'environ 25 milliards de francs (3,8 milliards d'euros) dédiés à la création de 700 000 emplois sera examiné à l'occasion d'une session exceptionnelle du Parlement durant l'été. En fonction des chiffres du PIB du deuxième semestre 1999, un autre collectif pourrait être soumis aux députés à l'automne, sans doute autour d'objectifs d'aide aux restructurations industrielles et aux travaux publics.

Si la donne économique n'est pas bouleversée par l'inflexion soudaine de la croissance, Keizo Obuchi y a sans doute gagné sa reconduction en septembre prochain à la tête du Parti libéral démocrate et du gouvernement. 40 % des Japonais approuvent désormais son action (contre 20 % en octobre 1998), même si 66 % d'entre eux n'espèrent pas d'amélioration rapide de la situation économique et que 80 % sont inquiets pour leur emploi.

Patrice Geoffron
Professeur à l'université Paris-XIII
geoffron@seg.univ-paris13.fr

▼ La demande intérieure, moteur de l'économie

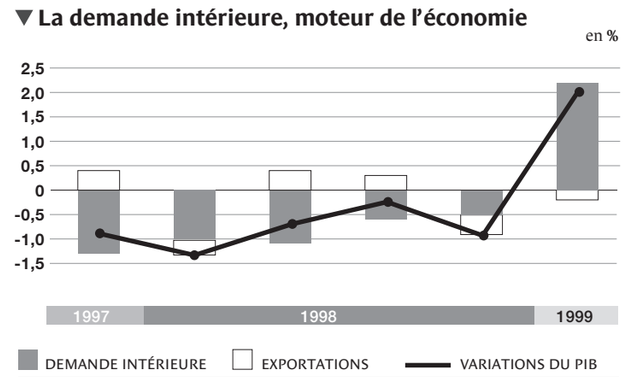

Source : Agence de planification économique

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
L'atout indispensable pour une carrière internationale
MBA
SCIENCES PO
• Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
• Un corps professoral de notoriété internationale.
• Un diplôme accrédité AMBA.
Réunion d'information le jeudi 8 juillet 1999 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa
174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http : // www.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

LeMonde Job: WDE2799--0006-0 WAS MDE2799-6 Op.: XX Rev.: 02-07-99 T.: 19:58 S.: 111,06-Cmp.:05,09, Base : LMQPAG 21Fap:100 N°:0068 Lcp:700 CMYK

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Laurent Fléchaire et Jacques-Marie Vaslin

Le nerf de la guerre

Aujourd'hui, la puissance économique conditionne la puissance militaire et politique. L'influence américaine au Kosovo l'a clairement montré. En creux, la relative absence russe aussi. Mais ce primat de l'économie sur le politique et sur les capacités militaires a-t-il toujours existé ?

Pendant l'empire romain, les contraintes agricoles et climatiques pèsent déjà sur les décisions militaires. On ne part en campagne que si le temps le permet et si on a la capacité d'alimenter les troupes. Ainsi d'octobre à mars, aucune hostilité n'est engagée. L'été, en revanche, est la bonne saison pour la guerre.

Attila, le « fléau des Dieux » comme le surnomment les chrétiens, est aussi un fléau pour les prairies. Il doit faire paître les montures de ses hommes. Et comme les Huns sont nomades, leur chef oriente leurs déplacements là où l'herbe pousse, dans la plaine de Panonie, en Europe centrale, notamment. Ses choix guerriers étaient en partie dictés par des contraintes climatiques.

Du temps de Jeanne d'Arc, les contraintes économiques pèsent encore lourdement sur le succès des opérations militaires. Le siège d'Orléans est significatif de la guerre à cette époque. Bien sûr, l'argument religieux est important : le fait que Jeanne soit chargée par Dieu de sauver le royaume de France joue un rôle important sur le moral des troupes françaises et anglaises. Mais, outre ces données célestes, les problèmes économiques sont nombreux dans les deux camps. Guerre d'usure s'il en est, le siège de la ville d'Orléans (qui sera libérée en mai 1429 par Jeanne) coûte une fortune au duc de Bedford, le régent d'Angleterre. Il faut acheminer des sacs de grains de la Normandie en passant par Le Mans, Chartres ou Paris. Pendant l'acheminement des denrées, les interceptions sont possibles. La célèbre « bataille des harengs », en février 1429, a pour enjeu un convoi de poissons destiné aux Anglais pour le carême. Les Anglais vont finalement réussir à s'en sortir. Mais cet épisode, resté fameux, symbolise à quel point l'approvisionnement et la puissance économique qui le conditionne ont été essentiels dans la guerre que se sont livrée le Français Charles VII et le duc de Bedford.

Autre moment clé de la guerre de Cent Ans : Charles VII organise, dans les années 1440, la « grande ordonnance » instituant l'impôt permanent. Jusqu'alors, les armées rançonnaient les villes et les paysans, qu'ils soient amis ou ennemis. Désormais, les armées françaises peuvent cesser de se livrer au pillage.

La célèbre « bataille des harengs », en février 1429, a pour enjeu un convoi de poissons destiné aux Anglais pour le carême. Cet épisode illustre à quel point l'approvisionnement et la puissance économique qui le conditionne ont été essentiels dans la guerre entre Charles VII et le duc de Bedford

La population civile devient plus riche, donc plus largement imposable. Et, quand le duc de Bourgogne se rallie à Charles VII, de nouvelles provinces passent sous contrôle français : le différentiel de richesse devient intenable pour les Anglais, qui sont battus en Normandie et en Aquitaine. En 1456, la supériorité économique française finit par faire la différence.

En 1635, quand la France entre dans la guerre de Trente Ans, ce sont quelque 100 000 hommes qui prennent les armes et autant de ventres à nourrir. Malgré un relèvement de la taille, l'Etat n'a pas les moyens de ses ambitions guerrières. Il est obligé de faire appel aux financiers. Les grandes familles du royaume, l'aristocratie, le clergé et la bourgeoisie vont être mis à contribution. Mais ce n'est pas encore suffisant. Selon Joël Cornette, historien spécialiste de cette période et professeur à l'université Paris-VIII, *« le budget permet de couvrir seulement 60 à 70 % des dépenses militaires »*, et le système ne peut fonctionner que grâce à des taxes imposées aux villes. Là où se trouvent les armées, la population est délestée d'une partie de ses richesses pour permettre aux soldats de les « protéger », mais surtout de subsister.

Au début du XVIIe siècle, les combattants ne sont pas encore rassemblés dans des casernes, et la tentation est forte de déserter au moment des moissons et des vendanges. Le calendrier agricole détermine fortement le calendrier politique. Sous Louis XIII et Mazarin, les mutineries sont récurrentes. Mais à partir de la fin du XVIIe siècle, dans les années 1670 et 1680, la politique de François Michel Le Tellier, marquis de Louvois, chancelier de la guerre de Louis XIV, organise et stabilise les effectifs militaires dans des casernes.

L'encasernement permet de fixer les soldats (qui reçoivent une solde), et cette organisation favorise leur alimentation régulière. Même quand la population a faim, l'armée est nourrie. En conséquence, les désertions sont moins fréquentes. Avec la politique militaire de Louis XIV, on passe à une armée dont les membres s'approchent de plus en plus du statut de fonctionnaires. En 1675 est établi « l'ordre du tableau », qui est une grille où les militaires progressent à l'ancienneté.

Pour certains historiens anglo-saxons comme Geoffrey Parker, l'organisation de l'armée devance les réformes de la société dans son ensemble. Les besoins militaires seraient à l'origine de la constitution d'un Etat organisé et de la fonction publique.

Au XIXe siècle, Napoléon poursuit la construction de l'Etat et organise un outil militaire puissant. Mais les contraintes économiques et climatiques imposent toujours leurs lois. En 1870, la guerre commence au mauvais moment, puisque le conflit éclate le 19 juillet alors que les moissons ne sont pas terminées. A la fin du mois de juillet 1914, alors que la première guerre mondiale est déclarée, les mêmes problèmes se posent. Mais en pis. On n'a jamais mobilisé autant en France. Les trois millions et demi d'hommes qui sont « recrutés » vont manquer à une France encore essentiellement rurale. Il va falloir un effort très important des femmes, des enfants et des vieillards pour remplacer ces bras masculins. Et c'est dans l'improvisation que l'on s'organise tant bien que mal à partir de septembre, et que l'on parvient à planifier une guerre de longue haleine.

C'est justement pour ne pas rencontrer ce type de difficulté que les Britanniques et les Français vont préparer leurs économies à la guerre dès les années 30. La part des dépenses militaires dans leurs budgets respectifs est alors plus conséquente que dans l'Allemagne d'Hitler ! Et c'est pour ne pas avoir à engager un conflit long que les nazis optent pour la guerre éclair.

La note des poulets à la dioxine sera salée pour l'économie belge

BRUXELLES
de notre correspondant

Neuf cents tonnes de volailles renvoyées de Russie, les magasins de grands chocolatiers désertés à Hongkong, une manifestation contre la Belgique à Séoul, des croquettes pour chiens interdites au Canada, des carottes bloquées à la frontière française : l'affaire des poulets à la dioxine fait des ravages à l'étranger et n'en finit pas de bouleverser l'un des secteurs-clés de l'économie belge, l'industrie agroalimentaire, plongée dans un véritable cauchemar.

Tandis que les agriculteurs et les éleveurs se mobilisent, énervés par des décisions gouvernementales d'interdiction qu'ils jugent hasardeuses et trop générales, les petites entreprises font leurs comptes ou ferment leurs portes, les unes après les autres.

Les autorités redoutent le pire, évoqué d'ailleurs par le premier ministre Jean-Luc Dehaene après la défaite électorale infligée à sa coalition sociale-chrétienne-socialiste, le 13 juin dernier : *« On n'a pas encore mesuré toutes les conséquences de cette affaire. Il faudra des années pour reconstruire ce qui a été détruit. »*

RABAIS

L'industrie agroalimentaire, troisième pilier de l'économie nationale, pèse lourd avec ses quelque 7 000 entreprises, ses 87 000 travailleurs (14 % de l'emploi industriel), sa part dans les exportations (70 milliards de francs français, soit 10,7 milliards d'euros) et ses 150 milliards de francs français de chiffre d'affaires (22,9 milliards d'euros).

Que coûtera la crise ? Les économistes du Bureau du Plan ont établi, provisoirement, la facture à 4 milliards de francs français (0,6 milliard d'euros) et tablent sur un recul de la croissance pour 1999 : 1,7 % au lieu des 2 % prévus. Le service d'études de la Banque Bruxelles-Lambert est plus pessimiste et annonce 1,4 %. Dans toutes les hypothèses, cette performance compliquera l'un des objectifs majeurs des partis qui composeront le nouveau gouvernement : la réduction du chômage, qui frappe 7 % de la population active en Flandre, mais 16 % en Wallonie et 17 % à Bruxelles.

« Il faut une croissance de 3 % par an pour stabiliser le chômage », rappelle l'économiste Jacques Nagels, de l'université de Bruxelles. L'incroyable affaire des poulets contaminés, qui est survenue alors que se manifestait une reprise de la demande et de la consommation intérieure, va également handicaper des pouvoirs publics qui comptaient répondre aux recommandations de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Au mois de janvier dernier, dans son étude économique annuelle, l'organisation internationale avait invité les autorités belges à renforcer en priorité la concurrence sur les marchés de produits.

Le secteur agroalimentaire est touché dans son ensemble. La croissance pour 1999 pourrait être de 1,7 % au lieu des 2 % prévus

TOURISME

« En fait, on ignore le montant précis de la facture, affirme un conseiller, au ministère de l'agriculture. *Au-delà des chiffres actuels, il faudra prendre en compte l'attitude sur le long terme de nos acheteurs étrangers. Malgré la levée des mesures d'embargo, nos produits restent soumis à un boycott de fait chez certains de nos voisins. Et la plupart des acheteurs exigent des rabais qui vont handicaper les entreprises. »*

« Tous les jours, des cargaisons de produits belges sont encore contraintes de faire demi-tour, confirme Jean-Jacques Sneessens, professeur à l'université de Louvain. *La particularité de l'agroalimentaire belge est qu'il exporte majoritairement vers les marchés européens. »*

D'autres observateurs soulignent que le marché américain se rouvrira très difficilement à la viande, à la volaille et, au-delà, à l'ensemble des produits *« made in Belgium »*. Pas de chance : les Etats-Unis vantaient depuis quelque temps la qualité de la cuisine belge.

Autre désillusion pour le commerce : de nombreux touristes, américains ou asiatiques, attirés par la gastronomie, ont annulé leur voyage vers Bruxelles ou vers Bruges : 15 % de fréquentations en moins depuis le déclenchement de l'affaire de la dioxine.

« Il faut ajouter, en outre, que des pays profitent scandaleusement de la crise pour renforcer leurs barrières commerciales », indique à Bruxelles un diplomate des « Quatre-Bras », le ministère des affaires étrangères. Un autre souligne que la Commission européenne *« a voulu, par son entêtement à tout interdire, se refaire une virginité et tenter de faire oublier l'épisode de la "vache folle" ».*

A la Fédération des entreprises de Belgique, on sonne carrément le tocsin : *« Ou bien une nouvelle équipe ministérielle s'attaque vite et résolument au dossier, ou bien on va vers une faillite générale. »*

Voilà pourquoi d'autres économistes avancent, discrètement, que la crise pourrait, en définitive, coûter de 16,5 à 25 milliards de francs français (2,5 à 3,8 milliards d'euros). Le Centre d'économie agricole, qui a réalisé une étude pour le compte du gouvernement à la fin du mois de juin et dont les conclusions viennent d'être rendues publiques, donne, de son côté, le chiffre de 11,5 milliards de francs (1,75 milliard d'euros).

Un simple examen de la situation dans les sous-secteurs confirme l'ampleur des dégâts, causés tant par le scandale lui-même que par la gestion hasardeuse de celui-ci par le gouvernement démissionnaire : ordres et contre-ordres ont amplifié l'écho d'une pollution finalement limitée à l'aviculture industrielle.

COSMÉTIQUES

Il reste que de grandes entreprises de boucherie et de charcuterie, qui exportent jusqu'à 90 % de leur production tirent la langue et ont vu leur titre chuter à la Bourse de Bruxelles. Le secteur du lait, qui draine un sixième des exportations alimentaires, s'inquiète : de petits producteurs sont à l'agonie ; Nestlé a fermé temporairement deux de ses usines wallonnes. Quick, la chaîne internationale de restauration rapide qui s'était réorientée vers des produits à base de volaille après l'épisode de la « vache folle », encaisse un deuxième choc... Jusqu'à la chimie qui, parce qu'elle intègre des graisses animales dans certains cosmétiques, est suspectée. Seules les trois grandes entreprises de distribution (GB, Delhaize, Colruyt) ont limité la casse en réorientant leur clientèle vers des produits étrangers.

Face au désastre, les autorités publiques veulent réagir. L'Office belge du commerce extérieur (OBCE) annonce une campagne de réhabilitation de l'agroalimentaire sur la scène mondiale. L'Agence régionale (Awex) voulait, quant à elle, promouvoir le « label wallon ». C'était avant que l'affaire ne prenne l'allure d'un nouveau conflit entre le nord et le sud du pays. Avant que l'on ne découvre que la pollution provenait de Bertrix, dans les Ardennes wallonnes, et non de Deinze, en Flandre...

Intérim

Le Boerenbond, un syndicat agricole devenu le principal financier du pays

BRUXELLES
de notre correspondant

La crise de la dioxine a placé sous le feu des projecteurs une organisation tentaculaire, le Boerenbond. Un syndicat paysan devenu le premier financier du pays et le principal pilier du parti qui fut le pivot de presque toutes les coalitions gouvernementales de l'après-guerre : le Parti social-chrétien (CVP). Un syndicat et un puissant lobby qui est aujourd'hui dans la ligne de mire, accusé d'avoir favorisé une agriculture intensive et polluante, faisant le jeu de la Flandre riche au détriment d'une Wallonie plus pauvre : avec 45 % des surfaces cultivées, la Flandre produit 78 % de la valeur ajoutée du secteur agroalimentaire.

JUSTICE

« Ce pôle financier a été fondé en Flandre, pour les Flamands, et on s'y exprime en flamand », rappelle sans ambiguïté un banquier, cité par Jacques Nagels, coauteur de *Gouverner la Belgique, clivages et compromis dans une société complexe* (PUF, 1999), ouvrage qui vient de paraître.

« Les poulets à la dioxine ? Nous ne sommes en rien responsables de cette affaire de pollution. Nous n'avons pas cherché à étouffer quoi que ce soit, contrairement à ce qu'ont écrit certains médias, explique un porte-parole du Boerenbond. *Bien au contraire : nous n'hésiterons pas à aller en justice pour défendre nos membres. »*

Le puissant lobby flamand a la mainmise sur le ministère de l'agriculture depuis des décennies. Mais son influence est aujourd'hui contestée

Le syndicat a donc pris la tête de manifestations où l'on réclame des aides gouvernementales ou européennes, oubliant peut-être que la source de la pollution est une entreprise du secteur agricole lui-même...

Visiblement, l'organisation fait monter les enchères, alors que se profile un gouvernement qui, pour la première fois depuis quarante-cinq ans, pourrait ne pas être dirigé par un chrétien flamand. Un gouvernement qui, autre innovation, pourrait réserver le portefeuille de l'agriculture à un socialiste francophone, voire un écologiste...

Depuis des décennies, le syndicat a une véritable mainmise sur ce département ministériel et il compte, au Parlement, une quinzaine de députés qui lui sont fidèles et participent mensuellement à la réunion de son comité politique. Parmi les relais du Boerenbond, on a compté deux chefs de gouvernement : Gaston Eyskens et son fils, Mark.

Le paradoxe est que les agriculteurs belges ne représentent plus que 3 % de la population active – contre 30 % il y a un siècle, lorsque fut fondé le syndicat –, tandis que l'importance du Boerenbond croît sans cesse.

MINORITÉ PAYSANNE

Implanté dans la finance et l'agro-business, il brasse un chiffre d'affaires annuel de quelque 16,5 milliards de francs français (2,3 milliards d'euros) et a pris, en 1998, la tête du pôle financier KB-Cera-ABB, actif dans la banque et l'assurance et pesant 41 milliards de francs français (6,25 milliards d'euros), ce qui en fait le numéro un national.

Cera, la banque d'épargne du groupe, compte 400 000 coopérants, dont une infime minorité d'agriculteurs. Et parmi les 250 000 membres des diverses organisations sociales du Bond, on ne compte que 10 % de paysans. De quoi donner raison aux rivaux de cette vaste organisation, qui soulignent que les intérêts qu'elle défend désormais dépassent largement ceux du monde agricole.

VIE CULTURELLE

L'organisation flamande commercialise, en tout cas, 65 % des ventes de fruits et légumes, récolte la moitié du lait et contrôle les filières de la viande, de l'horticulture, des œufs, etc. Depuis 1901, sa filiale Aveve fabrique des aliments pour l'élevage. Au total, une centaine de sociétés regroupées dans sa holding emploient dix mille personnes.

Au-delà, le Boerenbond organise véritablement la vie culturelle des campagnes flamandes, par le biais de ses corporations locales, ses mouvements de jeunes, ses associations de femmes, etc. C'est par ce canal que se diffuse depuis quelques années un message politique fort : la Flandre est la vache à lait de la Wallonie, une région en déclin qui tarde trop à se restructurer. Les transferts d'argent du nord vers le sud par le biais, notamment, du système de sécurité sociale ralentissent, selon cette version, la réalisation d'un projet de développement flamand autonome.

Puissante association de Flamands qui parlent le flamand, le Boerenbond regroupe, à sa tête, banquiers, universitaires, industriels, patrons de presse et politiques qui, tous, pensent et agissent afin que leur région se débarrasse rapidement du boulet wallon tout en gardant Bruxelles, indispensable vitrine du dynamisme nordiste.

Intérim

▼ La Belgique entre Flandre et Wallonie

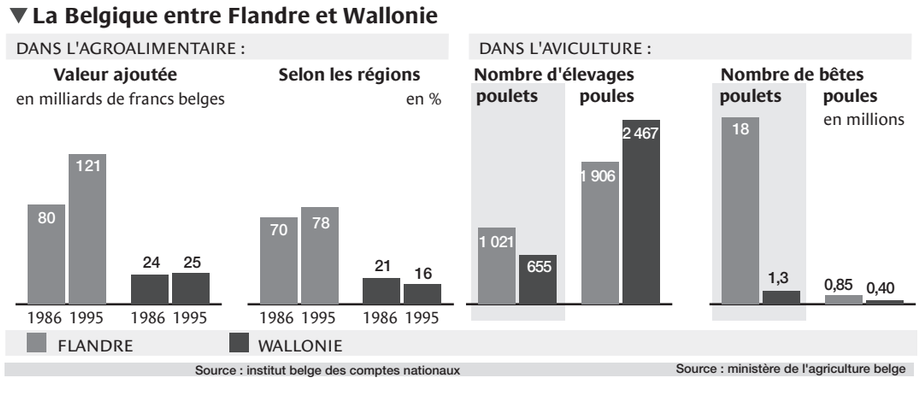

Source : institut belge des comptes nationaux

Source : ministère de l'agriculture belge

LeMonde Job: WDE2799--0007-0 WAS MDE2799-7 Op.: XX Rev.: 02-07-99 T.: 19:58 S.: 111,06-Cmp.:05,09, Base : LMQPAG 21Fap:100 N°:0069 Lcp:700 CMYK

Les 35 heures, un danger pour les salariés ?

par Philippe Askenazy

Tandis que les premières lois (de 1841 à 1919) sur la limitation du temps de travail avaient pour objectif principal l'amélioration de la condition ouvrière, la loi Aubry, comme celles de 1936 et de 1982, est en premier lieu une réponse au chômage de masse. Le passage aux 35 heures a, ce faisant, une particularité : le maintien a priori des salaires réels.

A juste titre, les entrepreneurs peuvent s'alarmer d'un alourdissement d'environ 10 % de leurs coûts salariaux. Le gouvernement a certes mis en place des incitations financières fortes, et les salariés acceptent souvent un gel de leur rémunération sur plusieurs années. Néanmoins, peu d'entreprises ont décidé de précéder la loi « balai ».

Pour les convaincre, le gouvernement développe des arguments qui dépassent la simple arithmétique : les entreprises peuvent profiter du passage aux 35 heures pour réorganiser le travail, fait-il ainsi valoir. La France présente en effet un retard certain par rapport aux pays anglo-saxons au niveau organisationnel. Les Etats-Unis ont massivement adopté des principes de « production au plus juste » : flexibilité de la production, adaptabilité à la demande, travail en équipe, suppression des stocks, amélioration continue des process et de la qualité des produits, utilisation efficace des technologies de l'information... Ces réorganisations sont en partie à la base du renouveau américain depuis dix ans.

La réorganisation des entreprises américaines s'est traduite par une hausse spectaculaire des accidents du travail

A l'occasion des 35 heures, la France pourrait à son tour s'inscrire dans ce cercle vertueux. Les nouvelles formes d'organisation réduisant les coûts de production hors salaires et améliorant la compétitivité, les entreprises pourraient embaucher à salaire constant. On peut même imaginer que l'impact positif sur l'emploi soit important grâce à l'adoption de technologies moins intensives en capital. Hausse des profits, baisse du chômage, baisse du temps de travail et reprise de la productivité : les gagnants seraient à la fois les salariés et les dirigeants. Et ces réorganisations pourraient enrichir le travail en sortant du cadre tayloriste.

Cette vision idyllique semble progressivement s'imposer dans le débat. Cependant, elle dissimule des dangers majeurs pour les salariés. En effet, la réorganisation des entreprises américaines s'est traduite par une forte dégradation des conditions de travail. Les syndicats français, bien conscients d'un tel risque, commencent à dénoncer la flexibilisation ou l'annualisation du temps de travail.

Mais la question de la répartition de la durée de travail éclipse les conséquences des nouvelles formes d'organisation sur la gestion d'une heure de travail d'un employé. En effet, une des caractéristiques des organisations « au plus juste » est de limiter au minimum les temps morts dans les processus productifs, dans l'industrie manufacturière comme dans les services. Les résultats sont spectaculaires : les usines de General Motors ont, par exemple, réussi à passer d'un temps effectif de travail des ouvriers de 45 secondes par minute, à 55 voire 57 secondes par minute après réorganisation, soit le maximum possible pour un être humain. Ainsi, avec les 35 heures, les salariés pourraient troquer une baisse du temps de travail de 10 % pour une hausse de 20 % de l'intensité au travail (c'est-à-dire du temps opératoire effectif). Le « juste-à-temps » accentue aussi la pression temporelle, sans compter que les travailleurs doivent assurer un contrôle qualité de leur réalisation.

La fatigue physique et psychologique et la focalisation de l'attention du salarié sur le produit, et non sur son environnement, ont entraîné une hausse spectaculaire des accidents du travail dans les industries américaines réorganisées. Alors que la France et les Etats-Unis présentaient des taux d'accidents du travail très proches au début des années 80, la fréquence américaine des accidents et des maladies du travail en 1995 était de plus de 40 % supérieure à celle constatée en France.

Dans certains secteurs comme l'automobile, un ouvrier est « assuré » de connaître un accident sérieux dans sa carrière. De nombreuses études de cas confirment ce constat statistique et montrent la conscience qu'ont les salariés de la détérioration de leurs conditions de travail depuis quinze ans. D'autres éléments contribuent également à la hausse du risque au travail, plus spécifiquement dans l'industrie manufacturière. La rotation de postes ou le changement fréquent de procédés de fabrication, notamment, sont peu compatibles avec l'apprentissage des règles de sécurité propres à chaque tâche.

Si les entreprises adoptent les méthodes américaines d'organisation – en vogue et efficaces –, le passage aux 35 heures pourrait se révéler être un cadeau empoisonné pour les salariés : détérioration des conditions de travail, alourdissement de la charge de travail et explosion des accidents et maladies professionnelles.

Sous la pression de la mondialisation, les entreprises françaises n'ont pas attendu la loi Aubry pour commencer à appliquer les nouveaux préceptes productifs. L'augmentation récente des accidents du travail en France, qui alarme tant les syndicats que le patronat, en est peut-être une des conséquences. La réduction de la durée légale du travail sera certainement un catalyseur de ces mutations organisationnelles.

Ce scénario catastrophiste n'a pas pour objet de condamner la loi Aubry. Il s'agit plutôt d'alerter sur les dangers de promouvoir sans garde-fou une réorganisation des entreprises françaises. La dégradation des conditions de travail n'est en effet pas inexorable. Aux Etats-Unis, très récemment, les autorités, alarmées du quintuplement en vingt ans du coût pour la société des accidents du travail, et les industriels, inquiets des effets néfastes sur la motivation de leurs employés, ont su réduire de manière significative leur fréquence.

En France aussi, les équipementiers automobiles, très en pointe dans la mise en place de pratiques « au plus juste », ont su éviter une forte détérioration de la santé des ouvriers, en procédant à une étude précise de l'ergonomie des postes de travail, en collaboration parfois avec l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact).

L'adoption par les entreprises françaises des nouveaux paradigmes organisationnels devra donc s'accompagner d'une prise en compte des conditions de travail. Celle-ci exige une réflexion de l'ensemble des acteurs sociaux. On pourrait ainsi renforcer le rôle de l'Anact et de l'inspection du travail, favoriser le recours à des ergonomes ou encore la formation des personnels aux questions de sécurité et de santé. La loi Millerand (30 mars 1900) de réglementation du temps de travail a eu des effets réels, bien que contrebalancés par l'accélération des cadences en raison de l'introduction progressive en France de l'organisation scientifique du travail de Taylor.

Les 35 heures peuvent être l'occasion pour les entreprises françaises soumises à la compétition internationale de gagner en performance, de s'adapter aux nouvelles technologies et, parallèlement, de créer massivement des emplois. Mais, pour recueillir l'adhésion des salariés, ceux-ci ne doivent pas en être les victimes.

***Philippe Askenazy** est professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.*

Tout faire pour l'emploi

par Gaëtan Gorce

Depuis près de vingt ans, notre société ploie sous le poids du chômage qui fragilise les comptes publics, mine la cohésion sociale et sape la confiance dans les institutions. Depuis juin 1997, aux discours ont succédé les actes. Bénéficiant de la relance de la croissance et du pouvoir d'achat, de la mise en place des emplois-jeunes, de la mobilisation contre les exclusions, de la priorité donnée à l'innovation, notre économie a enregistré un solde positif de près de 400 000 emplois supplémentaires en 1998, entraînant une sortie du chômage de près de 200 000 personnes.

Pour positifs qu'ils soient, ces deux derniers chiffres sont révélateurs d'une réalité : c'est qu'il faut créer deux emplois pour supprimer un chômeur. Dès lors, si toute notre politique doit tendre vers le soutien à la croissance, il faut, dans un même mouvement, veiller à enrichir celle-ci en emplois et d'abord en emplois stables.

C'est tout le sens de la démarche engagée avec les emplois-jeunes, qui ont permis d'amplifier la baisse du chômage chez les moins de 25 ans, répondant ainsi pour partie à l'engagement pris par la gauche en 1997.

C'est aussi le sens de la démarche engagée avec la loi du 13 juin 1998 sur la réduction du temps de travail (RTT) à 35 heures. Les projecteurs braqués sur tel ou tel accord ou sur telle ou telle statistique ne doivent pas nous priver d'une vision plus large mettant en perspective les enjeux et les résultats attendus de cette réforme.

Gardons-nous, en premier lieu, d'une erreur trop souvent répandue et qui consiste à confondre RTT et partage du travail. Cette vision statique de l'emploi n'est pas la nôtre. L'objectif des 35 heures est, au contraire, d'affecter une part plus grande des revenus de la croissance à la création d'emplois, en mobilisant à la fois les entreprises (productivité), les salaires (politique de modération) et l'Etat (aide structurelle).

Les éléments dont nous disposons aujourd'hui témoignent des premiers succès de cette démarche. Non seulement le financement des accords signés s'effectue selon cette règle des trois tiers, mais il est de plus en plus clair également que la création des emplois liés à la RTT va permettre de compenser, et même au-delà, l'effet négatif sur l'emploi du léger ralentissement de la croissance observé cette année au regard des très bons chiffres de 1998.

▼ La réduction du temps de travail un an après

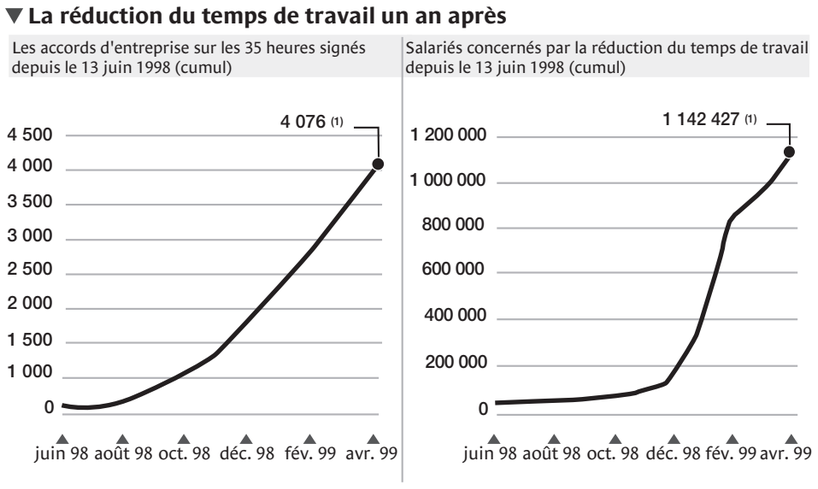

(1) : au 5 mai 1999 — Source : MES-DGEFP

Observons, en deuxième lieu, que l'effet emploi de la RTT ne peut être apprécié à court terme mais uniquement sur la durée. Les chiffres enregistrés aujourd'hui, qui correspondent à plus de 70 000 emplois créés ou préservés, sont d'ores et déjà significatifs. Mais un véritable bilan ne pourra sans doute être dressé qu'après que la nouvelle durée légale du travail aura été étendue à la totalité des entreprises.

La négociation sur la réduction du temps de travail constitue un puissant levier de modernisation pour les entreprises et a permis une relance sans précédent du dialogue social

Il est raisonnable de penser, cependant, au vu des négociations en cours, qu'un seuil de 100 000 emplois, soit le quart de l'objectif annoncé avant même l'entrée en vigueur de la deuxième loi, pourra être atteint au 1er janvier 2000, et sans doute dépassé. A cet égard, le rapport coût/rendement des 35 heures est infiniment supérieur à toutes les autres mesures mobilisées pour l'emploi depuis près de vingt ans.

Enfin, rappelons l'impact des 35 heures sur la négociation collective. Parce qu'il n'est pas possible de passer aux 35 heures sans passer en revue à la fois l'organisation du travail, le contenu des tâches, le rôle de la hiérarchie des cadres, l'évolution des salaires, la politique de formation etc., la négociation sur la réduction du temps de travail constitue un puissant levier de modernisation pour les entreprises.

Et parce qu'il n'est pas possible de procéder à cette négociation sans y associer étroitement les partenaires sociaux, y compris dans les petites entreprises, par le biais du mandatement, les 35 heures ont permis une relance sans précédent du dialogue social, réintégrant dans la discussion pratiquement toutes les organisations syndicales.

Loin des caricatures, les 35 heures reposent sur une articulation nouvelle entre la loi et la négociation, faisant la part grande à l'innovation sociale. Les inquiétudes que parfois elles inspirent sont moins le fait de la loi que de l'état réel des rapports de force dans l'entreprise. A cet égard, je m'inquiète moins du déclenchement de certains conflits que de l'atonie de certaines négociations.

Pour une part, le succès des 35 heures passera par la deuxième loi. Pour une autre part, tout aussi importante, tout aussi décisive, il dépendra de la mobilisation des partenaires sociaux, qui ont montré, depuis plusieurs mois, leur détermination et qui doivent pouvoir compter sur le législateur pour aboutir à des accords équilibrés. Le contenu de la deuxième loi devra ainsi être dicté par une double considération : donner le maximum de chances à la négociation ; donner le maximum de chances à l'emploi.

***Gaëtan Gorce** est député (PS) de la Nièvre.*

LIVRES

par Martine Laronche

Les fonds de pension, une supercherie ?

LA COMÉDIE DES FONDS DE PENSION
de Jacques Nikonoff
Arléa, 265 p, 135 F, 20,6 €

Pourfendeur de la pensée unique, Jacques Nikonoff règle leur compte aux fonds de pension. Souvent présenté comme l'unique alternative à un système de retraite par répartition en perdition, ce système est dépeint par l'auteur comme une vaste supercherie dont la finalité principale est avant tout d'alimenter les marchés financiers. Défendue par la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la création de fonds de pension ne serait qu'une étape de plus vers une société ultralibérale.

En France, le système de retraite par capitalisation est présenté comme une solution au vieillissement de la population que connaîtra le pays à partir de 2015. En épargnant aujourd'hui, les retraités de demain pourront maintenir leur pension à un niveau acceptable. Mais l'auteur estime que cela ne changera rien au déséquilibre entre actifs et retraités. Pendant les années qui suivront leur création, les fonds de pension investiront massivement en actions, provoquant une hausse de la valeur des titres qu'ils portent. Mais, au moment de leur départ en retraite, les « baby boomers » vont désépargner et feront baisser les prix des actions et des obligations. Il en résultera alors une baisse du montant des retraites.

Non seulement les fonds de pension sont inefficaces, mais ils sont dangereux, ajoute Jacques Nikonoff. D'abord parce qu'ils ont la capacité de déstabiliser les marchés financiers au niveau international : leurs actifs sont passés de 29 % du PIB des pays de l'OCDE en 1987 à 36 % en 1996. Et leur fluidité géographique est importante ; qu'une crise internationale se profile et les fonds de pension américains vendent leurs titres et rapatrient immédiatement leurs capitaux. La chute brutale des cours cause alors un extrême préjudice aux pays d'accueil.

Dangereux, les fonds de pension le sont également par leur mainmise sur les entreprises au travers des principes du *corporate governance*. Pour les investisseurs institutionnels, le gouvernement d'entreprise aux Etats-Unis consiste principalement à maximiser la valeur boursière des sociétés dont ils sont actionnaires. D'après Jacques Nikonoff, cette *« financiarisation de l'entreprise »* se heurte à ses finalités sociales et économiques. Au total, estime-t-il, le *corporate governance* est destructeur pour la création de richesses et pour les salariés.

Pour lui, les Français gagneraient à se considérer comme jeunes de plus en plus longtemps, plutôt que de juger vivre dans un pays de « vieux » avec comme seule perspective une augmentation des cotisations des actifs, un allongement de la durée du travail et une baisse des retraites. Il prône la résolution du problème des retraites grâce à l'augmentation des salaires, la libération – volontaire – de l'âge des départs à la retraite et la création d'un nouveau type de plein-emploi en développant les emplois non marchands et en concevant différemment la réduction du temps de travail. Un discours passionné et revigorant, aux antipodes du pessimisme ambiant.

PARUTIONS

● **AVANTAGE FRANCE,**
d'André Saphir et Dominique Michel
Ce livre passe en revue avec sagacité les handicaps dont souffre la France dans la compétition internationale. Il explique aussi dans le détail les caractéristiques et l'impact des différents modèles d'organisation de l'entreprise : contractuel aux Etats-Unis, spirituel au Japon, rationnel en France.
En se démarquant sur certains points du discours libéral, les auteurs pointent les travers français tels l'allergie au risque, le consensus objectif sur la persistance d'un chômage de masse ou encore la conviction de chacun de *« détenir sur l'Etat et* [ses] *concitoyens une créance illimitée et sans contrepartie »* (ce qui se traduit par la tentation permanente de *« chercher refuge dans le giron de Marianne »*). Notre pays ne manque pas d'atouts mais, pour les exploiter, il doit *« libérer les énergies entravées par l'anxiété sociale, le consensus conservatiste et l'obsession égalitaire »*. Et surmonter son refus collectif de *« faire un choix stratégique à l'échelle de la nation »*. Les auteurs fournissent dans un style alerte une partie du mode d'emploi de ces orientations (Village mondial, 256 p., 150 F, 22,8 €). ***D. U.***

● **LES PME,**
d'Olivier Torrès
L'auteur pose la question du devenir des petites et moyennes entreprises (PME) à l'heure de la globalisation de l'économie. Et fait le point sur ce qu'elles représentent dans les différentes économies de par le monde ainsi que sur leurs spécificités (gestion-management, croissance, stratégie, marchés, etc.) (Flammarion, « Dominos », 128 p., 41 F, 6,25 €). ***D. U.***

● **LA CORSE DANS LE MIROIR SARDE,**
de Jean-François Ferrandi
La Sardaigne et la Corse auraient pu constituer une entité commune si elles n'avaient appartenu à deux Etats différents, en compétition en Méditerranée. Aujourd'hui, un mur les sépare dans lequel l'auteur tente d'ouvrir quelques fenêtres. Mais les différences sont importantes entre une Corse très orientée vers la consommation et le tourisme et une Sardaigne cinq fois plus peuplée et relativement industrialisée.
L'ouvrage composé de petits paragraphes comparatifs (chômage, agriculture, tourisme...) est d'une lecture facile et particulièrement agréable (L'Harmattan, 167 p., 90 F., 13,72 €). ***Y. M.***

RECTIFICATIF

Dans notre chronique « Histoire économique », de Bernard Kapp, parue dans le « Monde Economie » daté du 22 juin et intitulée « Jacques Duboin, le dernier des utopistes », il fallait lire ainsi l'avant-dernier paragraphe :
Par la suite, Jacques Duboin développe et affine son système dans une série de petits textes publiés entre 1934 et 1955. Chemin faisant, il balaie, à coups de formules, les objections présentées par ses lecteurs. Pourquoi irait-on travailler si l'on a de toute façon droit à un revenu égal pour tous ? Parce que ce sera un geste civique. *« Du moment qu'on accepte d'être mobilisé pour les horreurs de la guerre, à plus forte raison acceptera-t-on de l'être pour les bienfaits de la paix. »*
Comment peut-on réduire la qualité de travail si les besoins à satisfaire ne cessent d'augmenter ?
En limitant la production aux biens et aux services véritablement utiles et en éliminant les besoins artificiellement créés par la publicité. *« Etre riche, en régime d'abondance, c'est user des bonnes choses de l'existence sans jamais en abuser. »*

LeMonde Job: WDE2799--0008-0 WAS MDE2799-8 Op.: XX Rev.: 02-07-99 T.: 19:58 S.: 111,06-Cmp.:05,09, Base : LMQPAG 21Fap:100 N°:0070 Lcp:700 CMYK

Le temps de travail, première préoccupation dans les entreprises

Pour la première fois, le temps de travail, qui constituait une préoccupation jusque-là réservée à certaines catégories socioprofessionnelles (les cadres supérieurs notamment), devient la principale préoccupation de l'ensemble des salariés français, devançant les thèmes de l'emploi et du salaire.

Ce réajustement dans la hiérarchie des attentes professionnelles constitue la principale information de la dernière vague de l'Observatoire du monde du travail, dans cette période-clé du débat national sur la mise en place des 35 heures.

RÉMUNÉRATION

61 % des salariés, et même 64 % des salariés du secteur privé – un niveau record –, se déclarent désormais concernés par les 35 heures. Cet intérêt croissant pour la réduction du temps de travail va de pair avec le maintien des inquiétudes quant aux conséquences personnelles de cette réforme. Sur la question du salaire notamment, plus d'une personne sur deux déclare avoir plus à perdre qu'à gagner.

Si les salariés sont partagés sur les effets attendus des 35 heures à titre personnel, ils jugent en revanche majoritairement que c'est

L'emploi devient un thème moins sensible. Dans le secteur public, le potentiel de mobilisation sociale diminue

leur entreprise qui bénéficiera principalement de la réduction du temps de travail. Cette forme de suspicion à l'égard des directions se trouve confirmée par le fait que moins d'un quart des salariés estiment que leur direction réduit vraiment le temps de travail.

Seule exception à cette règle, les entreprises publiques, et plus particulièrement les cinq plus grandes (SNCF, La Poste, RATP, EDF, GDF), où la majorité perçoit une réduction effective du temps de travail.

Le partage des bénéfices de la réduction du temps de travail en faveur de l'entreprise plutôt que des salariés n'est pas une exception. Lorsqu'il s'agit plus généralement de définir les principaux bénéficiaires des changements que connaissent les entreprises, les personnes interrogées estiment très majoritairement que les bénéfices iront plutôt aux entreprises qu'aux salariés.

Alors que 67 % des salariés français évoquent des changements bénéfiques pour leur entreprise dans les cinq dernières années, ce chiffre monte à 71 % pour ceux dont l'entreprise a été rachetée ou a fusionné. Les conséquences de ces mariages, qu'ils fassent l'objet ou non de plans de communication internes, sont donc perçues comme avant tout profitables à l'entreprise.

Cette accélération des changements bénéficie d'une conjoncture très favorable à l'emploi. La crainte liée à la perte de son emploi dans les mois qui viennent se stabilise à un niveau très bas et reste principalement le fait de populations en situation précaire : jeunes nouvellement embauchés, salariés en contrat à durée déterminée, salariés les plus âgés.

CLIMAT

Cette moindre sensibilité aux questions liées à l'emploi, qui ont ces dernières années constitué un point central de revendication – tout particulièrement dans le secteur public –, a pour corollaire une détente sur le « front » du climat social. Ainsi note-t-on que le potentiel de mobilisation sociale (l'envie de participer à un mouvement de grève dans son entreprise) diminue significativement dans le secteur public, passant à son niveau le plus faible observé depuis plus de deux ans.

L'enjeu principal des mois à venir ne semble plus résider dans la sensibilisation à la question de la réduction du temps de travail, mais dans la manière dont seront négociés les futurs accords et dans la répartition des bénéfices que pourront en retirer les salariés comme les directions d'entreprise.

Pierre Giacometti
Directeur général d'Ipsos Opinion

▼ Un secteur public plus serein

Pourcentage des salariés ayant envie de participer à un mouvement de grève qui se développerait dans leur entreprise ou dans leur secteur

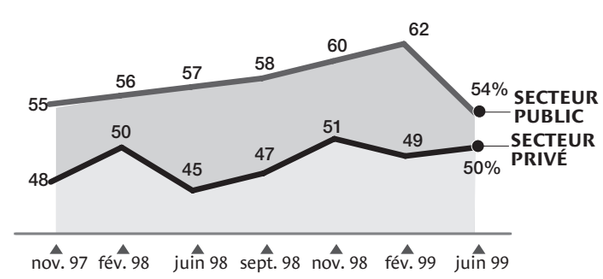

Source : Observatoire du monde du travail, Ipsos Opinion

▼ De plus en plus de sociétés concernées par les 35 heures

Quelle est, dans les mois à venir, votre principale préoccupation professionnelle ?

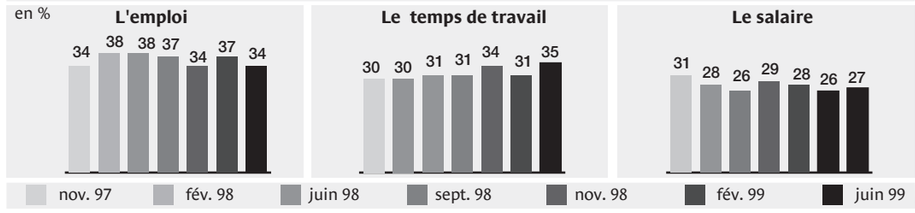

% de salariés qui se sentent concernés par la mise en place des 35 heures

nov. 97	**52 %**
fév. 98	**55 %**
juin 98	**55 %**
sept. 98	**58 %**
nov. 98	**59 %**
févr. 99	**56 %**
juin 99	**61 %**

Quels sont les termes qui résument le mieux votre état d'esprit aujourd'hui lorsque vous pensez à votre travail ? *

* Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles

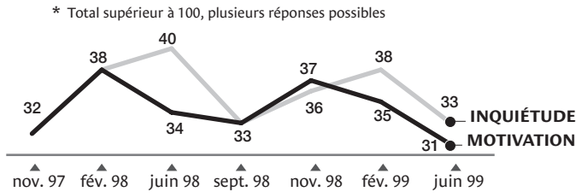

Source : Observatoire du monde du travail, Ipsos Opinion

Pour les directions, l'intéressement du personnel reste un outil de cohésion

L'actionnariat des salariés ? *« Un moment de vérité »*, affirme Jacques Suart, directeur de la communication de Pinault-Printemps-Redoute (PPR). *« Si le personnel ne voit pas où va l'entreprise, il n'y mettra pas ses économies. »* PPR n'a pas encore d'instrument financier de groupe à destination des salariés, *« mais y réfléchit »*.

Chez Bouygues, le pas a été sauté depuis longtemps. Dès sa prise de pouvoir, Martin Bouygues a proposé d'abonder de 50 % tout investissement (plafonné à 6 000 francs) des salariés dans le groupe. Succès total : le personnel détient aujourd'hui 6 % du capital et 10,1 % des droits de vote. Un record ! Ces actionnaires de l'intérieur siègent au conseil d'administration et, fidèles à Martin Bouygues, ont pris position contre Vincent Bolloré lorsque celui-ci, après un raid boursier, a cherché à être représenté au conseil d'administration.

Au Crédit commercial de France (CCF), le plan d'épargne-entreprise (PEE) n'est pas un élément de pouvoir, mais d'enrichissement. La moitié du personnel a souscrit au PEE et un pourcentage identique suit, chaque année, l'augmentation de capital réservée aux salariés. Grâce à un abondement de 30 %, la moitié des salariés contrôlent aujourd'hui moins de 3 % du capital et 3 % des droits de vote. Quelle est leur motivation ? *« Ils manifestent à la fois leur attachement à l'entreprise et un désir d'accroître leurs revenus. »* Les primes individuelles destinées à récompenser chaque année les meilleurs éléments sont proposées soit en cash, soit en actions de l'entreprise. Au choix.

Chez Vivendi, la création récente d'un PEE-groupe a eu pour but de créer un sentiment d'appartenance à une entreprise aux activités très diversifiées. Et pour que cette politique de fidélisation ne soit pas mise en danger par un effondrement boursier, des mécanismes protecteurs valorisent la mise initiale d'au moins 5 %. L'abondement est de 50 % et un prêt bancaire permet de multiplier la mise initiale par dix. Au bout de cinq ans, la banque récupère son capital, et les plus-values boursières, s'il y en a, sont partagées à raison de 60 % pour le salarié et de 40 % pour la banque. Sur 150 000 salariés, près de 70 000 ont adhéré à ce PEE à effet de levier.

Les PME en développement rapide ont également misé sur le

Les mutations internes sont souvent mieux acceptées quand les employés sont associés aux résultats

PEE pour *« générer de la cohésion »*, selon l'expression d'Hervé Montjotin, directeur des ressources humaines et membre du directoire de Norbert Dentressangle. Ce transporteur routier orienté aujourd'hui vers la logistique (4,2 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1998, 0,64 milliard d'euros) a profité de son introduction en Bourse en 1994 pour intéresser les salariés. Une innovation dans un secteur plutôt conservateur. *« Dans notre métier, les qualifications sont faibles et les cols blancs peu nombreux »*, dit Hervé Montjotin. Mais un abondement de 25 %, une décote de 10 % sur les actions proposées ont convaincu « 42 % » des salariés de tenter l'aventure. Le quadruplement du titre en quatre ans les en a récompensés.

Depuis un an toutefois, le cours de l'action Norbert Dentressangle a chuté, comme celui de nombreuses autres PME. Mais, grâce *« au crédit acquis lors des premières années »*, les salariés n'ont pas manifesté d'inquiétude excessive. La productivité n'a pas spécialement été améliorée par l'actionnariat salarié, reconnaît Hervé Montjotin ; en revanche, *« les mutations de l'entreprise sont mieux comprises. Les regroupements d'agences, par exemple, en sont facilités »*.

Chez Essilor, le parcours boursier des salariés est inverse de celui de la plupart des entreprises cotées en Bourse. Auparavant contrôlée par les cadres et agents de maîtrise qui détenaient la majorité des titres de la Société civile Valoptec (SCV), l'entreprise est aujourd'hui entre les mains de Saint-Gobain. Les salariés, regroupés au sein d'un fonds commun de placement, ne détiennent plus que 9 % du capital et 9 % des droits de vote. *« Une entreprise longtemps contrôlée par son personnel n'a pas le même comportement qu'une autre*, remarque Nicole Micheletti, directrice de la communication. *La convivialité, l'esprit de famille demeurent. »* La désignation du président passe aussi par un vote de confiance des salariés. Respectueux de cette culture partie intégrante de la compétitivité d'Essilor, Saint-Gobain a admis que les salariés disposent d'un siège au conseil d'administration et d'un autre au comité stratégique.

Yves Mamou

L'Observatoire du monde du travail

***Le Monde* et l'institut Ipsos Opinion ont créé, en 1996, l'Observatoire du monde du travail. De grandes entreprises françaises se sont associées au projet et y participent activement : EDF, Elf Aquitaine, Total, Sofinco et Usinor Sacilor. Nous livrons ici les résultats de la onzième enquête, qui a pour thème « L'actionnariat des salariés ».**

Les dix premières étaient consacrées au moral des salariés (« Le Monde Emploi » du 23 octobre 1996), à leur portrait (« Le Monde Emploi » du 26 mars 1997), à leur relation au temps de travail (« Le Monde des initiatives » du 2 juillet 1997), à leurs salaires (« Le Monde des initiatives » du 15 octobre 1997), à la réduction du temps de travail hebdomadaire (« Le Monde des initiatives » du 17 décembre 1997), à leur état d'esprit général (« Le Monde des initiatives » du 4 mars 1998), à la position des cadres face aux 35 heures (« Le Monde des initiatives » du 1er juillet 1998), à leur jugement sur l'entreprise (« Le Monde des initiatives » du 7 octobre 1998), à la réduction du temps de travail (« Le Monde des initiatives » du 16 décembre 1998), à la perception du changement dans l'entreprise (« Le Monde Economie » du 16 mars 1999). Les entreprises qui seraient intéressées par les résultats complets de ce sondage peuvent se mettre en relation avec l'Ipsos (tél. : 01-53-68-28-61).

L'enquête Ipsos a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population des salariés français. 1 275 salariés du secteur privé et du secteur public ont été interrogés par téléphone à leur domicile du 4 au 19 juin 1999. L'échantillon a été établi selon la méthode des quotas : sexe, âge, profession, statut d'activité, catégorie d'agglomération et région.

L'actionnariat salarié est perçu comme une forme de placement

Objet de toutes les attentions, l'actionnariat salarié réserve quelques grosses surprises dès que l'on interroge, comme l'a fait Ipsos Opinion, ceux à qui il est destiné.

Seulement 12 % des salariés détiennent des actions de leur entreprise. L'intérêt pour cette formule est donc beaucoup plus limité qu'on ne le pense généralement ; elle est en fait réservée aux grandes entreprises. On apprend, en outre, que 44 % ne sont pas tentés de devenir actionnaires, qu'on le leur ait déjà proposé et qu'ils aient décliné l'offre, ou qu'ils y soient de toutes manières opposés.

Certes, 44 % de cette grosse minorité expliquent leur attitude par leur incapacité d'acheter des actions au moment où cela a pu leur être proposé. Mais d'autres motifs sont plus significatifs. Ainsi, 51 % se déclarent « pas intéressés » par la Bourse. Surtout, 49 % ne s'estiment pas suffisamment proches de leur entreprise et 41 % n'ont pas confiance dans ses performances futures. Un fort noyau d'irréductibles (29 %) ne veut pas entendre parler d'actionnariat salarié, par principe.

DÉCALAGES

Les motivations des actionnaires salariés ne sont pas non plus celles auxquelles les discours font habituellement référence. Bien sûr, ils se sont décidés parce qu'ils ont confiance dans la croissance de l'entreprise, dans leur immense majorité (91 %). Mais ils sont aussi guidés par le désir de réaliser un placement dans d'excellentes conditions (78 %). Cet objectif financier est d'ailleurs tellement important à leurs yeux que les autres motifs passent au second plan.

Par exemple, s'ils ont encore le souci de manifester leur attachement à l'entreprise (69 %), ils se montrent moins préoccupés de la soutenir (59 %). Sans illusions, les

Les bénéficiaires de la formule, qui reste peu développée dans l'Hexagone, ne sont guère plus motivés dans leur travail

deux tiers ne pensent pas détenir là un moyen d'influence sur l'évolution de l'entreprise.

Cette façon de se tenir à distance, tout en privilégiant l'attrait pour l'investissement, contraste avec la manière dont ceux qui ne sont pas actionnaires, et qui ne peuvent pas l'être pour différentes raisons, envisagent l'hypothèse si elle devait leur être proposée. Il y a là toute la distance entre la réalité vécue par les uns et le rêve caressé par les autres.

Ces derniers croient davantage que les premiers qu'être actionnaire leur permettrait de témoigner leur attachement à l'entreprise (79 %) ou, encore, serait un moyen de la soutenir (82 %). Ils sont 68 % à imaginer qu'ils montreraient ainsi qu'ils tiennent à l'entreprise, contre 35 %. Et sont surtout 74 % à espérer qu'ils disposeraient, par ce biais, d'un moyen pour influencer l'évolution de leur entreprise.

Alors que l'actionnariat des salariés est souvent présenté comme un outil de management, les salariés perçoivent comme principales motivations de leur direction : les faire participer aux bénéfices (87 %) ou les sensibiliser aux contraintes économiques (86 %). Viennent ensuite « agir sur la motivation des salariés » et « renforcer l'attachement à l'entreprise » (85 % chacun), puis « conforter le noyau dur de l'actionnariat fidèle » (73 %) ou « rémunérer autrement que par du salaire » (62 %).

Le décalage avec ces intentions est manifeste lorsque l'on demande aux salariés ce que le fait de devenir actionnaire a changé pour eux. S'ils reconnaissent s'intéresser davantage aux résultats financiers de l'entreprise (71 %), à sa stratégie (61 %), ils ne sont que 56 % à mieux comprendre les décisions prises par la direction, 54 % à prêter plus d'attention au contexte économique du secteur d'activité et une faible majorité (51 %) à se sentir plus proche de l'entreprise. Pis, ils ne sont que 33 % à considérer être plus motivés dans leur travail.

Tout n'est cependant pas négatif. Débarrassé de ses présupposés managériaux, le développement de l'actionnariat est jugé par tous comme une bonne chose pour l'entreprise (80 %) et pour les salariés (81 %). Mais leur intérêt pour le placement ne va pas jusqu'à suivre les cours de la Bourse, que 66 % ne consultent pas vraiment !

Alain Lebaube

▼ La confiance dans la croissance de l'entreprise, principale motivation

en **pourcentage**

Pourquoi seriez-vous intéressé à devenir actionnaire de votre entreprise ? ■
Pour quelles raisons êtes-vous devenu actionnaire ? ■

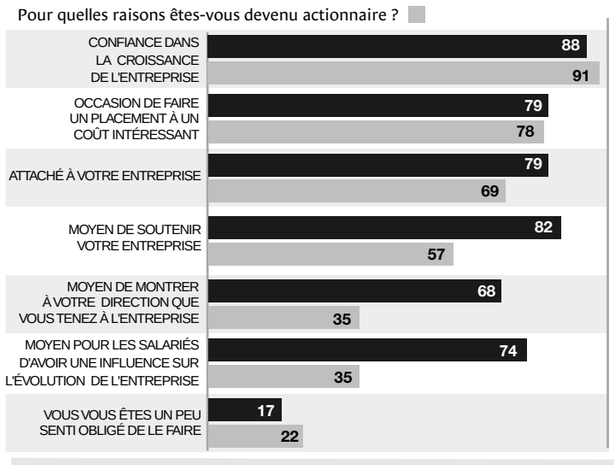

Etes-vous détenteur d'actions de votre entreprise ?

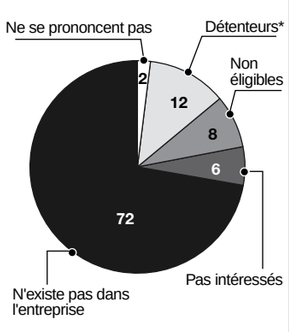

(*48% cadres sup/cadres1/3 sup. à 240 000 F/A)

Seriez-vous intéressé à devenir actionnaire de votre entreprise ?

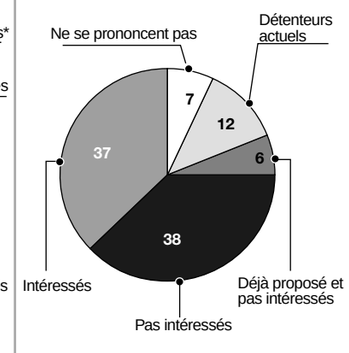

Source : Observatoire du monde du travail. Ipsos Opinion